aïbe du mond

Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15249 – 7 F – DIMANCHE 6 – LUNDI 7 FÉVRIER 1994 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Dissensions en Pologne

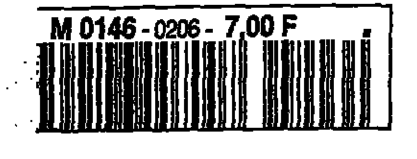
LES cent premiers jours du premier gouvernement de gauche dans la Pologne post-communiste s'achèvent sur un revers embarrassant. Contrairement aux attentes, le ministre des finances, Marek Borowski, considéré comme le penseur économique du cabinet et le garant d'une certaine continuité des réformes, a jeté l'éponge, vendredi 4 février. Même si sa démission, qui n'a pas encore été acceptée par le premier ministre, ne remet pas en cause, pour l'instant, la survie du gouvernement, elle expose au grand jour les dissensions latentes au sein de la nouvelle coalition. Celle-ci s'était efforcée de se donner une image responsable et rassurante à l'intérieur comme à l'extérieur d'un pays un peu « sonné » par quatre ans de bouleversements menés par les gouvernements issus de Solidarité.

En apparence, pourtant, le tandem du Parti paysan et de l'Alliance de la gauche démocratique, tous deux héritiers de l'ancien régime, disposait de deux atouts majeurs qui devait le mettre à l'abri des crises à répétitions qui ont secoué les précédentes équipes au pouvoir depuis 1989 : une majorité écrasante au Parlement et au Sénat et une croissance de l'ordre de 4 %, même si le coût social de cette transition (15 % de chômeurs) a été particulièrement traumatisant.

NÉANMOINS, ce nouveau gouvernement n'aura pas résisté au cap symbolique des cent jours. Le détonateur du conflit actuel remonte à la fin janvier, lorsque le jeune et austère premier ministre, Waldemar Pawlak, a congédié le vice-ministre des finances, tenu responsable du « scandale » de la privatisation de la banque de Silésie, dont les actions se sont échangées à treize fois leur prix de vente lors de l'ouverture des transactions. C'était trop. Ce limogeage, décrété contre l'avis du ministre de tutelle, M. Borowski, a mis en lumière le conflit larvé sur la division des compétences qui entravent, depuis le début, le fonctionnement de la coalition.

Le Parti paysan, qui dirige formellement le gouvernement, est en fait encadré par les anciens communistes, qui se sont assuré le contrôle des portefeuilles économiques stratégiques, et par le président Walesa, qui veille, à maintenir son emprise sur son domaine réservé, l'intérieur, la défense et les affaires étrangères.

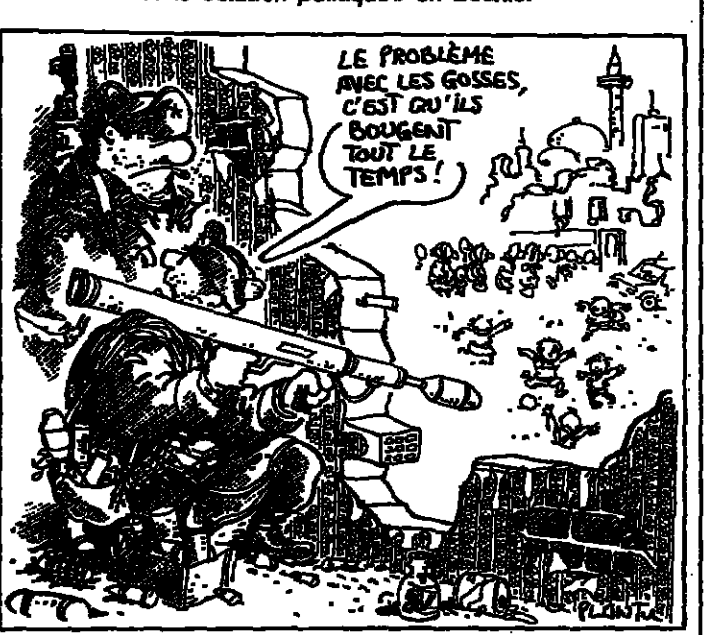
A l'étroit dans cette coalition, le Parti paysan est aussi prisonnier d'un électorat rural qui réclame une plus grande intervention de l'État et des mesures protectionnistes. Or, comme tous ceux qui l'ont précédé depuis le début de la transition, le projet de budget pour 1994 de M. Borowski, actuellement débattu au Parlement, est un pur produit de la rigueur, difficilement « vendable » à une base qui réclame une pause. En cherchant à empiéter sur les « plates-bandes » de ses partenaires, M. Pawlak a certainement voulu donner un gage à sa clientèle. Un jeu risqué, car de l'issue de cette épreuve de force dépend l'avenir du gouvernement, et peut-être aussi celui des réformes.



Sarajevo endeuillé par un nouveau massacre

Les Occidentaux réexaminent leurs positions sur la Bosnie

Les dirigeants musulmans bosniaques ont de nouveau appelé la communauté internationale à agir, après le bombardement qui a fait huit morts et trente blessés dans un groupe de civils, vendredi 4 février, à Sarajevo. Avant la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi 7 février à Bruxelles, Washington a indiqué que les Etats-Unis entendent travailler « en étroite collaboration » avec les Européens à la recherche d'« une solution politique » en Bosnie.



SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Son visage blafard est encadré de longues boucles de cheveux noirs. Allongée sur une civière, elle a les mains croisées sur le ventre. Son blouson ouvert laisse voir un pull de laine grossière. Elle est morte, fauchée par un obus de mortier. Elle avait huit ans. A côté de son corps, dans cette petite pièce sombre de Dobrinja, une autre petite fille – de sept ans, elle – gît également sur une civière, de même que deux femmes et deux hommes. Deux autres corps reposent dans une pièce voisine de l'hôpital du quartier. Au-dehors, il fait un temps splendide, tranchant sur les jours de neige et de brouillard que vient de vivre Sarajevo; un temps à sortir du confinement des caves et des appartements à moitié détruits pour retrouver, un instant, le soleil.

Il était onze heures, vendredi 4 février, et nombre d'habitants de ce quartier de Sarajevo particulièrement exposé, en partie contrôlé par les forces serbes et formant la ligne de front, en face de l'aéroport, avaient profité de la clémence du temps pour respirer un peu. Respirer et chercher de quoi se nourrir. Une trentaine de personnes avaient trouvé : elles faisaient la queue pour se procurer un peu de farine.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 4

Interrogations à Rennes sur l'incendie du Parlement de Bretagne

Les mesures annoncées par M. Balladur n'ont pas apaisé les marins-pêcheurs

Malgré les nouvelles mesures d'urgence annoncées par M. Balladur, vendredi 4 février, en faveur des marins-pêcheurs, le calme était loin d'être revenu, samedi, dans les ports du littoral français. Des réunions entre les professionnels et les pouvoirs publics auront lieu dès lundi à Paris et dans les préfectures maritimes. A Bruxelles, la Commission a accepté de fixer temporairement des prix minima pour sept espèces de poissons. De violents incidents ont marqué la venue du premier ministre à Rennes vendredi. Dans la nuit, l'historique Parlement de Bretagne, siège de la cour d'appel, a été détruit par un incendie, dont l'origine n'était pas connue samedi matin.

Les enragés

Exaspérés et à bout de nerfs, les marins-pêcheurs bretons sont devenus enragés parce qu'ils sont – rancœur et révolte aidant – ruinés, inorganisés, marginalisés, incompris et désespérés.

Ce n'est pas un hasard si la Bretagne et les matelots de la pêche artisanale ont, les premiers, pris la tête de la jacquerie maritime. La pêche bretonne produit (en valeur) 40,7 % du total national de poissons frais. De Saint-Malo à Auray, 5 650 personnes « travaillent » le crabe, l'algue, la lotte, la langoustine ou les huîtres, ramassés à deux pas du rivage ou capturés sous les glaces effrayantes du Groenland et les fosses qui plongent à 200 kilomètres du phare d'Ar Men. L'artisanat est le système économique et juridique dominant. Selon une pratique ancestrale (différente de celle applicable aux marins de la pêche industrielle, bénéficiant d'un salaire minimum garanti), la recette de pêche est partagée en deux parts : l'une sert à amortir le prix du navire et à couvrir les frais, la seconde rémunère l'équipage et le patron.

Si les prix se tiennent – ce qui fut le cas entre 1982 et 1988 –, tout le monde gagne beaucoup d'argent. Et va pour la maison nouvelle, la grosse cylindrée, l'argent qui circule ! On a vu des fortunes s'édifier de Pouldreuzic à l'île de Groix. Mais plus dure sera la chute lorsque les cours, sous la pression des importations, s'effondrent. Depuis six mois, de nombreuses familles, endettées jusqu'au cou, ont à peine 2 000 francs par mois pour vivre. Et il est plus insupportable encore d'assister impuissant à sa propre ruine que d'être pauvre.

En dépit de la mise en place de coopératives et d'organisations de producteurs, la « filière pêche » regroupe un nombre considérable d'intervenants qui sont autant d'intermédiaires prélevant leur dû. Situé en début de chaîne, le pêcheur reste l'otage du mareyeur, qui opère à la criée. Et quand les prix d'enchère tombent sous un seuil, le poisson encore brillant est « envoyé au trou », transformé en farine pour engraisser les porcs.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 6 et nos informations pages 6, 7 et 15

Etats-Unis : augmentation du taux au jour le jour

La Réserve fédérale américaine a décidé, vendredi 4 février, d'augmenter d'un quart de point le taux de l'argent au jour le jour, porté à 3,25 %.

Cette hausse, qui est la première depuis cinq ans, est destinée à éviter une reprise de l'inflation au moment où l'économie américaine accentue un redressement confirmé, en janvier, par une nouvelle baisse du chômage. Wall Street a réagi à cette décision, l'indice Dow Jones chutant de 2,5 %.

Page 11

L'ONU réduit ses ambitions en Somalie

Le Conseil de sécurité a révisé le mandat des Nations unies en Somalie, vendredi 4 janvier, en autorisant la réduction des effectifs militaires déployés. La résolution adoptée prend acte du départ, d'ici au 31 mars, de toutes les troupes envoyées par des pays occidentaux. Le Pakistan et l'Inde seront les principaux pourvoyeurs de « casques bleus ». Le désarmement des factions n'est plus l'objectif affiché, l'ONU revenant à sa mission d'origine, l'action humanitaire.

Page 3

Au rendez-vous de la gauche

Les Assises de la transformation sociale se réunissent, les 5 et 6 février à Paris à l'initiative du PS, pour tenter de refaire de l'opposition une force de proposition

S'inspirant de Saint-Exupéry, l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, titrait joliment, cette semaine : « Assises : dessine-moi un demain ! » Pour l'heure, tous ceux qui ont accepté de sortir les gouaches se retrouvent devant une grande toile blanche, sans trop savoir à quoi, demain, leur œuvre commune pourra bien ressembler. Sera-t-elle l'acte majeur de ce « big bang » de velours imaginé par un Michel Rocard rendu à la raison d'un premier secrétaire du PS ? Ou l'affiche d'un vaste déballage de rancœurs et rancunes, de procès croisés et dévastateurs ? Ou l'occasion, seulement, d'un grand Barnum médiatique ? Ou bien annoncera-t-elle vraiment un nouveau comportement politique à gauche ?

Ces interrogations sont, somme toute, normales, puisque la gauche française n'avait jamais, jusqu'à présent, accepté de se donner à elle-même un tel rendez-vous. Devaient s'y retrouver près de huit cents personnalités du monde politique, syndical, associatif, représentatives de toutes les composantes de la gauche et de l'écologisme. Pendant une journée et demie, elles allaient tenter, dans une organisation tout aussi inédite qu'imprévisible, de répondre à cette interrogation majeure : « Pourquoi transformer la société ? » Quatre autres grands thèmes devraient être soulevés par la suite : « Quelle économie pour l'emploi ? » en avril, à Rennes ; « Vivre ensemble », en septembre, à Vaulx-en-Velin ; « Pratique de pouvoir, citoyenneté et démocratie », en octobre, à Lille ; « Repenser le monde », en décembre, à Toulouse.

Il aura fallu beaucoup de patience et de bonne volonté pour arriver à provoquer ce premier rassemblement parisien à la Maison de la chimie, la bien nommée. Lionel Jospin et Jean-Christophe Cambadélis en auront été les principaux artisans. Ils ont dû vaincre bien des réticences, moins à l'intérieur d'un PS convaincu de la nécessité de bouger rapidement que dans toutes les autres formations concernées, empêtrées dans de subtiles considérations internes et, surtout, rendues extrêmement méfiantes par la morgue des socialistes au pouvoir. L'approche des syndicats et des associations, historiquement prémunis contre toute tentative de récupération politique, n'a pas non plus été simple et, jusqu'à présent, n'a pas apporté tous les résultats escomptés.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 7

Simone Veil au « Grand Jury RTL-le Monde »

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, est l'invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 février à partir de 18 h 30.

Le « Grand Jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 550 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Il y a soixante ans

Les ligues à l'assaut de la République

par Jacques Nobécourt

LE 6 février 1934, dans la nuit jalonnée par les réverbères, des gardes mobiles à cheval, en noir, casqués, dégagent à coups de sabre la place de la Concorde et les abords du Palais-Bourbon, où les députés tiennent séance. Les «hommes d'ordre» s'avancent les mains nues, emportés par la révolte contre les «politiciens». Des hommes tombent, tués ou blessés. Des autobus brûlent. Mêlés aux manifestants, des émeutiers anonymes tranchent les jarrets des chevaux à coups de rasoir fixés sur des bambous. Des tirs claquent, plus ou moins nourris. Les affrontements, extrêmement brutaux, conduits sans organisation évidente, durent jusqu'à trois heures du matin, le 7. Quelques heures plus tard, le gouvernement Daladier, bien qu'il ait obtenu la confiance de la Chambre à trois reprises et *«maintenu l'ordre»*, se démet. Un *«homme providentiel»*, un *«grand vieillard»*, Gaston Doumergue, ancien président de la République, vient du fond de sa campagne sauver le régime. A deux reprises, dans les jours suivants, communistes et socialistes manifestent à la République. La police fait neuf morts.

Telle est l'image d'Epinal. Pourtant, ce 6 février 1934 n'a pas vu un soulèvement comparable à la Commune ou aux journées de 1830 et 1848 : plutôt des manifestations coupées de flambées d'émeutes, menées par une majorité de représentants des classes moyennes. Ni le Paris ouvrier ni le Paris bourgeois n'ont élevé de barricades. Les défilés ont duré quelques heures, dans le centre de la capitale, hors des trajets traditionnels. Le reste de la France a fait écho faiblement, sans incidents.

D'ailleurs, la réalité des chiffres relativise les récits légendaires. Place de la Concorde et sur les Champs-Elysées, 15 morts (dont 14 civils) ont été comptés. La moitié des morts appartiennent aux ligues, dont quatre à l'Action française, qui compte en outre vingt-six blessés. Les autres civils tués ont été frappés par des balles perdues. Sur 1 435 blessés, 780 appartenaient au service d'ordre, 655 aux manifestants. Une proportion qui montre la rudesse des chocs. La fureur, la peur des uns ont nourri celles des autres.

Odeurs de corruption

La police parisienne a réparti de 4 000 à 5 000 hommes autour des lieux de rassemblement. Le plus chaud est la place de la Concorde, rendez-vous des ligues : Action française, Jeunesses patriotes, Solidarité française, rejoints par les dispersés du cortège des anciens combattants. Sur le pont, en début de soirée, le directeur de la police municipale et le préfet de police couvrent l'accès à la Chambre avec 170 gardiens de la paix et 25 cavaliers de la garde républicaine, armés d'un pistolet ou d'un sabre. Après deux heures d'escarmouches, vers 19 heures, la manifestation tourne à l'émeute. Des barricades s'ébauchent, le service d'ordre tire au moment d'être débordé. C'est là que l'affrontement durera jusqu'au cœur de la nuit.

La police parisienne encadre aussi, sans graves incidents, les trajets des trois autres cortèges : sur les Champs-Elysées, les communistes montent vers l'Arc de triomphe; les anciens combattants de l'UNC se rendent à l'Elysée par la rue Royale; les Croix de feu, seuls à se regrouper sur la rive gauche, empruntent la rue de Bourgogne et les Invalides avant d'aller se disperser à l'Opéra.

Au total, quelques milliers d'hommes dans chaque colonne, quelques centaines de violents, quelques



AFP

Les émeutiers place de la Concorde.

dizaines de boutefeux. Un épisode qui ne débouche pas sur la guerre de rue, mais entraînera d'importantes conséquences politiques immédiates. Révolte contre l'Etat, il ouvre la période trouble de l'«avant-guerre».

A deux reprises, en 1924 et en 1932, les Français ont élu de solides majorités de gauche, axées autour du Parti radical-socialiste, qui s'est montré impuissant à gérer l'économie. Une première fois, en 1926, un homme de droite, Poincaré, incarnation de l'union nationale, a relancé la prospérité. A la fin de 1933, quel nouveau Poincaré est disponible pour conjurer la débâcle financière et rendre du crédit à la République?

Telle est la question que se posent les milieux d'affaires. L'alternance gauche-droite étant exclue à la Chambre, ils observent avec faveur – plus probablement, ils encouragent – ceux qui créeraient par des mouvements de rue les conditions d'un appel au «sauveur» de la patrie. Il existe au moins un candidat : André Tardieu, selon une orientation qui inspirera la Ve République, préconise une réforme de l'Etat dans un sens autoritaire. Longtemps discret, il n'interviendra qu'au dernier moment, par un appel à la manifestation.

Tout le mois de janvier, le gouvernement Chautemps, le cinquième depuis les élections de 1932, est environné d'une odeur de corruption. Il a un mort sur les bras, l'escroc Stavisky, pris pour symbole de la «pourriture dorée» des milieux politiques. Le beau-frère du président du conseil, Pressard, procureur général de la Seine, a signé les remises de peine successives qui ont propulsé sa carrière.

Camille Chautemps s'enferre dans la maladresse. Il refuse une commission d'enquête, qui risquerait, dit-il, d'être indiscrète, et la Chambre l'approuve. Puis, coup sur coup, deux de ses ministres impliqués sous le chef de trafic d'influence démissionnent. Lui-même n'y résiste pas : le 29, il rend son portefeuille.

Pour exploiter ce climat, les ligues d'extrême droite vont descendre dans la rue, marcher sur la Chambre. La première, l'Action française durcit progressivement la violence et les déprédations. A partir du 26 janvier, sur les grands boulevards, Solidarité française et les Jeunesses patriotes, groupements aussi musclés que les Camelots du roi, entrent dans le jeu.

Les «conjurés de l'Hôtel de Ville»

Au rendez-vous fixé à la Concorde le 6 février, pendant le débat d'investiture du nouveau président du conseil, Edouard Daladier, l'Union nationale des combattants (UNC) promet de fournir de gros bataillons. De leur côté, les Croix de feu du colonel de La Rocque – 4000 hommes – annoncent leur présence. Les communistes y seront aussi, en déléguant l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants), pour se retrouver avec l'UNC dans la défense des droits acquis et la protestation contre *«le gouvernement voleur des mutilés de guerre et complice des escrocs»*.

Edouard Daladier, ancien président du conseil et ministre de la guerre, est chargé de trouver l'échappatoire ou de donner la riposte. Un bon choix : réputé intègre et rigoureux, situé sur la gauche du radicalisme, il s'appuie sur le ministre de l'intérieur, Eugène Frot, ancien socialiste, résolu dans la «défense républicaine». Daladier se saisit immédiatement du dossier Stavisky. Première mesure : l'éviction du préfet de police, Jean Chiappe, jugé responsable d'avoir conservé trop longtemps des éléments susceptibles de permettre la poursuite de l'instruction. Chiappe, dont socialistes et communistes réclamaient la tête, refuse sa promotion à la résidence générale au Maroc. Son ami Renard, préfet de la Seine, démissionne par solidarité avec lui. C'est le prétexte que saisissent au vol les «conjurés de l'Hôtel de Ville», un petit groupe conduit par Pierre Taittinger, chef des Jeunesses patriotes. Tous les chefs des ligues, Action francaise, Solidarité française, sont de la partie, prêts à en découdre. Les conseillers municipaux de la droite coordonnent à grands traits leur action, que l'historien Serge Berstein a clairement mise en lumière : dans les jours précédents, ils alimentent la fièvre de l'opinion, inspirent des appels au peuple sur un ton forcené, dénoncent le *«complot»* contre la France, invitent à l'action les *«honnêtes gens contre les voleurs»*. Pendant l'émeute, quelques-uns tenteront de conduire les différents cortèges vers le Palais-Bourbon, où une délégation exige la démission de Daladier, nouveau président du conseil, tandis que les députés de la droite multiplient les prétextes pour prolonger la séance.

En fait, des heurts sans conclusion, conduits sans cohérence ni aucun objectif, ne suffisent pas à ébranler le régime parlementaire. Fort de trois votes de confiance, Daladier fait front aux périls du lendemain. Il *«en remet dans le courage»*, dira Pierre Mendès France, alors jeune député.

Le 7 février à midi, pourtant, il se retrouve seul. Durant la nuit, militaires et magistrats ont déconseillé les moyens de répression préventive. L'un après l'autre, ses amis politiques l'incitent à démissionner. A 16 heures, un conseil de cabinet entérine la décision. *«Le gouvernement ne veut pas employer les soldats contre les manifestants»*, dit le communiqué.

Dans la soirée, Gaston Doumergue accepte la succession pour former un cabinet de *«trève, d'apaisement et de justice»*. Un ministère de notables qui incarne la capacité du régime à étaler les menaces, au prix de trois violations successives de la Constitution : deux gouvernements se sont défaits malgré le soutien de la Chambre, un s'est constitué par l'émeute, pour la première fois sous la IIIe République. La victoire des caciques, c'est aussi la déroute des militants, dupes de dirigeants embarrassés de leur combat. Tardieu? Dupé, lui aussi. Il se retrouve ministre d'Etat, mais jamais plus il n'aura l'occasion de gouverner.

La vraie victoire ira aux adversaires des droites dans les jours à venir. Spontanément, communistes et socialistes se retrouvent pour manifester ensemble, le 9 et le 12. Trois mois plus tard, le Komintern, entérinant le mouvement, prescrira la ligne du Rassemblement populaire, qui triomphera aux élections de mai 1936.

Une commission d'enquête parlementaire sur ces événements conclura, à l'unanimité, qu'il n'y avait pas eu complot organisé mais conjonction d'efforts divergents pour déstabiliser le régime. Mais elle évitera d'éclaircir le jeu véritable d'Eugène Frot, soupconné d'avoir, depuis plusieurs mois, travaillé à se faire consacrer sauveur de la République à la tête d'un gouvernement de salut public. Les dossiers qui en diraient plus long sont toujours inaccessibles.

► **Pour en savoir plus :**

Serge Berstein, *le 6 février 1934*, Gallimard-Julliard, 1975, coll. «Archives» (le classique essentiel).

Edouard Daladier, *Journal de captivité 1940-45*, 1991.

Elisabeth du Réau, *Edouard Daladier*, Fayard, 1993.

Michel Winock, *la Fièvre hexagonale, les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, 1986.

***1934, Fascisme ou Front populaire*, Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes, n° 18, 3-1984. (Exposé autocritique de la version communiste.)**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

VÉRITÉS ET TABOUS
par Michèle Barzach. Seuil, 213 pages. 95 F.

ET SI NOUS PENSIONS AUTREMENT ?
par Christian Boiron. Albin Michel. 180 pages. 75 F.

Quelques idées en plus

LA société politique, peut-être parce qu'elle est en panne par rapport à la crise, ou en défaut par rapport à la demande, cherche de l'aide du côté de la société civile. Cela lui permet de se renouveler partiellement et ostensiblement, mais pas trop, et de compenser son vieillissement et son usure. Encore faudrait-il s'entendre sur la curieuse notion de société civile, dont on voit bien qu'elle ne se définit pas par opposition aux militaires mais, plutôt, par sa non-appartenance à cette nébuleuse englobant tous ceux dont les activités sont liées à la puissance publique, qu'ils appartiennent à la politique, ou à d'autres réseaux de représentation, à la haute administration et aux médias. Par rapport à tous ceux-là, la société civile, c'est les autres.

Michèle Barzach, par exemple, lorsqu'elle se cantonnait à l'exercice de la médecine : elle a surgi en politique et a fait un tabac en devenant ministre de la santé du gouvernement de Jacques Chirac, de 1986 à 1988. En dépit, ou à cause, des sondages illustrant sa popularité, mais aussi parce qu'elle ruait dans les brancards, elle s'est retrouvée écartée du RPR, victime de la loi du milieu qui, dit-elle, prévalait alors. L'objet de son livre, *Vérités et tabous*, n'est point de revenir sur cet accident mais de continuer, de cette manière, à agir sur le corps social, suivant une aspiration qui était à l'origine du changement de parcours. Mme Barzach est manifestement une dame qui a de la suite dans les idées, ce qui, à défaut de servir la carrière, n'est pas à condamner en politique, les gaullistes devraient s'en souvenir.

De son expérience professionnelle, avant et après sa parenthèse publique (elle est devenue conseillère en stratégie de santé), de sa pratique du pouvoir et de l'administration et de la connaissance de dossiers exemplaires, ceux du sida, de l'affaire du sang contaminé, du coût de la santé, de la toxicomanie, elle entend tirer quelques leçons pour un meilleur fonctionnement de l'Etat et un mieux-être de la société.

Michèle Barzach, qui se situe dans la partie gauche, sans doute la moins fréquentée, de l'éventail gaulliste, s'inspire du pragmatisme de tous ceux qui ont été formés à la nécessité et, parfois, à l'urgence de l'action. Sur les problèmes qu'elle a eu à connaître et qui demeurent entiers, faute d'avoir été traités efficacement, elle propose donc des solutions concrètes, dont il lui est arrivé de mesurer combien elles se heurtaient à des tabous, des inerties, des intérêts ou des dysfonctionnements. Il lui paraît, par exemple, que le système d'assurance-maladie doit cesser de gérer, sans y parvenir, ses dépenses pour repenser sa mission, définir ses objectifs quantitatifs et qualitatifs et prévoir son évolution, ce qui passera inéluctablement par *«une action sur l'offre de soins»*. Elle plaide pour l'intensification de la prévention du sida, en l'adaptant aux spécificités des populations, et pour une véritable organisation de la prise en charge des sidéens.

Pour contenir la toxicomanie et ses conséquences en matière de contamination et de délinquance, elle recommande, comme palliatifs, la mise en place de programmes d'échange de seringues et la délivrance de produits de substitution, voire la légalisation de la drogue. Sur toutes les questions urgentes, pour lesquelles il n'y pas de solution miracle, elle *invite les responsables à rompre* avec les *a priori*, les réponses toute faites, les attitudes doctrinaires, telle celle de l'Eglise en Afrique, où l'interdit sur les préservatifs nuit à la prévention du sida. D'une manière plus générale. Michèle Barzach met en cause la répartition des pouvoirs gouvernementaux, la dilution des responsabilités, le poids des cabinets ministériels, la part trop grande faite aux experts par une administration qui est restée généraliste. C'est une experte qui le dit en suggérant, en somme, de revenir à l'essence de la politique, qui est de concevoir, de décider et de contrôler.

L'ouvrage de Christian Boiron, qui dirige le laboratoire homéopathique familial, devenu le premier dans le monde, est celui d'un autre représentant de la société civile qui a, lui aussi, approché, mais plus modestement, la politique, comme adjoint au maire de Lyon. S'il est moins axé que le précédent sur la gestion des affaires publiques, s'il propose de *«penser autrement la vie»* dans ce qu'elle a de plus privé (la maladie, la mort, la solitude, l'amour), il ne s'en ouvre pas moins aux problèmes de la collectivité. Tels ceux du chômage et de l'éducation, à propos desquels l'auteur avance des idées que l'on ne trouve guère dans les discours politiques.

Après avoir observé que *«les causes essentielles de la crise économique sont l'hypertrophie de la compétition, le culte de la guerre et l'absence de rêve»*, il imagine un système de partage du travail, fondé sur la variation modulable dans le temps et selon les branches, de la durée hebdomadaire du travail, sans incidence sur le salaire net mais avec une suppression compensatoire des charges sociales, la souplesse des horaires, la dégressivité du temps de travail chez les personnes âgées, *«qui pourront tout à la fois toucher une retraite partielle et travailler à mi-temps ou à quart-temps»*.

En proposant de réviser certaines de nos vieilles valeurs et en invitant ses concitoyens à *«un réveil philosophique»*, Christian Boiron fait, à sa manière, de la politique. Avec des prescriptions qui n'ont rien *d'homéopathique*.

République



ues idées en plus

SOMALIE

L'ONU prend acte de son échec en réduisant ses ambitions

Le Conseil de sécurité a révisé le mandat des forces des Nations unies en Somalie, en adoptant, vendredi 4 février, une résolution qui réduit les effectifs des forces déployées et change la nature de l'opération, l'aide humanitaire étant à nouveau la priorité. Cette nouvelle résolution prendra effet le 31 mars, date du départ des derniers soldats américains.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

C'est faute de moyens que l'ONU a changé son mandat en Somalie. Aucun des quarante-deux Etats auxquels le secrétaire *général, Boutros Boutros-Ghali*, avait fait appel pour contribuer à l'opération, lorsque les Américains avaient annoncé leur départ le 31 mars prochain, n'a répondu positivement. Le mandat de l'Opération des Nations unies en *Somalie (ONUSOM II)*, qui incluait le désarmement des factions, s'est traduit par un échec, marqué notamment par la mort de dix-huit soldats américains en octobre dernier. La reconstruction du pays, selon les vœux de *M. Boutros-Ghali*, a été rejetée de façon très virulente par le *Congrès américain*.

Ayant décidé de réviser le mandat de l'ONUSOM, le Conseil avait demandé au secrétaire général de présenter un rapport. Remis le 6 janvier dernier, celui-ci présentait trois options : garder le même niveau de troupes et continuer le désarmement des clans; réduire les forces et changer leur mandat; quitter *complètement la Somalie*. Après plusieurs semaines de consultations, le Conseil a finalement retenu l'option la plus réaliste : la réduction des forces. Adoptée à l'unanimité, la résolution 897 autorise la réduction «progressive» des effectifs de l'ONUSOM de 30 000 jusqu'à un «*maximum*» de 22 000 hommes (bien que, selon des diplomates, le secrétaire général n'ait pu en obtenir que 16 000).

«Risque d'un retour au chaos»

Le Conseil a décidé de donner la priorité *«aux régions dans lesquelles la sécurité est en voie de rétablissement»* et aux institutions locales qui *«sont prêtes a coopérer»* avec l'ONU. Selon le chef des opérations de maintien de la paix, Kofi Annan, cette nouvelle approche consiste à ne plus mettre l'accent sur le sud de Mogadiscio, contrôlé par les partisans du général Mohamed Farah Aïdid, qui restent hostiles aux forces de l'ONU.

A plusieurs reprises, le *Conseil* a réaffirmé que la recherche de la paix doit s'inscrire dans le cadre des accords signés le 8 janvier 1993 à Addis-Abeba (1). En somme, un an après ces accords, l'ONU, désabusée, revient à sa mission d'origine : l'aide humanitaire. Le sultanat d'Oman – nouveau membre du Conseil – ayant insisté dans ce sens, une phrase du texte rappelle que l'ONUSOM vise à achever sa mission en mars 1995. Mais cette phrase ne figure que dans le préambule. Outre les troupes américaines, *toutes les forces françaises*, belges, suédoises, italiennes, allemandes, *norvégiennes*, grecques, turques et tunisiennes auront quitté la Somalie d'ici au 31 mars. L'Inde et le Pakistan, avec plus de 5 000 hommes chacun, seront les plus grands contributeurs d'ONUSOM II.

VOUS PARTEZ?

ON VA ESSAYER DE "RENDRE L'ESPOIR" À BOUTROS-GHALI!...

ONU

PANCHO

Tous les membres du Conseil ont pris la parole lors de la réunion de vendredi. Résumant la situation, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, s'est félicité de l'adoption du texte qui *«dote l'ONUSOM d'un mandat révisé, certes moins ambitieux, mais sans doute plus conforme aux réalités de l'heure». «Laissez-moi dire clairement que la patience de la communauté internationale n'est pas une ressource inépuisable»*, a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis, Madeleine Albright, résumant le sentiment général.

Plusieurs membres, et en particulier le représentant du Pakistan, *ont exprimé leurs inquiétudes* face au réarmement des factions et à la réapparition de la malnutrition. Certains pays, comme l'Italie, ont prévenu que le départ des Occidentaux et ce changement de mandat pourraient *entraîner une nouvelle* guerre civile. Mais l'Italie fait partie des pays qui ont décidé de quitter le pays. *«Il y a bien sûr toujours le risque d'un retour au chaos*, estime un diplomate du secrétariat, *mais comment voulez-vous que l'on continue à désarmer des factions hostiles si tout le monde part?»*. M. Boutros-Ghali a annoncé le départ de Somalie de son représentant spécial, l'amiral Jonathan Howe, sans préciser l'identité de son successeur. L'ambassadeur guinéen, Lansana Kouyate, adjoint de M. Howe, assurera l'intérim, avant de rentrer à New-York pour prendre ses nouvelles fonctions de sous-secrétaire général aux affaires africaines.

AFSANÉ BASSIR POUR

(1) Réunies à Addis-Abeba à l'initiative de l'ONU, quatorze factions somaliennes avaient signé le 8 janvier 1993 un accord de principe prévoyant la proclamation immédiate d'un cessez-le-feu, la fin de la *«propagande hostile»* entre clans et l'organisation d'une conférence de réconciliation nationale, le 15 mars *suivant. Mais cette conférence*, malgré de nouveaux pourparlers depuis, n'a donné aucun résultat tangible jusqu'à maintenant.

Le mandat révisé d'ONUSOM II

Voici les termes du nouveau mandat de l'opération des Nations unies en Somalie, *tels qu'ils sont définis* dans la résolution 897 :

– Encourager et aider les parties somaliennes à appliquer les accords d'Addis-Abeba, et à poursuivre leurs efforts de coopération visant le désarmement et le respect du cessez-le-feu.

– Protéger les principaux ports, aéroports et l'infrastructure essentielle ; assurer la sécurité des artères vitales pour l'acheminement de l'aide humanitaire et l'assistance à la reconstruction.

– Poursuivre l'action visant à fournir des secours humanitaires à tous ceux qui en ont besoin.

– Faciliter la réorganisation de la police et du système judiciaire.

– Aider au rapatriement et à la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées.

– Faciliter le déroulement du processus politique en cours, qui devrait aboutir à la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu.

– Assurer la protection du personnel, des installations et du matériel de l'ONU et des organisations non gouvernementales.

SOUDAN

Une vingtaine de morts dans l'attaque d'une mosquée à Khartoum

Dix-neuf personnes ont été tuées et au moins 15 autres blessées, vendredi 4 février, par un groupe d'hommes armés qui a ouvert le feu sur les fidèles dans une mosquée de l'agglomération de Khartoum.

Selon l'agence officielle soudanaise SUNA, les assaillants, trois hommes masqués, avaient d'abord attaqué un commissariat, s'emparant des armes automatiques et d'une voiture de police à bord de laquelle ils se sont rendus à la mosquée Thawra-Wahid, à Omdourman (ville jumelle de Khartoum) où, à la fin de la prière du vendredi, ils ont tiré sur la foule. Cette mosquée relève de la secte des Ansar El Sunna, qui prône la *stricte observance* aux enseignements du Prophète et estime qu'avant d'appliquer la loi islamique (charia), il est nécessaire d'apprendre aux fidèles leur religion.

Depuis plus d'un an, cette secte avait adopté des positions hostiles au gouvernement qui entend imposer la charia ; celui-ci avait, de son côté, pris des mesures contre l'opposition venant des trois principaux *ordres de l'islam soudanais traditionnel* : les Ansar de Sadek El Mahdi, la Khatmiya de Mohammad Osman Al Mirghani et les Ansar Al Sunna. L'attaque de vendredi est considérée comme l'un des plus graves incidents s'étant produit dans la capitale soudanaise depuis l'arrivée *au pouvoir, par un coup* d'Etat, du régime à tendance islamiste du général Omar El Béchir, en juin 1989.

Au Caire, des Soudanais venant de Khartoum ont affirmé que la situation est tendue en raison des difficultés économiques, notamment l'augmentation du coût de la vie et des pénuries régulières. Dans les *milieux de l'opposition* soudanaise exilée au Caire, on a attribué l'attentat à des *«agents du régime»* cherchant par de telles actions à intimider la population et à contenir tout risque de manifestations. Ces «agents» seraient membres des milices proches du Front national islamique dirigé par Hassan Al Tourabi, éminence grise du pouvoir. – *(AFP.)*



GABON

Soixante-quatre immigrés clandestins retrouvés morts dans leur cellule

Soixante-quatre immigrés clandestins – trente-sept Ghanéens, vingt-trois Nigérians, deux Togolais et deux Béninois – ont trouvé la mort au camp de gendarmerie de Gros-Bouquet, à *Libreville, où deux cent vingt-six* personnes étaient détenues dans une pièce, selon les indications fournies, vendredi 4 février, par le ministère gabonais de la défense. Les victimes, découvertes jeudi par un officier, avaient été arrêtés en début de semaine, alors qu'elles tentaient de gagner le Gabon par la mer (*le Monde* du 5 février).

Dans un premier communiqué, le gouvernement a attribué leur mort à *«une rixe généralisée entre différentes communautés détenues»*. Plus tard, le ministère de la défense a indiqué que les *«circonstances exactes, épuisement ou bagarre, n'étaient pas encore connues»* et qu'une enquête était ouverte. Selon une source digne de foi, *«enfermés dans une salle souterraine à l'aération inexistante»*, ces immigrés *«ont suffoqué étouffés»*, et *«deux grenades lacrymogènes avaient été lancées dans cette salle»*. Cette même source indique que des gendarmes français *«travaillant au titre de la coopération au centre de Gros-Bouquet sont parfaitement au courant des conditions de détention»*.

MALI : Boubacar Keita a été nommé premier ministre. – Ibrahima Boubacar Keita, ministre des affaires étrangères, a été nommé vendredi 4 février premier ministre du Mali, en remplacement d'Abdoulaye Sékou Sow, démissionnaire (*le Monde* du 4 février). M. Keita, 49 ans, est l'un des principaux dirigeants de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), dont il est le secrétaire aux relations extérieures. Sa nomination comme premier ministre consacre la victoire de l'aile radicale de l'ADEMA. Mme Sy Kadiatou Sow, gouverneur de la région de Bamako, lui succède au poste de ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

ZAÏRE : Paris a autorisé le séjour d'un fils du président Mobutu. – *Alors que la France*, comme la Belgique et les Etats-*Unis*, interdit *tout visa au président* zaïrois et à sa famille, un fils du maréchal Mobutu a été autorisé à séjourner en France, a déclaré vendredi 4 février le Quai d'Orsay. *«Aucun visa ne lui a été délivré mais une autorisation de transit exceptionnelle et – par nature – provisoire»*, a dit un porte-parole du ministère, à la suite d'informations parues dans *Libération*. Selon le quotidien, N'zanga Mobutu, arrivé le 13 janvier à Paris, a bénéficié d'un sauf-conduit de vingt-quatre heures dans l'attente d'un visa pour le Canada, délivré par le ministère de l'intérieur.

LOIN DES CAPITALES

Babouch, frontière florissante

BABOUCH (frontière algéro-tunisienne)

de notre envoyé spécial

Seuls les coups de fusil des chasseurs de sangliers qui résonnent dans les forêts de chênes-lièges viennent troubler par intermittence le calme du poste frontalier tuniso-algérien de Babouch. Là, à l'extrême-nord de la Tunisie, entre Tabarka en bord de mer et Aïn Draham perché, vingt kilomètres plus *loin, à 800 mètres d'altitude, policiers et* douaniers des deux pays, installés face à face à quelques mètres de distance, contrôlent les passages.

Dans la demi-douzaine de postes semblables s'échelonnant tout au long de la frontière kroumire qui s'enchevêtre dans l'Est algérien, et où le Front islamique du salut (FIS) est réputé actif – Annaba est à moins de *100 kilomètres – la vigilance* est de rigueur mais aucun signe de tension n'est *perceptible. Peu d'échos parviennent* des accrochages qui se produisent parfois à proximité, en territoire algérien, entre groupes armés et forces de l'ordre.

Mais, l'été dernier, par-delà la frontière, la forêt a très souvent flambé au point que les habitants d'Aïn-Draham racontent que, certains jours, la fumée rendait l'air irrespirable. Actes criminels ou initiatives de l'armée algérienne pour dégager le terrain et mieux le surveiller? Quoi qu'il en soit, les incen*dies ont repoussé dans les sous-bois* tunisiens, heureusement épargnés, une grande partie de la faune (sangliers, mangoustes, genettes, etc.) qui font, cet hiver, le bonheur des groupes de chasseurs venus d'Europe.

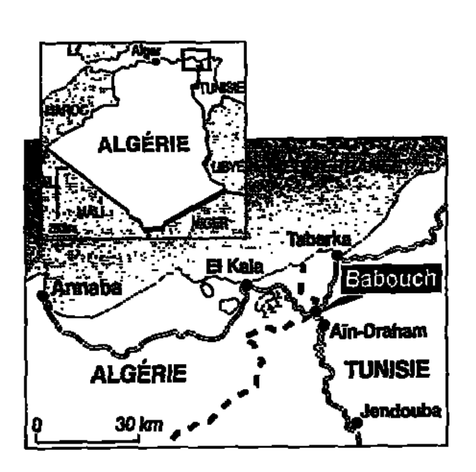
Aucune unité opérationnelle de l'armée tunisienne ne stationne dans la région, affirment les autorités, et, s'il en existe, elles *demeurent en tout cas invisibles. Les deux* petites casernes de Jendouba, le chef-lieu du gouvernorat, et d'Aïn-Draham sont réservées, comme de tout temps, aux appelés du contingent pour y faire leurs classes. La garde nationale (gendarmerie) dont on croise de temps à autre les 4 x 4 sur les routes et les pistes forestières effectue des patrouillles apparemment de routine.

«Rien d'extraordinaire. Tout est normal et nos effectifs sont les mêmes depuis trois ans», assure le commandant de la garnison. Une atmosphère paisible pour les frontaliers tunisiens qui n'ignorent pas l'armada de militaires et de policiers algériens déployés dans la zone. *«Dans ces conditions il est presque impossible de s'infiltrer chez nous*, remarque l'un d'eux. *Et puis, les gens du FIS savent très bien qu'ici ils ne seront pas accueillis à bras ouverts. Bien au contraire»*. Les fuyards n'ont donc, à l'Est, qu'un recours : la frontière algéro-libyenne, dans l'extrême-Sud où, depuis quelque temps, le régime du colonel Kadhafi, en dépit de ses *dénégations, se montre très accueillant* avec eux.

A Babouch, à flanc de *montagne*, balayé en permanence par le vent, le trafic est *irrégulier*. Il varie, selon les jours de la semaine, entre quelques dizaines et cent à deux cents passages, sans compter le va-et-vient des frontaliers, pour la plupart forestiers et petits agriculteurs, dont les parcelles chevauchent les deux pays. Il est de notoriété que quelques-uns se livrent à une contrebande anodine *sur laquelle tout le* monde ferme les yeux.

Cohue au rayon d'alimentation

Mais, en contrepartie, reconnaît *mezza-voce* un policier, ils peuvent être de précieux *auxiliaires en signalant les anomalies* qu'ils constatent. Pour eux les formalités *sont quasi inexistantes. Le plus souvent*, un salut de la main au garde suffit. Pour les voyageurs, en revanche, les contrôles sont stricts : examen minutieux des passeports par les policiers – ordinateur à l'appui – puis inspection des bagages, de tout véhicule – qui passe obligatoirement sur un pont – par les douaniers. Ce sont essentiellement les Algériens qui se présentent à Babouch. La plupart, très souvent à bord de taxis, viennent surtout pour s'approvisionner dans les villes et villages alentour. Ils sont plus nombreux durant le week-end musulman, jeudi après-midi et vendredi.



A Tabarka, les affaires sont florissantes pour les commerçants tunisiens. Le directeur du «Magasin général», le supermarché *de la ville, le reconnaît volontiers. «Dès le mercredi je réapprovisionne mes stocks, puisque le vendredi la vente d'alcool est interdite en Tunisie. Une première vague de clients arrive dès le jeudi après-midi pour le vin, la bière, les apéritifs. Le lendemain, c'est la cohue, surtout au rayon alimentation. Les Algériens achètent des conserves, de la confiserie, des pâtes, du riz mais aussi des vêtements et des articles de parfumerie. Ce jour-là l'Algérien laisse facilement à la caisse dix fois plus que le Tunisien. Sans compter ce qu'il peut dépenser ailleurs, notamment dans les pharmacies puisque pas mal de médicaments manquent, paraît-il, en Algérie. Les moins fortunés vont un peu plus loin à la friperie du souk hebdomadaire. Ils trouvent aussi des fruits et légumes à leur convenance.»*

Dans cette station touristique en plein essor, avec son nouvel aéroport, son golf et sa marina, les hôteliers sont toutefois plus réservés. *«Les Algériens viennent moins souvent et moins nombreux depuis quelque temps du fait de la crise économique qui sévit chez eux et ils ne restent que quelques heures, juste le temps de leurs achats»*. Signe des temps : trois couples *«seulement»* sont descendus chez lui pour les fêtes du Nouvel An.

Le dinar algérien n'étant pas convertible, d'où provient l'argent? Le plus fréquemment d'un marché parallèle où, selon tous les témoignages, la monnaie algérienne se négocie à un taux cinq fois inférieur à sa valeur officielle avant d'être rapatriée par diverses filières. D'autre part, les Algériens qui ont la chance d'avoir des parents ou des amis à l'étranger se font adresser des mandats en poste *restante. A Tabarka* les préposés à ce guichet ne chôment pas.

Si nombre de Tunisiens se réjouissent de la bonne marche des affaires – et le rush du mois de Ramadan *qui se profile* est prometteur – tous s'inquiètent aussi de la dégradation *dans le pays voisin*. Si elle s'aggrave encore, craignent-ils, elle pourrait bien, tôt ou tard, se répercuter dans leur région comme à l'époque de la guerre d'Algérie. Les autorités régionales, elles, s'efforcent d'afficher leur confiance dans le pouvoir algérien *«pour venir à bout des terroristes»*.

Considérant, comme le veut le discours officiel, qu'en Tunisie *«le danger islamiste est éradiqué»*, elles écartent peut-être un peu trop vite les risques de contagion d'une propagande que le brassage actuel des populations frontalières peut faciliter. *«Regardez autour de vous, tout ce qui a été entrepris dans la région*, rappelait le gouverneur de Jendouba, M. Mohamed Belghith. *La construction de nouvelles routes, les écoles, les lycées, les dispensaires, les barrages pour l'irrigation des campagnes, l'électrification des villages, la création d'agglomérations modernes à l'orée de la forêt où se retrouvent, sans être déracinés, les occupants des anciens gourbis, les chantiers en pleine activité... Ce développement généralisé dans une contrée longtemps défavorisée n'est-il pas le meilleur rempart à la propagande des extrémistes religieux spécialisés dans l'exploitation de la misère?»*

MICHEL DEURÉ

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Américains et Européens réexaminent leurs positions sur la Bosnie

Le gouvernement bosniaque a réclamé, vendredi 4 février, une action internationale contre les Serbes de Bosnie, après le bombardement meurtrier qui a fait huit morts et trente blessés parmi des civils à Sarajevo.

«L'indécision de la communauté internationale a une fois de plus trouvé un terrain fertile aujourd'hui, inspirant à l'agresseur de nouveaux crimes», écrit le premier ministre, Haris Silajdzic, dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, *«nous attendons de votre part une action concrète»*. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a, lui, écrit au secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, pour demander que l'Alliance atlantique *«emploie sans hésitation tous les moyens à* [sa] *disposition pour faire en sorte que Sarajevo et d'autres villes de Bosnie ne soient plus mises à mort»*.

Les autorités civiles et militaires des Serbes de Bosnie ont *«catégoriquement»* démenti que les obus qui ont semé la mort vendredi soient partis de positions serbes. Selon la FORPRONU cependant, les projectiles ont été tirés du quartier de Lukavica, tenu par les Serbes, en face de Dobrinja, de l'autre côté de la ligne de front.

Les Etats-Unis ont condamné vendredi ce bombardement. *«Non seulement nous condamnons, mais nous œuvrons avec nos partenaires de la communauté internationale pour tenter de trouver une solution politique»*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry. C'est un changement de ton par rapport aux déclarations de la semaine dernière, à l'égard de la France, qui réclamait de Washington un plus grand engagement et une vraie concertation. Michael McCurry a clairement indiqué que, depuis quelques jours, la Bosnie était au centre des préoccupations du secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et que ce dernier avait une raison de s'en entretenir prochainement avec son homologue britannique Douglas Hurd. Le secrétaire au Foreign Office avait tenté, la semaine dernière à Washington, de rapprocher les positions française et américaine. Les ministres des affaires étrangères des Douze se réunissent lundi à Bruxelles pour parler de la Bosnie.

La Russie paraît de son côté raidir ses positions. Le ministre français de la défense François Léotard était allé expliquer à Moscou ce qu'est le «soutien aérien rapproché» que l'OTAN a mis à la disposition des «casques bleus» en Bosnie, notamment, si besoin est, pour rouvrir l'aéroport de Tuzla. Mais son homologue russe, Pavel Gratchev, n'a rien voulu entendre : *«Les bombardements aériens sur Tuzla, comme sur n'importe quelle autre localité, sont exclus»*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

Un nouveau massacre à Sarajevo

Suite de la première page

Deux obus de mortier de *120 mm ont explosé, coup sur* coup, dans la vaste cour entourée d'immeubles où elles attendaient. Un troisième obus est tombé devant un appartement servant de classe improvisée où étudiaient treize enfants. Le bilan, fourni par l'hôpital de Dobrinja est de huit morts et une trentaine de blessés, dont dix très grièvement.

Dans l'entrée de l'hôpital – un ancien entrepôt de ce qui était, il y a dix ans exactement, l'une des deux cités olympiques de Sarajevo –, deux petits cartables bleus sont posés sur un radiateur; l'un porte fièrement l'inscription «Cat Club»; un peu de sang les tâche, de même que le mur contre lequel ils sont appuyés. Par les journées «calmes» et ensoleillées, les enfants de Sarajevo ont l'habitude d'aller jouer entre les immeubles, en des lieux réputés «plus sûrs». Non pas qu'ils le soient réellement, mais au moins ces cours sont-elles à l'abri des tireurs isolés. Entourées de bâtiments, elles sont fermées et donnent une impression de sécurité relative.

Rongés par la guerre

Vendredi l'une d'elles a été le lieu du carnage. A côté d'un petit cratère, une chaussure déchiquetée côtoie des tâches de sang; des gens errent alentour; des enfants surgissent aux fenêtres. *«C'est la vingt-cinquième tuerie de ce genre depuis le début de la guerre»*, dit le docteur Youssef Hajir, un médecin d'origine palestinienne qui a monté de toutes pièces l'hôpital de Dobrinja. Ce quartier périphérique, totalement encerclé par les forces serbes pendant les premiers mois du siège de la capitale bosniaque, est peut-être l'un des endroits de Sarajevo qui a reçu le plus de projectiles au mètre carré. Les bâtiments, alignés au cordeau, sont rongés par la guerre. La plupart sont en partie éventrés, tous sont criblés d'impacts. Ils sont pourtant habités. A un mètre à peine du point de chute de l'un des obus de vendredi, une petite échelle dressée contre le mur mène à une étroite fenêtre; celle-ci a été transformée en entrée principale d'immeuble, par laquelle les habitants se glissent difficilement pour rentrer chez eux. Dans l'appartement mitoyen de ce qui n'est plus, maintenant, qu'un trou béant, une famille entière est entassée.

Entre les alignements d'immeubles, à travers des avenues rectilignes, des gens courent; leurs pas sont rythmés par des claquements secs. De longues rues sont bordées de carcasses de camions et de voitures : maigres écrans, supposés abriter des «snipers», ces tireurs biens cachés qui ne cessent de semer la terreur partout dans Sarajevo. Ainsi, chaque jour, des gens s'écroulent, dans les rues de la capitale, touchés par des balles tirées des collines environnantes ou d'immeubles en surplomb.

Quelques heures après la tuerie de Dobrinja, le général Michael Rose, chef (britannique) des «casques bleus» stationnés en Bosnie, est venu sur place se rendre compte par lui-même. Des hommes de la Force de protection de l'ONU ont pris les relevés nécessaires pour tenter de déterminer l'origine des tirs. En tout état de cause, les responsables du drame *«savaient sur quoi ils tiraient et à quel moment ils tiraient»*, comme l'a souligné le général Rose. Or, a-t-il ajouté, *«on ne gagne pas une guerre en bombardant les civils»*.

YVES HELLER

ITALIE

Silvio Berlusconi et Umberto Bossi envisagent une alliance pour les élections législatives

Moins de deux mois avant les élections législatives italiennes, prévues les 27 et 28 mars, les contours du nouveau paysage politique de la péninsule commencent à se préciser. Vendredi 3 février, Umberto Bossi, secrétaire national de la Ligue du Nord, a déclaré à l'ouverture du congrès de son mouvement qu'il était prêt à former, avec Silvio Berlusconi et son mouvement politique Forza Italia *(En avant l'Italie)*, *«un pôle libéral démocrate»* face à la gauche. *«Le moment est venu de rompre l'isolement et de passer une alliance. Une alliance qui multiplie dans le Sud les effets de l'assaut final de la Ligue contre le vieux système. L'alliance avec Forza Italia répond à cela»*, a-t-il déclaré sous les applaudissements. M. Berlusconi s'est réjoui vendredi soir de cette proposition. *«Finalement, les choses sérieuses commencent»*, a-t-il déclaré.

L'accord, s'il est finalisé, pourrait être annoncé avec la clôture du congrès de la Ligue dimanche soir. Pour rassurer ses troupes, désorientées ces derniers jours après qu'il eut mis un bémol à ses revendications fédéralistes, M. Bossi a réitéré son attachement à son projet visant à fédérer l'Italie en trois Républiques (Nord, Centre et Sud). *«Si Forza Italia était centraliste (autrement dit foncièrement opposée au fédéralisme), elle ne pourrait pas discuter avec nous»*, a-t-il affirmé. Il a précisé à ce propos que la rupture avec le pacte pour l'Italie du dissident démocrate-chrétien Mario Segni, avec qui il avait conclu la semaine dernière une brève alliance, avait pour origine son intransigeance sur ce point.

Premières difficultés à gauche

De l'autre côté de l'échiquier politique, la nouvelle alliance de gauche a connu, jeudi 2 février, ses premières difficultés, deux jours seulement après la signature d'une *«déclaration d'intentions» commune* : les dirigeants des Verts, d'Alliance démocratique (AD) et des Chrétiens sociaux ont refusé jeudi de participer à une cérémonie de présentation de leur symbole commun pour les élections. Le dirigeant des Verts, l'ancien commissaire européen Carlo Ripa di Meana, a adressé une lettre aux chefs des autres composantes, demandant des clarifications sur certains points, notamment en matière de protection de l'environnement et d'énergie *«propre»*. Ferdinando Adornato, de l'Alliance démocratique, le mouvement le plus modéré du regroupement, déjà réticent en raison de la présence de Refondation communiste (marxistes orthodoxes), a réclamé, en particulier, plus de clarté sur le futur programme et demandé des garanties sur la poursuite de l'assainissement économique du pays. Le symbole – un rond sur fond blanc sur lequel est inscrit *«Progressisti»* au dessus de deux traits de pinceau rouge et vert – a été présenté à la presse par les dirigeants du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), du Parti socialiste (PSI), de la Rete (antimafia), de Refondation communiste et de Renaissance socialiste. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : désignation d'un nouveau ministre de la formation. – Le Parti libéral allemand (FDP) a désigné, vendredi 4 février, Karl-Hans Laermann pour succéder à la tête du ministère de la formation à Rainer Ortleb, qui avait démissionné la veille pour raisons de santé, a-t-on appris de sources proches du parti. M. Laermann, un universitaire de soixante-quatre ans, originaire de Rhénanie du Nord-Westphalie, était jusqu'à présent le responsable des questions de recherches du FDP. – *(AFP.)*

HONGRIE : élections législatives le 8 mai. – Les secondes élections législatives de l'après-communisme en Hongrie auront lieu le 8 mai, a annoncé, vendredi 4 février à Budapest, le président Arpad Göncz. Selon plusieurs récents sondages, le Parti socialiste (ex-communiste) de l'ancien ministre des affaires étrangères, Gyula Horn, arriverait en tête du scrutin avec 20 % à 27 % des voix. – *(AFP.)*

ROUMANIE : grève d'avertissement dans l'industrie. – Une grève d'avertissement de huit heures, vendredi 4 février, à l'appel de l'une des trois grandes confédérations syndicales, a été largement suivie, selon les organisateurs du mouvement. Le Cartel Alfa a affirmé, dans un communiqué, que 80 % de ses membres, soit 800 000 employés de l'industrie métallurgique, sidérurgique, minière, chimique, électronique et des transports, avaient observé un arrêt de travail pour réclamer, notamment, le départ du premier ministre, Nicolae Vacaroiu, *«incapable»*, selon eux, de faire sortir le pays de la crise économique. Ce mouvement devrait être suivi par une grève générale illimitée le 16 février, à l'appel du même syndicat. – *(AFP.)*

ROYAUME-UNI : deux attentats contre des catholiques en vingt-quatre heures en Irlande du Nord. – Un chauffeur de taxi catholique a été tué d'une balle dans la tête, vendredi 4 février, à Newtonards, près de Belfast. La veille, deux personnes avaient été blessées dans l'attaque d'un minibus qui venait de déposer des familles venues rendre visite à des membres de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) incarcérés à la prison de Maze. Ces deux attentats ont été revendiqués par le groupe extrémiste protestant UVF (Ulster Volunteer Force). – *(Reuter, UPI.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Le budget 1995 proposé par Bill Clinton prévoit la suppression de 181 000 emplois pour la défense

Le président Clinton proposera lundi 7 février un budget de 1 500 milliards de dollars pour l'année fiscale 1995 qui entraînera la suppression d'une centaine de programmes du gouvernement et la réduction ou le gel de près de 500 autres, a annoncé l'administration américaine. M. Clinton envisage en particulier d'économiser 4 milliards de dollars dans le prochain budget du Pentagone en supprimant 181 000 emplois civils et militaires.

Quelque 85 000 postes seraient supprimés dans les forces d'active (5,2 % de 1,7 million de militaires en uniforme) pour une économie de 2,42 milliards de dollars, 46 000 dans la réserve (4,5 % du total) et 50 000 dans les personnels civils (5,4 %) pour une économie de 1,59 milliard. L'année fiscale 1995 commence le 1er octobre 1994. Ces économies n'empêcheront pas le budget du Pentagone 1995, avec 264 milliards de dollars, d'être légèrement plus élevé que celui de l'exercice fiscal en cours et supérieur de 3 milliards de dollars aux sommes que le président s'était engagé à demander au Congrès.

Selon des sources parlementaires parlant sous le couvert de l'anonymat, le président réclame, en plus d'un nouveau porte-avions, 408 millions de dollars pour doter l'armée de terre de 60 hélicoptères Blackhawk, plus de 2 milliards de dollars pour poursuivre les recherches sur le chasseur F-22 et 475 millions de dollars pour le développement du sous-marin d'attaque *Centurion*.

Au total, les propositions budgétaires de l'administration pour la défense envisagent des économies de l'ordre de 10,4 milliards de dollars. Le programme du bombardier «furtif» B-2 doit ainsi être réduit de 1,1 milliard de dollars, ceux des chasseurs FA-18 C et D de la marine diminués de 488 millions, celui du satellite de communication «Milstar» de l'armée de l'air amputé de 293 millions et celui du bâtiment d'attaque amphibie LHD-1 de 889 millions. – *(AFP.)*

REPÈRES

IRAN

Quatre morts dans l'attaque d'un autobus

Quatre personnes ont été tuées, jeudi 3 février, lors de l'attaque d'un autobus par des *«éléments armés»*, au sud-est de l'Iran, dans la région de Zahédan, où la situation est tendue depuis plusieurs jours, a rapporté, vendredi, l'agence officielle IRNA. Trois militaires ont également été enlevés, selon IRNA, qui ajoute que les forces de l'ordre sont intervenues et ont arrêté deux *«bandits armés»* membres d'un clan de trafiquants de drogue, qui *«utilise le sol iranien pour faire passer la drogue vers l'Europe»*.

Une vive tension règne dans la région de Zahédan, chef-lieu de la province du Sistan-Baloutchistan, depuis que deux membres des forces de sécurité iraniennes ont été tués et une trentaine de personnes blessées au cours d'affrontements, mardi dernier. Le ministère iranien de l'intérieur avait annoncé, mercredi, que des manifestants avaient attaqué des bâtiments publics et arraché des drapeaux, au premier jour des cérémonies marquant le quinzième anniversaire de la révolution islamique. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Les guérilleros zapatistes se disent prêts à négocier avec le gouvernement

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) se sont déclarés prêts, vendredi 4 février, à négocier avec les autorités *«avec les réserves qui s'imposent, tant sont grandes les craintes d'une trahison du gouvernement»*. Ils ont défini leur position dans une *«lettre à la presse nationale»* et dans un *«communiqué au peuple mexicain»* publiés à San-Cristobal-de-Las-Casas, dans l'Etat du Chiapas, où ils avaient lancé leur insurrection le 1er janvier.

L'expression de *«force politique en formation»* retenue par le médiateur du gouvernement, Manuel Camacho, pour qualifier le mouvement rebelle *«n'est pas satisfaisante»*, selon les zapatistes. Faute d'une reconnaissance pleine et entière de l'AZLN, les rebelles ne pourront pas s'engager à respecter les accords qui viendraient à être conclus dans les pourparlers de paix.

Dans les deux documents, l'AZLN rend néanmoins hommage aux *«efforts»* de M. Camacho et de l'évêque de San-Cristobal-de-Las-Casas, Mgr Samuel Ruiz, qui sert d'intermédiaire entre autorités et rebelles pour parvenir à ouvrir le *«dialogue de paix»*. Le mouvement s'engage à maintenir le cessez-le-feu observé par les rebelles et l'armée depuis le 17 janvier, si cette dernière continue à le respecter. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Un employé de Médecins sans frontières torturé et tué

Un employé local de Médecins sans frontières (MSF) a été torturé et tué par des miliciens pro-gouvernementaux, jeudi 3 février, dans le sud du Tadjikistan, a annoncé vendredi MSF-Belgique. Quatre employés locaux, à bord d'une voiture de MSF, ont été arrêtés par des miliciens qui, avant de le tuer à coups de pierres, puis en l'écrasant avec la voiture, ont torturé l'un d'eux au couteau. Les miliciens ont relâché les autres après plusieurs heures, en proférant des menaces, notamment contre le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Selon le docteur Tockert, de MSF-Belgique, cette attaque a pour objet de nuire à la présence des organisations humanitaires dans le sud du Tadjikistan, où elles aident à la réinstallation des réfugiés qui acceptent de revenir d'Afghanistan. La moitié environ des quelque cent mille Tadjiks réfugiés dans le nord de l'Afghanistan après la guerre civile de 1992 ont regagné leur pays, mais les tensions et règlements de comptes s'y poursuivent. – *(AFP.)*

TOGO

Arrestations à la veille des législatives

Le ministre de l'administration territoriale et de la sécurité, Georges Combevi Agbodjan, a annoncé, vendredi 4 février l'arrestation, à Blitta, Notsé et Lomé, de six personnes accusées d'avoir appelé au boycottage des premières élections législatives pluralistes, dont le premier tour devait avoir lieu dimanche.

L'Union des forces du changement (UFC), le parti de Gilchrist Olympio, qui appelle au boycottage du scrutin, a dénoncé une *«chasse à l'homme»* dont seraient victimes ses militants. Dans un communiqué, l'UFC accuse les autorités de vouloir *«museler l'opposition non collaboratrice»* (les partis d'opposition modérés ont présenté des candidats pour les 81 sièges à pourvoir). Une Togolaise a été blessée dans une fusillade vendredi à Lomé, à la frontière entre le Togo et le Ghana, a rapporté la radio togolaise.

Les élections législatives de dimanche constituent pour le Togo l'aboutissement d'un processus, entamé à la fin de l'année 1991, qui pour le moment n'a conduit qu'à une impasse politique, la ruine de l'économie et des centaines de morts. – *(AFP, Reuter.)*

UKRAINE

Double revers pour le nouveau président de Crimée

Le nouveau président de la Crimée, Iouri Mechkov, chef des partisans d'un retour de la presqu'île à la Russie, a subi un double revers, vendredi 4 février. Il est sorti l'air sombre d'une rencontre à Kiev avec le président Leonid Kravtchouk, dont le compte-rendu officiel souligne qu'il n'a pas évoqué son projet d'organiser un référendum sur l'indépendance de la Crimée le 27 mars, jour des élections législatives en Ukraine.

M. Mechkov *«a affirmé qu'il faut d'abord résoudre les problèmes économiques et qu'ensuite les problèmes politiques perdront de leur importance, il n'a pas formulé trop d'exigences»*, a commenté un porte-parole de M. Kravtchouk. Le président de Crimée a cependant indiqué lui-même qu'il va envoyer à Moscou une délégation pour conclure une *«union économique et culturelle étroite avec la Russie»*, en réaffirmant que l'objectif final reste *«l'unification»* avec la Russie, qui *«relève d'un futur proche»*. Ce qu'a contesté le même jour le Parlement de Crimée, en rejetant la démission de son président Nikolaï Bagrov, rival malheureux de M. Mechkov à l'élection présidentielle organisée dimanche dernier. Le nouveau président de la Crimée n'est pas autorisé à dissoudre le Parlement local qui fait contrepoids aux courants prorusses extrémistes de Crimée. – *(AFP, UPI.)*

YÉMEN

Report de la signature de l'accord entre nordistes et sudistes

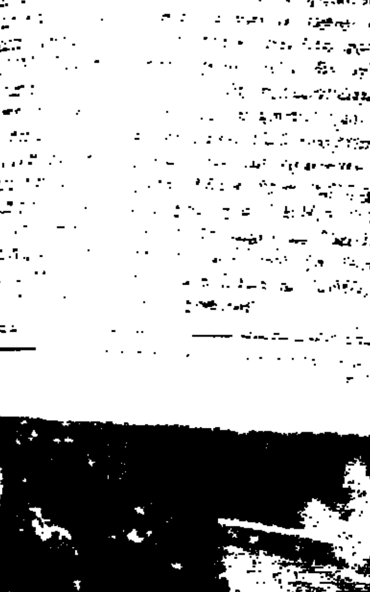
Le roi Hussein de Jordanie a affirmé, vendredi 4 février, que des divergences entre nordistes et sudistes au Yémen empêchaient encore la signature – *prévue initialement dimanche à Amman* – d'un accord de réconciliation (*le Monde* du 2 février).

Le Yémen connaissait vendredi un regain de tension, nordistes et sudistes s'accusant mutuellement de déployer des troupes sur l'ancienne frontière du pays unifié en mai 1990, malgré un accord de réconciliation paraphé par les principaux partis politiques. Près de quatre ans après l'unification du nord et du sud, les armées des deux parties n'ont pas encore fusionné, en dépit du déplacement de certaines unités de l'armée du sud au nord et de celles du nord au sud. Les sudistes sont accusés d'avoir *«posé de nouvelles conditions témoignant de leur volonté»* de revenir sur l'accord paraphé le 18 janvier. – *(AFP.)*

Les trois otages français «en bonne santé». – Les trois touristes français séquestrés depuis le 23 janvier, dans le nord du Yémen sont *«en bonne santé»*, a indiqué, vendredi 4 février, le ministère français des affaires étrangères, citant le médecin de l'ambassade de France à Sanaa, qui a passé vingt-quatre heures, de mercredi à jeudi, dans le village d'Al Madan, où sont retenus les otages. Selon des sources yéménites, des affrontements meurtriers ont opposé, lundi dernier, des éléments armés de la tribu des Bakils et d'autres de la tribu des Hacheds, à une quarantaine de kilomètres de ce village. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Américains,
lancent un



DIPLOMATIE

L'inspection internationale des installations nucléaires

Américains, Britanniques et Français lancent un ultimatum à Pyongyang

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)
de nos correspondants

Le compte à rebours est en marche. Si, d'ici au 21 février, la Corée du Nord refuse toujours d'accepter les inspections internationales de son programme nucléaire, le Conseil de sécurité des Nations unies entamera la procédure conduisant à des sanctions économiques. Ainsi en ont décidé, vendredi 4 février, quatre des cinq membres permanents du Conseil (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et, apparemment, Russie), conscients qu'une telle décision pourrait entraîner une grave crise dans la péninsule coréenne.

A en croire un diplomate ayant assisté à la réunion, spécialement consacrée à l'affaire nord-coréenne, le représentant de la Chine n'a pas manifesté la moindre réaction à la décision de ses quatre collègues. Cinquième membre permanent, la Chine dispose d'un droit de veto et a, jusqu'à présent, laissé entendre qu'elle était plutôt opposée aux sanctions contre Pyongyang, largement soupçonné d'être en passe de s'équiper de l'arme nucléaire.

La réunion avait été convoquée à la demande des Etats-Unis. Selon la même source, l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, a observé : *« Nous approchons un moment critique. »* Non seulement la Corée du Nord se refuse toujours à laisser les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) accomplir leur mission, mais encore les communiqués de Pyongyang sont de plus en plus belliqueux. Depuis six mois, deux grandes séries de pourparlers américano-nord-coréens ont déjà eu lieu. Ils n'ont guère fait évoluer la Corée du Nord. Si elle accepte le principe de quelques missions d'inspection sur ses sept sites nucléaires (connus), elle rejette la *« continuité »* du travail d'enquête que souhaite poursuivre l'AEIA.

Appel du pied à la Chine

Le conseil des gouverneurs de l'AIEA doit se réunir le 21 février. Faute de changement de position de la part de la Corée du Nord, l'Agence devrait constater que celle-ci ne lui permet pas de remplir sa mission et se trouve en violation flagrante de ses obligations en tant que signataire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Le dossier reviendra alors au Conseil de sécurité et, a dit Mme Albright, il n'y aura plus d'autre possibilité que d'aller vers les sanctions. Telle est l'opinion qu'ont aussi exprimée les représentants français et britannique, cependant que la Russie n'émettait pas d'objection apparente.

Si Pyongyang devait changer d'attitude, Washington serait prêt à rouvrir des pourparlers et à remettre sur la table les quelques « carottes » offertes aux Nord-Coréens pour prix de leur coopération : aide économique, suspension de manœuvres militaires américano-sud-coréennes, voire possibilité de relations diplomatiques. Mais Mme Albright a bien souligné que l'AIEA était seule à même de juger de l'attitude adoptée par la Corée du Nord, et que les Etats-Unis se conformeront à son jugement.

Dans la difficile partie diplomatique en cours, la réunion de vendredi avait sans doute pour objet à la fois d'inciter la Chine à user de son influence sur la Corée du Nord et de lui montrer qu'elle serait isolée si elle devait s'opposer à des sanctions. En attendant, la tension monte. Pyongyang menace de rompre tout contact avec les Etats-Unis. Ceux-ci viennent de décider de déployer en Corée du Sud des missiles antimissiles Patriot. Et le directeur de la CIA, James Woolsey – qui estime que la Corée du Nord pourrait déjà posséder deux engins nucléaires – s'est récemment rendu à Séoul.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

En visite à Paris

Le ministre des affaires étrangères pakistanais demande l'aide de la France sur la question du Cachemire

Le ministre pakistanais des affaires étrangères a remis, vendredi 4 février, à Paris, à son homologue français, Alain Juppé, une lettre de Benazir Bhutto á Edouard Balladur. Le premier ministre pakistanais y réclame le soutien de la France pour résoudre la crise au Cachemire où, selon Assaf Ahmad Ali, cinq cent mille militaires indiens se livrent à *« un génocide dans la vallée de Srinagar »*. Il a dénoncé les mesures dilatoires de New-Delhi, dont il a réclamé la condamnation internationale pour *« violations des droits de l'homme »*. Il a rappelé que Mme Bhutto avait appelé, pour samedi, à une grève générale au Pakistan et au Cachemire pour protester contre la situation dans ce territoire, occupé par l'Inde et où se poursuit une violente répression. Il a enfin réaffirmé que la majorité de la population cachemirie refusait l'indépendance – appelée *« troisième option »* – et souhaitait être intégrée au Pakistan.

EN BREF

M. Mitterrand a reçu des parlementaires kurdes. – François Mitterrand a reçu, vendredi 4 février, une délégation de parlementaires kurdes de Turquie venus *« solliciter le soutien de la France et des pays européens pour amener la Turquie à rechercher* « une solution pacifique » au problème kurde. Selon l'un de ces parlemenaires, Ahmet Turk, M. Mitterrand *« a affirmé que les instances internationales devraient être maintenant plus sensibles à ce drame et que personnellement il agirait en ce sens »*. M. Mitterrand a jugé que le problème kurde *« pourrait trouver une solution dans le cadre des frontières existantes en reconnaissant aux Kurdes leurs droits légitimes, leur identité, leur culture »*, a ajouté le parlementaire kurde. – *(Reuter.)*

Le sommet de l'Union du Maghreb arabe est reporté à une date indéterminée. – Les cinq pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dont le conseil des ministres s'est achevé, vendredi 4 février, à Tunis, ne sont pas parvenus à fixer une date pour le sixième sommet – initialement prévu le 5 février. Ce sommet devait marquer la passation à l'Algérie de la présidence tournante de l'UMA, assurée, en 1993, par la Tunisie. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : trois condamnés à mort ont été décapités. – Un Nigérian et deux Saoudiens, respectivement condamnés à mort pour trafic de drogue, viol et meurtre, ont été décapités, vendredi 4 février, à Djeddah, Al Khobar et Al Faisaliyah. Ces exécutions, annoncées par le ministère de l'intérieur, portent à six le nombre de décapitations depuis le début de l'année. En 1993, quatre-vingt-cinq personnes, en majorité des trafiquants de drogue, ont été décapitées. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : assassinat d'un témoin au procès de l'attentat contre le premier ministre. – Un important témoin à charge, Sayed Ahmed Yehia, qui devait déposer devant les juges du Caire, samedi 5 février, dans le cadre du procès des auteurs de l'attentat, commis, le 25 novembre, contre le premier ministre, Atef Sedki, a été assassiné, vendredi soir, dans la capitale égyptienne. La victime était un témoin particulièrement important pour l'accusation : il avait vendu aux auteurs de l'attentat – présumés islamistes – le véhicule qu'ils allaient bourrer d'explosifs et faire sauter au passage de la voiture de M. Sedki. – *(AFP.)*

HAÏTI : massacre de partisans du président Aristide. – Des *militaires ont attaqué dans la nuit* du 2 au 3 février une maison où vivaient des partisans du président Aristide, *faisant entre neuf et vingt* morts, selon des témoins. Une personne semble avoir survécu et a *été emmenée par les militaires.* L'armée avait, dans une déclaration, démenti toute implication et *affirmé que les hommes avaient* été tués par l'explosion prématurée des explosifs qu'ils manipulaient (*le Monde* du 5 février). – *(Reuter.)*

MALAISIE : élection d'un nouveau roi. – Les neuf sultans de Malaisie ont élu, vendredi 4 février, roi de la fédération Tuanku Jaafar Abdul Rahman, Yang di-Pertuan Besar, sultan de l'Etat du Negeri-Sembilan. Diplômé d'Oxford, cet ancien diplomate est âgé de soixante-douze ans. Il succédera, le 26 avril, pour cinq ans, à Raja Azlan Shah, neuvième souverain (ou Yang di-Pertuan Agung) de Malaisie, fonction essentiellement honorifique. Le sultan Salahuddin Abdul Aziz, du Selangor, a été élu vice-roi. – *(AFP, Reuter.)*

VIETNAM : Hanoï se félicite de la levée de l'embargo américain. – Le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, Le Mai, s'est félicité, vendredi 4 février, de la décision – *« positive et significative »* – des Etats-Unis de lever l'embargo contre Hanoï (*le Monde* du 5 février). Il a souhaité que des *« relations normales »* soient établies entre les deux pays, qui vont engager des négociations sur les modalités d'ouverture de bureaux de liaison. Pour sa part, le *général Westmoreland, ancien chef* des forces américaines au Vietnam, a approuvé la décision du président Clinton, déclarant que *« la page est tournée. Nous commençons des relations nouvelles »*. – *(AFP, UPI.)*

Les manifestations des marins-pêcheurs

■ VIOLENCES. De violents heurts ont opposé, tout au long de la journée, manifestants et forces de l'ordre. Selon un bilan diffusé vendredi soir par la préfecture de Rennes, ils ont fait soixante et un blessés, qui ont dû être conduits à l'hôpital, dont vingt-deux CRS, trois gendarmes et trente-six manifestants ou passants. Vingt-sept personnes étaient encore hospitalisées dans la soirée, dont un manifestant au centre des grands brûlés de Nantes. Dans la nuit, le Parlement de Bretagne, siège de la cour d'appel de Rennes, a été entièrement détruit par un incendie, dont l'origine n'est pas encore connue.

■ INCIDENTS. Plusieurs incidents ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi après la manifestation de Rennes. Des entrepôts frigorifiques ont été saccagés près de Saint-Brieuc et de Nantes, ainsi qu'en Charente-Maritime. Sur le littoral du Nord, les ports de Calais et de Dunkerque étaient encore bloqués samedi matin par des embarcations qui paralysaient le trafic transmanche. A Marseille, les services vétérinaires ont renforcé leurs contrôles sur les importations et ont refoulé pour «certification incomplète et conditions de température douteuse» un lot de 700 kg de poisson en provenance d'Algérie. Une procédure comparable a été enclenchée à propos d'importations du Sénégal.

■ MESURES. Au cours d'un déplacement à Rennes, vendredi 4 février, M. Balladur a rencontré, avec M. Puech, une délégation des marins-pêcheurs. Plusieurs mesures ponctuelles ont été prises, et le gouvernement a assuré qu'il ferait le nécessaire pour «assurer l'avenir de la pêche».

[redacted]

Une journée de violences dans les rues de Rennes a été suivie par l'incendie du Parlement de Bretagne

RENNES

de notre envoyé spécial

Ce devait être un brûlot. Ce fut un brasier. Commencée au petit matin par la brûlure d'une révolte, celle des damnés de la mer, la journée du 4 février s'est achevée à Rennes par l'embrasement soudain de l'ancien parlement de Bretagne. A l'heure d'un repos bien mérité, les Rennais du centre-ville, enfin libérés des tirs croisés des fusées de détresse rapportées de la côte par les marins et des grenades lacrymogènes des forces de police, ont commencé à trouver que les odeurs de la journée étaient vraiment bien persistantes.

Une épaisse fumée blanche s'élevait dans la nuit quand, tout à coup, des flammes ont envahi le ciel : le parlement brûlait. Plus d'un millier de personnes convergent aussitôt vers la place du Parlement-de-Bretagne, siège de la cour d'appel de Rennes, pour assister, consternés, à l'effondrement de l'un des hauts lieux de l'identité bretonne. *«C'est toute l'histoire de la Bretagne qui est là-dedans»*, rapporte un jeune cadre venu en voisin avec sa compagne. Déjà, les ardoises du toit semblent fondre pour laisser apparaître la charpente de ce bâtiment du XVII[e] siècle. Déjà les flammes gagnent les deux ailes surmontées de quatre statues de plomb doré, symboles de vertus, qui vont, à leur tour, s'effondrer sur les étages inférieurs et les archives de la justice.

Sérieusement molesté par des manifestants dans l'après-midi, puis témoin impuissant des considérables dommages subis par sa ville quelques heures plus tôt, le maire (PS) de Rennes, Edmond Hervé, est encore plus grave et secret que d'ordinaire : *«C'est un symbole de la Bretagne qui part en feu»*, dit-il sobrement, les traits tirés, le front plissé marqué en plein milieu d'une cicatrice toute fraîche. *«Même en 1720, lors du grand incendie de Rennes, le parlement n'avait pas brûlé»*, ajoute Yves Fréville, député UDF d'Ille-et-Vilaine. Réveillé en pleine nuit par ce dernier, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, arrivé de sa ville de Vitré, avoue peu après ne pas comprendre *«comment une telle journée peut se terminer par un tel drame»*.

Avant de quitter son bureau, le procureur général de la cour d'appel avait pourtant demandé au service de l'équipement de vérifier que tout était en bon ordre, dans cet ensemble où, notamment, Renaud Van Ruymbeke a son cabinet, précise le ministre de la justice. Car, bien sûr, chacun a déjà son hypothèse pour expliquer cet incroyable sinistre. La plus plausible, au milieu de la nuit, était que l'une des nombreuses fusées de détresse lancées par les marins pêcheurs au cours de la journée avait pu couver plusieurs heures dans les combles avant d'embraser la partie la plus haute de l'édifice.

Dans le prolongement de l'ancien parlement de Bretagne, la manifestation organisée à l'occasion de la venue à Rennes du premier ministre avait, en effet, vu s'affronter des heures durant marins pêcheurs et forces de l'ordre. La violence a même été telle à cet endroit précis, rue Edith-Cavell, que, vers 15 heures, les manifestants avaient lancé un autobus de la Société de transports publics du district de Rennes à toute allure sur un fragile barrage formé de CRS et de gendarmes mobiles. Finalement, ce véhicule termina sa course folle dans une vitrine, une des nombreuses du centre-ville qui eut à subir la hargne des manifestants.

Alors que Dominique Lapart, président du Comité de survie de la pêche, venait de franchir le cordon de sécurité pour rendre compte du résultat des négociations engagées avec le ministre de l'agriculture et de la pêche et tenter de convaincre les marins en colère de prendre le temps de la réflexion, les forces de l'ordre venaient – maladroitement – de reprendre leurs tirs, étourdissants, de grenades à effet de souffle. On apprenait au même moment qu'un marin pêcheur avait eu la main arrachée, sans savoir encore qu'il avait tenté de renvoyer une grenade sur les policiers. Coup de gueule d'un excité, coup de sang des autres, coup de colère partagée.

Dix heures durant, le même scénario n'a cessé de se produire vendredi dans Rennes l'assiégée. Retranchés dans l'hôtel de région, les élus et les membres du gouvernement qui accompagnaient Edouard Balladur devisaient tranquillement de l'avenir de la Bretagne. A de rares exceptions près – celle, par exemple, de Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, venu dire au début de la journée comment il avait été amené à *«choisir son camp»* –, il fallut bien, encore une fois, mesurer la rupture entre des représentants du peuple plus timorés qu'ils ne devraient et un morceau de ce même peuple, plus aveugle qu'il ne faudrait.

La journée du 4 février 1994 – puisque, à coup sûr, il faudra s'en souvenir – a été, en effet, une journée de rare violence, une journée de haine si peu contenue. Dès les premières heures de la matinée, les plus jeunes des manifestants, déjà sous l'emprise conjuguée de l'alcool et de la fatigue accumulée ces derniers jours, se bousculaient aux premiers rangs pour crier leur rage de vouloir *«tout casser»*. *«On ne pourra pas les tenir plus d'une heure»*, pronostiquait Gérard Chazal, un armateur de Douarnenez. Il n'allait pas se tromper. Il leur fallait en découdre coûte que coûte puisqu'ils n'ont *«plus rien à perdre»*. A quelque deux cents mètres de l'hôtel de région, on vit de jeunes CRS trembler derrière leur bouclier translucide à l'approche de cette foule menaçante. Les jeunes matelots, eux, trépignaient derrière les barrages métalliques.

Dépourvu de tout slogan revendicatif, leur cortège portait les stigmates de la plus profonde des solitudes. En référence au récent procès d'Omar Raddad, une banderole, écrite en rouge comme par une main ensanglantée, portait cette simple mention : *«Puech m'a tuer.»*

Dans leur rôle d'interposition entre les sommités cachées de la République et les laboureurs d'océan, les forces de police ont essuyé tour à tour des jets de farine, d'œufs, de canettes de bière, de billes, de boulons, de pavés et le tir de fusées de détresse. Dès 11 heures, un premier membre des CRS a eu ainsi une jambe brisée par une telle fusée, envoyée à tir tendu. Quand la délégation reçue par M. Puech est enfin venue rendre des comptes à ses mandants, la riposte est venue, toujours aussi sommaire, non contre les politiques, mais contre les représentants les plus directs de l'ordre établi : *«A Rungis, ils nous ont tirés à balles réelles. Maintenant on va prendre les fusils»*.

Visiblement satisfaits par les concessions obtenues sur le plan social mais incapables de se faire entendre, les responsables du mouvement ont longuement tenté de convaincre leurs camarades de combat de continuer leurs actions contre *«l'import»*, les laissant libres de *«faire leur marché»* mais à la condition expresse qu'ils rentrent au plus vite chez eux. Ils n'y ont réussi que pour une part. Peu après les premiers signes de dispersion de la manifestation, vers 16 heures, des jeunes gens masqués, à l'allure peu maritime, ont pris progressivement le relais des pêcheurs. Les CRS ont alors dû adopter les techniques traditionnelles de la guérilla urbaine pour reconquérir péniblement du terrain. Les pompiers, qui se présentaient sur les innombrables lieux où les casseurs avaient mis le feu aux poubelles et au mobilier urbain, ont été systématiquement agressés. Il fallut attendre 20 heures pour que le calme revînt sur Rennes. Le brasier de la colère, enfin, était éteint. On ne savait pas alors que le feu couvait encore au plus profond du cœur de la Bretagne.

JEAN-LOUIS SAUX

M. Puech s'interroge sur l'origine du sinistre

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, s'est interrogé, samedi 5 février, devant les élus locaux de la majorité réunis à l'hôtel de ville de Paris, sur l'origine de l'incendie du Parlement de Bretagne, *«symbole de cette région»*. *«Je ne sais*, a-t-il dit, *si cet incendie est lié, d'une quelconque façon, au climat de violence qui a régné, hier, à Rennes. L'enquête le dira.»* Le ministre a lancé un appel aux marins-pêcheurs : *«Arrêtez cette violence*, a-t-il déclaré, *elle finira par vous détruire vous-mêmes ! Nous comprenons l'angoisse et le désespoir de ceux qui se retrouvent sans revenu pour leurs familles, par le jeu aveugle de forces économiques qu'ils ne maîtrisent pas.»* Rappelant les décisions déjà annoncées et la necessité d'un *«vaste effort de solidarité nationale»*, M. Puceh a assuré que le gouvernement reste ouvert *«au dialogue et à la discussion»*.

Symboles blessés à mort

A la question *«Quel est le lieu qui vous semble le plus représentatif de votre ville ?»*, le maire de Rennes, Edmond Hervé, répondait, il y a quatre ans : *«Le Parlement de Bretagne... C'est là qu'ont résonné les premiers échos de la Révolution de 1789. C'est aussi là qu'est abritée, aujourd'hui, la cour d'appel. C'est un concentré de civilisations sur le plan de l'architecture comme sur celui des institutions.»*

Ce concentré de civilisations s'est en majeure partie consumé dans la nuit de vendredi à samedi, devant des centaines de Rennais effondrés, dont beaucoup étaient en larmes. L'incendie, qui s'est déclaré vers minuit, a d'abord détruit la toiture d'ardoises du noble bâtiment et sa magnifique charpente avant d'attaquer le premier étage.

Le palais a été construit de 1618 à 1655 pour abriter le Parlement de Bretagne fixé à Rennes sous Henri IV et sa façade conçue par Salomon de Brosse, architecte du palais du Luxembourg. D'après le capitaine des pompiers, joint samedi matin à 8 heures, tout l'intérieur du Parlement aurait été dévasté, à l'exception d'une seule salle. Atteintes inestimables à l'art, à la mémoire. Le Parlement de Bretagne renfermait de précieuses archives et une bibliothèque d'une importance capitale.

L'acte d'union de 1532

Sa décoration intérieure était somptueuse et particulièrement riche en symboles. La salle des Pas-Perdus était couverte d'un berceau de bois à rosaces et médaillons orné des armes accolées de France et de Bretagne, scellant l'acte d'union de 1532, et la Grande Chambre (qui servait aujourd'hui aux audiences solennelles de la cour d'appel), exécutée sous la direction de Charles Errard, un des grands décorateurs parisiens du dix-septième siècle, comportait des boiseries peintes et dorées sculptées en 1661 par Pierre Maille. L'extraordinaire plafond à caissons avait été sculpté à Paris et convoyé par la Loire...

Ce décor unique était aussi un témoignage précieux, la plupart des décors royaux du Louvre et des Tuileries antérieurs à Versailles ayant disparu. Les dix tapisseries du début du siècle qui ornaient la salle des Pas-Perdus, que la manufacture des Gobelins avait mis vingt-quatre ans à tisser, et qui représentaient «Les grandes heures de la Bretagne» sont sans doute, elles aussi, parties en fumée. Encore un symbole...

D. H.

Les réactions des professionnels

● Le Comité de survie de la pêche bretonne estime qu'on «a avancé». – Le président du Comité de survie de la pêche bretonne, Dominique Lapart, a jugé que la réunion avec le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, avait *«permis d'avancer»*, avant de donner l'ordre de dispersion aux marins-pêcheurs alors rassemblés à Rennes. *«Nous ne sommes pas complètement déçus. On a quand même avancé. Nous avons obtenu ce que nous voulions sur la réduction des charges sociales des salariés et 50 millions de francs disponibles d'ici 48 heures pour le soutien du marché. Mais ce qui va manquer le plus, c'est l'instauration de quotas d'importation. Le problème des importations extra-communautaires demeure.»*

● Le comité régional de la pêche de Bretagne : des *«mesures imparfaites»*. – le président du comité régional de la pêche de Bretagne, Yves Lelgouach, a souhaité que les mesures, *«bien qu'imparfaites et ne répondant pas totalement aux demandes de la profession, soient en mesure d'apporter un apaisement (...) Nous ne penson pas obtenir plus, mais nous allc · consulter la base»*.

● e syndicat des cadres navigants de Concarneau et de Douarnenez : *«de l'assistanat»*. – Le syndicat des cadres navigants de Concarneau et de Douarnenez s'est dit *«pas du tout apaisé (...). Le mot «importation» n'a pas été prononcé, et c'est le seul qui pouvait calmer les marins»*, ajoute le syndicat. *«Ce que nous voulons, c'est gagner notre vie avec le fruit de notre travail, mais avec les mesures d'aujourd'hui, ça va toujours être l'assistanat.»*

Les enragés

Suite de la première page

Absurde, le système (qu'entretiennent des agents économiques aux intérêts opposés, importateurs contre pêcheurs, grandes surfaces contre poissonniers offrant des produits frais, banquiers poussant à l'investissement) est aussi révoltant.

Tous les gouvernements savent que la réforme de la commercialisation du poisson est un problème-clé. Les études se multiplient, mais aucun ministre n'a eu, jusqu'à ce jour, la volonté de le résoudre, découragé par l'émiettement professionnel de la filière.

Le sentiment de marginalisation des pêcheurs s'est accentué depuis qu'ils savent que l'essentiel des décisions est pris à Bruxelles, non à Guilvinec, à Rennes ou à Paris. C'est un commissaire grec qui décide si la langoustine doit être pêchée avec des chaluts aux mailles de 55 plutôt que de 50 millimètres.

Privés du pouvoir de vendre au juste prix, les pêcheurs perdent aussi leur identité en laissant décider par des techniciens ce qui a tissé depuis des générations le génie de leur métier.

La pêche en Bretagne n'est pas seulement une affaire économique, mais aussi une part de culture. Traite-t-on seulement en termes comptables les vignobles du Château Haut-Brion ? C'est pour ne pas l'avoir compris que le gouvernement Bérégovoy et aujourd'hui son successeur sont confrontés à une situation si explosive.

Quand le poisson des autres fait la loi

Edouard Balladur et son ministre Jean Puech avaient bien multiplié les gestes symboliques de sympathie à l'égard des pêcheurs dès le début avril, mais par la suite les déceptions ont succédé aux faux pas et aux atermoiements.

Dès septembre 1993, pourtant, les pouvoirs publics étaient en possession d'un rapport officiel très précis, intitulé *«La filière pêche dans la crise»* qui dessinait les voies à suivre.

On mesure aujourd'hui, après s'être bercé d'illusions, quelle fut l'erreur de nommer un Aveyronnais, dont le nom même était inconnu sur le littoral, à la tête du ministère de l'agriculture et de la pêche. La maladresse s'est transformée en faute.

Quand on est assailli par les huissiers, quand la mer cruelle devient trompeuse, que le poisson des autres fait la loi, quand on vaut, pour les décideurs et les cabinets ministériels, à peine un demi-agriculteur, quand Paris passe son temps à dire : *«C'est la faute à Bruxelles !»*, qu'a-t-on encore à perdre ?

«La Bretagne est une vieille rebelle», disait Victor Hugo il y a cent vingt ans. *«Toutes les fois que le centre, Paris, donne une impulsion, que ce soit dans le sens du despotisme ou de la liberté, c'est une nouveauté, et la Bretagne se hérisse. Le Marais prend la fourche, le Bocage prend la carabine.»* Parisien, Edouard Balladur l'a douloureusement éprouvé.

FRANÇOIS GROSRICHARD

M. Hervé critique la façon dont le maintien de l'ordre a été assuré

Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes a publié, vendredi soir, un communiqué dénonçant les incidents dont sa ville a été la victime. *«Il est inadmissible que le maintien de l'ordre n'ait pas été assuré, sauf aux abords de la préfecture et le long du cortège du premier ministre»*, affirme-t-il. Faisant allusion aux violents affrontements et aux déprédations importantes commises en plusieurs points du centre ville par de jeunes manifestants, il ajoute : *«ces actes de violence condamnables sont indignes de la démocratie»* et *«ne doivent pas être confondus avec les revendications légitimes du monde de la pêche»*. Au cours de l'après-midi, M. Hervé, en compagnie de Jean-Michel Boucheron, député socialiste d'Ille-et-Vilaine, avait été pris à partie et molesté par des manifestants. Alors qu'ils sortaient de l'hôtel de ville, les deux hommes ont été reconnus par un groupe de manifestants qui les ont injuriés et frappés à coups de battes de base-ball et de gourdins. M. Boucheron a été touché à la tête, et M. Hervé a perdu ses lunettes dans la mêlée. Des journalistes ont dû intervenir pour permettre au maire de Rennes et au député de se mettre à l'abri dans l'hôtel de ville.

M. Pasqua dénonce «l'hypocrisie de certains élus»

Charles Pasqua a répondu, samedi 5 février, aux déclarations d'Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes, qui avait critiqué les insuffisances du dispositif de sécurité mis en place vendredi dans sa ville. *«Il y a une certaine hypocrisie*, a dit le ministre de l'intérieur, *de la part de certains élus qui, après avoir appelé à la manifestation et n'avoir jamais lancé d'appel au calme, se plaignent, aujourd'hui, des conséquences de ces manifestations.»*

M. Pasqua, qui s'exprimait à l'occasion d'une réunion du Mouvement national des élus locaux (majorité), à l'hôtel de ville de Paris, a déclaré encore : *«Le désarroi, la détresse des marins-pêcheurs sont une chose, mais, au sein de cette manifestation, un certain nombre de gens ne sont pas venus demander les moyens d'une vie décente et normale, mais armés pour casser, détruire et s'attaquer aux forces de police.»* Evoquant le lourd tribut payé par les forces de police à cette manifestation, le ministère de l'intérieur a ajouté : *«Que l'on ne s'y trompe pas ! Nous ne laisserons pas se développer dans le pays un climat de cette nature.»*

et la visite du premier ministre à Rennes

M. Balladur : « J'espère que vos enfants auront envie de faire le même métier que vous »

RENNES

de notre envoyé spécial

L'agenda ministériel propose. La colère des marins-pêcheurs dispose. Venu à Rennes, vendredi 4 février, pour parler aménagement du territoire, Edouard Balladur a dû essentiellement consacrer sa visite au dossier de la pêche.

Tant pis pour les Bretons, qui avaient, mieux que beaucoup d'autres, préparé cette rencontre dans le cadre du grand débat voulu par Charles Pasqua et qui ont, en la matière, une expérience prometteuse, des propositions précises et des demandes fermes. Tant pis pour le premier ministre, qui n'a pu insister sur les petits « cadeaux » qu'il avait emportés avec lui (une quatrième université bretonne autour de Vannes et de Lorient ; une accélération du financement de la mise à deux fois deux voies de l'axe routier Rennes-Brest, l'ouverture d'une réflexion sur la possibilité de financer la prolongation de la ligne TGV du Mans à Rennes sur le modèle de ce qui devrait se faire pour le TGV Est). Tant pis pour le chef du gouvernement, qui voulait profiter de ce déplacement pour rappeler, une nouvelle fois, sa majorité *« à la volonté, au courage et à l'union »*, afin que *« la confiance qui renaît ne soit pas mise à mal par des exagérations politiciennes ou intéressées. »*

Mais comment ne pas penser qu'à la pêche quand les bâtiments du conseil régional résonnaient du bruit des grenades lacrymogènes des forces de l'ordre et des fusées de détresse des marins, quand la cour de la préfecture était envahie par l'odeur du gaz censé faire reculer des manifestants tenus à bonne distance ? Aucun des responsables bretons n'a pu, en décrivant sa région telle qu'il la voit en 2015, éviter d'aborder. Et nul n'a trouvé à redire à ce que Jean Puech boude ce débat sur l'aménagement du territoire pour recevoir une forte délégation de représentants des pêcheurs.

Après trois quarts d'heure d'échanges, M. Balladur lui-même est venu participer à cette rencontre, suivi comme son ombre par Ambroise Guellec, l'ancien ministre de la mer du temps de la première cohabitation qui, bien que député UDF, avait soutenu la volonté des pêcheurs de manifester ce vendredi à Rennes. Après avoir salué un par un les délégués des *marins*, le premier *ministre* a, pendant vingt minutes, écouté leurs revendications et pris note de l'état des discussions. A la sortie, il a rappelé que la première délégation professionnelle qu'il avait reçue à Matignon – et cela dès le 6 avril – était justement celle de marins-pêcheurs. Il assurait aussi que, si l'Union européenne ne prenait pas des mesures de soutien des cours, la France était prête à prendre *« toutes les mesures nationales »* pour parvenir à un résultat identique. *Reconnaissant* qu'il restait alors à régler les conditions d'aide aux familles, il promettait que, comme il l'avait fait pour l'agriculture au moment du GATT, *« le gouvernement assurerait l'avenir de la pêche »*.

Le temps était venu pour le premier ministre de prononcer son discours devant tous les notables régionaux réunis au conseil régional. Mais, manifestement tendu et préoccupé par ce qui se passait à quelques centaines de mètres de lui, il avait compris qu'il se devait d'être plus disert sur la pêche qu'initialement prévu. Aussi, s'il annonçait un certain nombre de mesures dont il assurait qu'elles conduisaient à *ce que les crédits consacrés par* l'Etat à la pêche soient multipliés par 2,5 depuis 1992 (*le Monde* du 5 février), il rendait aussi hommage aux marins-pêcheurs, des *« hommes compétents et courageux »*, qui exercent *« un métier dangereux et difficile »* et disait comprendre *« le désarroi des familles face à des situations individuelles parfois dramatiques »*.

L'affaire était si sérieuse que M. Balladur s'échappait même une petite demi-heure du déjeuner, qu'il offrait à la préfecture aux principaux responsables bretons, pour venir participer aux derniers instants des quatre heures de discussions entre son ministre de l'agriculture et les délégués des pêcheurs. Après avoir apporté son appui aux propositions de M. Puech, il avait le mot de la fin en déclarant à ses interlocuteurs : *« J'espère que vos enfants auront envie de faire le même métier que vous. »*

Cette envie leur sera-t-elle donnée par un statut ? C'est, en tout cas, ce qu'a laissé entendre le *premier ministre au cours de la* conférence de presse qui a clôturé son déplacement rennais puisque la visite qu'il devait effectuer dans une usine du groupe Thomson dans la banlieue a été supprimée pour cause de manifestation. En effet, après avoir présenté les mesures déjà prises, il a expliqué qu'une *« réflexion à plus long terme, à l'image de ce que nous avons fait pour l'agriculture »* allait être engagée. M. Puech, a-t-il ajouté, *« animera cette concertation, qui pourrait déboucher sur quelque chose qui ressemblerait à un statut des pêcheurs »*.

Tout cela n'a pas mis fin à une manifestation où les heurts étaient de plus en plus brutaux. Il est vrai qu'interrogé sur le geste du CRS qui, l'autre soir à Rungis, avait violemment frappé un pêcheur déjà maîtrisé par les forces de l'ordre, M. Pasqua s'est contenté de répondre : *« La violence entraîne la violence. Ceux qui décident d'engager des actions violentes doivent se rendre compte des conséquences »*.

Et le premier ministre lui-même, qui venait pourtant de ne se saisir d'un dossier que sous la pression d'un mouvement exprimant durement le désarroi d'une profession, lançait une « mise en garde ». Condamnant des *« manifestations à certains moments extrêmement violentes »*, il assurait : *« Rien de durable n'est obtenu par la violence et l'excès. »* Est-ce vraiment aujourd'hui, après les mesures prises par le gouvernement, le sentiment des marins-pêcheurs ?

THIERRY BRÉHIER

Un allègement généralisé des charges sociales

Les mesures annoncées par le gouvernement vendredi 4 février à Rennes en faveur des pêcheurs s'inscrivent, en le complétant, dans le dispositif (qui s'était révélé très insuffisant) du 2 février dernier et du 28 mai 1993 connu sous l'appellation *« contrat de progrès »*.

Les principales dispositions sont les suivantes :

• Allègement de 50 % des cotisations sociales payées par les marins salariés jusqu'au 1er juin, avec effet rétroactif au 1er janvier. Cette revendication était essentielle. Jusqu'à maintenant cet allègement ne concernait que la part patronale des cotisations. Du coup, l'Etat va devoir combler le manque à gagner de l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) qui est la Sécurité sociale des marins ;

• Mise en place, d'ici le 1er juin, d'une caisse mutuelle de garantie des salaires permettant d'assurer aux marins de la pêche artisanale un revenu minimum, à l'image des marins des armements industriels ;

• Les 50 millions de francs mis à la disposition des organisations de producteurs pour le soutien du marché seront débloqués quarante-huit heures après leur demande. Cette enveloppe sera éventuellement augmentée ;

• Modification, en concertation avec la profession, de l'arrêté relatif aux coquilles Saint-Jacques qui laissaient planer une confusion avec les noix de pétoncle du Canada ;

• Philippe Guérin, ingénieur général du génie rural, animera une mission de réflexion sur la modernisation de la filière et notamment du secteur du *mareyage* ;

• Mise en place d'un groupe de travail pour faire, d'ici à six mois, des propositions sur l'avenir de la filière française de la pêche ;

• Réunion dès lundi 7 février, sous l'autorité des préfets, de commissions départementales pour examiner les situations les plus critiques des familles et commencer la répartition de l'enveloppe d'urgence de 10 millions de francs.

Bruxelles fixe des prix minima provisoires pour sept espèces de poissons

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La Commission de Bruxelles a répondu partiellement, vendredi 4 février, aux demandes de la France en faveur de ses marins-pêcheurs. Après une longue délibération, elle a décidé d'établir des prix minima à l'importation pour certains poissons blancs en provenance de pays tiers, mais elle n'a pris aucun engagement au sujet de la clause de sauvegarde réclamée par Paris pour limiter le volume de ces importations.

A partir du samedi 5 février et jusqu'au 15 mars, morue, lieu noir, églefin, merlu, baudroie, lieu d'Alaska et saumon ne pourront pas être vendus au-dessous d'un certain prix annoncé par les services de Iannis Paleokrassas, commissaire grec responsable de la pêche. Après le 15 mars, la Commission prendra de nouvelles décisions en fonction d'une *« analyse approfondie de la situation actuelle »*.

La Commission reconnaît qu'*« on assiste depuis le début de 1993 à une détérioration très sensible du marché communautaire des produits de la pêche [...] directement liée à l'afflux de certains produits importés en quantités significatives et à des prix anormalement bas. »* Elle note toutefois que *« cette crise n'affecte pour le moment, semble-t-il, que le marché français »* et paraît préférer à la clause de sauvegarde un *« ensemble de solutions coordonnées »* à trouver ultérieurement.

On fait valoir dans l'entourage de M. Paleokrassas que, *« pour défendre le dossier au GATT »*, il faudrait apporter la preuve d'importations massives. Si la Commission a évité d'opposer un refus complet au gouvernement français, elle reste distante à l'égard des doléances de pêcheurs bretons. Et ce n'est pas un passage de son communiqué évoquant la nécessité d' *« ajuster la taille de la flotte aux capacités de captures et de concourir ainsi à l'élimination progressive des surcapacités de pêche »* qui sera de nature à apaiser les manifestants.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

L'ouverture des assises de la transformation sociale

Michel Rocard de colloque en colloque

Depuis trente ans, les assises et les rencontres font partie du rituel de la gauche « rénovatrice »

Au cours des trente dernières années, bien des colloques, rencontres et assises ont jalonné le cheminement de la gauche française. En 1964, il y a trente ans exactement, l'initiative était venue de la SFIO ou, plus exactement, de la minorité qui prônait l'ouverture et qui se heurtait, de ce fait, à Guy Mollet.

Georges Brutelle est l'organisateur de ces « colloques socialistes ». Il y en aura quatre au total, sur les questions idéologiques, la planification et l'Europe, les institutions, l'école. Rénovateurs de la SFIO, « clubistes » divers et modernistes du PSU sont présents. On trouve, parmi les participants, Michel Rocard, qui, sous le pseudonyme de Georges Servet, fera une timide intervention sur la planification ; Jacques Delors, qui, sous le pseudonyme de Roger Jacques, représente Citoyens 60 et fera un vibrant plaidoyer pour l'Europe ; et François Mitterrand, qui, lors du colloque préparatoire, manifeste son intérêt pour les débats idéologiques.

Au bout du compte, la montagne accouche d'une souris. En effet, si les colloques n'ont guère influé sur la préparation de l'élection présidentielle, celle-ci pèse, en revanche, sur les colloques. Gaston Defferre a annoncé sa candidature et le congrès de la SFIO l'a, bon gré, mal gré, investi. Chez les participants aux colloques, cette candidature provoque des remous : Brutelle la soutient, mais, du côté du PSU, on l'estime bien trop « droitière » pour pouvoir être prise en compte. Surtout, les uns et les autres sont conscients que le projet d'organisation que dessine la candidature Defferre n'est pas celui auquel pouvaient aboutir les colloques. Ceux-ci visaient à rassembler tous les socialistes. Le projet de grande fédération qu'avance Defferre propose, « big bang » avant l'heure, de rassembler en une même formation les socialistes et les centristes de Jean Lecanuet. La candidature et le projet organisationnel de Gaston Defferre feront long feu, mais, entre-temps, ils auront provoqué le naufrage des colloques.

Le rendez-vous de Grenoble

François Mitterrand rafle la mise. Il avait été un participant discret des premiers colloques, s'y présentant ingénument comme l'un des représentants des *« petits inorganisés »*. Il est, deux ans plus tard, le candidat de l'union de la gauche retrouvée, celui qui a mis de Gaulle en ballottage. La mouvance « gauche nouvelle », qui avait tout fait pour que Mitterrand ne soit pas ce candidat-là, a échoué. La tentation est grande de penser que l'élection présidentielle n'aura été qu'un mauvais moment à passer, une parenthèse, et c'est du PSU et de la gauche nouvelle que vient la relance, avec la « rencontre socialiste » de Grenoble. Le lieu est emblématique : une coalition composée du PSU, de la SFIO, et des associatifs du Groupe d'action municipale (GAM) d'Hubert Dubedout vient d'y conquérir la mairie. Et la gauche nouvelle a décidé de sortir son joker : elle a placé la rencontre sous le patronage de Pierre Mendès France, que Brutelle n'avait pas invité aux colloques socialistes.

Bien sûr, entre ceux qui veulent faire de cette rencontre le creuset d'une force autonome et ceux qui cherchent à améliorer le rapport de forces pour négocier leur entrée dans la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) de François Mitterrand, il y a des nuances. Le député de la Nièvre n'est pas invité, et, quand Marc Paillet intervient en son nom, il est quelque peu chahuté. L'accord existe entre les participants pour débattre au fond, discuter du programme et envisager concrètement ce que ferait la gauche au pouvoir.

Michel Rocard, *qui rapporte sur* la monnaie, y gagne une notoriété que confirmeront les rencontres suivantes, organisées autour du thème « décoloniser la province ». Le discours conclusif de Pierre Mendès France est dur envers la gauche officielle, *« impuissante, depuis une génération, à remplir sa vocation »*, mais il ne propose aucune autre voie : les membres de la CFDT et du CNJA présents avaient mis comme condition à leur participation l'engagement qu'aucune force politique nouvelle ne sortirait de cette rencontre.

Les travaux susciteront un réel succès d'estime, mais la dynamique est celle de l'élection présidentielle et elle porte François Mitterrand. La preuve en sera fournie huit ans plus tard, lors de la deuxième bataille pour l'Elysée menée par le candidat devenu « commun » – et non plus « unique » – de la gauche socialiste et communiste.

Le « Parti des socialistes »

Quand, le 12 octobre 1974, s'ouvrent à l'hôtel PLM-Saint-Jacques, à Paris, les Assises du socialisme, sur les mille cinq cents militants présents neuf cents viennent du Parti socialiste, qu'anime désormais François Mitterrand. Trois cents autres, minoritaires du PSU, ont suivi Michel Rocard et trois cents, encore, représentent une « troisième composante », que l'on identifie surtout à travers les responsables CFDT présents *« à titre individuel »*.

Comment en est-on arrivé là ? Une fois digéré mai 1968, et après que le couple Defferre-Mendès France s'est enlisé dans l'équipée de la présidentielle de 1969 (5,01 %), François Mitterrand est devenu le maître d'œuvre du Parti socialiste tel que le congrès d'Epinay l'a rassemblé. Nul ne lui a contesté le rôle de candidat des socialistes à l'élection présidentielle de 1974. Michel Rocard s'est associé à son équipe de campagne. Le député de la Nièvre n'a manqué la victoire, face à Valéry Giscard d'Estaing, que de deux cent mille voix.

Au lendemain du second tour, la décision a été prise, à l'initiative de Pierre Mauroy, de réunir tous ceux qui se sont retrouvés derrière François Mitterrand. L'appel que lance celui-ci reçoit, en quarante-huit heures, l'accord de la CFDT, puis du PSU et, bien sûr, du Parti socialiste, mais il ne s'agit pas, cette fois, d'un *« simple colloque, où l'on confronterait des stratégies différentes »*. La première phrase de l'intervention de François Mitterrand aux assises sonne clair : *« Quel est l'objet des assises ? Construire un parti pour les socialistes. »* Michel Rocard se rend aux assises accompagné d'une poignée de fidèles. Il n'est pas au bout de ses peines : « on » avait laissé dire que la réunion déboucherait sur un nouveau parti, le « Parti des socialistes », mais, une fois le processus enclenché, il n'est plus question que d'une adhésion au Parti socialiste, qui se fait par la petite porte et qui inaugure vingt années d'un difficile périple.

Les colloques socialistes de 1964 furent surdéterminés par l'ombre de Gaston Defferre. La rencontre socialiste de Grenoble se fit sous le parrainage de Pierre Mendès France. François Mitterrand régna en maître sur les assises de 1974. Déjà présent à ces trois rendez-vous, c'est Michel Rocard qui est, cette fois-ci, l'ordonnateur des Assises de la transformation sociale.

JACQUES KERGOAT

Rendez-vous

Suite de la première page

Cependant, même chez les écologistes, aux états d'âme si fluctuants, personne, en dehors de Brice Lalonde, n'a fermé la porte à double tour. L'entrebâillement de celle du PCF a été une bonne surprise. Une délégation de la place du Colonel-Fabien, conduite par André Lajoinie, sera présente, ce qui marque un incontestable assouplissement.

Une conjoncture favorable

Si tous n'ont pas été convaincus, beaucoup finalement, poussés par les dégâts de la déflagration de mars dernier, ont accepté de jouer le jeu toujours risqué de la libre confrontation, même si se distinguent toujours les inévitables querelleurs. *« Ceux qui s'égareront dans ces assises entretiendront des illusions néfastes »*, prévoit Jean Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, tandis qu'Antoine Waechter ne juge pas utile de participer à cette première session (*le Monde* du 5 février). *« Il y aura beaucoup de monde, mais aussi de nombreux absents*, constate Jean Poperen. *Si cette session est autre chose qu'une simple grand-messe, ces assises peuvent créer une dynamique. Sinon, elles se résumeront à un exercice académique. »*

Moins ouvertement, certains amis de Laurent Fabius ont fait valoir, sur le tard, que ces assises contribueraient à redonner vigueur à des formations voisines pour le moins déstabilisées. Enfin, plus nombreux sont les socialistes redoutant que ces rendez-vous ne tournent à un grand procès de dix ans d'égarements au pouvoir.

Les récentes déclarations de Dominique Voynet, porte-parole des Verts, n'auront pas contribué à les rassurer. *« Nous irons à cette réunion*, a-t-elle indiqué, *dans une logique de confrontation et pour dresser un bilan qui sera sans aucune complaisance. »* On peut y voir le gage de la franchise de la démarche de la porte-parole des Verts. *« Nous irons l'esprit ouvert. Nous n'irons pas la corde au cou. Nous attendons que s'y retrouvent tous ceux qui ont conservé l'ambition du changement »*, précise néanmoins Michel Rocard dans l'éditorial de *Vendredi*. Orateur parmi beaucoup d'autres dans ces travaux d'introspection de la gauche, qui seront ouverts par le sociologue Edgar Morin, le premier secrétaire du PS viendra exhorter la grande famille à faire le triple pari de l'imagination, du partage et de la volonté. *« Il ne s'agit pas de gommer quelque chose*, expliquait sur RTL, vendredi 4 février, M. Cambadélis, *mais d'essayer de trouver des solutions par rapport aux problèmes qui touchent les Français. Ces assises doivent déboucher sur un rapprochement, sur un certain nombre d'idées nouvelles, une compréhension des uns par rapport aux autres, pour organiser des convergences politiques. »*

Les propositions de l'opposition

Il aura fallu plus de six mois pour mettre en place l'ébauche de ce nouveau canevas de la gauche. C'est peu, mais le temps presse. Plusieurs fois différée, cette première rencontre ne tombe pas, en tout cas, au plus mauvais moment. La force de la manifestation du *16 janvier du camp laïque*, mêlant politiques et syndicats, ne pouvait évidemment pas être prévue, mais elle aura aussi été un bon « échauffement » pour une gauche qui, déjà depuis, a réappris à se parler. D'autre part, Edouard Balladur semble aujourd'hui moins souverain. Le tangage du gouvernement sur l'économie et le social peut amener les Français à prêter une oreille un peu plus attentive aux propositions de l'opposition.

DANIEL CARTON

JUSTICE

Jugeant «infamants» les propos de l'avocat d'Omar Raddad

Le procureur de la République de Nice se propose d'engager des poursuites contre Me Vergès

NICE

de notre correspondant régional

Le procureur de la République de Nice, Paul-Louis Auméras, a informé sa hiérarchie, vendredi 4 février, de son intention d'engager des poursuites pénales contre Me Jacques Vergès pour des propos tenus après l'annonce, le 2 février, du verdict de la cour d'assises des Alpes-Maritimes condamnant Omar Raddad, que l'avocat défendait, à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Mme Ghislaine Marchal.

M. Auméras se fonde sur l'article 226 du code pénal punissant de un à six mois d'emprisonnement et de 500 à 30 000 francs d'amende, *« quiconque aura publiquement cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité et à l'indépendance de la justice »*. Me Vergès avait lancé à la foule réunie au palais de justice de Nice : *« Il y a cent ans, on condamnait un jeune officier qui avait le tort d'être juif. Aujourd'hui, on condamne un jardinier parce qu'il a le tort d'être maghrébin. »* Annonçant son intention de former un pourvoi devant la Cour de cassation, il ajoutait : *« La bataille ne fait que commencer, la bataille contre le racisme »* (le Monde du 4 février).

« La fin d'un procès d'assises entraîne parfois des excès de langage que les intéressés regrettent après coup et qu'il n'est pas d'usage de poursuivre, nous a déclaré M. Auméras. *Mais, dans le cas présent, il s'agit de propos délibérés, j'oserais presque dire prémédités, qui ont un caractère infamant et intolérable. Il en va de la crédibilité de la justice rendue dans ce pays (...). Le parquet de Nice se doit de défendre les jurés qui ont assumé une lourde responsabilité et ne sauraient être, impunément, traités de racistes. »*

« Je suis fier de m'inscrire dans la lignée de Voltaire et de Zola, a répliqué l'avocat. *Ce procès est un scandale. Si Omar s'appelait Dupont, il n'aurait pas été condamné de cette manière. (...) Si le procureur de la République veut un débat public, qu'il me poursuive ! ... »* Le défenseur d'Omar Raddad a estimé que le président de la cour d'assises avait influencé les jurés. Dix-huit avocats (1) ont, enfin, publié un communiqué dans lequel ils soulèvent le principe de la présomption d'innocence : *« Aucun homme ne peut, en conscience, tolérer qu'un accusé puisse être condamné lorsque le moindre doute subsiste. Nous ne disons pas qu'Omar Raddad est innocent, mais qu'il a été condamné sans charge suffisante. »*

GUY PORTE

(1) Le texte est signé par Mes Alexis Mourre, Thierry Lévy, Yann Galut, Patrick Maisonneuve, Lef Forster, Francis Terquem, Michel Konitz, Morad Falek, Gilles-Jean Portejoie, Antoine Comte, Hervé Temime, Gérard Boulanger, Thierry Fagart, Catherine Paul-Raynaud, Pierre-Olivier Sur, Jean-Jacques de Félice, Irène Terrel et Dominique Tricaud.

COMMENTAIRE

Des garde-fous indispensables au jury populaire

« LES juges sont les représentants de Dieu sur la terre, et là, Dieu, il s'est trompé. » Venue du public, cette réaction au verdict condamnant Omar Raddad s'inspire de la même philosophie que celle de l'adage *Vox populi, vox dei*, en lui ajoutant la force d'un courageux blasphème. Même au pays de Descartes, à l'aube du troisième millénaire, la loi, qui s'est pourtant enrichie de nombreux textes protégeant les justiciables, considère encore que le peuple ne peut pas se tromper.

Certes, la décision concernant Omar Raddad n'est pas définitive. Elle le sera, soit lorsque les magistrats de la Cour de cassation auront rejeté son pourvoi, soit lorsqu'une autre cour d'assises aura à nouveau statué sur son sort, sous réserve d'un autre pourvoi. Mais la Cour de cassation ne se prononcera que sur le respect du droit au cours du procès et, en théorie, elle n'ouvre même pas le dossier.

A l'inverse, le plus petit délit, condamné par un jugement motivé, pourra être rejugé minutieusement par une juridiction d'appel. Pour une simple diffamation, chaque mot sera analysé pendant des heures par un tribunal, puis par une cour d'appel et là, la Cour de cassation se trouve dans la situation d'un troisième degré de juridiction. Pendant ce temps, la cour d'assises, qui prononce les peines les plus fortes, continue à s'abriter derrière une sorte de magie de l'intime conviction populaire. La décision, en dehors de quelques réponses par *« oui »* ou par *« non »*, ne comporte aucune explication. L'erreur si elle existe, ne peut être ni constatée, ni réparée.

La sanction étant irrémédiable, un luxe de précautions inouïes devrait entourer l'enquête, l'instruction et le jugement. Or, nombre d'affaires l'ont encore récemment démontré, les premières heures de l'enquête sont souvent remplies d'erreurs ou de maladresses fatales. La liste en serait longue depuis les conditions de garde à vue discutables conduisant à des aveux discutés, jusqu'aux constatations sommaires, en passant par le manque de rigueur dans les procès-verbaux ou dans les prélèvements. Il n'est pratiquement pas un procès où l'expert n'exprime son impuissance devant un objet rendu inutilisable par une mauvaise manipulation des enquêteurs ou des premiers médecins légistes. Au procès d'Omar Raddad, le sang de la victime avait été si mal conservé que l'expert se montrait réservé sur la simple détermination du groupe sanguin.

La lourde mécanique de l'instruction n'est pas non plus à l'abri des erreurs. La conviction trop certaine du juge peut aussi l'écarter des chemins du doute. Mais la loi a prévu que son travail puisse être contrôlé et en matière criminelle ce contrôle est systématique car, à la fin de l'instruction, c'est la chambre d'accusation, composée de trois magistrats qui décide du renvoi en cour d'assises. Son rôle est capital. Elle vérifie, après le juge d'instruction, si des *« charges suffisantes »* justifient le renvoi devant un jury.

L'humeur du président

Le risque est considérable, et c'est de cette manière que les jurés peuvent être amenés à se prononcer sur une accusation matériellement précaire, mais comportant un élément subjectif suffisamment fort pour emporter leur conviction. Dans l'affaire Grégory, on a souligné le sérieux de l'attitude de la chambre d'accusation de Dijon qui a d'abord ordonné un complément d'information, exécuté par son président, avant de rendre un non-lieu en faveur de Christine Villemin. Compte tenu de l'intense composante passionnelle de cette affaire, soumettre ce dossier à des jurés comportait de grands dangers malgré la fragilité des charges. Or trop souvent, les chambres d'accusation se libèrent sur les jurés des affres du doute. Une attitude qui présente un autre inconvénient même s'il est moins grave qu'une condamnation injuste : il est impossible de revenir sur un acquittement.

Enfin, au bout de cette chaîne, il y a l'audience. Une phase du procès pleine d'aléas où chaque mot, chaque comportement prend une grande importance. Pour des faits similaires, les peines varient dans des proportions énormes selon le département où ils sont jugés. Et dans un même département, ces différences accompagnent les changements de magistrats. L'influence du président est incontestable et selon son humeur ou son caractère, les débats changeront de ton et la sanction sera à cette image. Après avoir interrogé des jurés, Françoise Lombard, maître de conférences à la faculté des sciences juridiques de Lille, écrit : *« Cette influence est jugée finalement normale, plus même, souhaitable : les jurés étant ignorants de la chose juridique, mieux vaut s'en remettre à l'avis du spécialiste »* (1).

La réforme de la procédure pénale avait envisagé de faire du président un simple arbitre d'une procédure accusatoire où il perdait une grande partie de ses pouvoirs dans un combat se déroulant seulement entre la défense et l'accusation. Le texte, peu satisfaisant, a été abandonné. Mais il semble nécessaire que des dispositions permettent, par exemple, d'empêcher un magistrat de se conduire sèchement avec un témoin trop favorable à la défense. Sous des dehors insignifiants, cette attitude, que certains présidents justifient par un souci d'équilibre discutable, modifie le climat des débats. Et une audience, c'est un climat que le moindre souffle peut perturber. Un mot d'un expert, même s'il dépasse sa compétence ou sa pensée, pèse d'un poids considérable et les magistrats, comme les avocats, devraient respecter les vrais scientifiques qui refusent de parler dès que le doute les saisit. Pourquoi faut-il que ce soit dans les domaines encore mal cernés, comme l'expertise en écriture, que les experts se montrent les plus catégoriques ?

A l'heure de la délibération, il est d'usage d'évoquer ce grand principe du droit français qui veut que le doute profite à l'accusé. Mais le doute, comme l'intime conviction, sont des concepts qui ne sont pas mesurables. Ainsi, le serment des jurés leur impose-t-il de *« n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection »*. Là encore, il s'agit de vœux pieux, héritages d'un temps où le parjure avait surtout un sens religieux.

S'il faut bien considérer que les jurés dans leur ensemble accomplissent leur fonction dans la gravité et avec le plus grand sérieux, rien ne les empêche de réagir normalement sur une impulsion. Cet effet serait limité par l'obligation de motiver les condamnations criminelles dans un arrêt qui pourrait être critiqué devant une juridiction d'appel. La cour d'assises y perdrait en mystère, en magie et en angoisse. Mais la justice y gagnerait cette logique exprimée par Molière : *« Lorsqu'on pend quelqu'un, on lui dit pourquoi c'est ! »*

MAURICE PEYROT

(1) Françoise Lombard, *les Jurés. Justice représentative et représentation de la justice*. L'Harmattan, 1993.

CATHOLICISME : mort du cardinal indonésien Justinus Darmojuwono. – Le cardinal Justinus Darmojuwono, archevêque de Semarang en Indonésie, est mort jeudi 3 février, à l'âge de soixante-treize ans. Le sacré collège des cardinaux comprend désormais 143 membres, dont 104 électeurs du pape (moins de 80 ans) en cas de conclave. – *(AFP.)*

Accusés de trafic de stupéfiants

Trois surveillants de la prison de la Santé ont été incarcérés

Trois surveillants de la maison d'arrêt de la Santé à Paris ont été placés sous mandat de dépôt, vendredi 4 février, par le juge d'instruction chargé du dossier, Brigitte Pellegrini, et incarcérés à Fleury-Mérogis.

Lundi 31 janvier, un premier surveillant surprend au sein de l'établissement de la Santé un curieux échange : un jeune surveillant tenant un paquet de cigarettes à la main entre, en compagnie d'un détenu, dans une ancienne cellule reconvertie en dépôt de denrées avant d'en ressortir les mains vides. Le détenu, lui, sort de la pièce avec le paquet. Etonné par ce curieux manège, le gradé témoin de l'échange saisit l'objet et y découvre du haschisch. La direction de cet établissement parisien, qui compte 490 personnels en tenue, alerte immédiatement le parquet du tribunal de Paris, qui diligente une enquête à la maison d'arrêt.

Placé en garde à vue lundi, le jeune surveillant, qui était en prolongation de stage car l'administration hésitait à le titulariser, admet le trafic et met en cause deux de ses collègues, qui sont eux aussi placés en garde à vue. Au terme des perquisitions qui ont lieu en cellule et des auditions menées par la police judiciaire, quatre personnes ont été finalement déférées au parquet : deux surveillants, un premier surveillant, et le cousin de l'un des gardiens, qui aurait approvisionné ses complices en haschisch.

A. C.

REPÈRES

TRANSPORTS

Test de collision réussi pour le futur TGV à deux niveaux

La SNCF a procédé, jeudi 3 février, dans la région de Strasbourg (Bas-Rhin), à la collision d'une voiture de son futur TGV à deux niveaux contre une série de wagons d'une masse de 480 tonnes. Cette opération d'environ 15 millions de francs, avait pour but de déterminer l'efficacité d'un nouvel attelage empêchant, en cas d'accident, voitures de se chevaucher, et des structures métalliques déformables qui absorbent l'énergie du choc. L'essai a eu lieu à la vitesse de 45 km/h. La cellule qui abrite les passagers à parfaitement résisté.

Selon la SNCF, ces dispositifs dont le surcoût sur le prix d'une rame est faible (moins de 1 %) permettraient de résister à un choc comparable à celui de Voiron (Isère), où un TGV avait, voici quelques années, percuté à la vitesse de 110 km/h un poids lourd de 60 tonnes immobilisé sur une pessage à niveau. Trente rames de ce nouveau TGV destinées au réseau Sud-Est ont été commandées pour un peu plus de 3 milliards de francs, la première devant être livrée à la mi-1996.

NUCLÉAIRE

Alerte à la pollution radioactive dans le lac de Constance

Les riverains du lac de Constance, situé à aux frontières de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche, s'inquiètent de la présence au fond des eaux d'un avion de tourisme qui contiendrait une quantité inconnue de césium-137, une matière radioactive à longue durée de vie (30 ans). Cet appareil, un Cessna, en provenance de Riga (Lettonie), et à destination, dit-on, de Paris, via Prague, aurait coulé dans le lac par 160 m de fonds le 24 janvier dernier après un amerrissage de fortune.

Selon les informations données par la police allemande, deux des passagers de cet avion étaient devenus des spécialistes du commerce de métaux précieux, mais se seraient aussi convertis, selon la télévision tchèque, dans celui du césium-137. Seul le renflouement de l'épave permettra de savoir s'il y avait vraiment du césium-137 à bord du Cessna. Et s'il y en avait, il ne devrait y en avoir que de faibles quantités en raison des imposantes protections dont il faut l'habiller pour éviter ses rayonnements.

POLICE

Après vingt ans de lutte contre le grand banditisme

Le commissaire Vénère est suspendu de ses fonctions à la PJ de Paris

Personnage haut en couleurs de la police judiciaire parisienne, le commissaire Philippe Vénère a été suspendu de ses fonctions à titre conservatoire par le ministre de l'intérieur, jeudi 3 février, après avoir été mis en examen pour recel de malfaiteur par le juge d'instruction Marie-Paule Moracchini. Ce policier chevronné, qui a derrière lui près de vingt années de lutte contre le banditisme et qui avait inspiré l'un des rôles du film *L 627* de Bertrand Tavernier, a été placé sous contrôle judiciaire pour non-dénonciation de faits criminels portés à sa connaissance.

Le spectre de l'affaire Jobic

Pendant une dizaine de jours, M. Vénère a omis de révéler à ses collègues les renseignements qu'il détenait sur un vol à main armée commis dans une bijouterie de la région parisienne. Le petit ami de sa belle-fille figurait, il est vrai, parmi les auteurs présumés du braquage... Le policier semble avoir préféré régler le problème par lui-même, allant jusqu'à organiser une rencontre, dans la pizzeria tenue par son épouse, entre le bijoutier et son agresseur.

Après l'incarcération du commissaire Féval, l'ex-chef adjoint de la Brigade de répression du banditisme mis en examen et écroué pour complicité d'infractions à la législation sur les stupéfiants (*le Monde* du 5 février), le Quai des Orfèvres redoute de replonger dans une situation comparable à celle de l'«affaire Jobic». Les ennuis judiciaires des commissaires Féval et Vénère ne reposent-ils pas le problème des liaisons plus ou moins troubles qui s'établissent entre policiers, malfrats et indicateurs ?

Supérieur hiérarchique du commissaire Yves Jobic au sein de la première division de PJ parisienne, M. Vénère avait pris fait et cause pour son subordonné qui, accusé de pratiques illégales par des prostituées, avait été totalement innocenté en avril 1989 à l'issue d'un procès retentissant. Ce n'est qu'après ce dénouement que le commissaire Vénère avait été écarté des services actifs et affecté au tribunal de police de Paris.

Inquiet de se retrouver dans pareil guêpier sous le coup des deux dernières «affaires», le Quai des Orfèvres ne manque pas de souligner les récentes réussites – de l'interpellation d'un violeur en série à celle d'un tueur de vieilles dames, en passant par l'arrestation de François Marcantoni, vedette déchue de l'affaire Markovitch reconvertie dans le vol de tableaux – qui ont été portées au palmarès de la PJ parisienne par les collègues des commissaires Féval et Vénère.

ERICH INCIYAN

ÉDUCATION

Les réactions aux projets de M. Bayrou

La nouvelle formule du baccalauréat divise les syndicats d'enseignants

La nouvelle formule du baccalauréat, qui devrait être inaugurée à la session 1995 et qui a été proposée au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) (*le Monde* du 5 février), divise les partenaires du monde éducatif. Le CSE – qui a un rôle consultatif – avait voté, jeudi 3 février, majoritairement contre le texte sur le bac général, et unanimement contre celui concernant le bac technologique.

Si le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) et le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), majoritaire dans les lycées et collèges, tout comme le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), expriment leur satisfaction face à la nouvelle formule du baccalauréat général *« plus exigeant »*, le Syndicat des enseignants (SE-FEN), estime lui que ce bac, qui accroît notamment le nombre des épreuves écrites, *« complique encore une organisation déjà très lourde »*. Le SGEN-CFDT estime que *« l'académisme triomphe »* et constate que *« les tentatives de rendre cet examen plus juste, avec un équilibre des évaluations sur le cycle terminal, ne sont plus à l'ordre du jour »*.

Pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), *« on recrée une sélection qui n'est plus adaptée à la période que nous vivons : c'est la victoire des « classiques » attachés à l'écrit et aux disciplines »*. *« On ne tient pas compte de l'évolution des compétences »*, insiste de son côté la Fédération des parents d'élèves de enseignement public (PEEP).

Les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves ont par ailleurs toutes rappelé leur hostilité à la révision du calendrier scolaire. Le SNES considère qu'il faut *« revoir l'organisation de l'année scolaire en trois trimestres équilibrés »* et *« sans doute dissocier les congés du primaire et ceux du secondaire »*. Le SGEN-CFDT exprime son hostilité au *« retour aux trimestres »* et son attachement (partagé par le SE-FEN) au principe de l'alternance de sept semaines de travail et deux semaines de repos.

INTÉGRATION

A Montfermeil (Seine-Saint-Denis)

Le maire publie un fichage d'enfants nés d'étrangers en situation irrégulière

Le maire (divers-droite) de Montfermeil, Pierre Bernard, a adressé à tous les parlementaires une étude qui recense les naissances d'enfants d'étrangers en situation irrégulière survenues à l'hôpital intercommunal de sa ville. Ce recensement d'enfants a été établi afin de dénoncer *« les conséquences d'une immigration non contrôlée »*, selon M. Bernard, et a été réalisé à partir des déclarations de naissances faites en mairie. Cette étude révèle que, sur les 630 naissances d'enfants étrangers enregistrées en 1993 (pour un total de 1 177 naissances), 113 concernent des parents dont au moins l'un des deux se trouve en situation irrégulière. Le maire de Montfermeil, qui avait été condamné en septembre 1991 pour avoir refusé l'inscription d'enfants d'étrangers à l'école maternelle, explique vouloir dénoncer *« l'hypocrisie qui se cache derrière le soi-disant mal des banlieues »*. A ses yeux, l'immigration *« non contrôlée; voire encouragée »* serait directement liée à l'amplification des difficultés dans ces quartiers.

« Nous avons décidé de rendre publique cette étude, déclare M. Bernard, *pour faire prendre conscience de la réalité du nombre des étrangers en situation irrégulière en France. Et ce n'est qu'à partir des naissances qu'on peut en déceler le nombre »*.

BANLIEUES. François Mitterrand reçoit des jeunes de la ZUP de Montereau. – Le président de la République, François Mitterrand, a reçu à l'Elysée, vendredi 4 février, une douzaine de responsables d'associations et animateurs bénévoles de la ZUP de Surville à Montereau. Venus exposer leurs actions de lutte contre l'exclusion (soutien scolaire, animation sportive, aide aux parents illettrés, action en faveur des femmes), ces jeunes ont déploré *« la fin de la politique de la ville »* et ont exprimé leur *« angoisse »* devant les risques d'explosion dans les banlieues défavorisées. M. Mitterrand a regretté aussi le ralentissement de la politique de la ville.

CULTURE

MUSIQUES

LE TRIO DU PIANISTE HANK JONES à La Villa

Y a-t-il une vie après les clubs ?

Ainsi, on peut encore dévaler, sur le coup de minuit, d'un pas plutôt posé, l'escalier qui mène au fond, boire l'*obscurité rouge* où le trio s'affaire, fendre les conversations de comptoir, et se fondre, au moment voulu où le pianiste (un Noir élégant aux cheveux de neige) glisse sur le pont mystérieux de *Round Midnight* (le pont, ce cauchemar des apprentis, les seize mesures de passage qui doivent permettre, en toute logique, de retomber sur le thème).

Voilà pour le mythe et voilà pour l'image. Ils valent le déplacement dans l'espace.

Hank Jones au piano s'installe face à la salle. La basse de Buster Williams (allemande, native du XIX[e] siècle) vaut pour son bois, sa forme et pour sa voix, celle que Buster lui a donnée, à force de boulot sur l'amplification, sans vrai motif parfois. Idris Muhammad, batteur que l'on n'attend pas trop dans cette équipe, se fait, aux baguettes, plus doux encore, plus allusif qu'aux balais qu'il utilise toujours. Les balais sont ces brosses de franges métalliques que l'anglais désigne à peine moins comiquement du nom de *brushes*...

Ce que joue ce trio, ce qui se joue en lui, est ce qui se conçoit de plus fin, de plus exact, de plus savant – la mélodie rendue à sa vérité, à ses mots et parfois à ses seuls accords d'accompagnement, très tarabiscotés – dans l'ordre du piano moderne. Le trio sur fond rouge égrène les standards, quelques originaux, et des compositions attendues *(Upon Reflection)*.

Ce n'est pas du piano-bar. On en jurerait pourtant l'épure. Il y a dans la courtoisie de Hank Jones (courbettes en fin de chorus, sourire permanent pour oublier la complexité) quelque chose d'éminemment digne. Il joue pour ravir Pontiac (Michigan), avec ses frères Thad et Elvin, en 1935, il a alors dix-sept ans. Non : il joue comme ce gamin de Pontiac après qu'il eut rejoint New-York, leçon bue de Bud Powell ou d'Al Haig, enfin : de tous ceux qui viennent de renverser le piano de haute tradition dans les années 40, Hank Jones aura simplement prêté une oreille de plus à Art Tatum (originaire de Toledo, Ohio, neuf ans avant lui).

Une histoire de voyages et de rencontres

Plus assez de fétichistes célestes pour dénombrer les disques où il figure, puisqu'il fut le préféré des chanteuses et celui des solistes. Sous le voile des préférences, hélas, on disparaît. Son dernier enregistrement est un adieu, par compositions interposées, par interposition, à Thad Jones (compositeur, trompettiste décédé à Copenhague en 1986, son frère). Hank est accompagné dans l'hommage par les brosses d'Elvin, ce cadet turbulent dont Coltrane se fit le saxophoniste. A la basse, George Mraz, aussi cristallin et mélodique que Buster Williams : cela n'est donc en rien une affaire de géographie. Le toucher de Hank Jones, son cri ultime vers la délicatesse, appelle les contre-chants trop effilés de la basse qui rôde.

A eux trois, les frères Jones tiennent toute l'histoire du jazz en mains et en bouche. Hank revient seul sur les routes et descend les escaliers de tous les clubs du monde. Nouvelles nuits, nouveaux partenaires. Le jazz est une histoire de voyages et de rencontres. Au moment voulu. Sur fond de parlotes et de glaçons qui tintinnabulent. Parfait. Priorité absolue : se garder du mauvais goût de maugréer. Plus tard on saura que cette perfection naissait de la rumeur.

FRANCIS MARMANDE

► Hank Jones à La Villa, jusqu'au 8 février, 29, rue Jacob, 75006. Tél. : 43-26-60-00.

► Discographie : Upon Reflection/The Music of Thad Jones, 1 CD Verve/Gitanes Jazz 514 898-2, distribué par Polygram.

ORLANDO, de Haendel, au Théâtre des Champs-Elysées

Belles images glacées



C. MASSON/H.O. BRILLOUIN/ENGUERAND

Applaudi sous le ciel étoilé du dernier Festival d'Aix-en-Provence (le Monde *daté 18-19 juillet 1993), Orlando de Haendel s'installe à Paris pour quelques jours, au Théâtre des Champs-Elysées. Le rapport scène/salle de la mise en scène de Robert Carsen s'en trouve chamboulé. A Aix, la proximité et la largeur du plateau donnaient la sensation au public d'être dans l'action, presque chahuté par les personnages. Au TCE, de somptueuses images se déroulent, harmonieuses et élégantes, lointaines et irréelles, magnifiées par les éclairages subtils de Dominique Bruguère. La distribution a, en partie, changé. La féroce Felicity Palmer est remplacée par Patricia Bardon* (notre photo) *dont les vocalises manquent de la franchise requise pour exprimer la folie amoureuse d'Orlando. Mais sa composition a du panache, de l'allure. Hilary Summers est intense, émouvante dans le rôle travesti de Medoro, mais on tend l'oreille pour l'entendre. L'Angelica de Lynne Dawson et la Dorinda de Rose Mannion sont rayonnantes de beauté vocale, et Harry Van der Kamp, est un Zoroastre à la présence toujours aussi inquiétante. Les Arts florissants et William Christie tissent un tapis persan soyeux, aux couleurs fondues, sous ces personnages. Malheureusement, l'acoustique du théâtre de l'avenue Montaigne retient les voix prisonnières du plateau. Ces belles individualités peinent donc à prendre leur envol théâtral.*

A. Lo.

► Les 5, 7, 9 et 11 février, 19 h 30. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8[e]. Tél. : 49-52-50-50. Il reste environ une centaine de places en première et dernières catégories (670 F, 100 F et 60 F).

CASSANDRE de Michael Jarrell au Châtelet

La prophétie enfin entendue

L'engrenage du calcul et de la cruauté, l'horreur que nul ne peut, ne veut désamorcer, la guerre et son absurdité : les paroles de Cassandre, cette fois, ont trouvé un écho, vendredi 4 février, au Châtelet. La création de *Cassandre*, monodrame de Michael Jarrell, a remporté un succès incontestable. Sans doute le compositeur suisse a-t-il eu raison de laisser la voix de la prophétesse troyenne se déployer en un long monologue de théâtre. Sans doute (comme il l'expliquait lui-même dans notre supplément «Arts et Spectacles», du 3 février) eût-il été insupportable d'entendre chanter ses mots, d'une trop brûlante actualité. Il était donc normal que la musique, après une brève exposition initiale, ne joue qu'un second rôle, reflet sonore des passions et des émotions, plaque sensible impressionnée par le récit des faits. Normal et un peu frustrant aussi. On attendait par instants que la partition musicale reprenne l'initiative et dise son mot.

Marthe Keller, seule sur le grand plateau, tient, une heure durant, face à cet abandon. Le récit (beau texte de l'écrivain allemand Christa Wolf, traduit dans un français clair et concis) se déployait par sa bouche, rapide comme un reportage, pressé d'aller au but, haletant. Car le temps est compté. La princesse troyenne vit sa dernière nuit à Mycène et revoit les malheurs des siens dans un ultime *flash back*. Elle se dépouille. Elle quitte sa jupe trop lourde, sa veste de tricot grossier. Elle n'est plus même un corps mais une voix, habitée par l'imminence de la mort. Le décor est un grand drap blanc, ridé à même le sol. Avant de quitter la place par la porte qui rougeoie tout au fond, elle cache ses pauvres biens dans l'immense linceul. Helmut Brade, décorateur, Dominique Borrini, aux lumières, ne pouvaient pas aller plus loin dans la discrétion.

Pudique. On ne peut mieux qualifier ce spectacle. Jarrell avait d'abord pensé faire de *Cassandre* un opéra. L'ascétisme lui est finalement apparu comme *la seule voie*. De longues tenues trémulantes, des éclairs irisés tournant autour de notes-pivots, de sombres grommellements de cuivres, des plages inquiétantes de sonorités non *répertoriées* (la partie électronique a été réalisée à l'IRCAM) sont là pour installer le drame plutôt que pour le ponctuer. David Robertson maintient de bout en bout la tension, au pupitre de l'Ensemble Inter-Contemporain. Cette angoisse étouffée, cette discrétion devant la souffrance est peut-être ce que Jarrell devait à *Cassandre*. Un geste de solidarité.

A. R.

► Prochaines représentations : les 5 et 6 février, 19 h 30, Théâtre du Châtelet. Métro Châtelet ou RER Châtelet-Les Halles. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

► A lire : Michael Jarrell, Les Cahiers de l'IRCAM, collection «Compositeurs d'aujourd'hui», 80 F.

THÉÂTRE

LE RETOUR à l'Atelier

La folie Marielle

Il paraît, loqueteux, vieux jeans, vieille chemise, vieux gilet, vieilles pompes, un bon vieux sourire à l'aplomb d'une bonne vieille barbe blanche. On lui donnerait le théâtre sans condition. Jean-Pierre Marielle, c'est d'abord un visage dont le regard ironique paraît avoir transpercé tous les secrets des hommes, c'est un physique, une montagne d'homme, capable encore de violence et déjà d'abattement. *C'est une main ouverte*, tendue, apparemment accueillante et aussitôt prête à se refermer comme un *étau* sur celui qui la saisira, c'est une voix enfin, barytonnante, qui se joue allégrement des variations de l'intonation et de la puissance. La scène française compte peu de ces acteurs que le temps a trempé d'humanité. De ces acteurs capables d'emporter une salle loin, très loin des murs du théâtre. On voudrait qu'il soit Lear, Argan, Jean-Pierre Marielle est Max, inoubliable interprète d'un boucher à la retraite, en retrait du monde et du sens commun, imaginé au milieu des années 60 par Harold Pinter.

En écrivant *le Retour*, le dramaturge introduisait pour la première fois une connotation sexuelle troublante à son «théâtre de la menace» qu'il maîtrisait déjà parfaitement. *Le Retour*, c'est celui du fils de Max, Teddy (François Berléand), philosophe installé aux Etats-Unis où il a épousé Ruth, une femme jeune encore (Marie Trintignant). Le couple va servir de révélateur aux passions refoulées de cette drôle de famille, recluse dans une *maison minable* des faubourgs de Londres (décor de Nicolas Sire). Là, il y a aussi le frère de Max, Sam (Roger Dumas), chauffeur de place et «femme» de substitution ; Joey, le cadet, qui prépare dans une salle de sport une improbable carrière de boxeur (Guillaume Depardieu) ; et Lennie (Patrick Chesnais), proxénète dont on ne jurerait pas, que, à la manière d'un Mackie Messer, il ne manie pas le couteau à la perfection...

Ce petit monde, qui pourrait être banal, devient fascinant à mesure qu'il exprime ce qui souvent ailleurs est inexprimé. *Sans censure* aucune, les uns et les autres disent leurs hantises, ce que la psychanalyse donne pour fantasme et ce que Pinter donne pour monnaie d'échanges banals. En transformant insensiblement son personnage féminin qui, de mère de famille de trois enfants, va devenir la maîtresse de chacun des hommes de la famille avant d'en assurer le revenu en se prostituant, Pinter a *fait scandale. Il pourrait susciter* encore aujourd'hui de violentes réactions si ce spectacle à la distri*bution éclatante n'empruntait pas* les voies du divertissement. Ce choix atténue la charge d'émotion *et d'incertitude* d'un *texte* rebelle à trop d'interprétations.

Jouer Pinter, c'est faire confiance à la force des mots et se méfier par-dessus tout de la surcharge. En ce sens, le décor de Nicolas Sire, fermé, naturaliste, *fourmillant* d'accessoires, est un non-sens. Il donne beaucoup trop de réalité à l'univers *de ceux qui devraient être des* fantômes surgis d'un monde de terreur et d'abstraction. Il a peut-être *été mal guidé par* le *metteur* en scène, Bernard Murat, qui confirme ici son talent exceptionnel pour l'à-peu-près. Pourtant, il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il progresse, demandant par exemple à l'éclairagiste, Jacques Wenger, d'estomper un peu la lourdeur du décor. Mais, si certaines scènes sont enfin joliment composées (une superbe image finale), des pans entiers de l'œuvre sont à l'abandon quand d'autres croulent sous les faux mouvements : une scène d'amour d'une crudité incroyable dans l'écriture devient un baiser de convenance. Ces erreurs trop nombreuses affadissent le texte et le talent incontestable d'une troupe *mal orientée qui ne s'exprime que* par à-coups.

OLIVIER SCHMITT

► Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris (18[e]). Métro : Anvers. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 50 F à 260 F.

PRÉCISION : les projets de M. Toubon pour la danse. – Des «coupes» ont altéré le compte-rendu de la conférence de presse réunie le 3 février à Paris par Jacques Toubon, ministre de la culture, sur la politique de la danse (*le Monde* du 4 février). Ce compte-rendu aurait dû comporter la phrase suivante : *«Une cellule d'insertion professionnelle pour jeunes danseurs, dotée de 600 000 francs, est créée auprès du Ballet du Rhin.» Et par ailleurs : «Le Conservatoire itinérant de danse (...) est destiné à enseigner l'école française aux professionnels étrangers qui en font de plus en plus souvent la demande.»*

COMMUNICATION

Contre le patron du «Daily Mirror»

Offensive éclair de Tony O'Reilly dans la bataille pour le contrôle de «The Independent»

LONDRES

de notre correspondant

L'art de la guerre a ses règles, et le sort des armes – y compris dans le domaine médiatique – penche souvent en faveur de celui qui ose se lancer dans une offensive éclair. Tony O'Reilly, patron du puissant groupe américain Heinz, vient de le démontrer de façon magistrale, vendredi 4 février, en se portant acquéreur de 24,9 % des actions de Newspaper Publishing, la société qui édite *The Independent* et *The Independent on Sunday (le Monde* du 1[er] février). L'affaire a été préparée de main de maître et dans la plus grande discrétion. Magnat de la presse irlandaise (il possède notamment 30 % de *The Irish Independent*), M. O'Reilly n'a jamais caché que pour arriver à ses fins, c'est-à-dire prendre le contrôle du journal britannique, il était prêt à pousser les enchères très haut pour évincer son principal rival, *Mirror Group of Newspapers* (MGN), société éditrice du *Daily Mirror*, dont le patron est *David Montgomery, pourtant surnommé* «Rommel»...

Or, jeudi, on apprenait que MGN, exaspéré par la lenteur avec laquelle Ian Hay Davison, président de Newspaper Publishing, évalue les offres en présence (tout en tâchant de faire monter les enchères), s'apprêtait à court-circuiter celui-ci en s'adressant directement aux porteurs de parts «institutionnels» du journal, lesquels détiennent 52,9 % du capital. L'offre était de taille : 50 millions de livres (2,50 livres par action), sous la forme de parts dans MGN et d'argent frais. Pour arriver à ses fins, MGN a fait alliance, d'une part, avec Andreas Whitttam-Smith, directeur et cofondateur de *The Independent*, et, d'autre part, avec les journaux italien *la Repubblica*, et espagnol, *El Pais*, lesquels détiennent déjà 37 % de Newspaper Publishing.

La réaction de Tony O'Reilly a donc été foudroyante : il est intervenu sur le marché libre pour rafler 24,9 % des 52,9 % de parts détenues par les actionnaires «institutionnels». Pour ce faire, l'ancien international de rugby a payé 18,4 millions de livres (3,50 livres par action). A la rédaction de *The Independent*, foncièrement hostile à l'arrivée du patron du *Mirror*, la nouvelle a été accueillie avec une vive satisfaction. Les journalistes craignent que l'arrivée de M. Montgomery ne signifie la perte de l'indépendance éditoriale du journal, ainsi que de nombreux licenciements. La partie est-elle gagnée ? Le patron de *The Irish Independent* semble avoir pris un avantage déterminant. Mais il reste 28 % d'actions détenues par les porteurs de parts «institutionnels». Tout est encore possible : à «Rommel» de lancer sa riposte...

LAURENT ZECCHINI

Sur France 3

Il était une fois le maoïsme

Comment peut-on être encore maoïste aujourd'hui ? En Chine, c'est simple... Aseptisée et *émasculée par* Deng Xiaoping, la «pensée Mao Zedong» sert encore d'idéolo*gie au régime de Pékin*, capitaliste en économie mais toujours communiste en politique. Quant aux Chinois, il y a ceux qui rêvent encore d'un temps idéalisé où la corruption n'existait pas..., ceux qui se souviennent du bon vieux temps (de la révolution culturelle) où l'on *«était heureux de pouvoir critiquer son directeur d'école»*, et ceux pour qui Mao est *«passé de mode, comme une vieille star de rock»*. Vision ambiguë qui combine l'adoration d'un dieu mort et les horreurs de dizaines de millions de victimes.

L'émission programmée à ce sujet par France 3, dimanche 6 février, à 21 h 40, est vivement menée par Richard Artz, que ses fonctions de directeur du service politique de RTL n'empêchent pas d'être un vieil aficionado de la Chine. Elle nous rappelle les beaux jours d'un maoïsme qui fut si populaire en France autour de mai 68. Richard Artz s'efforce d'expliquer au téléspectateur de 1994 ce phénomène avec *un brin de nostalgie et de compréhension* envers ceux qui y ont cru, et qui racontent comment *ils se sont trompés*. Et ils ont été nombreux, qu'il serait trop facile de condamner sans appel aujourd'hui. Ainsi Jean-Pierre Le Dantec, qui dirigea *la Cause du peuple* – que l'on voit Sartre et Simone de Beauvoir vendre à la criée – et qui raconte comment ces *«thèses libertaires en apparence nous ont absolument ravis et séduits»*, même si elles avaient *«un côté grotesque, rigolo»*, du moins le croyait-il à l'époque.

En ce centième anniversaire de la naissance du Grand Timonier et alors que tant de gens vont *«à la soupe»* à Pékin, rappeler ce passé n'est pas inutile. Surtout si l'on *garde en tête la mise en garde* du romancier Wang Shuo : si une nouvelle catastrophe devait *se produire, un nouvel empereur* pourrait apparaître. Un nouveau Mao...

PATRICE DE BEER

PRIX MUMM : André Frossard parmi les lauréats. – Il y a dix ans était créé par Alain de Gunzbourg le prix de la Fondation Mumm pour la presse écrite. Un prix spécial a été remis à cette occasion, mardi 25 janvier, par Ivan Levaï à André Frossard, de l'Académie française, pour l'ensemble de ses billets. Le jury, que préside Françoise Giroud, a également couronné Pierre Bénichou (*le Nouvel Observateur*), Jean-François Chaigneau (*Paris-Match*), Christian Seguin (*Sud-Ouest*) et Michèle Stouvenot (*Journal du dimanche*.).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE CERF-VOLANT BLEU. Film chinois de Tian Zhuangzhuang, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13).

DEMOLITION MAN. *Film américain* de Marco Brambilla, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HEXAGONE. Film français de Malik Chibane : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

JUST ANOTHER GIRL. Film américain de Leslie Harris, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LETTRE POUR L... *Film français de* Romain Goupil : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

NEUF MOIS. Film français de Patrick Braoudé, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

LES TROIS MOUSQUETAIRES. Film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Tricoche et Cacolet (1938), de Pierre Colombier, *16 h 30 ;* William Wellman : l'Appel de la forêt (1935, v.o. traduction simultanée), de William Wellman, 19 h ; Une *étoile est née (1936, v.o. s.t.f.), de* William Wellman, 21 h.

CINÉMATHÈQUE
***SALLE RÉPUBLIQUE* (47-04-24-24)**

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : les imposteurs : Close up (1990, v.o. s.t.f.), d'Abbas Kiarostami, 17 h ; Faux Fuyants (1982), de Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin, 19 h 30 ; Agantuk le visiteur (1991, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, *21 h 30.*

LUNDI

Un cabinet d'amateurs : Mr. Frenhofer and the Minautaur (1948), de Sidney Peterson, l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, The Lead Shoes (1949), de Sidney Peterson, 18 h 30 ; Folie du Dr. Tube (1912), d'Abel Gance, Clinic of Stumble (1947), de Sidney Peterson, Man in a Bubble (1981), de Sidney Peterson, New York, New York (1957), de Francis Thompson, 20 h ; The Potted Psalm (1964), de Sidney Peterson et James Broughton, The Cage (1947), de Sidney Peterson, the Petrefied Dog (1948), de Sidney Peterson, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Le Cinéma coréen : Bonjour, Dieu! (1988, v.o. s.t.f.), de Pae Ch'angho, 14 h 30 ; le Village dans la brume (1982, v.o. s.t.f.), de Kwont'aek, 17 h 30 ; Un beau jour de grand vent (1980, v.o. s.t.f.), de Yi Changho, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma coréen : le Fils du général (1990, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'aek, 14 h 30 ; le Sang et le Feu (1991, v.o. s.t.f.), de Sonu Wan, 17 h 30 ; Yangsando (1955, v.o. s.t.f.), de Kim Kiyong, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

Histoire : la Ville dorée (1942) de Veit Harlan, 14 h 30 ; la Barricade muette (1949) de Otakar Vavra, 16 h 30 ; Lénine, le Bon Dieu et maman (1990) de Jan Schmidt, 18 h 30 ; le Procès (1962) d'Orson Welles, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55).

ALADDIN (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ALLO MAMAN C'EST NOËL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AMOUREUSE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOMNE, OCTOBRE A ALGER (Alg.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX PETITS BONHEURS (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BARAKA (A.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

LE BATEAU DE MARIAGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES BISOUNOURS AU PAYS DES ***MERVEILLES*** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BON FILS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CEMENT GARDEN (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHACUN POUR TOI (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DES FEUX MAL ÉTEINTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FAUT-IL AIMER MATHILDE ? (Fr.-Bel.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA FERME DES ANIMAUX (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN ***D'EXCEPTIONNEL*** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (43-25-59-83).

GERMINAL (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

HOCUS POCUS (A., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

KALIFORNIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

KIKA (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIBERA ME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DES ÉTOILES MORTES (Fr.-All.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LE MAITRE DE MARIONNETTE (Taïwan, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES MARMOTTES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MENACE II SOCIETY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MONTPARNASSE PONDICHÉRY (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

MR. JONES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA NAGE INDIENNE (Fr.) : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

NO SMOKING (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

NOL CHEZ LES MUPPETS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

NUITS BLANCHES A SEATTLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (Vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAS DE VACANCES POUR LES ***BLUES*** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PIÈGE EN EAUX TROUBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

POLICE STORY III (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA RECLUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RUBY IN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

SACRÉ ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SMOKING (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SURVIVING DESIRE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BABY OF MACON (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS ***COMMUNISTES*** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-Helvético-Pol.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TRUE ROMANCE (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN BRIN DE CHANCE (Isr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES VALEURS DE LA FAMILLE **ADDAMS** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE VOLEUR D'ARC-EN-CIEL (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE VOYAGE (Arg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

AU-DELA DU ***BIEN ET DU MAL*** (Fr.-It.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BONSOIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.

BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

BRATAN, LE FRÈRE (Sov., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h 20.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 17 h, 20 h.

CHRONOS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 21 h.

CLIFFHANGER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 16 h, 18 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE ***NERFS*** (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 50.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HENRY, *PORTRAIT OF A SERIAL KILLER* (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 10.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 19 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 30.

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 15.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h 20.

PRÉSIDENT D'UN JOUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h 30.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE ***SHOW*** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.-Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 30.

VALENTINO (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h 10.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 40.

ÉCONOMIE

Pour la première fois depuis cinq ans

La Réserve fédérale relève les taux d'intérêt aux Etats-Unis

L'indice Dow Jones de New-York a réagi par une baisse de près de 2,5 % (96,24 points), le 4 février, à l'annonce, par la Réserve fédérale, d'un relèvement d'un quart de point du taux de l'argent au jour le jour, porté à 3,25 %. La décision de la banque centrale, qui marque un tournant après cinq années de baisse des taux, s'explique par la nécessité d'éviter toute reprise de l'inflation au moment où l'économie américaine accentue son redressement. Cette reprise de l'activité a entraîné une nouvelle baisse du taux de chômage en janvier. Celui-ci est calculé désormais sur de nouvelles bases destinées à mieux comptabiliser les demandeurs d'emploi, surtout féminins.

Bizarrement, Wall Street n'y croyait pas vraiment. Pourtant, quelques jours auparavant, à l'occasion d'une audition au Congrès, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, avait bien indiqué qu'à son avis *«les taux d'intérêt* [aux Etats-Unis] *étaient anormalement bas ... et qu'à un moment ou un autre il serait nécessaire de les ajuster»*. En dépit de ce ballon d'essai destiné aux marchés financiers, ces derniers ont été pris par surprise le 4 février lorsque, au beau milieu de la traditionnelle réunion du Federal Open Market Committee (FOMC), ce «comité des sages» chargé de définir, à intervalles réguliers, la politique de la banque centrale en matière de taux d'intérêt pour les mois à venir, la commission décidait, à l'unanimité, *«d'accroître légèrement»* la pression sur le crédit en *«relevant légèrement les taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire»*. Une formule qui désigne les Federal Funds, l'équivalent du loyer de l'argent au jour le jour, dont le taux était aussitôt relevé d'un quart de point pour être porté à 3,25 %. Pour l'heure, aucune grande banque américaine n'a répercuté ce léger relèvement au niveau de ses *propres taux*. *Seul un petit établissement*, la Harris Trust and Savings Bank, filiale de la Bank of Montréal dont le siège est à Chicago, a aussitôt porté son *prime rate* (taux préférentiel accordé à la clientèle) de 5,50 % à 5,75 %.

Eviter la reprise de l'inflation

Ce relèvement est le premier depuis février 1989, époque à laquelle, pour lutter contre une renaissance de l'inflation, la Réserve fédérale fit monter son taux directeur à près de 10 %. Par la suite, l'entrée en récession de l'économie américaine l'incita à assouplir très fortement sa politique, ramenant son taux directeur à 3 % en juillet 1992, au plus bas depuis 1964. Cet assouplissement fut efficace, puisqu'il contribua à diminuer l'endettement des particuliers et des entreprises et à relancer la machine économique, dont la croissance a atteint 5,9 % en rythme annuel au dernier trimestre 1993, et pourrait se maintenir à 3 % en 1994. Mais, à 3 %, le loyer de l'argent à court terme était à peine supérieur au taux d'inflation, 2,7 % actuellement, c'est-à-dire que ce loyer était tombé à zéro, situation que les banques centrales n'aiment guère car elle incite les agents économiques à s'endetter outre mesure, d'où surchauffe et, en fin de processus, réapparition de l'inflation.

En déclarant, lors de son audition au Congrès, que les taux d'intérêt à court terme étaient relativement bas en termes réels et qu'en l'absence d'un affaiblissement prolongé de l'économie, improbable à l'heure actuelle, il était nécessaire de revenir à une situation *«plus neutre»*, M. Greenspan admettait, sans doute, que l'indice des prix de détail «exagérait» l'inflation réelle de plus d'un demi-point, le rythme de hausse des prix étant plus proche de 2 % que de 2,7 %. Il soulignait, toutefois, que les taux des emprunts à long terme, fixés librement par les marchés en fonction des anticipations, étaient plus élevés que l'actuel niveau d'inflation semblait le nécessiter. A son avis, ce phénomène reflète la crainte des investisseurs de voir les prix s'emballer dans l'avenir. En conclusion, il avertissait que, lorsque les signes d'une reprise de cette inflation deviendraient évidents, il serait trop tard pour la juguler, sinon par des relèvements successifs des taux d'intérêt. Afin d'éviter des mesures aussi brutales et dangereuses, pour rassurer ces investisseurs, bien établir la crédibilité de la Réserve fédérale et faire baisser les taux à long terme en faveur du logement notamment, il fallait, disait-il, que la Réserve fédérale relève les taux à court terme, sans préciser, toutefois, à quel moment.

Si la décision n'a pas tardé, c'est pour lever toute incertitude et, aussi, pour mettre les dirigeants de la Réserve fédérale à l'abri de toute critique concernant la «transparence» de leur *politique, tout en réaffirmant* leur détermination de lutter préventivement contre toute dérive.

Du côté de la Maison Blanche, *où le président Clinton* avait affirmé, en début de semaine, qu'il n'y avait pas de preuve de retour de l'inflation, le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, a adopté un ton conciliant : *«Le durcissement de la politique monétaire de la Fed était attendu et ne devrait pas remettre en cause le rythme de croissance, de l'ordre de 3 %, de l'économie américaine en 1994.»*

Attendu ou non, ce durcissement a provoqué un beau chahut sur les marchés financiers, faisant chuter de 2,5 % les cours des actions à Wall Street, poussant à la hausse les taux d'intérêt en Europe, notamment à Paris, et aussi ceux du dollar, au plus haut depuis l'été 1991. Si le dollar monte, le mark baisse, ce qui ne plaît guère à la Banque fédérale d'Allemagne, car cela fait monter les prix des produits importés et compromet la lutte contre l'inflation. En ce cas, il serait à craindre que ladite Banque fédérale ne retarde la diminution de ses taux directeurs, obligeant ainsi la Banque de France à l'imiter et à rester l'arme au pied. En ce cas, il serait cruel, et assez rageant, de voir l'action préventive de la Réserve fédérale en pleine reprise de l'économie américaine contrecarrer un processus de baisse des taux, si indispensable à une économie continentale en pleine crise.

Légère baisse du chômage en janvier

Selon les chiffres publiés en *début de matinée*, le taux de chômage a atteint 6,7 % de la population active en janvier. A première vue, ce pourcentage constitue une augmentation par rapport aux 6,4 % enregistrés en décembre 1993. Mais, en réalité, les services du département de l'emploi ont modifié leur base *de calcul à partir* du début de l'année. A la fois pour mieux intégrer dans les chiffres certaines catégories de demandeurs d'emploi (les femmes, notamment), qui étaient jusqu'à présent mal comptabilisées, et pour tenir compte des nouvelles données informatiques issues du recensement de 1990. En données comparables, ce pourcentage de 6,7 % enregistré en janvier (qui représente 8,7 millions de demandeurs d'emploi) selon le nouveau mode de calcul est à rapprocher d'un taux de 7 % observé en décembre 1993. D'un mois sur l'autre, le *chômage a donc continué* à régresser, poursuivant le mouvement de baisse régulière perceptible depuis plus d'un an.

En janvier, les créations d'emplois (62 000 nouveaux postes) ont été inférieures à celles du mois précédent (190 000), essentiellement en raison des conditions climatiques très défavorables qui ont marqué le début de l'année dans l'est du pays, mais aussi à cause des conséquences du tremblement de terre survenu dans le sud de la Californie. Le fait positif est que ces créations d'emplois se sont produites hors du secteur agricole, notamment, dans le secteur manufacturier, où 26 000 emplois nouveaux ont vu le jour en un mois. Une bonne nouvelle qui confirme les observations faites depuis septembre 1993 en matière de créations d'emplois dans l'industrie. Il reste qu'au total, dans cette branche d'activité, les Américains travaillent encore 41,7 heures par semaine en moyenne, et que leurs employeurs préfèrent leur accorder 4,4 heures supplémentaires hebdomadaires plutôt que d'envisager de recourir à l'embauche pour faire face à la reprise de la production.

SERGE MARTI et FRANÇOIS RENARD

Passant de 6 % à 5,25 %

La rémunération des plans épargne-logement sera réduite dès le 7 février

Le ministère de l'économie a annoncé, vendredi 4 février en fin d'après-midi, que la rémunération des plans épargne-logement (PEL) sera ramenée de 6 % à 5,25 % dès le lundi 7 février. Pour les comptes épargne-logement, la baisse des taux de 2,75 % à 2,25 % interviendra le 16 février.

Il y avait apparemment urgence. Le gouvernement s'est rendu compte avec retard qu'en ayant annoncé, dimanche 30 janvier, une baisse du taux du PEL pour le 16 février – soit quinze jours avant qu'elle soit effective – il allait à l'encontre du but recherché. Car les épargnants se sont rués aux guichets des banques pour ouvrir des PEL. La Société générale indique avoir enregistré 5 000 nouveaux contrats par jour au début de la semaine, contre une moyenne de 1 800 ouvertures quotidiennes lors des derniers mois.

L'opération est d'autant plus intéressante que, à chaque ouverture de PEL, l'établissement s'engage pour quatre ans à garantir au souscripteur un rendement de 6 % (4,5 % payés par les banques et 1,5 % versé par l'Etat). Une rémunération élevée, comparable à celle des obligations et sans risques. Au-delà d'une période minimale de quatre ans, les plans épargne-logement peuvent même être reconduits d'année en année sur une durée maximale de dix ans. Handicap pour les pouvoirs publics : la procédure de modification du taux du PEL est complexe. Les intérêts sont calculés tous les quinze jours et le taux ne peut être modifié qu'après avis du comité de la réglementation bancaire, qui se réunit normalement tous les quinze jours et qui a dû être convoqué d'urgence.

REPÈRES

AUTOMOBILE
Un nouveau patron pour Audi

Le groupe automobile allemand VAG a brutalement remercié, vendredi 4 février, le numéro un de sa filiale Audi AG, Franz-Joseph Kortüm, treize mois seulement après sa nomination. Il a été mis fin *«d'un commun accord»* aux fonctions de M. Kortüm, a indiqué le constructeur sans donner plus de précisions. Réuni à Francfort, le conseil de surveillance d'Audi AG a nommé, avec effet immédiat, Herbert Demel, porte-parole du directoire, alors que M. Kortüm en était président. Bien que VAG ait précisé que M. Demel *«assumera les missions»* de son prédécesseur, la presse allemande a interprété ce changement de titre comme le signe qu'à l'avenir, Ferdinand Piëch, président du directoire de VAG, exercera un contrôle plus étroit sur sa filiale bavaroise qui a connu en 1993, une année particulièrement mauvaise : ses ventes ont chuté de 24 %, son chiffre d'affaires d'un quart, ses pertes sont estimées à plus de 200 millions de deutschemarks (678 millions de francs).

ÉLECTRONIQUE
Grundig scindé en onze sociétés

Le conseil de surveillance du groupe allemand d'électronique grand public, Grundig AG, a décidé, vendredi 4 février, de scinder le groupe en onze sociétés distinctes, à la suite des pertes record enregistrées lors de son dernier exercice (296 millions de deutschemarks, soit 1 milliard de francs). Pertes qui, selon les premières estimations, devraient se renouveler pour son exercice clos au 31 mars 1994, pour un chiffre d'affaires en baisse de 6 % à 3,5 milliards de deutschemarks. Grundig AG, filiale du groupe néerlandais Philips, sera transformée au plus tard à la mi-1994 en un holding chapeautant neuf sociétés allemandes et deux à l'étranger. Parallèlement, les effectifs seront ramenés à 11 049 personnes d'ici à la fin 1994, contre 13 000 prévues initialement. Ils sont actuellement de 14 060 personnes.

Les conclusions de la Convention nationale réunie à Poitiers

Les sénateurs souhaitent un «compromis historique» entre Paris et la province sur l'aménagement du territoire

POITIERS
de notre envoyé spécial

Réunie les jeudi 3 et vendredi 4 février au Futuroscope près de Poitiers (Vienne), la Convention nationale sur l'aménagement du territoire a servi de puissante caisse de résonance au rapport de la mission sénatoriale présidée par Jean François-Poncet (UDF-RDE, Lot-et-Garonne), qui avait été rendu public au début de l'année. Abondamment analysé et commenté dans nos colonnes (*le Monde* du 12 janvier), ce document de près de cinq cents pages, élaboré après un an de travail minutieux, comporte des propositions judicieuses, précédées par un constat sans complaisance, pour le rééquilibrage du pays et constitue, de ce fait, une pièce maîtresse du grand débat sur *l'aménagement du territoire* à l'horizon 2015, engagé depuis l'automne par le gouvernement.

Cette Convention, qui a rassemblé quelque mille cinq cents personnes, dont beaucoup d'élus locaux du Centre-Ouest, n'a pu échapper à certains côtés «grand-messe», vantant les vertus de la concertation, de l'entraide, de la tolérance et du «vivre ensemble», puisque le territoire en fin de compte, pour reprendre l'expression d'un intervenant, n'est *«autre chose que l'expression physique et géographique de la nation et du patrimoine de tous les Français»*.

Mais les débats ont eu l'utilité de constituer pour le gouvernement un ensemble de signes et de tendances de l'opinion politique, ce qui lui permettra d'apprécier, lorsqu'il mettra la dernière main – après les élections cantonales – à la loi d'orientation, jusqu'où il peut aller dans l'audace réformatrice. *«Mais attention*, a averti Jean François-Poncet, *si la loi fait plaisir à tout le monde, si elle ne comporte pas des principes contraignants et des échéances précises, si elle ne préconise pas une stratégie de rupture, pour la péréquation financière des ressources, pour l'équilibre Ile-de-France-province ou pour un nouveau modèle universitaire, si elle se contente de contourner les conservatismes, alors elle ne servira à rien et l'on fera du surplace!»*.

Charles Pasqua a rendu un hommage appuyé aux sénateurs, en leur promettant que le projet de loi serait déposé à la fin juin, tout d'abord au Sénat. C'était bien le moins qu'on pouvait attendre du ministre d'Etat, vu le travail accompli par ses anciens collègues et le talent de ses membres pour rechercher des dispositifs législatifs acceptables par le plus grand nombre. Comme il le fait régulièrement à l'occasion de ses déplacements en province, le ministre d'Etat s'est dit convaincu de la nécessité d'une péréquation financière et d'un désengagement de l'Etat de certaines de ses tâches, a donné son *accord à certains transferts de* compétences, à condition qu'ils soient précédés par une clarification de celles-ci entre l'Etat et ses partenaires, a redit sa profonde aversion pour la taxe professionnelle, source *«de la plupart des inégalités entre communes»*, sans pour autant préciser – ce qui eût été utile – par quel impôt la remplacer puisqu'elle rapporte quand même 90 milliards de francs. Il et a fait sonner le clairon contre *«l'incapacité du système bancaire à prendre des risques»*, comme il avait critiqué sans ménagement récemment les entreprises publiques et notamment la SNCF.

D'abord des emplois

Peu de sujets auront été laissés dans l'ombre, depuis le nœud gordien de la réforme des quatre impôts locaux directs jusqu'aux micro-universités de haute spécialisation, en passant par les «autoroutes de la communication» et les 45 milliards de francs que la France doit recevoir d'ici à 1988 des fonds européens. Mais, sur trois points au moins, un faisceau de convergences, sans aller jusqu'à parler d'accord, a été perceptible :

– Si la nouvelle politique d'aménagement du territoire n'est pas directement productrice de richesses et créatrice d'emplois, il est inutile de se lancer dans l'aventure. Il reste maintenant aux économistes à démontrer que les effets de masse et la concentration des moyens de production qu'on présentait dans les années 70 et 80 comme les voies royales de la productivité et de la compétitivité ne sont plus aujourd'hui les plus judicieuses;

– Les antagonismes entre Paris et le reste du pays ne sont pas morts et le monde rural, comme les élus des métropoles de province, l'ont très nettement fait sentir. Les propos du président *de la chambre de commerce de* Paris, M. Cambournac, sur la fonction internationale de la capitale, ont même été ponctués de «Hou! hou!». *«Il faudrait que cette convention soit l'amorce d'un compromis historique entre l'Ile-de-France et la province»*, a cependant tenté de plaider Jean François-Poncet, rejetant ensemble les nouveaux jacobins et girondins;

– Vouloir supprimer un échelon d'administration, en l'occurrence le département, serait aussi utopique que dangereux car il donnerait lieu à des querelles théologiques interminables. Pourquoi ajouter à des risques de fractures sociales réelles des risques de déstabilisation politique? En revanche, les compétences de chaque échelon doivent être plus claires et le nombre de partenaires engagés financièrement dans un même équipement, sous la houlette d'un chef de file, se limiter à deux ou trois. *«L'art consiste à gérer intelligemment la complexité»*, a lancé Martine Buron, député européen (PS) et maire de Châteaubriant (Loire-Atlantique).

Président du Sénat et du conseil général de la Vienne, René Monory (CDS) a déclaré, devant une salle comble qui lui était acquise : *«Il nous faudra une grande volonté pour rompre des pesanteurs millénaires. Je suis fier du Sénat. Nous saurons trouver un juste milieu, dans le respect des convictions de chacun. Puisque, dans les prochaines années, les Français ne doivent pas compter sur un accroissement de leur pouvoir d'achat, il faudra compenser ce manque par d'autres choses : la convivialité, les racines, les valeurs et, parmi elles, l'espace qui est, pour nous provinciaux, un atout exceptionnel.»*

L'empreinte européenne

Avant lui, Valéry Giscard d'Estaing avait brillamment donné une dimension européenne au débat sur l'aménagement du territoire, qui risque naturellement de s'enfermer dans une dialectique franco-française. *«L'Europe va nous marquer*, a-t-il déclaré, *mais il faut, même sans frontières, connaître et respecter les différences de chacun.»* L'ancien président de la République s'est dit méfiant quant à l'idée d'un schéma européen d'aménagement et a préféré *«pendant encore une vingtaine d'années, une juxtaposition et coordination des politiques nationales d'aménagement, plutôt qu'une politique intégrée»*. Les régions frontalières, en revanche, *«peuvent et doivent aller plus loin dans le rapprochement avec leurs voisines»*. M. Giscard d'Estaing a assigné à chaque autorité politique une série de devoirs : à l'Europe la cohésion, pour réduire les écarts trop criants de niveaux de vie entre les Etats et pour lancer des grands projets de communication et de transport; aux Etats le devoir de mieux répartir les fonctions collectives, comme les équipements culturels, et de corriger les injustices dans les ressources des citoyens; aux collectivités locales, enfin, d'assurer *«l'exercice de la démocratie de proximité et de définir l'«aménagement fin» de leur territoire, sans pression des Etats, tant il est vrai qu'à Nice ou à Clermont-Ferrand, on n'a ni les mêmes schémas en tête, ni les mêmes spécificités régionales»*.

F. Gr.

Plans sociaux repoussés, licenciements évités

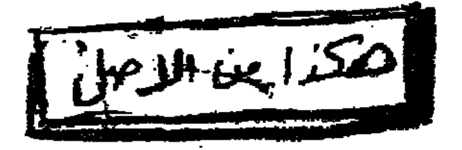
Perrier, Fischer-Price et Weston suspendent leurs projets de compressions d'effectifs

La direction de Perrier a annoncé, vendredi 4 février à Paris, lors d'une réunion du comité central d'entreprise, qu'elle *«suspendait la procédure légale de consultation»* prévue dans le cadre du plan de restructuration de l'usine de Vergèze (Gard) annoncé en décembre (*le Monde* du 28 décembre 1993). Ce projet, qui doit entraîner la suppression de 600 emplois, est maintenu, mais la direction de cette filiale de Nestlé Sources International *«s'est engagée à ce que chaque salarié quittant l'entreprise dispose d'une activité ou d'un emploi stable sur le bassin régional de l'emploi»*. En conséquence, la direction a décidé de *«renoncer à la limitation formelle de dix-huit mois de mise en œuvre du plan social initial»*, ceci afin *«d'éviter toute mesure conduisant à l'accroissement de l'exclusion sociale sur la région»*.

De leur côté, les salariés de Fisher-Price France qui avaient engagé une action en référé devant le tribunal de grande instance d'Orléans, ont également obtenu, vendredi 4 février, la suspension du plan social visant les 46 salariés du siège installé à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), pour défaut de transmission au comité d'entreprise des comptes 1993 de l'entreprise (*le Monde* du 3 février).

Enfin, le fabricant de chaussures de luxe Weston, installé à Limoges (Haute-Vienne), vient de proposer à 248 de ses 360 salariés de se mettre à mi-temps afin d'éviter les licenciements, au moment où la production a pratiquement chuté de moitié.

CELLULOSE DU PIN : Henri Emmanuelli demande le maintien en activité de l'usine de Tartas. – Le président (PS) du conseil général des Landes, Henri Emmanuelli, demande dans une lettre au premier ministre, Edouard Balladur, que *«le gouvernement pèse de tout son poids»* pour empêcher la fermeture de l'usine de la Cellulose du Pin à Tartas dans les Landes (*le Monde* du 5 février).



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER 1994

PARIS

Déception

INDICE CAC 40

+ 0,69 %

En s'adjugeant, malgré tout, 0,69 % de hausse en cinq *séances*, la Bourse de Paris a quand même déçu cette semaine : entamée sur les chapeaux de roues, la période a été pour le moins irrégulière, puisque les valeurs françaises au gré des séances ont alterné les hausses, les baisses et les... records.

Dès lundi, les retombées du séminaire gouvernemental donnaient des ailes au palais Brongniart qui, à l'unisson des grandes places européennes, battait un nouveau record d'altitude en clôture à 2 234,36 points avec une progression de 0,92 %. Le précédent record datait du 11 janvier. De plus, l'optimisme des boursiers était d'autant renforcé qu'ils anticipaient une prochaine baisse des taux en Allemagne à trois jours du conseil bimensuel de la Bundesbank. Le lendemain, quelques prises de bénéfice, somme toute logiques après les récents records pesaient un peu sur les valeurs françaises sans exagération, puisque au final celles-ci ne cédaient que 0,13 %.

Mercredi, à la veille du conseil de la Buba, et malgré les avis partagés des opérateurs quant aux mesures que pourrait prendre l'institut d'émission allemand, les valeurs françaises firent un nouveau bond en avant. En gagnant sur la séance plus de 21 points, à 2 355,93 points, l'indice CAC 40 inscrivait un nouveau sommet, le sixième depuis le début de l'année. Jeudi, dès le début de la séance, les spéculations sur une éventuelle baisse des taux se faisaient plus rares : la nette progression de la masse monétaire allemande M3 (+ 8,1 %) pour le mois de décembre rendait peu probable une détente du loyer de l'argent outre-Rhin dans les heures qui allaient suivre. La confirmation du *statu quo* sur les taux à l'issue du conseil pesa nettement sur le MATIF, et par contagion sur le marché des actions. La séance s'achevait sur un recul de 1,44 %.

Gros échanges sur Suez et Paribas

Vendredi, après un début de journée plutôt incertain, les valeurs se sont reprises à la mi-journée pour évoluer très légèrement au-dessus du point d'équilibre et finalement s'établir en clôture en hausse de 0,31 % à 2 329,17 points. Avec cette ultime progression, les valeurs françaises s'inscrivent en avance de 2,69 % sur le début de l'année.

Au cours d'une semaine caractérisée – cela devient une habitude – par des échanges toujours très importants, généralement supérieurs à 5 milliards de francs, plusieurs titres se sont distingués : notamment les Financières de Suez et de Paribas, avec près de 4,5 millions de titres traités pour la première et 2,6 millions de titres pour la seconde. La perspective de la vente de Victoire justifierait, selon les boursiers, cet intérêt soutenu pour la compagnie financière de Suez. Selon eux, l'acquéreur pourrait être le britannique BAT, qui, toutefois, n'a pas confirmé ces rumeurs. Quoi qu'il en soit, le titre s'est apprécié de plus de 6 %. Des anticipations sur l'amélioration des résultats de Paribas, confirmées par la suite, ont également profité au titre de la maison de la rue d'Antin. Au cours des trois premières séances, l'action a gagné près de 9 % avant que des prises de bénéfice ne viennent jeudi et vendredi, ramener son avance hebdomadaire à 5,7 %.

D'autres titres, pour diverses raisons, ont retenu l'attention, comme Euro Disney ou Elf Aquitaine. La publication des résultats trimestriels d'Euro Disney – faisant état d'une perte de 533 millions de francs – mercredi, jour où se réunissaient à Paris, pour la première fois depuis deux mois, les quelque soixante banques créancières du parc de loisirs pour prendre connaissance des premiers résultats de l'audit mené par le cabinet KPMG sur les comptes et le plan de développement de la société, ont pesé sur le cours du titre.

Pour conclure, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a annoncé, mercredi 3 février en fin d'après-midi, le prix de cession par l'Etat de sa participation dans Elf Aquitaine. L'action est proposée jusqu'au 10 février au prix de 385 francs. Ce prix offre aux futurs actionnaires une décote d'environ 11 % par rapport au cours du 2 février, qui était de 430,70 francs. Le prix retenu était à 5 francs près celui qui avait été envisagé par les analystes (380 francs). Les résultats du placement devraient être connus lundi 14 février. Cette privatisation devrait rapporter 33 milliards de francs à l'Etat.

La semaine prochaine pourrait être heurtée, du moins au cours des premières séances. En effet, l'annonce par la *Réserve fédérale américaine* qu'elle allait relever légèrement les taux à court terme devrait contrarier à nouveau les boursiers, après l'immobilisme de la *Bube jeudi*.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	4-2-94	Diff.
Bongrain	3490	+ 111
BSN	946	– 23
Eridania Béghin	1025	– 4
Fromageries Bel	5 960	+ 320
LVMH	3 943	– 67
Pernod-Ricard	424	– 10,4
Rémy-Cointreau	258	– 7,3
Saint-Louis	1 674	+ 16

Assurances

	4-2-94	Diff.
AGF	661	– 35
AXA	1 576	+ 38
GAN	563	+ 29
Groupe Victoire	1 500	–
SCOR SA	614	+ 5
UAP	214	– 2

Bâtiment et matériaux

	4-2-94	Diff.
Bouygues	728	+ 4
Ciments français	381	– 9
Colas	1 200	+ 21,
Eurotunnel	52,95	– 0,05
Eiffage	1 360	– 8
GTM Entrepose	515	– 41
Imétal	607	– 23
Immob. Phénix	110,3	– 1,3
Jean Lefebvre	1 385	– 13
Lafarge-Coppée	480	– 4,6
Poliet	469	– 19
Saint-Gobain	698	+ 3
SGE	288	– 18,1
Spie-Batignolles	503	+ 9

Chimie

	4-2-94	Diff.
Air liquide (L')	886	– 14
ELF Sanofi	1 078	– 40
Gascogne	563	+ 14
Institut Mérieux	2 185	– 28
Michelin	263,3	+ 11,3
Plastic Omnium	857	+ 33
Rhône-Poulenc A.	151,8	+ 2,9
Rhône-Poulenc CI.	188,1	+ 18,1
Roussel-Uclaf	701,	– 21
Synthélabo	235,9	+ 0,4

Consommation non alimentaire

	4-2-94	Diff.
BIC	1338	+ 18
Chargeurs	1449	– 11
Christian Dior	364,5	Inchangé
Clarins	582	– 33
DMC	436	+ 18,2
EBF	950	+ 28
Essilor Int.	752	– 15
Groupe André	737	+ 7
L'Oréal	1369	– 2
Moulinex	128	– 9,7
Salomon	2410	+ 68
SEB	589	+ 6
Skis Rossignol	2385	– 83
Sommer-Allibert	2420	– 50
Zodiac	2319	+ 49

Crédit et banques

	4-2-94	Diff.
Comp. bancaire	675	+ 32
BNP CI	284	– 1,1
Cetelem	1397	– 61
CPR	585	+ 5
CDE	219	Inch.
CCF	289,7	+ 3,7
CFF	1352	+ 65
CLF	488,4	+ 13,4
Créd. lyon. CI	824	+ 29
Crédit national	711	– 4
Société générale	743	– 14
SOVAC	2080	+ 145
UFB Locabail	485	– 7
UIC	615	– 13
Via Banque	430,1	– 2,7

Distribution

	4-2-94	Diff.
Alsacienne Sup	2 285	+ 4
Bon Marché	773	– 5
Carrefour	4 295	– 22
Casino	204,90	+ 6,80
Castorama Dubois	940	+ 36
Compt. Modernes	1 790	+ 30
Damart	5 820	– 120
Docks de France	796	+ 6
Gal. Lafayette	2 474	+ 208
Guilbert SA	1 660	+ 20
Guyenne Gasc.	1 870	– 20
Pinault Pr.	1 036	– 4
Primagaz	1 016	– 5
Promodès	1 124	+ 72
Rexel (ex-CDME)	767	+ 39
SCOA	9	+ 0,05

Electricité et électronique

	4-2-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	761	– 15
Alcatel-Câble	727	+ 4
CSEE	680	– 8
Intertechnique	660	– 1
Labinal	848	+ 38
Legrand	6 010	+ 90
Matra Hachette	n.c.	–
Radiotechnique	499	– 53
Sagem	3 270	+ 90
Schneider	452,80	+ 4
Sextant Avionique	300	–
Thomson CSF	209	+ 4,30

Immobilier et foncier

	4-2-94	Diff.
CFI	300	Inchangé
GFC	580	+ 5
Lucia	170	– 4
Olipar	28,9	+ 0,1
Rue Impériale	5030	+ 100
Sefimeg	585	+ 8
Silic	915	+ 9
Simco	690	+ 11
Sogeparc	928	+ 8
UIF	745	+ 20

Investissement et portefeuille

	4-2-94	Diff.
Arnault et Assoc.	280,3	– 19,7
Bolloré	417	– 3,6
Cerus	148	+ 5
CGIP	1410	+ 73
Eurafrance	2 505	+ 31
Gaz et Eaux	2195	– 49
Lagardère MMB	Inch.	Inch.
Marine-Wendel	483,5	+ 38,5
Navigation mixte	1 337	+ 76
Nord-Est	179	+ 3,9
Origny-Desvroise	1 195	+ 6
Parfinance	259	+ 39
Paribas	552	+ 32
Pinault	386,6	– 14,6
Suez	371,5	+ 25,2
Worms	341	– 8

Métallurgie, mécanique

	4-2-94	Diff.
CarnaudMetalbox	211,40	+ 2,7
Dassault Aviation	536	+ 38
De Dietrich	2440	+ 140
Fives-Lille	590	+ 22
Legris industrie	274,7	+ 4,70
Métaleurop	95	+ 8,50
Pechiney CI	472,5	+ 23
Pechiney Int.	229	+ 10,10
Peugeot SA	859	+ 10
Strafor. Facom	890	– 2
Valeo	1495	+ 65
Vallourec	281,8	+ 4,90

Mines d'or, diamant

	4-2-94	Diff.
Anglo-American	278	+ 29,8
Buffelsfontein	71	+ 5
De Beers	150,4	+ 15,4
Driefontein	74,4	+ 5,4
Gencor	11,4	+ 0,7
Harmony	35,55	+ 1,55
Randfontein	58,6	+ 3,1
Saint-Helena	56,75	+ 1,85
Western Deep	234	+ 29,6

Pétrole

	4-2-94	Diff.
BP-France	128	– 3
Elf-Aquit.	431,70	+ 10,50
Erap-Elf	388,90	+ 9,90
Esso	1 100	Inchangé
Géophysique	634	+ 64
Total	349,40	+ 25,40

Sicomi ou ex-Sicomi

	4-2-94	Diff.
Bail investis.	1295	+ 23
Genefim	392	+ 2
Immobail BTP	568	+ 7
Interbail	565	+ 19
Klepierre	810	+ 10
Locindus	1151	– 23
Selectibanque	202	+ 2
Unibail	641	+ 2

Transports, loisirs, services

	4-2-94	Diff.
Accor	786	+ 19
BIS	277	+ 5
Canal Plus	1105	– 9
Cap Gemini	223,50	+ 13,60
CEP Comm.	495	+ 19
Club Méditerranée	398	+ 18
Dauphin Ota	320	– 10
Génér. des eaux	2831	– 65
Ecco	679	+ 5
Euro Disney	33,90	– 1,70
Filipacchi Médias	885	– 2
Havas	469	+ 28,80
Lyonnaise-Dumez	598	Inch.
OGF	987	+ 3
Publicis	867	– 2
Delmas Vieljeux	590	– 4
SITA	895	+ 10
Sligos	600	– 18
Sodexho	1 143	– 10
TF1	585	+ 15

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-2-94	Diff.
9 % 1979	100,35	–
10,80 % 1979	102,40	– 0,10
EDF-GDF 3 %	5 780	Inch.
CNB 5 000 F	100,63	+ 0,06
CNB Par.5 000 F	100,83	–
CNB Suez 5 000 F	100,80	–
CNI 5 000 F	100,63	+ 0,12

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Suez	4494275	1626844
Paribas	2614880	1466764
Alcatel Alsthom	1800978	1402732
Poliet	2910626	1368437
Eaux (Cie gle des)	472240	1363967
Rhône-Poulenc	6743080	1026790
Elf Aquitaine	2279810	966726
Michelin	3573690	923347
BNP	3020020	849152
Société Générale	1097200	846830
Total	2461325	812810
BSN	788030	757425
LVMH	171389	1683162
Saint-Gobain	988249	681482

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Paribas	+ 11,7	Radiotechnique	– 9,2
Legris indust.	+ 10,7	Euro Disney	– 8,2
Sovac	+ 10,6	GTM Entrepose	– 6,3
Marine Wendel	+ 10,5	Rochette	– 4,6
CCMC Manag.	+ 10,4	AGF	– 4,3
Sodero	+ 10,1	Roussel Uclaf	– 4,1
Total	+ 8,7	Elf Sanofi	– 3,6
Comptoirs mod.	+ 8,2	Worms et Cie	– 3,3
Métallurgie Ind.	+ 8,1	Sommer Allib.	– 3,2
Gal. Lafayette	+ 8,1	Pinault Print.	– 2,8
Cap Gemini	+ 7,8	UGC Dr. Audio	– 2,4
Fromager. Bel	+ 7,7	Ingenico	– 2,4
Navig. mixte	+ 7,4	SAT	– 2,3
Sodexo	+ 7,3	Rémy Cointreau	– 2,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28-1-94	31-1-94	1-2-94	2-2-94	3-2-94
RM	5 130 477	6 835 403	5 821 668	5 463 406	6 547 791
Comptant R. et obl.	24 687 331	27 041 458	33 213 173	26 114 876	37 147 499
Actions	516 511	643 573	438 686	465 326	397 234
Total	30 334 319	34 520 434	39 473 527	32 043 608	44 092 524

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	31-1-94	1-1-94	2-2-94	3-2-94	4-2-94
Ind. SBF 120	1637,49	1634,04	1649,57	1628,11	1632,37
Ind. SBF 250	1573,38	1570,84	1585,20	1568,53	1572,68
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 334,36	2 331,29	2 355,93	2 321,99	2 329,17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 février 1994

Nombre de contrats : 370 655

COURS	ÉCHÉANCES MARS 94	JUIN 94	SEPTEMBRE 94
Premier	129,42	129,04	128,22
Dernier	129,44	129,02	128,22

NEW-YORK

A cause des taux

INDICE DOW JONES

- 1,88 %

Wall Street est retombée en fin de semaine à son niveau de la mi-janvier, après la décision de la Réserve fédérale (Fed) de resserrer sa politique monétaire (*voir par ailleurs*). Après un nouveau record établi lundi, à 3 978,36 points, la Bourse new-yorkaise a évolué irrégulièrement. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 871,42 points, en baisse de 74,01 points, soit un repli de 1,88 % par rapport à la semaine dernière.

Wall Street ne s'attendait pas à une intervention aussi rapide de la Fed, d'autant que les chiffres du chômage publiés vendredi ont été beaucoup moins bons que prévu. Le relèvement des taux d'intérêt à court terme est le premier depuis septembre 1992 et fait craindre un renversement de la politique monétaire de la Fed, a indiqué James Schroeder, analyste chez MMS *International*. *D'autant plus que le bas niveau des taux d'intérêt a été un des principaux facteurs dans la forte progression de Wall Street au cours des derniers mois.*

En outre, *«le mois de janvier a été particulièrement solide et les opérateurs craignaient que le marché ne soit surévalué»*, ce qui a également contribué au plongeon de Wall Street, a ajouté M. Schroeder. Il estime qu'il est trop tôt pour déterminer si la baisse de Wall Street signale le début de la correction de 20 à 25 % attendue par les experts.

Indice Dow Jones du 4 février : 3 871,42 (c. 3 945,43).

	Cours 28 janvier	Cours 4 février
Alcoa	77	76 1/8
Allied Signal Inc.	78 3/8	75 5/8
American Express	32 5/4	30 7/8
ATT	56 3/8	54 7/8
Bethlehem Steel	23	23
Boeing	42 7/8	42 1/2
Caterpillar Inc.	103 1/4	103 1/4
Chevron	91 3/4	92 5/8
Coca-Cola	41	40 3/4
Dysney Corp.	47 1/8	45
Du Pont de Nemours	34 1/4	54
Eastman Kodak	43 1/4	43 5/8
Exxon	65 1/2	65 5/8
General Electric	107 3/4	106 1/2
General Motors	59 1/8	61 5/8
Goodyear Tyre	47 3/4	47
IBM	57 1/2	52
International Paper	75 1/8	75 3/4
McDonnel Douglas	113 3/8	114 7/8
Merck and Co	36 1/8	35 1/8
Minnesota Mining	107 1/8	104 1/2
Morgan (J.P.)	71	68 1/2
Philip Morris	59 3/4	59 7/8
Procter Gamble	59 3/4	57 7/8
Sears Roeb. and Co	55	50 5/8
Texaco	68 5/8	66 5/8
Union Carbide	24 1/4	24 1/8
United Tech.	64 3/4	64 1/4
Westinghouse	14 1/8	13 7/8
Woolworth	26	24 1/4

TOKYO

Dopé le lundi

INDICE NIKKEI

+ 8,2 %

Les valeurs ont enregistré de fortes hausses à la Bourse de Tokyo, les investisseurs étrangers ayant soutenu le marché secoué par la crise politique suscitée par les projets de réforme du gouvernement. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a évolué irrégulièrement après avoir gagné 1 471,24 points, soit 7,8 % durant la seule journée de lundi, la plus forte hausse quotidienne depuis le 2 octobre 1990.

Le Nikkei a terminé la semaine à 20 301,43 points, en hausse de 8,2 %. Le volume d'échanges s'est établi en moyenne à 675,7 millions de titres, près du double du volume moyen de la semaine précédente (345,7 millions de titres). Les investisseurs étrangers, anticipant un alignement de la Bourse de Tokyo sur les fortes hausses enregistrées par *les autres places financières*, ont continué d'acheter massivement.

Le Nikkei a clôturé lundi pour la première fois en trois mois au-dessus de 20 000 points, dans un marché euphorique, encouragé par l'adoption durant le week-end des *réformes électorales*. La tendance s'est inversée dès mercredi et s'est accélérée jeudi en raison de la menace des socialistes de quitter la coalition au pouvoir au Japon, après l'annonce par le premier ministre, Morihiro Hosokawa, d'un plan d'augmentation des impôts indirects pour contrebalancer les réductions d'impôts sur les revenus. Le gel du plan de réforme fiscale vendredi a entraîné une remontée de l'indice (+ 0,6 %).

Indices du 4 février : Nikkei 20 301,43 (c. 18 757,88) ; Topix 1 614,80 (c. 1 527,82).

	Cours 28 janvier	Cours 4 février
Bridgestone	1 390	1 440
Canon	1 550	1 600
Fuji Bank	2 030	2 240
Honda Motors	1 630	1 570
Matsushita Electric	1 610	1 670
Mitsubishi Heavy	666	709
Sony Corp.	5 830	6 280
Toyota Motors	1 830	1 950

FRANCFORT

Espoirs déçus

+ 0,23 %

La Bourse allemande a démarré *la semaine sur les chapeaux de* roue avant de replonger dès jeudi, déprimée par la publication du chiffre décevant de la masse monétaire pour décembre. L'indice DAX des trente valeurs vedette a terminé vendredi à 2 138,25 points, soit en hausse de 0,23 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

Le DAX a bondi de 2,06 % sur la seule séance de lundi, soutenu notamment par le titre BMW. La firme allemande a annoncé lundi qu'elle avait acquis une participation majoritaire dans le constructeur automobile britannique Rover. Le marché a salué la nouvelle, les participants soulignant l'effet de synergie attendu de cette acquisition.

En raison du taux favorable de l'inflation en janvier pour l'Allemagne de l'Ouest, le marché osait espérer une baisse des taux d'intérêt directeurs lors de la réunion bimensuelle du conseil central de la Bundesbank jeudi. Mais ces espoirs ont été douchés dès jeudi matin par la publication du taux de croissance de la masse monétaire M3 pour décembre.

Indice DAX du 4 février : 2 138,25 (c. 2 133,47).

	Cours 28 jan.	Cours 4 fév.
AEG	167,50	164,70
BASF	294	300
Bayer	364,50	380,50
Commerzbank	366,50	366,80
Deutschebank	813,50	819,00
Hoechst	311,20	308,60
Karstadt	549	534
Mannesmann	403,50	426,80
Siemens	715	705
Volkswagen	437	448

LONDRES

Progression

+ 0,8 %

Une forte hausse du titre British Aerospace (29,5 %) – *stimulé par la* vente de sa participation de 80 % dans Rover à l'allemand BMW – et de nouveaux espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques ont fait franchir au Footsie le seuil des 3 500 points pour la première fois de son histoire, cette semaine à la Bourse de Londres. Mais les spéculations sur une hausse des taux d'intérêt américains, confirmées vendredi, ont ensuite réduit les gains et l'indice des 100 plus grandes valeurs a terminé sur une hausse hebdomadaire de 28 points, à 3 447,4 points, soit une progression de 0,8 %. Jeudi, en cours de séance, il avait inscrit un nouveau record absolu à 3 539,2 points.

La poussée du début de semaine était due notamment aux spéculations sur une baisse des taux d'intérêt britanniques dans la foulée d'une éventuelle baisse des taux directeurs de la Bundesbank. Mais ces espoirs ont été déçus par l'immobilisme de la Buba.

Indices «FT» du 4 février : 100 valeurs, 3 475,4 (c. 3 447,4) ; 30 valeurs, 2 668,8 (c. 2 639,5) ; mines d'or, 232,6 (c. 220) ; fonds d'Etat, 105,03 (c. 106,36).

	Cours 28 janv.	Cours 4 fév.
Allied Lyons	6,35	6,33
BP	3,66	3,81
BTR	3,71	3,82
Cadbury	5,25	5,15
Glaxo	6,44	6,66
GUS	15,85	6,12
ICI	7,90	8,09
Reuters	14,75	19,39
RTZ	8,67	8,66
Shell	7,23	7,21
Unilever	11,95	12,34

NEW-YORK

A cause des taux

TOKYO

Dope le lundi

FRANCFORT

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le Portugal en vedette

L'emprunt de 750 millions d'écus que vient de lancer le Portugal pour une durée de dix ans est une réussite. Il a *parfaitement* atteint son but, qui était de toucher une clientèle d'investisseurs la plus large *possible, aussi bien en Europe* qu'en Asie ou en Amérique et, partant, de procurer à Lisbonne des ressources au meilleur compte. En outre, il a redonné un nouvel élan au marché de la monnaie composite européenne. C'est depuis de longs mois la première fois qu'un pays lève des fonds en écus sur le marché international des capitaux. L'emprunt se distingue en cela de ceux *contractés par l'Italie ou* la France, qui figurent fréquemment sur la liste des nouveaux débiteurs en écus mais dont les opérations s'inscrivent dans un cadre national. Chacun convient des nombreux mérites de l'emprunt portugais, qui alimente pourtant une controverse d'origine technique, laquelle devient rapidement politique parce qu'elle pose le problème du rôle et de l'influence des banques américaines.

Une des particularités de cette transaction est d'être de type «planétaire», c'est-à-dire que les titres sont accessibles à *tous les souscrip*teurs du monde, immédiatement, dès leur lancement. Cela n'est normalement pas le cas en raison des restrictions qui existent aux Etats-*Unis. Les Américains ne sont d'*habitude autorisés à acquérir des titres internationaux qu'après un certain délai, une sorte de quarantaine. On peut toutefois contourner cet obstacle de façon tout à fait légale en s'adressant à certains fonds de placement américains éta*blis en Europe. C'est en fait un* moyen efficace d'atteindre la plupart des très grands investisseurs américains. Ces fonds de placement absorbent une partie non négligeable des emprunts de qualité lancés sur l'euromarché.

Beaucoup de spécialistes veulent aller plus loin et cherchent à joindre chez eux les investisseurs amé*ricains, non seulement* les *plus* puissants, mais également ceux de taille moyenne, non seulement ceux qui ont une dimension nationale, mais également ceux qui ne jouent qu'un rôle local ou régional. Cela permettrait de puiser à une des plus importantes sources de financement du monde et les opérations *de type «planétaire» répondent* précisément à ce souci tout en étant également destinées à se vendre en Europe et en Asie. Comme elles ont le feu vert des autorités boursières et fiscales des Etats-Unis, elles peuvent faire l'objet d'un démarchage sur place. Il est évident que les banques et les maisons de titres américaines sont particulièrement bien situées pour agir en ce domaine.

C'est un sujet dont on débat dans plusieurs établissements financiers européens, aussi bien d'ailleurs en France qu'en Allemagne, où on se méfie de la vogue actuelle des emprunts «planétaires» parce qu'ils renforcent le poids des ban*ques américaines sur le marché* international des capitaux. La gestion des opérations «planétaires» est normalement assurée par deux ou trois banques. Ce duo ou ce trio se compose d'un ou de deux établissements japonais ou européens, mais, en toutes circonstances, il y a au moins une banque américaine, quel que soit le débiteur et quelle que soit la monnaie de son *emprunt*.

Un emprunteur heureux

Les critiques se font particulièrement vives lorsqu'une telle opé*ration* est libellée en une autre monnaie que le dollar. D'aucuns estiment que ceux des investisseurs *américains susceptibles de s'y inté*resser sont déjà bien représentés en Europe et qu'il est superflu d'aller à leur rencontre dans leur propre pays. Un euro-emprunt classique suffirait à assurer un placement très diversifié, même si une banque américaine ne s'en occupait. A en croire *certains, la seule justification* d'un emprunt «planétaire» serait donc d'ordre publicitaire ou promotionnel.

Il est en fait difficile de faire la part des choses. Ce qui est sûr, c'est qu'un emprunt «planétaire» bénéficie d'un écho plus important *qu'un autre. Cela tient en particu*lier au temps qu'il faut consacrer à sa préparation. Comme ces opérations demandent de minutieuses mises au point, ceux qui s'en occupent ont tendance à en parler davantage, surtout si elles ont un caractère nouveau. Or l'émission *portugaise est la première de ce* genre à être libellée en écus.

Quoi qu'il en soit, l'emprunteur est pour sa part pleinement satisfait du déroulement de son opération, *dont, déclarait-on vendredi à Lis*bonne, un bon quart s'est placé aux Etats-Unis, ce qui est très élevé, la part de l'Asie atteignant 15 %. En Europe, où le gros des obligations a *trouvé preneurs*, les *souscripteurs* sont des professionnels. C'est un élément très encourageant qui tend à confirmer que la renaissance du marché de l'écu est réelle. Le Portugal, par ailleurs, se félicite du choix de ses banques. Il avait fait appel à trois établissements, un français, la banque Paribas, un allemand, la Dresdner Bank, et un américain, Morgan Stanley.

Les obligations portugaises rapportaient au départ 28 points de base de plus que les fonds d'Etat français libellés en écus. La marge est mince, ce qui donne beaucoup de poids au succès remporté par le Portugal, ajoute encore à son prestige international et en fait un emprunteur très recherché. Les spécialistes français voudraient qu'il se présente bientôt dans le compartiment de l'eurofranc et les Allemands l'espèrent dans celui de l'euromark. On ignore, en fait, si ce pays sollicitera une deuxième fois cette année le marché international des capitaux, car ses besoins en *devises ne sont pas très élevés et*, d'autre part, il est en train de moderniser son marché national, ce qui lui permettra de se procurer directement en escudos les res*sources dont il a l'emploi.*

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le relèvement des taux aux Etats-Unis dope le dollar

Surprise! Le dollar, qui pendant cette semaine évoluait en dents de scie, fléchissait sur le maintien des taux directeurs de la Bundesbank et sur la diminution des créations d'emplois en janvier aux Etats-Unis (62 000 contre 190 000 prévus) et montait sur les perspectives d'un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale.

Ce relèvement étant acquis vendredi en fin d'après-midi, le dollar, qui, le matin avait baissé à moins de 1,73 DM, se retrouvait en soirée à 1,76 DM, battant son record de 1993 (1,7405 DM en juillet) et retrouvait son niveau d'août 1991, lors de la tentative de coup d'Etat à Moscou. Ce bond de la devise américaine *s'est effectué surtout* vis-à-vis du mark, qui s'est affaibli en Europe, notamment à Paris, où *il est tombé en-dessous de* 3,39 francs à 3,3880 francs, après s'être maintenu toute la semaine aux environs de 3,3950 francs. Cet affaiblissement de la devise allemande explique que le cours du dollar à Paris qui avait atteint 6,09 francs en août n'ait pas dépassé 3,9650 francs.

Un tel affaiblissement du mark sera-t-il de nature à ralentir le processus de baisse des taux directeurs de la Bundesbank et donc ceux de la Banque de France qui s'aligne fidèlement sur son homologue de Francfort? Telles sont les questions que se posaient à la veille du week-end les milieux financiers internationaux, dans la mesure où la Banque centrale allemande redoute toute dépréciation de sa monnaie susceptible de renchérir les prix des produits importés, et donc de com*promettre la lutte qu'elle mène* pour faire reculer l'inflation. Les rentrées de devises à la Banque de France auraient atteint 4 milliards de francs pour la semaine au 27 janvier, portant ses avoirs nets à 34 milliards de francs environ.

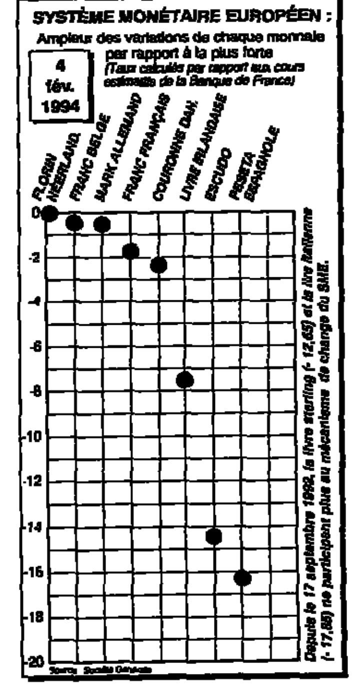
Après sa dévaluation de 13 %, la semaine dernière, la livre turque se porte mal : le gouverneur de la Banque centrale, qui voulait une dévaluation de 30 %, a démissionné et le taux de l'argent au jour le jour à Istanbul a atteint 600 %.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4960	-	16,9779	69,0608	57,6369	2,7972	51,4271	0,00595
	1,5050	-	17,9099	68,7049	58,0046	2,8066	51,7598	0,00592
Paris	8,8114	5,8900	-	406,7680	338,4813	16,4755	302,9056	3,5018
	8,8216	5,8615	-	402,7138	339,9942	16,4510	303,3903	3,4680
Zurich	2,1662	1,4480	24,5848	-	83,4582	4,0503	74,4664	0,8609
	2,1905	1,4555	27,3932	-	84,4258	4,0850	75,3364	0,8612
Francfort	2,5956	1,7350	29,4567	119,8204	-	4,8531	89,2260	1,0315
	2,5946	1,7240	29,5334	118,4473	-	4,8386	89,2340	1,0201
Bruxelles	53,4820	35,75	6,0696	24,6892	20,6052	-	18,3852	2,1254
	53,6232	35,63	6,0947	24,4796	20,6671	-	18,4420	2,1083
Amsterdam	2,9090	1,9445	330,135823	1,34289	112,074928	5,43916	-	1,156042
	2,9077	1,9320	331,40798	1,32738	112,064065	5,42240	-	1,1431952
Milan	2516,27	1682	285,5688	1161,6022	969,4524	47,04895	865,0039	-
	2543,45	1698	275,9918	1161,1130	980,2784	47,43194	874,7412	-
Tokyo	161,94	108,25	18,37861	74,75829	62,39193	3,02797	55,66984	0,064358
	163,29	108,50	21,57249	74,54483	62,93503	3,04519	56,15942	0,064201

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 4 février 1994 5,4411 F contre 5,4023 F le vendredi 28 janvier 1994.



MATIÈRES PREMIÈRES

Aluminium : le temps du sourire

Souffrir pour sourire. L'aluminium s'illumine. *Les* prix qui dépassaient péniblement 1 000 dollars la tonne l'an dernier ont grimpé jusqu'à 1 290 dollars la tonne cette semaine, contre 1 220 dollars la tonne la quinzaine passée.

Stimulés par l'accord intervenu au cours du précédent week-end entre la Russie et les principaux producteurs d'aluminium – d'Europe, mais aussi des Etats-Unis, de Norvège, du Canada et d'Australie – *les prix atteignent des niveaux* attrayants.

«Cet accord devrait permettre de régler une surproduction liée en grande partie à l'afflux massif d'aluminium russe et redresser durablement les cours», espère un professionnel du secteur. L'ancienne Union soviétique aux abois inondait l'Europe de ses métaux bradés, et particulièrement d'aluminium. Entre 1990 et 1993, les exportations russes de ce métal avaient brutalement quintuplé : de 300 000 à 1,5 million de tonnes. Aux premiers temps de stupeur succédèrent *les lamentations*, puis les représailles. Bruxelles décida, en août 1993, de limiter les importations européennes de métal russe à *180 000 tonnes par an*. Parallèlement, les menaces de *«mesures antidumping»* commencèrent à pleuvoir...

Les rétorsions sont révolues, *place à l'euphorie* : les Russes, après quelques atermoiements, se sont engagés à réduire, non seulement leurs ventes, mais leur production de 300 000 tonnes d'ici à trois mois, puis de 200 000 tonnes à la fin de l'année. En 1995, ils diminueront également leurs volumes de 500 000 tonnes. Evidemment, ces sacrifices ne vont pas sans contrepartie. Les Etats-Unis *auraient promis* d'allouer 250 millions de dollars (près de 1,5 milliard de francs) à la Russie. L'Europe de l'Ouest semble *également* décidée à quelques générosités, mais le montant en reste confidentiel. Parallèlement, les quotas d'importation et les menaces de représailles tombent au fond des oubliettes.

Dans un tel contexte, la fermeté actuelle des prix *s'explique*. Les espoirs de l'Association américaine des «alumineurs» dans le sens *«d'un équilibre restauré»* ne paraissent pas vains. Car, à y regarder de près, sans la vague déferlante venue de l'Est, le marché serait effectivement équilibré, voire déficitaire. La production occidentale d'aluminium (de 14,8 millions de tonnes) est inférieure de 500 000 tonnes à *la demande*.

Gonflement des stocks

Mais ces chiffres en eux-mêmes ne sont pas aussi *significatifs qu*'il y paraît lorsque l'on sait le gonflement permanent des stocks; il n'a jamais été jugulé, quels que soient les efforts des producteurs de l'Europe de l'Ouest pour adapter de concert l'offre à la demande. Outre la satisfaction de n'être plus seuls dans l'épreuve, les participants aux négociations de Bruxelles entendent bien arrêter ce phénomène inquié*tant : 2,4 millions* de tonnes entreposées au London Metal Exchange, cette grande Bourse des métaux, équivalent à une assurance de cours en berne à perpétuité. La Russie et, dans une moindre mesure, *l'Ukraine et le Tadjikistan*, qui ont aussi largement contribué à l'engorgement du marché, semblent conscients du danger de laisser perdurer une telle situation. Dans un accès de bonne volonté, il a même été question pour la Russie, réputée naguère si récalcitrante, de partici*per au système mondial* de statistiques (IPAI) du secteur. La concession est de taille. Il était d'autant plus difficile de réguler les flux du métal léger que Moscou produisait des chiffres fantaisistes lorsqu'elle daignait en fournir.

Quelques notes discordantes *demeurent néanmoins : de quels* moyens de contrôle disposent exactement les autorités moscovites vis-à-vis de leurs entreprises devenues indépendantes? Quelles seront les modalités pratiques de cet accord? Par ailleurs, comment les autres partenaires de la conférence, déjà engagés dans des plans de restructuration, se répartiront-ils les nouvelles réductions de capacité? Sont-elles encore indispensables? Devant la fermeté actuelle des cours, ne seront-ils pas tentés d'arrêter net leur effort? *Les experts pourtant se* plaisent à souligner qu'il faudrait encore réduire la production mondiale d'environ 10 %.

Au-delà des deux ans d'autolimitation que s'imposent les Russes, ceux-ci n'augmenteront-ils pas leurs apports sur le marché? Cette ques*tion revêt une acuité particulière* lorsque l'on sait que le Canada, l'Australie et la Norvège ont convenu d'aider à la modernisation des installations russes, singulièrement vétustes et aussi nocives aux hommes qu'à leur environnement.

Autant de questions qui trouve*ront réponse – du moins en partie* – le 28 février au Canada, date de la prochaine réunion entre producteurs.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 4-02
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 888 (+ 17) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 295 (+ 207) Dollars/tonne
Nickel (Londres) *Trois mois*	5 965 (– 190) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	– ( ) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	1 197 (+ 19) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 079 (– 54) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	372 (+ 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	288 (+ 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	194,30 (– 0,20) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Mars	14,51 (+ 0,39) Dollars/baril
Or (Londres) Février	387,70 (+ 10,80) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-1-94	Cours 4-2-94
Or fin (kilo en barre)	71 500	73 500
– (kilo en lingot)	71 800	73 300
Pièce française (20 F)	412	423
• Pièce française (10 F)	355	360
Pièce suisse (20 F)	414	425
Pièce latine (20 F)	414	425
• Pièce tunisienne (20 F)	425	418
Souverain	521	532
• Souverain Elisabeth II	530	528
• Demi-souverain	310	311
Pièce de 20 dollars	2 585	2 606
– 10 dollars	1 450	1 400
• – 5 dollars		
– 50 pesos	2 660	2 730
• – 20 marks	522	520
– 10 florins	436	440
• – 5 roubles	285	285

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Mauvaises surprises

Non, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas abaissé ses taux *directeurs, jeudi 3 février, comme* beaucoup l'espéraient. Oui, la Réserve fédérale des Etats-Unis a commencé de relever les siens vendredi 4 février, plus tôt qu'on ne l'attendait.

Ces deux mauvaises surprises ont secoué les marchés financiers internationaux, notamment en France, où le MATIF a durement accusé le coup, le cours de l'échéance mars sur le contrat notionnel 10 ans a littéralement *«plongé», chutant d'une semaine à* l'autre, de 130,50 à moins de 129, le rendement de l'emprunt d'Etat français (OAT) à 10 ans passant de 5,70 % à environ 5,90 %.

Le jeudi 3 février, *les marchés* guettaient les chiffres de la masse monétaire M3 en Allemagne pour le mois de décembre, et la réunion de quinzaine du conseil d'administration de la Bundesbank. Pour M3, le chiffre a été, comme prévu, très mauvais : + 8 % en rythme annuel, *contre 7,2 % en novembre*, pour une fourchette officielle de 4,5 %-6,5 %. La semaine dernière, Otmar Issino, l'économiste de la Banque centrale allemande, déclarait que la croissance de la masse M3 se *«normaliserait»* en janvier après une forte poussée en décembre. *«Les mauvais chiffres (de décembre) seront considérablement altérés par des facteurs particuliers qui ne se prolongent pas au-delà de l'année.»* De fait, on a noté, pour le mois de décembre, une très forte augmentation (+ 46 %) des crédits du secteur privé en même temps qu'une stabilisation des crédits du secteur public. Cette augmentation serait due à la suppression, fin 1993, de la déduction fiscale s'appliquant aux intérêts d'emprunts contractés pour l'acquisition de logements anciens : les particuliers intéressés se sont précipités pour contracter des emprunts bancaires avant le 31 décembre. En outre, les sociétés allemandes, pour leur bilan de fin d'année, ont rapatrié de très fortes sommes de l'étranger, les entrées de capitaux dépassant, à 59 milliards de marks (200 milliards de francs) celles enregistrées lors de la crise monétaire de septembre 1992 (47 milliards de marks).

Il est donc bien possible, et même très probable, qu'en janvier 1994 la croissance de M3 se ralentira sensiblement, certains avançant même un chiffre de 4 % à 6 %, en dessous de la fourchette officielle. En dépit de ces perspectives plus riantes, le conseil de la Bundesbank s'est refusé à tout abaissement des *taux directeurs, diminués d'un* demi-point le 21 octobre dernier à 5,75 % pour l'escompte et 6,25 % pour le Lombard, sans même un geste pour réduire un petit peu le troisième taux directeur, celui des pensions court terme, le Repo, fixé à 6 % depuis le 1er décembre 1993. Pour expliquer ce refus, on peut *également avancer que les diri*geants de la Bundesbank attendent les premières indications sur la croissance de M3 en janvier, dont ils disposeront, sans doute, pour leur prochain conseil du 17 février. Ils guettent aussi le résultat des négociations salariales entre le *patronat de la mécanique* et le puissant syndicat IG Metall, qui réclame 5 % à 6 % d'augmentation alors que les syndicats de la chimie et du papier ont accepté 2 %.

Enfin, certains se hasardent à penser que la Bundesbank se préoccupait, jeudi, d'un relèvement imminent des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis, annoncé en début de semaine par Alan Greenspan, président de la Réserve, mais sans date précise.

Ce relèvement, vraisemblablement de l'ordre d'un quart de point, à 3,25 %, bien qu'il ait été anticipé, mais pas pour la veille du week-end, a causé une véritable surprise, faisant chuter de près de 2 % les cours des actions à Wall Street après des hausses récentes, il est *vrai, et poussant à la hausse* les rendements des emprunts du Trésor qui, d'une semaine à l'autre, sont passés de 5,64 % à 5,90 % à dix ans, et de 6,22 % à 6,37 % à trente ans. Bien que l'écart entre les taux courts et les taux longs soit historiquement élevé aux Etats-Unis, près de trois points actuellement (quatre au début de 1993) et que toute initiative de la Réserve *fédérale pour réaffirmer* sa volonté de lutte de manière préventive contre l'inflation, doit rassurer les milieux financiers, mécaniquement, le relèvement du loyer de l'argent à trois mois a entraîné celui de l'argent à dix et trente ans.

Les aménagements du marché domestique

A Paris, comme nous l'avons vu, le MATIF a été secoué, les fonds d'Etat français faisant l'objet de ventes pressantes de la part des non-résidents (les étrangers) qui n'entrevoient plus, pour l'instant, de possibilités de baisse sur les rendements de ces emprunts, donc de plus-values potentielles sur le cours. Le maintien du taux directeur de la Bundesbank a causé un premier choc, suivi par celui de la décision de la Réserve Fédérale. Certains opérateurs virent même au pessimisme, se demandant si la baisse attendue des taux d'intérêt à court terme, (on parle de 4,50 % sur les taux allemands au milieu ou à la fin de 1994) ne va pas stopper celle des taux à long terme, avec, *ô horreur*, la possibilité de les faire remonter si l'écart traditionnel de 1,5 à 2 points entre le trois mois et le dix ans, est reconstitué après une folle période d'inversion (le court terme au-dessus du long).

Sur le marché obligataire, plutôt *perturbé* par la chute des cours sur le MATIF, le Trésor a effectué son adjudication mensuelle d'obligations assimilables (OAT) qui a porté sur 20,7 milliards de francs. La tranche avril 2004 (dix ans) a recueilli 13,8 milliards de francs à 5,74 % contre 5,72 % en janvier dernier, *et celle à un peu plus de* trente ans (octobre 2025) a reçu 6,9 milliards de francs à 6,35 % contre 6,38 % le mois dernier. L'accueil a été relativement satisfaisant compte tenu du climat général, avec des rumeurs contradictoires sur la tranche à trente ans, *«très bonne»* suivant les uns, *«très mauvaise»*, suivant les autres, avec, en outre, l'apparition d'établissements étrangers désireux de s'acquérir des mérites pour devenir correspondants en valeurs du Trésor (CVT). On parle de Goldman Sachs et Merrill Lynch.

La Banque européenne d'investissements (BEI) est revenue sur le *marché* domestique français après une absence de près de deux ans, sa dernière émission remontant au 24 mars 1992. Ce retour coïncidait avec des aménagements visant à améliorer la compétitivité du marché domestique, qui commencent à porter leurs fruits : suppression de la *taxe* à la valeur ajoutée frappant les commissions d'émissions, réduction des commissions de services financiers, suppression des «jours de valeur» de banque, pour ces mêmes émissions. Ces aménagements étaient fortement réclamés par les émetteurs français qui préféraient souvent solliciter le marché de l'euro-franc, plus avantageux pour les frais (*le Monde* daté *23-24 janvier 1994). D'un montant* de 2 milliards de francs à échéance 2001, dirigé par le Crédit lyonnais, cet emprunt a reçu un accueil mitigé, malgré la prestigieuse notation AAA qui lui est attachée : l'écart de 0,14 point au-dessus de l'OAT correspondante a été jugé un *peu maigre par rapport* à celui de 0,20 qu'offraient, il y a quinze jours, les trois milliards de francs du Crédit local de France, noté AAA également, sous l'égide de la Société générale. La Banque La Hénin, enfin, a eu beaucoup de succès avec son emprunt de 500 millions de francs, porté à 600 millions de francs à échéance 2001 qui offrait un 6,52 % global *aux prêteurs*, à 0,90 *point* au-dessus de l'OAT.

FRANÇOIS RENARD

DÉFENSE

Commandé par François Léotard

Un rapport parlementaire propose une revalorisation des réserves

Dans un rapport dit d'étape, qu'il a remis, mardi 1er février, à François Léotard qui le lui avait commandé, Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin, propose au ministre de la défense un plan de revalorisation des réserves qui passe par l'adoption de plusieurs mesures administratives et juridiques.

« La question, considère M. Haenel, *n'est plus seulement de puiser dans un vaste vivier* [de ressources humaines] *pour alimenter régulièrement des unités de réserve* [pour le besoin des armées ou d'autres ministères], *mais de savoir quand et comment on pourra extraire de leur milieu socioprofessionnel, pour une durée de temps limitée et variable, les cadres et les spécialistes volontaires que les armées auront choisis. »* En particulier, le dispositif juridique qui règle actuellement le statut des réserves doit être revu pour faciliter les rapports de travail entre le réserviste et son employeur dans le civil.

Selon le sénateur, en effet, les réservistes sont désormais des *« professionnels à temps partiel »* recrutés en fonction de leurs compétences – et non plus seulement des bénévoles – et cette perspective modifie sensiblement la nature des relations qu'ils entretiennent avec les armées et avec leurs employeurs, voire les conditions de leurs rémunérations sous l'uniforme.

M. Haenel estime, d'autre part, que c'est à l'état-major des armées de s'impliquer davantage dans le concept d'emploi des réserves. Sinon, chaque armée a tendance à forger le sien.

Enfin, le parlementaire en mission attire l'attention de M. Léotard sur le fait que *« les unités de réserve sont trop souvent équipées de matériels dépassés ou stockés dans de mauvaises conditions »*. Il suggère au gouvernement de redéfinir *« à la lumière de missions clarifiées »* l'équipement de ces unités en faisant prévaloir *« la légèreté, la facilité d'emploi et de maintenance, ainsi que le coût modeste »* des matériels.

LETTRES

Mort de l'écrivain louisianais Jeanne Castille

L'écrivain américain francophone Jeanne Castille qui, à l'instigation de l'éditeur Yves Berger, avait raconté sa vie dans *Moi, Jeanne Castille de Louisiane*, est décédé le 30 janvier à Pont-Breaux (Louisiane) à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Institutrice en français durant quarante quatre ans, Jeanne Castille s'était fait sur ses vieux jours le défenseur de sa langue maternelle et professionnelle dans le Sud-Est des Etats-Unis. Elle avait publié son autobiographie en 1982 à Paris chez Luneau-Ascot et connu le succès, notamment après son passage à «Apostrophes».

Sans nostalgie, mais au contraire avec un roboratif amour de la vie et de la langue, Jeanne Castille s'était félicitée que son ouvrage ait rappelé aux Français l'existence de leurs cousins de Louisiane *« vendue aux Etats-Unis anglo-saxons par Bonaparte »*. On estime que 250 000 personnes parlent français aujourd'hui sur les 3 millions 700 000 habitants de la Louisiane. Jeanne Castille se définissait elle-même comme une *« vieille fille cajun »*, descendante donc de Français d'Acadie ayant fui en Louisiane au XVIIIe siècle l'occupation britannique. En 1985, elle avait été faite chevalier de la Légion d'honneur.

J.-P. P.-H.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6230

HORIZONTALEMENT

I. Qui nous laisse assis. – II. On aurait tort de croire qu'elle peut nous apporter la lumière. Petite, sur la route. Règles. – III. Quand on peut voir, mais pas toucher. – IV. Adverbe. Deux points. Est malade quand il y a des calculs. Quand on est dessus, on peut bouillir. – V. Interjection figurant dans un refrain. Ne fut pas laissé debout. Pas énergique. – VI. Lentilles. Vulgaire, elle est une affection de jeunesse. A la dent dure. – VII. N'est pas une fine mouche. Note. Pronom. – VIII. Vit sur un grand pied. Partie d'un bouquin. Qui peut nous faire succomber. – IX. Un meuble qui ne fait pas le mois. Avant l'heure. – X. Un beau parleur. Jamais. Blessent comme des piques. – XI. Autrefois on l'appelait chef. Contestas. Plus dans le coup. – XII. Une répétition. Permet de toucher des fonds. – XIII. Un certain sel. Marque l'accompagnement. Pronom. – XIV. Sa période fut un âge d'or. Ont perdu de leur utilité depuis l'invention des cartouches. – XV. Château. Est toujours bien accueillie, fût-elle tardive. Elle et lui.

VERTICALEMENT

1. A beaucoup contribué à rendre les gens moins gentils. – 2. Un homme de poids. Dans l'équipement du chasseur. Un métal précieux. – 3. Service ancien. Des gens qui savent apprécier les choses. – 4. Pas originaux. Indice de sensibilité. Tournas. – 5. Est plus chaud qu'une bise. Devint vraiment bête. Fleuve. – 6. Cheville. Une jeune fille qui ne peut pas encore espérer devenir mère. – 7. Donna des motifs. Après une citation. Sur la Saale. – 8. Peut amener à prendre des mesures. Région du Soudan. Adverbe. – 9. Relatif à un mouvement irlandais. Est facilement semé. – 10. Nourriture qui donne beaucoup d'énergie. Période. Colle. Trame des jours. – 11. Peuvent outrager. Qui forme donc bloc. – 12. Moins solides quand elles sont en fonte. Quand on la donne, on est suivi. L'ombre, par exemple. – 13. Mot qui peut valoir un renvoi. Participe. – 14. En Normandie. Un homme qui peut avoir besoin du bac. Nom de roi. – 15. Pas innocente. Ecrivent pour la postérité.

Solution du problème nº 6229

Horizontalement

I. Table. Cri. – II. Intérieur. – III. Ra. INRI. – IV. Eglantine. – V. Truc. ESE. – VI. Sagesse. – VII. Mer. Tsar. – VIII. RM. Epi. Ga. – IX. Ees. Anées. – X. Tristes. – XI. Eon. Ase.

Verticalement

1. Tirets. Reçu. – 2. Anagramme. – 3. BT. Luge. Ste. – 4. Le. Acéré. RO. – 5. Erin. Pain. – 6. Intestins. – 7. Cerises. Eta. – 8. Ruiné. Agées. – 9. Ir. Crasse.

GUY BROUTY

CARNET

Naissances

Justine et Ramon FERNANDEZ
ont la joie d'annoncer la naissance de

Basile,

le 2 février 1994.

23, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

Anniversaires de mariage

– Paris. Loguivy. Lyon.

10 958 jours ensemble, déjà !

Kbel cinquante ans de mariage pour

Monique et André.

Sophie, Anne, Joël, Fauchette...
et Mamie.

Décès

– *M. Pierre Divier*
et son fils Romain,
Jacqueline Mazzola
et ses enfants,
Anne et Louis-Xavier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Diedisheim,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Véra DIVIER,

survenu le 3 février 1994.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 9 février, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

31, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
82, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.
157, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– Anne Goscinny,
a la grande douleur de faire part de la disparition de sa mère,

Mme René GOSCINNY,
née Gilberte Polaro-Millo,

survenue le 3 février 1994, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 7 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, rue Saint-Louis-en-l'Ile, et sera suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité, à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, quai des Orfèvres,
75001 Paris.

– M. Daniel Lévis,
M. et Mme Marc Lévis,
ses fils et belle-fille,
Julien et Pierre-Etienne,
ses petits-enfants,
Le docteur Roger Godechot,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicole LÉVIS-GODECHOT,
veuve André Lévis,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

L'inhumation religieuse aura lieu dans l'intimité familiale.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en la chapelle Notre-Dame, 20, rue Cortambert, Paris-16e, le mardi 8 février 1994, à 18 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Aron-Brunetière,
son épouse, et David,
M. et Mme Jean-Michel Aron-Brunetière et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Aron-Brunetière et leurs enfants,
Mme Janine Aron-Brunetière,
Le professeur et Mme Claude Aron,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Schneider,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 3 février 1994, dans sa quatre-vingtième année, du

docteur
Robert ARON-BRUNETIÈRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
rosette de la Résistance,
croix de guerre avec palme 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, frère, gendre et neveu.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 février, à 14 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président Haïm Harari
Et les membres de l'Institut Weizmann des sciences de Rehovot,
Robert Parienti, délégué général de l'Institut Weizmann des sciences.
Les membres du Comité français de l'Institut Weizmann,
Ainsi que ceux des comités régionaux de Bordeaux, de Cannes-Antibes, de Lyon, de Marseille-Provence, de Nice, de Nîmes-Montpellier et de Strasbourg-Mulhouse,
Les comités européens d'Anvers-Bruxelles, de Barcelone, de Genève-Lausanne, de Madrid, de Milan, de Rome, de Londres et de Zurich,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher ami, le

docteur
Robert ARON-BRUNETIÈRE,
président-fondateur du Comité français
de l'Institut Weizmann des sciences,
membre
du Board of Governors Emeriti,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
médaille de la Résistance française
avec rosette,
croix de guerre avec palmes,

survenu le 3 février 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 février.

Grand salon du crématorium du cimetière du Père-Lachaise à 14 h 15.

Ils présentent à son épouse Annette et à ses enfants leurs condoléances attristées et les assurent de leur profond attachement.

Comité français
de l'Institut Weizmann des sciences,
17, rue Mesnil,
75116 Paris.

[Né le 28 janvier 1915 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Robert Aron-Brunetière, dermatologue, a fait ses études à la faculté de médecine de Strasbourg. Résistant pendant la guerre, il a été chef de service de dermatologie de la Fondation Rothschild (1952) et directeur d'enseignement clinique à Lariboisière-Saint-Louis. Il a critiqué les excès de l'industrie cosmétique, écrit plusieurs ouvrages, notamment sur les problèmes d'acné, et fondé l'Institut Pasteur-Weizmann.]

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– La musique de la vie s'est arrêtée en

Norma CHIARIELLO,
pianiste,

le 2 février 1994.

Ses amis se réuniront au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 8 février, à 12 h 15. Levée du corps à 9 h 30 (hôpital Cochin).

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Angleraud,
13, rue Philippe-Hecht,
75019 Paris.

– Valence. Lyon. Paris.

Ellen Samsoen,
sa fille,
Véronique Samsoen et Eric Izarn,
Luc Samsoen
et Chantal Garin-Michaud,
ses petits-enfants,
Gaëtan et Valentin Izarn,
ses arrière-petits-enfants,
L'ensemble de sa famille,
Et amis Guichardière, Dornier, Maurice, Hotte, Calmels, Frare,
font part du retour à la maison du Père de

Charles DACLIN,

le 4 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Pie-X, 50, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Valence (Drôme).

Il est allé retrouver

Daclinette,

son épouse,
partie le 18 juin 1990.

– Le docteur Jacqueline Gaspar-Gutmann,
sa mère, et le docteur Lorand Gasper,
M. et Mme Malik Daoud,
Le docteur Sophie Daoud-Periac
et le docteur Pierre Periac,
M. et Mme Karim Daoud,
ses frères et sœur,
et leurs enfants,
M. Emmanuel Picault
et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Hédi DAOUD,

le 4 février 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 février, à 14 heures, à Domazan (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue Vaneau,
75007 Paris.
26, rue Jugurtha,
Gammarth, La Marsa (Tunisie).
2, rue du Canivet,
75006 Paris.

– Salut

Hédi.

Tous les amis.

– Le président de l'université Nancy-II,
Le directeur de l'UFR de lettres,
Ses collègues et amis,
Les personnels enseignants, chercheurs et IATOS de l'Université,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René GUISE,
professeur émérite
de littérature comparée,
éminent spécialiste de Balzac
et du roman populaire.

– Mme Michel Rives-Georges,
Mme Gracieuse Rives-Georges,
Olivier et Nicolas Rives-Georges,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel RIVES-GEORGES,

leur époux, ex-époux et père,
survenu le 1er février 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, le 9 février, au cimetière du Père-Lachaise.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

– Montpellier.

MM. les docteurs
Fabrice et Jean-Charles Tapon,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur mère,

Mme Jacques TAPON,
née Jacqueline Franchi.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 17 janvier 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne Tréca et Riccardo Perissich,
Antoine Tréca (†),
Myriam Tréca,
ses enfants,
Joseph Dubar,

M. et Mme Xavier Delloye-Thiriez,
ses parents,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Anita TRÉCA-DELLOYE,

survenu le 3 février 1994, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 février, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame de Bonsecours.

348, route de Bonsecours,
59163 Condé-sur-l'Escaut.

Avis de messes

– Françoise Divisia et ses enfants informent qu'une messe sera célébrée, le jeudi 10 février 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e, à l'intention de

Jean-Marc DIVISIA.

Anniversaires

– 6 février 1994,

Jean DUFOUR
(1914-1992)

aurait eu quatre-vingts ans ce jour-là.

Sa présence nous manque cruellement, pourtant il ne nous a pas quittés : « L'esprit ne meurt pas. »

Nous lui dédions ce texte qu'il aurait aimé :

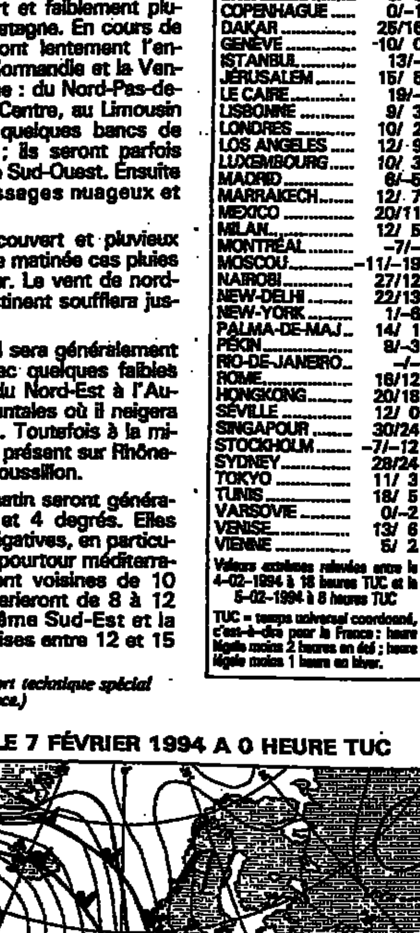
« Je voudrais vous parler loin, longtemps, avec des mots qui ne seraient pas seulement des mots mais qui conduiraient jusqu'au ciel, jusqu'à l'espace, jusqu'à la mer. »
J.-M.-G. Le Clézio.

– Il y a dix-huit ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

MÉTÉOROLOGIE



Dimanche : ciel souvent nuageux, pluvieux en Corse et sur la Bretagne. – En début de matinée le ciel sera couvert et faiblement pluvieux sur la pointe de la Bretagne. En cours de journée ces pluies gagneront lentement l'ensemble de la Bretagne, la Normandie et la Vendée. A l'avant de cette zone : du Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, au Centre, au Limousin et à l'Aquitaine, on aura quelques bancs de brouillard au lever du jour ; ils seront parfois givrants, en particulier sur le Sud-Ouest. Ensuite le ciel alternera entre passages nuageux et belles éclaircies.

Sur la Corse le ciel sera couvert et pluvieux toute la journée. En cours de matinée ces pluies s'étendront à la Côte d'Azur. Le vent de nord-est entre la Corse et le continent soufflera jusqu'à 90 km/h.

Sur les autres régions le ciel sera généralement très nuageux à couvert avec quelques faibles pluies résiduelles le matin du Nord-Est à l'Auvergne et aux Pyrénées-Orientales où il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Toutefois à la mi-journée le soleil sera parfois présent sur Rhône-Alpes, le Languedoc et le Roussillon.

Les températures au petit matin seront généralement comprises entre 0 et 4 degrés. Elles seront parfois légèrement négatives, en particulier sur le Sud-Ouest. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse elles seront voisines de 10 degrés. L'après-midi elles varieront de 8 à 12 degrés excepté sur l'extrême Sud-Est et la Corse où elles seront comprises entre 12 et 15 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

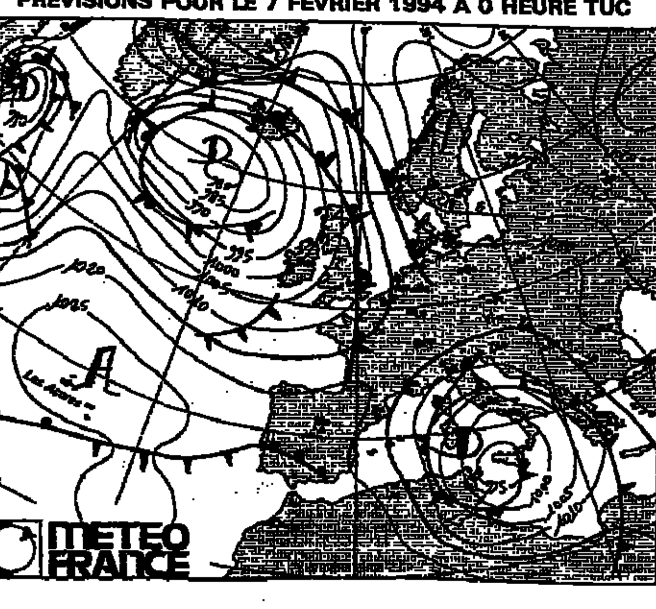
FRANCE	
AJACCIO	18/ 8
BIARRITZ	7/ 3
BORDEAUX	8/ 0
BOURGES	6/ 4
BREST	9/ 5
CAEN	9/ 0
CHERBOURG	9/–2
CLERMONT-FER.	3/ 0
DIJON	10/ 6
GRENOBLE	15/–6
LILLE	11/ 2
LIMOGES	3/ 2
LYON, BRON	11/ 6
MARSEILLE	11/ 7
NANCY, ESSEY	11/ 4
NANTES	8/ 0
NICE	13/ 8
PARIS-MONTS.	10/–6
PAU	2/ 1
PERPIGNAN	8/ 6
POINTE-A-PITRE	29/21
RENNES	8/ 1
ST-ETIENNE	10/ 1
STRASBOURG	6/ 4
TOULOUSE	4/ 3
TOURS	8/ 1

ÉTRANGER	
ALGER	13/–
AMSTERDAM	7/ 2
ATHÈNES	16/–
BANGKOK	25/25
BARCELONE	12/ 5
BELGRADE	17/ 1
BERLIN	4/ 0
BRUXELLES	8/ 3
COPENHAGUE	0/–1
DAKAR	25/16
GENÈVE	–10/ 0
ISTANBUL	13/–
JÉRUSALEM	15/ 5
LE CAIRE	19/–
LISBONNE	9/ 3
LONDRES	10/ 2
LOS ANGELES	12/ 9
LUXEMBOURG	10/ 3
MADRID	6/–5
MARRAKECH	12/ 7
MEXICO	20/11
MILAN	12/ 5
MONTRÉAL	–7/–
MOSCOU	–11/–19
NAIROBI	27/12
NEW-DELHI	22/13
NEW-YORK	1/–6
PALMA-DE-MAJ.	14/ 1
PÉKIN	8/–3
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	16/12
HONGKONG	20/18
SÉVILLE	12/ 0
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	–7/–12
SYDNEY	28/24
TOKYO	11/ 3
TUNIS	18/ 5
VARSOVIE	0/–2
VENISE	13/ 6
VIENNE	5/ 2

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-02-1994 à 18 heures TUC et le 5-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC





RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 5 FÉVRIER

TF 1

14.15 La Une est à vous.
Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine :
Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement :
Les Roucasseries.
Invité : Stéphane Collaro.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Spécial Restos du cœur :
Les Enfoirés au Grand Rex.
Émission parrainée par Muriel Robin.
23.00 Téléfilm :
Rapt à Los Angeles.
De Howard Avedis.
0.40 Magazine : Formule foot.

FRANCE 2

15.05 Magazine : Samedi sport.
A *15.10, Tiercé, en direct de* Vincennes ; A 15.30, Rugby (Tournoi des Cinq Nations) : Ecosse-Angleterre ; A 17.10, Irlande-pays de Galles.
17.55 *Jeu :*
Des chiffres et des lettres.
Finale de la 19e Coupe des champions.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou.
Invité : Omar Sharif.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement :
Surprise sur prise.
Les piégés : Sébastien Roch, Jeannie Longo, Arthur, Jean-Claude Bouttier, Basile Boli, Serge Blanco.
22.30 Variétés : Taratata.
Avant les Victoires de la musique : les nommés.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : La 25e Heure.
Trois événements majeurs du siècle en Europe : les jours oubliés ; Imagine, de Jean-Pierre Delattre ; le Trou de la corneille, de François Hanss ; Une journée tranquille à la fin de la guerre, de Nikita Mikhalkov.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne.
Reportage : Mohamed, infirmier de l'Atlas.
18.20 Expression directe. UDF.
18.25 Jeu : Questions
pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mes premières découvertes du dessin.*
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
Invités : Jean-Claude Dreyfus, *Sonia Dubois, Mache Béranger.*
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm :
Une maman dans la ville.
De *Miguel* Courtois.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre.
Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Carmen Bernand, auteur avec Serge Gruzinski d'*Histoire du Nouveau Monde : les métissages 1550-1640) ;* Raphael Confiant *(Aimé Césaire, une traversée paradoxale) ;* Edouard Glissant *(Tout-Monde) ;* Entretien avec Gisèle Pineau, auteur de *la Grande Drive des esprits.*
23.40 Magazine :
Musique sans frontière.
Les paris de Bombay. Avec Baba Sehgal, Remo Fernandez, Gary Lawyer, Yasmine, Schweeta Schweeti, Indus Creed, The Voodoo Rapper.
0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

14.45 *Surprises.*
15.00 Sport : Athlétisme.
Pentathlon en salle, en direct de Nogent-sur-Oise.
16.35 Surprises.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée :
Chipie & Clyde.
17.50 *Magazine :* On fait le plein.
17.52, Le plein de basket : Atlanta-New-York. 19.10, Le magazine. 19.30, Flash d'informations. 19.35, Le plein de *super.*
20.30 Sport : Boxe américaine.
A Bercy. Championnat des poids lourds-légers ISKA et WKA : *Rick Roufus* (Etats-Unis)-Rob Kamen (Pays-Bas) ; Championnat du monde de boxe thaïlandaise des poids légers : Dida Diafat (France)-Ramon Deckers (Pays-Bas) ; Kick Boxing : Krongsak (Thaïlande)-Mustapha Lacsem (Allemagne).
22.15 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 25e journée du championnat de France de D1.
23.00 Flash d'informations.
23.05 ▶ Documentaire :
Monsieur Bechet.
De *Philippe Koechlin.*
0.05 Le Journal du hard.
0.10 Cinéma :
Les Trois Mousquetaires (The Erotic Adventures of The Three Musketeers).
Film américain, classé X, de Paul Norman (1992).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 18.55* —
17.00 Documentaire :
Eaux profondes (rediff.).
18.00 *Magazine :* Mégamix (rediff.).
18.55 Série : Root into Europe.
De Mark Chapman.
19.25 Chronique :
Le Dessous des cartes.
L'éclatement de la Somalie.
19.35 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités américaines et françaises de la semaine du 5 février 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
Carte blanche à Samo Kobenter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire :
Le Partage des eaux.
De Philippe Calderon et Jacques Falck.
22.10 Téléfilm :
Les Années tourbillon.
De Burkhard Steger.
23.45 Magazine : Snark.
Glove Story ; Opus V ; Une vidéo masochiste ; Attention à la marche ; La Divine Providence.
0.10 Documentaire :
Jazz in the Night.

M 6

14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 Série : Jason King.
16.50 Série : *Chapeau melon* et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 *Magazine :*
Les Enquêtes de Capital.
Les fortunes du préservatif.
19.20 Magazine : Turbo.
Spécial course automobile ; *L'usine Williams, en Angleterre ;* Lans-en Vercors et Serres-Chevalier.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine :
Stars et couronnes (et à 1.10).
20.45 Téléfilm : L'Aventurière du bout du monde.
De Tony Richardson
0.10 Série :
Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Jean-Marie Amatte, restaurateur.
20.45 Dramatique.
Le Veilleur, d'Olivier Charneux.
22.35 Musique : Opus.
Les vagabondages musicaux *de Fernand Lumbroso.*
0.05 Clair de nuit.
Rencontre avec Jacques Danois, écrivain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 29 janvier 1993 à la Scala de Milan) : Béatrice de Tende (tragédie lyrique en deux actes de Felice Romani revue par Armando Gatto), de Bellini, par le Chœur du Théâtre et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Marcello Viotti ; sol. : Roberto Frontali, Cecilia Bartoli, Josella Ligi, Vincenzo la Scola...
22.53 Ainsi la nuit. Par Thérèse Salviat. Quatuor à cordes no 8 en ut mineur op. *110, de Chostakovitch ;* Sonate pour violoncelle et piano en la majeur op. 69, *de* Beethoven ; Chant de Linos pour flûte, violon, *alto, violoncelle et harpe, de* Jolivet ; Préludes et fugues pour piano op. 87, de Chostakovitch.
0.05 Akousma. Par Christian *Zanesi.*

Les interventions à la radio
France Inter, 19 h 20 : Luc Guyau (L'avenir de l'agriculture).

IMAGES

Embruns

LA tournure équinoxiale *prise par la* marée des mécontentements marins nous oblige à le dire sans détours au moment où le bateau gouvernemental souffre d'une grosse voie d'eau : si M. Balladur regardait plus souvent « Thalassa », sur France 3, il écoperait mieux !

Le premier ministre pourrait s'inspirer, par exemple, de l'opportune histoire que racontait, vendredi soir, le magazine de Georges Pernoud en goguette dans le golfe Persique. Il existe là-bas, sur la rive iranienne, dans le port de Bandar-Abbas, une petite commu*nauté de gens de mer qui a* résolu ses problèmes d'une façon ingénieuse : le prix du poisson local étant encore plus déprimant qu'à Guilvinec et les sables désertiques de leur environnement leur interdisant tout repli terrestre, ces pêcheurs se sont reconvertis dans la *contrebande.*

Ils font la navette, chaque jour, entre Bandar-Abbas et l'émirat de Dubaï, sur la rive *d'en face,* où ils lestent leurs barques avec toutes ces mille et une marchandises sataniques (cigarettes, alcool, magnétoscopes, cassettes vidéo...) que la morale ayatollesque de leur gouvernement islamique réprouve mais qui s'arrachent à prix d'or dans les *boutiques de leur pays.*

Cette activité n'a rien d'une sinécure. Il arrive même que les garde-côtes préservent les *apparences* de la loi en envoyant de vie à trépas quelques-uns de ces contrebandiers. Mais personne ne conteste vraiment le paiement *d'un tel tribut puisque ce com*merce clandestin présente la singularité de se pratiquer au vu et au su de tout le monde pour la simple raison que chacun y trouve son compte : les faux pêcheurs de Bandar-Abbas un moyen de survie, les ayatollahs une soupape de sécurité.

Certes, la transposition d'une telle solution à la Bretagne paraît difficile faute d'horizons appropriés. Encore que « Thalassa » ait bien montré la parenté qui existe entre le savoir-faire des contrebandiers de Bandar-Abbas et celui de *certains importateurs* de Boulogne qui préfèrent le poisson de Santiago-du-Chili à celui de Lorient.

Il est impossible, en revanche, que M. Balladur, si imaginatif quand il s'agit d'encourager à la multiplication des petits boulots, soit indifférent *aux perspectives de reconver*sion que l'astuce des pêcheurs iraniens de Bandar-Abbas ouvre aux pêcheurs français des bords de la Méditerranée pour peu que, sur la rive d'en face, en Algérie, l'intégrisme islamique continue de prospérer...

La petite phrase codée que M. Balladur a prononcée à Rennes (*« Une société n'est jamais une mer tranquille et sans vagues... »*) *apparaît d'ail*leurs de bon augure. Nul ne s'y sera trompé, en tout cas, du côté de Bandar-Abbas, où la philosophie persane n'a de secrets pour personne, fût-elle sagesse de bazar...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde *radio-télévision* » ; □ *Film à éviter ;* ■ *On peut voir ;* ■■ *Ne pas manquer ;* ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 6 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Club mini Zig-Zag.
Cocote minute ; Draguetto.
7.10 Club Dorothée.
Les Popples ; L'Ecole des champions ; Le Jardin des chansons.
8.00 Le Disney Club.
10.25 Magazine : Auto Moto.
Spécial 24 heures sur glace, en direct de Chamonix.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot.
Championnat de France.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 *Série :* Arabesque.
15.10 Série : Le Rebelle.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
Dessin animé ; Les Cent Vies de Black Jack Savage.
18.00 Des millions de copains.
Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair. Invité : l'abbé Pierre.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : A la poursuite *d'« Octobre rouge ».* ■
Film américain de John McTiernan (1990).
23.05 Magazine : Ciné dimanche.
23.15 Cinéma : Rollerball. □
Film américain de Norman Jewison (1975).
1.25 Journal et Météo.
1.30 Concert :
Dominique Merlet.
Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Liszt, Schuman, Ravel. Enregistré au Théâtre de Becheville aux Mureaux.
2.50 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.25).
2.55 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
L'apprenti sorcier.
3.30 Documentaire :
Histoire des inventions.
Inventer pour le plaisir.
4.30 Série : Intrigues.
4.55 Musique.
5.05 Documentaire :
Histoires naturelles.
Côte-d'Ivoire : l'empereur et les dauphins.

FRANCE 2

6.00 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
Lapin bleu ; Chip et Charly ; Heckle et Jeckle ; Terry Toons ; Heckle et Jeckle ; Les Nouveaux Voyages de Gulliver ; Le Livre de la jungle.
8.45 Connaître l'Islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
0.00 Agapè.
L'Evangile au risque des médias : débat animé par Martine Chardon et Noël Mamère.
11.00 Messe. Célébrée en l'église Notre-Dame du Bouguen à Brest (Finistère).
11.50 Le Jour du Seigneur.
Midi moins sept, présenté par Noël Copin.

12.00 L'Heure de vérité (et à 1.50).
Magazine présenté par *François-Henri de Virieu. Invité :* Robert Hue, le nouveau secrétaire général du PCF.
15.55 Loto, Journal, Météo et Point route.
13.25 Dimanche Martin.
Le monde est à vous, avec Frédéric François.
14.55 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.45 Dimanche Martin (suite).
L'Ecole des fans, avec Jordy ; Ainsi font, font, font.
17.15 Documentaire :
Cousteau, à la redécouverte du monde.
Nouvelle-Zélande : la rose et le dragon.
18.10 Magazine : Stade 2.
Football ; Ski alpin ; Freestyle ; Rugby ; Escrime ; Cyclisme ; Athlétisme ; Combiné nordique : portrait de Fabrice Guy ; Hockey sur glace ; Ski de fond ; Saut à ski.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : A la poursuite *du diamant vert.* ■■
Film américain de Robert Zemeckis (1984).
22.40 Cinéma :
Rue Cases-Nègres. ■
Film français d'Euzhan Palcy (1983).
0.25 Journal et Météo.
0.45 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Les meilleurs moments de la semaine.
2.40 Magazine : Frou-frou (rediff.).
3.35 Documentaire :
Les Sept de l'Indrasan.
4.00 24 heures d'info.
4.15 Dessin animé.
4.20 Magazine : Stade 2 (rediff.).
5.30 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).

FRANCE 3

7.15 Bonjour les petits loups.
Les Moomins ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
8.00 Les Minikeums.
Le Cristal magique ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Les Inventures des Minikeums ; Microkids ; C'est pas sorcier : J. O., comment fabriquer un record ? Invité : Alain Midol, chercheur au Centre de recherche et d'innovation du sport de l'université de Lyon.
10.20 Expression directe. CNPF.
10.30 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
Reportages : Châtaignes en Ardèche, de Laurent Knecht et Pascal Epée ; Velcourt-Beauce, de Marieke Aucante ; Livre et reportage sur les truffes, de Sylvain Jaeger.
11.00 Magazine : Mascarines.
Présenté par Gladys Seys.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 *Journal.*
13.00 Magazine : Musicales.
Présenté par Alain Duault. Concert : *Te Deum,* d'Hector Berlioz, par les Chœurs du *Konzertvereinigung Wiener* Staatsoper et du Philharmonique de Prague, les Chœurs d'enfants Tölzer et Aurelius, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; sol. : José Carreras, ténor, Martin Haselbock, orgue.
14.05 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine :
Sports dimanche.
Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.10, Masters d'athlétisme de Grenoble ; A 17.05, Tennis : l'Open 13 de Marseille, finale du simple messieurs en direct.
18.00 Divertissement :
Profession comique.
Présenté par André Halimi, Pascal Brunner, Christian Briand et Jean Claude Poirot. Les femmes comiques. Extraits de pièces et sketches de Marthe Mercadier, Micheline Dax, Rosy Varte, Jacqueline Maillant, Sylvie Joly, Dominique Lavanant, Josiane Balasko, Margaux Ménard, Anne Roumanoff, les Nana'z.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à *19.31, le journal* de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.50 Cinéma : La Horse. ■
Film français de Pierre Granier-Deferre (1971).
22.10 Documentaire :
Planète chaude.
Présenté par Bernard Rapp. Il était une fois le mecisme, de Michaële Watteaux.
23.05 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Le Divan.
Présenté par Henry Chapier. Invité : Jean Vautrin, écrivain, scénariste.
0.00 Cinéma : La Luna. ■■■
Film italien de Bernardo Bertolucci (1979) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Décode pas Bunny.
8.20 Série animée :
Chipie & Clyde.
8.25 Surprises.
8.26 Surprises. Spécial Festival de *Clermont-Ferrand (et à 16.35,* 2.30).
8.45 Cinéma : Freejack. ■■
Film américain de Geoff Murphy (1991).
10.35 *Cinéma : Max et Jeremie.* ■
Film français de Claire Devers (1992).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.25 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement :
La Semaine des Guignols.
14.00 ▶ Téléfilm : Le Dernier Tour.
De Thierry Chabert.
15.40 Magazine :
24 heures (rediff.).
16.30 Surprises.
17.05 Documentaire :
National Geographic no 4.
Les Gardiens de la vie sauvage.
A la rencontre de héros méconnus qui consacrent leur vie à soigner des animaux captifs.
18.00 Cinéma :
La Bande à Picsou. ■
Film d'animation américain de Bob Hathcock (1991).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.10 Flash d'informations.
19.15 Ça cartoon.
Présenté par Philippe Dana.
Bugs Bunny boucanier ; Les pirates ont la chaire de poule ; Les Chats parleurs ; Une école de rêve ; *Du balai ; Un* parfum de star ; Le Chien-chien à son pépère ; Tom et Jerry et le corbeau.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
Présenté par Jérôme Bonaldi. Les secrets du pont de Normandie.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Souper
(Le Vice au bras du crime) ■
Film français d'Edouard Molinaro (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Magazine :
L'Equipe du dimanche.
Football ; Actualité.
0.40 Cinéma :
Johnny Stecchino. ■
Film italien de Roberto Benigni (1991) (v.o.).
2.30 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00*
17.00 Téléfilm :
Le Petit Roi Eric.
De Thomas Bahmann (rediff.).
18.35 Conte : Princesse Scargo et la Citrouille magique (rediff.).
19.00 Court métrage :
Charlot musicien.
De Charlie Chaplin.
19.25 Documentaire :
Le Docteur Jivago.
Un jeu de l'amour et de la mort en art et en *politique,* d'Ernesto A. Grandits.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique :
Juliette Gréco.
Je suis comme je suis.
20.45 Juliette Gréco à l'Olympia.
(1re partie).
21.28 Entretien avec Roda-Gil (et à 23.40).
21.40 Documentaire :
Le Désordre à 20 ans.
De Jacques Baratier.
22.05 Déshabillez-moi.
Portrait de Juliette Gréco. Rencontre avec Bertrand Poirot-Delpech.
22.50 ▶ Juliette Gréco à l'Olympia.
(2e partie).
23.45 Cinéma : L'affaire est dans le sac. ■■
Moyen métrage français de Pierre Prévert. Avec Julien Carette, Etienne Ducroux.

M 6

8.25 Magazine :
Mes années clip.
Fantastica, Festival du film fantastique de Gérardmer.
8.40 Téléfilm : Equipe de nuit.
De Noël Nosseck, avec Yvette Mimieux, Diane Canova.
10.15 Magazine : Ciné 6.
Présenté par Laurent Weil.
10.45 Magazine :
La Tête de l'emploi.
Présenté par Laurent Weil. Les métiers de l'automobile.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
11.50 Série :
Les Années coup de cœur.
12.20 Série :
Ma sorcière bien-aimée.
12.55 *Série : Brigade de nuit.*
13.50 Série :
La Loi de Washington.
14.40 Magazine : Culture rock.
15.10 Magazine : Fréquenstar.
Spécial semaine de la chanson française.
16.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.10 *Série :* Le Saint.
18.55 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.25).
20.40 Magazine : Duel autour du monde (et à 1.30).
20.50 Magazine : Zone interdite.
Présenté par Patrick de Carolis. Invitées : deux directrices d'écoles publique et privée. Maman rentre tard ce soir ; Chauffards : les repentis de la route ; Les Champs-Elysées : les derniers des Mohicans ; L'amour en virtuel.
22.30 Magazine : Culture pub.
Pub et cinéma.
23.00 Cinéma : La Clé. □
Film italien de Tinto Brass (1983).
0.50 Six minutes première heure.
1.00 Magazine : Fax'O.
1.40 Boulevard des clips (et à 6.35).
3.10 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
22.25 Poésie sur parole.
Les poèmes d'Yvon Le Men.
22.35 Musique : Concert (enregistré le 7 décembre 1993 à la salle Gaveau) : Œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, Debussy, par le Quatuor Via Nova.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 *Concert (donné le 28 janvier à* Radio-France) : musiques traditionnelles.
21.30 Voix souvenirs. Par Henri Goraïeb. Lucy Perelli, mezzo-*soprano. Œuvres de Thomas,* Bizet, Massenet, Saint-Saëns, Lecocq.
22.30 Mille et une nuits...
0.05 Atelier. Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio
RFI, 18 h 05 : Anicet Le Pors (« Panorama international »)
RTL, 18 h 30 : Simone Veil (« Grand Jury RTL-*le Monde* »).





Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Insultes

Un ministre britannique, Michael Portillo, a affirmé sans ambages qu'une fois franchie la Manche tout s'achète : diplômes, postes et contrats s'obtiendraient, selon lui, grâce à la corruption et au népotisme généralisés. Venant d'une personnalité aussi éminente, une telle philippique ne doit pas être prise à la légère : elle est de la même veine que la fameuse «sortie» d'Edith Cresson sur les mœurs sexuelles dépravées des mâles anglo-saxons. L'invective, dans l'Antiquité, était considérée comme un substitut fort valable à la guerre.

Il devrait exister, dans chaque gouvernement européen, un ministre responsable des insultes et imprécations. Ils se réuniraient régulièrement, comme leurs collègues, pour harmoniser les injures au sein de l'Union européenne. Il existe près de Bruxelles un lieu très convenable pour réunir ces conférences : le château de Moulinsart, propriété du capitaine Haddock.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a soixante ans : les ligues à l'assaut de la République ; Livres politiques, par André Laurens : «Quelques idées en plus» *(page 2)*.

INTERNATIONAL

«Loin des capitales» : Babouch, frontière florissante

A l'extrême nord de la Tunisie, près d'un territoire algérien où les accrochages entre l'armée et le Front islamique du salut ne sont pas rares, le petit poste-frontière de Babouch coule des jours paisibles. Pourtant, il connaît une affluence inhabituelle, le jeudi après-midi et le vendredi : celle d'une clientèle algérienne attirée par les magasins bien approvisionnés de Tabarka et de ses alentours *(page 3)*.

Compte à rebours pour la Corée du Nord

Américains, Britanniques et Français ont donné jusqu'au 21 février à Pyongyang pour accepter des inspections internationales de ses installations nucléaires. Au-delà, le Conseil de sécurité des Nations unies entamera la procédure conduisant à des sanctions économiques contre le régime nord-coréen *(page 5)*.

SOCIÉTÉ

Polémique autour du verdict du procès Raddad

La condamnation d'Omar Raddad à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Ghislaine Marchal continue de susciter émotion et réflexions sur la procédure du jury d'assises et la fragilité d'un verdict fondé, en l'absence de preuves formelles, sur «l'intime conviction» des jurés. De son côté, le procureur de la République de Nice a annoncé son intention d'engager des poursuites contre Mᵉ Vergès, avocat d'Omar Raddad, pour ses propos tenus après l'annonce du verdict *(page 8)*.

CULTURE

La folie Marielle

Au théâtre de l'Atelier, dans *le Retour* de Harold Pinter, Jean-Pierre Marielle est Max, un boucher à la retraite entouré d'une drôle de famille que le retour du fils de Max, installé aux Etats-Unis, va plonger dans un univers de folie et de banalité conjuguées *(page 9)*.

ÉCONOMIE

Aménagement du territoire : pour un «compromis historique»

La Convention nationale sur l'aménagement du territoire, réunie les 3 et 4 février au Futuroscope de Poitiers, a dégagé les grandes tendances qui devront, selon les délégués, inspirer la future loi d'orientation et conduire à un «rééquilibrage» du pays : création d'emplois, réduction des antagonismes entre l'Ile-de-France et la province, clarification des compétences des différents échelons administratifs *(page 11)*.

COMMUNICATION

Bataille pour «The Independent»

En se portant acquéreur de 24,9 % des actions de Newspaper Publishing, le magnat de la presse irlandaise, Tony O'Reilly, a pris un avantage déterminant dans la bataille qui l'oppose à son principal rival, David Montgomery, patron du Mirror Group of Newspapers, pour le contrôle du journal britannique *(page 9)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Dans notre prochain numéro

Le Monde-l'Economie

1993 a été une bonne année pour les deux pays les plus peuplés du monde : croissance économique record pour la Chine, sortie de crise pour l'Inde, afflux d'investissements étrangers dans les deux cas.

Ce numéro comporte deux cahiers «Heures locales» folioté I à VIII «Radio-Télévision» folioté 1 à 40

Le numéro du «Monde» daté samedi 5 février 1994 a été tiré à 465 157 exemplaires

Le casse-tête des couples «mixtes»

La manifestation antiraciste du samedi 5 février, à Paris, avait pour but de dénoncer les atteintes aux droits des étrangers en France et de réclamer l'abrogation des lois Pasqua

«Je suis citoyen français et mon pays m'empêche de vivre avec la femme que j'ai choisie. Personne ne veut nous entendre. Pourtant, même en Afrique du Sud, les mariages mixtes sont possibles.» Gilles Verger a vingt-cinq ans, un emploi de cadre bancaire et une épouse péruvienne, Diana, vingt et un ans. Mais il a perdu ses illusions. Son histoire n'a rien à voir avec les affaires de mariages «blancs» qui ont défrayé la chronique l'an passé, aboutissant au vote d'une législation plus restrictive.

Diana et Gilles se sont mariés sans difficulté, le 17 avril dernier à Cachan (Val-de-Marne). Aujourd'hui ils se cachent, ne répondent plus aux appels téléphoniques, dorment chez des amis par crainte d'une interpellation à leur domicile. Diana Napanga-Hilario était en situation irrégulière quand elle s'est mariée, après le rejet d'une demande d'asile politique. Même dans ce cas, la loi de l'époque permettait de délivrer une carte de résident à l'épouse d'un Français. Un titre de séjour provisoire avait donc été délivré à Diana.

Mais le 12 août, la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses convoque le couple en urgence. Sous prétexte d'examiner son dossier, un employé *le fait aimablement* patienter. Il en profite pour appeler police-secours. Les époux Verger sont sortis libres du commissariat, mais sans la carte de séjour de Diana, que la sous-préfecture *lui* avait confisquée. Depuis, la jeune Péruvienne a fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière en application de la nouvelle loi Pasqua, qui exige un an de vie commune avant toute régularisation d'un époux de ressortissant français. Un texte qui, publié le 29 août, ne s'appliquait évidemment pas le jour de leur mariage, quatre mois plus tôt.

C'est l'un des nombreux cas qui déferlent dans les permanences juridiques des associations de défense des étrangers, dans les cabinets d'avocats spécialisés ou sur le bureau des journalistes. Ainsi, seize mois après son mariage avec un Péruvien, Liliane Cordova, conseillère d'éducation dans un lycée parisien, de nationalité française, ne parvient pas à obtenir des papiers pour son époux. A eux aussi, l'administration oppose la loi Pasqua. Comme à d'autres couples «mixtes», on leur suggère de se rendre dans le pays d'origine et de solliciter un visa pour la France. C'est un piège, car l'obtention du visa, parfaitement aléatoire, peut durer des mois avant d'aboutir. Bien trop longtemps pour pouvoir abandonner un précieux emploi en France.

Ceux qui tentent leur chance à l'étranger ne sortent pas de l'impasse, telle Fabienne Bricet, une Française de vingt-quatre ans dont le fiancé algérien s'est vu refuser un visa par le consulat de France à Alger (*le Monde* du 19 janvier). Müslüm Tan, un Kurde arrêté l'été dernier dans une mairie du Morbihan le jour de son mariage avec Delphine Evanno, une infirmière de Lorient, attend toujours, à Istanbul, un visa, en dépit de la célébration du mariage au consulat de France.

Les temps sont durs pour les couples «mixtes» dont le conjoint étranger n'était pas en règle au moment du mariage. Ceux qui sont passés devant le maire depuis la loi Pasqua ne peuvent obtenir de régularisation pendant l'année suivant le *mariage*. Le conjoint étranger peut donc à tout moment être renvoyé dans son pays d'origine. Désormais, la protection contre la reconduite à la frontière ne joue plus qu'après un an de *mariage*. Même à l'issue de ce délai, les chances d'obtenir des papiers restent minces, à supposer que la décision d'éloignement n'ait pas été exécutée.

La protection des tribunaux

Le blocage est tel que plusieurs tribunaux ont déjà posé des limites à l'application de la nouvelle législation. Ainsi le tribunal administratif de Versailles a-t-il estimé récemment que le préfet du Val-d'Oise avait porté *«une atteinte disproportionnée au droit au respect de la vie familiale»* protégé par la Convention européenne des droits de l'homme, en demandant la reconduite à la frontière d'une jeune Brésilienne en situation irrégulière qui allait épouser un Français dont elle partageait la vie depuis deux ans (*le Monde* du 28 décembre).

La référence au *«droit au respect de la vie familiale»* a été invoquée par plusieurs tribunaux administratifs pour annuler des reconduites d'étrangers. A Grenoble, l'éloignement d'une Algérienne aux prises avec la législation sur le regroupement familial a été empêché (*le Monde* du 22 octobre). A Marseille, une Algérienne arrêtée en robe de mariée le jour de ses noces n'a pas été reconduite, le tribunal ayant annulé l'arrêté préfectoral pour *«erreur manifeste dans l'appréciation des conséquences de la décision sur la situation personnelle de l'intéressée»*.

Les associations familiales réagissent aussi. Un comité de défense des mariages et des couples mixtes, rassemblant quelque soixante-dix couples menacés, vient de se constituer à l'initiative de quatre associations (1). La respectable Union nationale des associations familiales (UNAF) intervient dans certains dossiers. Ces associations entendent réaffirmer que l'exercice du *«droit de se marier, de vivre avec le conjoint de son choix et avec ses enfants, droit imprescriptible»*, ne peut être subordonné aux politiques restrictives visant l'immigration.

PHILIPPE BERNARD

(1) Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL) 108, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris Tél. : (1) 47-00-03-80.

Les amis de M. Le Pen en congrès

Le FN affirme être le principal opposant à M. Balladur

Le neuvième congrès du Front national a été ouvert, vendredi 4 février, à Port-Marly (Yvelines) par Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, qui a vivement critiqué le gouvernement et prédit la victoire de Jean-Marie Le Pen, *«candidat du changement»*, à l'élection présidentielle de 1995.

Les gouvernements passent, le Front national reste dans l'opposition. *«Non seulement nous* [y] *sommes mais nous souhaitons prendre la tête de l'opposition à Balladur»*, a clamé Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, en ouvrant devant un millier de délégués son neuvième congrès. *«Immigration, impôts, insécurité, chômeurs, pauvreté, où est le changement?»*, s'est-il interrogé à propos de la politique menée par le premier ministre, *«réincarnation»* de Pierre Bérégovoy.

Au pilori du Front national, une place particulière a été naturellement faite à Simone Veil, accusée d'avoir *«fait avorter»* la politique familiale, pour Charles Pasqua, qui, en matière d'immigration, marche sur les plates-bandes du FN *«sans laisser de traces»*, et pour Alain Juppé, suspecté de vouloir créer des liens avec tous les derniers pays communistes. M. Mégret a également dénoncé le sondage *«de circonstance»* publié dans *le Monde* du 4 février et qui montre une moindre adhésion de l'opinion publique aux thèmes véhiculés par le FN. *«Ça n'a aucune signification*, a-t-il ajouté. *Ce qui compte en politique, c'est le résultat des élections.»*

Comme il serait tout de même bien difficile de demander aux militants de se contenter éternellement d'une situation politique marginale, le délégué général du FN a assuré, en dépit du recul enregistré lors des dernières élections partielles, que les succès sont proches. *«Il est trop tard pour nos adversaires*, a-t-il affirmé. *Ils ne pourront plus nous arrêter, nos idées sont en pilotage automatique.»* Il a profité de ce congrès pour tendre aux militants la perspective ultime et ravigorante de la victoire à l'élection présidentielle de 1995. *«Le candidat du changement»*, Jean-Marie Le Pen, président du FN, n'avait cependant pas daigné assister au discours de M. Mégret.

«La réalité travaille pour nous»

Le délégué général et Carl Lang, secrétaire général du FN, devaient revenir sur ce calendrier électoral au cours de leurs interventions de samedi. M. Mégret devait une nouvelle fois montrer du doigt M. Balladur, qualifié de *«grand hypnotiseur»* et de *«somnifère dans son bas de soie»*. *«La réalité*, devait-il dire, *travaille pour nous (...) les idées du Front national sont largement majoritaires»*. Le délégué général devait définir le FN comme *«un mouvement national, populaire et social»* et opposer à *«ce grand mouvement structuré»*, malgré *«les servitudes qui en résultent»* à *«la pitoyable équipée des Verts»*.

M. Lang devait indiquer que *«les campagnes électorales qui seront menées dans les dix-huit mois qui viennent vont nous permettre de nous évader du cachot politico-médiatique où l'on tente de nous maintenir»*. *«Il ne suffira pas à M. Pasqua de bâillonner l'opposition nationale pour régler les problèmes du pays»*, devait ajouter M. Lang après avoir prétendu que *«ceux dont l'avenir semble bouché (...) retrouveront une dignité d'homme libre par le travail»*.

GILLES PARIS

L'élection législative de la dix-neuvième circonscription

La majorité est menacée de perdre un siège de député à Paris

La campagne pour l'élection législative partielle dans la dix-neuvième circonscription de Paris (partie des dix-huitième et dix-neuvième arrondissements) s'est intensifiée à la mesure du risque pour la majorité – et de la chance pour l'opposition – de voir «basculer» un siège dans la capitale. Jacques Chirac s'est engagé personnellement dans cette bataille, dont l'issue peut affecter la stratégie présidentielle du maire de Paris.

Le choc frontal entre un PS jetant toutes les forces de sa grosse fédération de Paris et la maison Pierre-Bloch, complètement *reprise en main par* l'Hôtel de Ville, se sera terminé véritablement au coude-à-coude. Le premier tour, le 30 janvier, aura rendu les pronostics encore plus aléatoires qu'auparavant : un taux d'abstention jamais vu (69,13 %) et seulement 223 voix d'écart entre Daniel Vaillant et Anne-Marie Pierre-Bloch, arrivés fort logiquement en tête d'un peloton de treize candidats. Tout au long de cette semaine, le moral a paru être davantage dans le camp socialiste. *«On peut s'attendre à tout*, confiait M. Vaillant, *mais, moi, je ne m'attends pas tout à fait à tout.»*

Quand il avait vaincu Jean-Pierre Pierre-Bloch, en juin 1988, son avantage au premier tour n'avait été que de... 0,04 point de pourcentage, avec un PC qui n'allait pas beaucoup mieux et une absence totale d'écologistes. Cette fois, son avantage est de près de 2 points. Sentant le vent porteur, M. Vaillant n'a pas voulu changer son fusil d'épaule au milieu du gué. Il s'est contenté de poursuivre une campagne méticuleuse de porte-à-porte, la visite, le 3 février, de l'ancien ministre du travail, Martine Aubry, ayant été la seule entorse à cette règle de discrétion et de modestie délibérée.

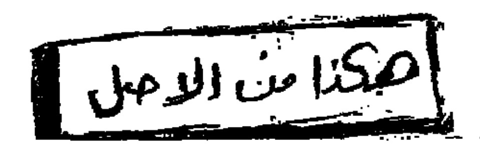
En revanche, dès le soir du premier tour, la position de Mᵐᵉ Pierre-Bloch était considérée par les «pointeurs» de la *mairie* de Paris comme difficile. Estimant, cependant, que son adversaire *«a fait le plein»* de ses voix, elle se console en pensant que *«traditionnellement, les électeurs de droite ne se mobilisent vraiment qu'au second tour»*. Pour les y inciter, de gros moyens ont été déployés afin d'aider une candidate dont le choix avait soulevé plus que des réserves dans les états-majors du RPR et de l'UDF. Charles Pasqua est venu une deuxième fois. D'autres ministres ont été mobilisés, et Jacques Chirac a participé, le 2 février, en leur compagnie, à un meeting où il s'est comporté en «présidentiable».

Après s'être engagé hardiment, en décembre, aux côtés de Bernard Stasi, candidat malheureux dans la Marne, il serait fâcheux pour le maire de Paris de donner l'impression de n'épouser que des causes perdues. M. Chirac doit se douter que cette élection sera enregistrée aussi – et pas seulement chez ses adversaires – comme un bulletin de santé politique personnel.

D. C.

La prime «à la casse» de 5 000 francs par automobile sera accordée jusqu'au 30 juin 1995

La décision du gouvernement de verser une prime «à la casse» de 5 000 francs à tout acheteur d'un véhicule neuf de moins de 3,5 tonnes contre un véhicule de plus de dix ans est applicable depuis le vendredi 4 février et restera en vigueur jusqu'au 30 juin 1995, a annoncé le ministère de l'industrie. Concrètement, l'acheteur bénéficiera de cette prime par le biais d'une réduction de prix sur l'achat du véhicule neuf, l'Etat se chargeant par la suite de rembourser le concessionnaire. Seule contrainte imposée à l'acheteur : la remise simultanée au vendeur, à des fins de destruction, d'un *«véhicule en état de marche d'un âge au moins égal à dix ans»*, indique le ministère de l'industrie.



Le Monde

HEURES LOCALES

LES ARTISTES DE NIORT

Comme quelques métropoles européennes, la préfecture des Deux-Sèvres fait partie d'un réseau de pépinières qui hébergent de jeunes créateurs en résidence

LES étalages dressés dans la brume, aux pieds des Halles, rappellent ces jours de marché dans les bourgs de campagne, au temps où ces derniers attiraient encore du monde. Entre sa mairie, réplique réduite de l'hôtel de ville de Paris, et les œuvres contemporaines de Jacques Honderlatte qui balisent les rues semi-piétonnes, la porte du Marais poitevin affiche à la fois ses origines rurales et sa vocation tertiaire. Les noms des mutuelles : MAIF, MAAF, MACIF, SMAC, résonnent comme des sigles précieux pour l'emploi local.

La cité de 57 000 habitants change, et son maire, Bernard Bellec (PS), a souhaité accompagner cette évolution d'un *« geste artistique »*. Alors, comme Francfort ou Bologne, la préfecture des Deux-Sèvres a décidé de devenir une des pépinières européennes pour des artistes âgés de trente ans maximum, sélectionnés par un jury international. Comme Dortmund, elle a choisi le thème « art et environnement ». Un environnement plutôt marqué par les friches industrielles pour la métropole de Westphalie, davantage porté par l'eau et la lumière à Niort.

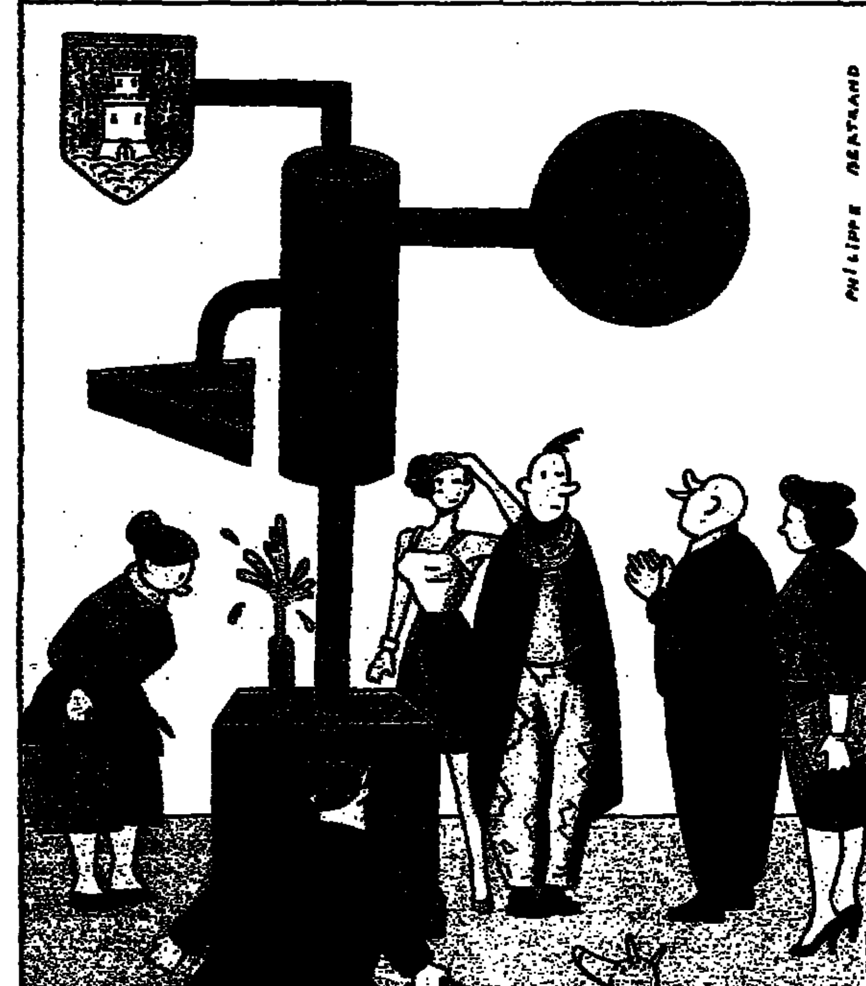
La sérénité d'une ville moyenne

Etre la plus petite des seize villes de ce réseau ne lui donne pas de complexe. Ne pas disposer d'une école des beaux-arts reconnue ou d'un centre national de la danse comme ses homologues françaises, Grenoble, Mulhouse et Angers, ne l'a pas non plus arrêtée (1).

Non seulement Niort fait partie de celles qui accueillent le plus de créateurs – quatre pour cette troisième saison –, mais elle les invite en outre plus longtemps : six mois. Photographes, sculpteurs, plasticiens sont là pour avancer sur un projet bien à eux, pas pour répondre à une commande publique.

Dans l'école désaffectée du centre-ville, l'ambiance est studieuse. En guise d'ateliers, quatre vastes salles de classe s'alignent, propres et claires. Un véritable luxe à entendre leurs occupants. Ils sont originaires de Dublin, Londres, La Haye et Madrid. Durant leur séjour, une bourse leur est allouée par les Pépinières, une structure créée par l'association Eurocréation (2), tandis que la municipalité s'engage à leur fournir l'hébergement et les moyens de travailler.

Tous quatre semblent goûter la sérénité et l'espace que peut offrir une cité moyenne de Poitou-Charentes. Pourtant cette dernière ne peut leur offrir d'ateliers équipés au goût du jour. Les jeunes artistes qui ont tendance à privilégier les technologies de pointe comme support de leurs recherches, doivent parfois chercher les réponses à leurs exigences bien au-delà de la région.



Les membres de la municipalité balaient ces inconvénients d'un sourire. Leur sens de l'accueil et leur disponibilité compensent ces manques, estiment-ils. De fait, les services techniques de la ville sont souvent sollicités. De même, les équipements de type bibliothèque ou studio acoustique de l'école de musique peuvent s'ouvrir aux quatre résidents. Aussi Michel Selitzki, directeur des affaires culturelles, ne sait à combien s'élève le budget de l'opération. Il évalue à environ 100 000 francs les financements du catalogue final et du menu matériel. Mais comment dénombrer les heures de travail que chacun y consacre ? *« C'est lourd »*, glisse seulement Hélène Audier, maire adjoint chargé de la culture.

A l'entrée de la « classe » de Mateo Rodroguez Maté, une chaise non achevée flotte, à moins qu'elle ne décante, dans un flot de flacons miniatures retenus dans un cube de verre. L'Espagnol réfléchit au concept de transparence, loin des nuits madrilènes, mais à proximité des entreprises de la région en mesure de lui fournir des matériaux. Martine Armand, l'aide dans ses démarches. Cette conseillère en arts plastiques est un relais essentiel pour les jeunes Européens au français parfois très hésitant. Elle est intervenue pour donner accès au service municipal de l'urbanisme à Erik Jan Ligtvoet, qui travaille au carrefour de l'architecture et de la stricte création.

L'un de ses quatre protégés souhaite, lui, investir un magasin à l'occasion de l'exposition qui précédera leur départ en avril. Reste à trouver un commerçant compréhensif...

Le fort Foucault, qui héberge les quatre jeunes gens, compte pour beaucoup dans le succès de l'expérience. Dans son cocon de verdure, le *« château »* comme le nomme la Londonienne Alison Gill, se dresse au bord de la Sèvre niortaise qui enchevêtre là quelques-uns de ses bras. Dans la demeure du centre-ville, entre le Moulin du Roc, le centre d'action culturelle classé scène nationale, et le vieux donjon du musée municipal, se nouent des contacts appréciables. Des écrivains y séjournent de temps à autre, des troupes de théâtre y font halte pendant les festivités d'été.

Convention avec le ministère

En 1991, la municipalité a signé avec enthousiasme une convention avec la direction des arts plastiques du ministère, dirigé alors par Jack Lang. Dans le mouvement, elle invitait des plasticiens de renommée internationale à venir investir l'espace urbain lors d'une manifestation ambitieuse, intitulée Sites choisis.

C'était aller trop vite. *« Nous aurions dû commencer d'abord par la pépinière d'artistes »*, regrette Hélène Audier. Cette démarche permet, en effet, une rencontre avec au moins une partie de la population. Pour transformer ce *début de sensibilisation* aux recherches de l'art actuel en une réelle curiosité, le chemin est encore long. L'aventure de l'art se révèle parfois déconcertante.
Selon Michel Selitzki, l'équipe municipale espérait un peu que l'approche des résidents pourrait contribuer à leurs réflexions sur l'avenir de leur commune. Le malentendu a été vite levé. L'artiste aime intervenir dans les interstices du paysage urbain, en marge.

de notre envoyée spéciale à Niort
Martine Valo

(1) Chalon-sur-Saône (photographie) et Valence (cinéma d'animation) ont rejoint le réseau des pépinières, mais ne font pas partie du programme 1993-1994.

(2) Pépinières européennes pour jeunes artistes, 3, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél: (16-1) 48-04-51-52.

Cri

Dans son « cri » lancé, mardi 1er février, en faveur des sans-logis, l'abbé Pierre n'a pas été tendre avec les maires, surtout ceux des grandes villes qu'il accuse de trahison envers les plus faibles. De tous les responsables politiques ce sont les seuls qu'il désigne à la vindicte populaire. Certes aucune loi n'oblige les maires à construire des logements sociaux, aucun programme d'envergure ne peut être mené contre leur volonté. Parce qu'il faut trouver des terrains et parce qu'il faut assurer ensuite les infrastructures que nécessite l'arrivée de nouveaux habitants, sans compter les aides financières qu'il faut accorder aux plus défavorisés. L'implication des maires dépend donc de leur conception de la solidarité nationale. Et celle-ci est à géométrie variable.

Mais il y a de quoi *« pousser des coups de gueule »* quand on voit des communes riches arguer d'un manque de terrain ou du prix au mètre carré, pour décourager toute velléité d'implantation de logements sociaux sur leur territoire, tandis que d'autres, plus populaires, se transforment souvent en ghetto pour défavorisés. En même temps, et des maires de toutes tendances ne manquent pas de le lui dire, il n'est pas juste l'abbé. Il sait bien que les maires ne jouent que les seconds rôles dans la politique de logements sociaux, l'Etat occupant le premier. Sans compter les conseils généraux qui ont également leur mot à dire. Notamment en matière de financement.

Qui, sinon l'Etat, décide du montant des prêts locatifs aidés, utilisés dans la construction de HLM ? Or, depuis quelques années, leur volume stagne de façon dramatique. Qui décide de l'attribution des logements sociaux ? Le maire n'a, en général, au mieux, un droit de regard que sur vingt pour cent du parc. Il ne peut, seul, aider ceux qui sont rejetés, pour des raisons de rentabilité, par les organismes d'HLM.

Christiane Chombeau

CIRCULATION

LES DEUX-ROUES A LA CONQUÊTE DES VILLES

Cyclos, motos et scooters s'affirment comme une solution nouvelle aux embouteillages

LES employés du Cercle interallié, l'un des clubs les plus huppés de la capitale, situé à quelques tours de roue de l'Elysée, n'en reviennent pas : délaissant limousines et chauffeurs, certains de leurs clients, pourtant tirés à quatre épingles, arrivent rue du Faubourg-Saint-Honoré en chevauchant qui une puissante moto, qui un scooter dernier cri. Après leur déjeuner d'affaires, ces gentlemen se retrouvent dans l'intense circulation au coude à coude avec livreurs et coursiers. Le petit monde des deux-roues motorisé s'élargit aux cols blancs. Son flot ne cesse de grossir dans les artères de Paris et dans les grandes villes françaises. Quelle est l'ampleur du phénomène ? Personne n'est vraiment capable de le dire. Les deux-roues étaient jusqu'ici ignorés par les responsables du trafic. Les circuits magnétiques de comptage de véhicules n'enregistrent ni le passage d'un vélo ni la différence entre une moto et un bus. Qu'elles soient biaisées ou obsolètes, toutes les évaluations sont sujettes à caution.

Voici tout de même quelques données de base. Le parc des véhicules français est ainsi constitué : 28 millions de 4-roues et 23 millions de 2-roues, dont 3 millions à moteur. A Paris, les chiffres sont : 1 million de 4-roues et 340 000 deux-roues, dont 100 000 à moteur. Comment évoluent ces flottilles ? En vingt ans, le nombre des voitures a doublé, celui des bicyclettes est resté stable et celui des 2-roues à moteur a diminué de moitié. Ces courbes-là ont aveuglé les pouvoirs publics.

Ils n'ont pas vu que si, effectivement, le marché du cyclo (ex-vélo à moteur du pauvre) s'est effondré, celui des motos et des scooters est remonté en flèche ces dernières années. Permis, immatriculations et vente de pièces détachées : tous les indices sont en hausse. Mais ils n'enseignent pas grand-chose sur l'utilisation effective en ville des divers engins. Pour se persuader qu'on a bien fait de miser sur le tout automobile, on se contente d'enquêtes périodiques auprès des ménages franciliens. La dernière datant de 1991-1992 indique que les particuliers effectueraient 43 % de leurs déplacements en voiture, 34 % à pied, 21 % en transport en commun et 2 % seulement en 2 roues. Mais elle ne dit rien sur les déplacements des professionnels.

Pour la préfecture de police, vélos, cyclos, scooters et motos assureraient, dans Paris, 8 % des déplacements en véhicules individuels. L'observation attentive du trafic montre que ces données sont probablement dépassées. Non seulement parce que les cadres et les membres des professions libérales n'usent plus de leurs motos pour faire de la route en week-end, comme les motards d'antan, mais pour courir d'un rendez-vous à un autre.

Marc Ambroise-Rendu
Lire la suite page IV

ÉLUS

LES SOCIALISTES SUR LE TERRAIN

Réunie à Alfortville, la conférence nationale prône « la reconstruction et la reconquête »

LA Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), que préside Bernard Poignant (PS), maire de Quimper, a tenu une conférence nationale statutaire à Alfortville (Val-de-Marne), mercredi 2 février. La FNESR revendique trente mille adhérents (maires, conseillers municipaux, généraux, régionaux, députés et sénateurs). Au cours de cette assemblée, le conseil national a été renouvelé. Quelques élus non membres du Parti socialiste ont été intégrés, parmi eux on note les noms de Jean-Louis Bianco, ancien ministre, Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais) ou Roger-Gérard Schwartzenberg (Val-de-Marne), tous deux députés MRG.

Le secrétaire national du PS aux collectivités locales, Alain Claeys, après avoir dénoncé *« la tournée préélectorale d'Edouard Balladur »* à l'occasion du débat sur l'aménagement du territoire, a souligné les *« attaques »* du gouvernement. *« Il y a aujourd'hui une attaque en règle vis-à-vis des collectivités locales »*, a-t-il dit en rappelant qu'*« il n'y a aucune échéance électorale sur laquelle le PS devrait faire l'impasse »*. Le président de la FNESR, a fixé à la Fédération, une *« double tâche de reconstruction et de reconquête »*. Bernard Poignant a annoncé qu'il voulait relancer l'activité des unions départementales de la FNESR. Il a déclaré que le conseil national était *« en place jusqu'aux rendez-vous électoraux de 1995, municipales et présidentielle »*.

Intervenant au terme de la conférence Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a souligné l'importance des prochains scrutins. Insistant sur le rôle de force de réflexion, de propositions et de conseil aux élus de la FNESR, le premier secrétaire a reconnu que la fédération *« a beaucoup souffert, ces dernières années, d'une certaine instabilité de direction. La qualité des hommes n'est naturellement pas en cause, mais Pierre Mauroy, Jean-Pierre Joseph et Jean-Marc Ayrault ont eu la lourde charge de gérer la structure dans une période où beaucoup d'entre nous étaient absorbés par les fonctions gouvernementales »*.

R. Rs.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

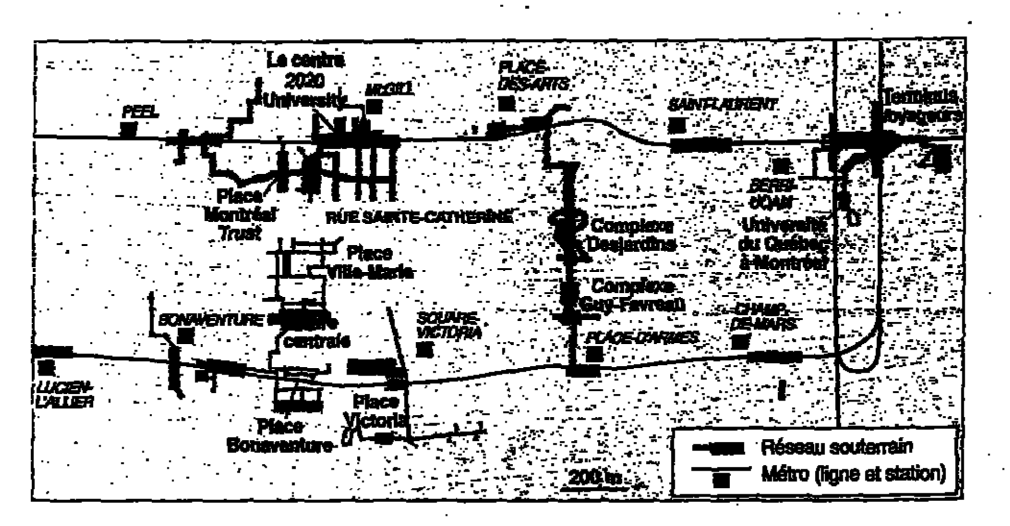
Les conseils généraux veulent davantage de pouvoirs

L'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG) que préside Jean Puech, président du conseil général de l'Aveyron et ministre de l'agriculture et de la pêche a rendu public le 28 janvier le Livre blanc des départements qui se veut une contribution au débat national sur l'aménagement du territoire. Les présidents de départements insistent sur *« le droit à la différence »*, ce qui signifie qu'il faudra *« doter l'espace rural d'un statut fiscal lui donnant un avantage comparatif fort par rapport à l'espace urbain »*. Toujours sur ce chapitre, les conseils généraux voudraient que le rôle des départements en faveur de la *péréquation de la taxe professionnelle* soit renforcé et qu'une partie du fonds national de péréquation soit déconcentrée *au niveau des départements*.

Les départements revendiquent des compétences plus larges en matière d'aménagement notamment dans *« la recherche d'un meilleur équilibre entre espaces rural et urbain »*. L'APCG veut pouvoir élaborer les *« schémas de développement départementaux »*. Elle regrette que les départements soient *« des partenaires négligés »* dans le domaine de la politique de la ville. Il en va de même pour la politique du logement pour laquelle elle réclame un élargissement de ses pouvoirs. *« Quant à l'environnement, il faut en faire un nouvel espace de décentralisation »*, les pouvoirs de police devant cependant demeurer une attribution de l'Etat.

DÉCALAGE HORAIRE

Montréal hiberne en sous-sol



L'hiver est long et rude au Canada. On l'a encore vu ces dernières semaines avec la vague de froid arctique qui s'est abattue *sur l'Amérique du Nord*. Les températures parfois inférieures à – 30 °C, et souvent plus de 2 mètres de neige, rendent la vie difficile pour les Montréalais. Ils sont pourtant des centaines de milliers chaque jour à vaquer dans le centre-ville entre leur travail et ce qu'on appelle là-bas le *« magasinage »*, sans qu'il leur soit nécessaire de révêtir le harnachement indispensable pour supporter les grands froids.

Le sous-sol de 12 kilomètres carrés du centre de Montréal est en effet parcouru par 29 kilomètres de voies piétonnes ponctuées de places, de mezzanines, de terrasses de café ou de restaurants. Ce réseau relie entre elles *dix stations de métro, deux gares* ferroviaires, deux terminus d'autobus régionaux et dix mille places de stationnement public. Avec 150 points d'entrée par l'extérieur, il permet d'accéder à 2,3 millions de mètres carrés de bureaux, soit 80 % du centre d'affaires de Montréal. Il donne également accès à 1 700 commerces, souvent de luxe, (le tiers de ceux du centre-ville), à 2 *grands magasins*, à 7 hôtels et au Palais des congrès.

Diminution de la pollution

Environ 3 000 personnes qui vivent dans ce quartier pourraient *en théorie passer les mois* d'hiver sans *« mettre le nez dehors »*. C'est également le cas des habitants des immeubles de la banlieue de Montréal qui ont un accès direct avec la station de métro de Longueil, de l'autre côté du Saint-Laurent. Mais, comme disent les Québécois qui *subissent avec philosophie*, sinon avec délectation, les rigueurs de leur climat : *« C'est bien difficile de passer à travers l'hiver si t'as pas le goût de faire du hockey, du patin ou du ski. »*

L'origine de ce *« Montréal souterrain »* date de 1962. La place Ville-Marie était alors construite autour d'un *immeuble de 47 étages et d'un* mail commercial : autant de *mètres carrés en surface* qu'en sous-sol. Le choix de Montréal pour l'exposition universelle de 1967 devait entraîner un véritable boom immobilier. La municipalité ne pouvait plus retarder la construction du métro, en projet depuis de longues années. C'est à cette *époque que furent percées* les deux lignes est-ouest chargées d'irriguer le centre-ville, délimité au nord par le mont Royal, qui a donné son nom à la ville, et au sud par le fleuve Saint-Laurent.

La conception même du métro, ouvert en 1966, a été à *l'origine du développement du* réseau souterrain. Les places et les mezzanines construites autour des stations près de la surface ont été louées à des promoteurs. Ceux-ci ont aussi eu la possibilité de construire au-dessus des ouvrages du métro, à condition d'établir des liens directs entre leurs immeubles et les stations et d'aménager des accès avec le réseau à proximité des arrêts d'autobus. *Après une* pause en 1971, le réseau souterrain *s'est à nouveau développé* dans le centre-ville à l'occasion *des Jeux olympiques* de 1976. Il est ensuite passé de 12 kilomètres en 1984 à 22 kilomètres en 1989.

La participation financière de la ville s'est limitée à l'achat des terrains en 1960 puis à la construction *du métro* jusqu'à la création de la communauté *urbaine en 1969. La ville a également* établi un plan d'ensemble qui a permis aux aménageurs de déroger à certaines règles d'urbanisme, en échange du respect des conditions d'accès au métro. Bien qu'elle touche des foyers sur *l'occupation du* sous-sol, la ville de Montréal *freine aujourd'hui les demandes* de plus en plus nombreuses de *raccordement à ce réseau* souterrain pour que le système ne devienne pas totalement incontrôlable.

Il est vrai que le système donne satisfaction. De nombreux habitants de Montréal vivent ainsi pendant l'hiver dans des conditions confortables. Les *commerçants bénéficient d'une* vaste zone d'achalandage. Les propriétaires retrouvent leurs investissements dans des loyers appréciés en fonction de l'accès à ce réseau. La fréquentation du métro a été améliorée, avec pour conséquence la diminution du trafic automobile et de la pol*lution. A la belle saison, le* réseau souterrain perd les deux tiers de ses habitués et devient alors une attraction touristique.

de notre envoyé spécial à Montréal
Christophe de Chenay

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Urbanisme et associations.** – L'association des anciens élèves urbanistes de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (Urbaponts) organise un débat intitulé « Les associations de défense sont-elles des empêcheurs d'*urbaniser en rond ? »*, *jeudi* 10 février en soirée, à Paris, avec, notamment, la participation du président du Comité de liaison des associations de quartier (CLACQ) de Paris, et d'Alain Rist (Verts), conseiller régional d'Ile-de-France.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-69-77-14.**

■ ***Permis de construire.*** – Le Conseil d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Côtes-d'Armor et l'association Idéal organisent un colloque intitulé : « le permis de construire aujourd'hui : décentralisation ou *tutelle ? »*, à Saint-Brieuc, jeudi 10 et vendredi 11 *février. Au programme* : les fondements de la décentralisation de l'urbanisme, la situation du maire face au permis de construire, le rôle des CAUE...
▶ **Renseignements au (16-1) 45-15-09-09.**

■ **Administration territoriale.** – Le *Comité de liaison pour l'action* locale et régionale (CLAR) organise, vendredi 11 février à Paris une rencontre sur le thème des niveaux de décision politique en France. La commune, le département, la région, l'Etat, les institutions européennes, sans oublier les instances nouvelles comme les districts ou les communautés de communes, n'existe-t-il pas trop de structure de pouvoir ? Elus, experts et militants du développement local doivent tenter de répondre à cette question.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-96-96-02.**

■ ***L'évaluation des politiques locales.*** – Le Forum pour la gestion des villes organise un colloque intitulé : « Comment réaliser un dispositif d'évaluation des politiques publiques locales ? », à Pornichet (Loire-Atlantique), vendredi 11 février. Cette journée, placée sous la présidence d'Olivier Guichard (RPR), président de la région Pays de la Loire, est destinée aux élus et aux décideurs *des collectivités territoriales qui* veulent savoir comment l'on mesure l'impact d'une politique publique.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

■ **A la recherche des écus.** – La Maison des collectivités locales, *que dirige Christian Julienne*, organise un séminaire intitulé : « Du bon usage de la Commission européenne de Bruxelles : sachez obtenir des financements européens pour vos projets », à Paris, les mercredi 16 et jeudi 17 février. Des spécialistes de la Commission européenne et de la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'action régionale (Datar) *présenteront notamment* les différents financements proposés *par Bruxelles – fonds structurels*, programmes d'étude et de recherche... –, les circuits d'instruction des dossiers, les modes de diffusion des crédits, ainsi que les conditions nécessaires pour représenter une collectivité à *Bruxelles.*
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

FORMATION

■ ***Manager le développement local.*** – L'Institut des managers du développement local lance, le lundi 14 mars, un nouveau cycle de formation longue intitulé : « MBA de management de développement local » (le prochain *débutera le lundi 19 septembre)*. Ces sessions, qui durent une *année, à raison d'une semaine* par mois, s'adressent à des stagiaires de niveau bac + 5, ayant cinq ans d'ancienneté. La formation comprend une partie théorique à Fontainebleau, et des voyages de terrain, y compris à *l'étranger.*
▶ **Renseignements au (16-1) 40-25-39-02.**

PUBLICATIONS

■ **Guide des zones d'activités.** – La société ST Diffusion, spécialisée dans les éditions techniques et la communication d'entreprise, a publié, récemment, un *Guide des zones d'activités en France* (GUZAC). Parrainé par l'Association des maires de France et l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie, tiré à 20 000 exemplaires, ce guide *répond à un besoin des* communes, des entreprises et des chambres de commerce, auxquelles il a été distribué gratuitement.

Pour le réaliser, ST Diffusion a lancé un appel à 8 500 communes. Chacune avait le choix de répondre et d'envoyer *les renseignements relatifs à ses* zones d'activité et chacune – classée *par région* – disposait du même espace pour la ou les présenter : localisation, date de création, superficie, activités dominantes et volume d'emploi. 5 % seulement ont souhaité paraître pour cette première diffusion. Elles ont ainsi payé 3 000 francs de frais de parution qui ont per*mis l'autofinancement du* GUZAC. Cependant toutes, y *compris les Dom-Tom*, sont répertoriées sur près de cent pages à la fin, ce qui donne au guide son caractère quasi exhaustif.

Par ailleurs, un serveur télématique viendra compléter au mois *de septembre* le guide *remis* à jour chaque année et paraissant à *l'automne, au moment* de l'assemblée générale de l'Association des maires de France.
▶ ***Guide des zones d'activités en France*, 615 pages. Il est disponible au prix de 650 francs pour tous ceux qui souhaitent l'utiliser à des fins commerciales. *ST Diffusion*, tél. : (16/1) 45-63-85-94.**

■ **Finances locales.** – La très forte croissance des budgets locaux depuis dix ans et la multiplicité des flux financiers générés par l'activité des collectivités locales ont transformé la structure des *finances des régions*, départements, communes et groupements, dans un domaine de plus en plus difficile à appréhender. Dans un livre clair et concis qui adopte une démarche didactique, Jean-François Copé, administrateur civil, et François Werner, inspecteur des finances, tous deux *membres de cabinets ministériels*, font le tour du sujet en adoptant un plan *simple : dépenses,* ressources, budget, trésorerie.
▶***Finances locales*, par Jean-François Copé et François Werner. Préface de Pierre Richard. Ed. Economica. 206 pages. 135 francs.**

■ **Finances départementales 1991.** – La direction générale des collectivités locales vient de publier une nouvelle édition du *Guide des finances des départements.* Etabli à partir des comptes *administratifs de l'année 1991, il* détaille les budgets des départements de métropole et d'outre-mer, et analyse les principaux ratios (dépenses de fonctionnement par habitant, dépenses d'aide sociale par habitant...)
▶ ***Les Finances des départements 1991* 266 pages. 110 francs. Collection « Décentralisation » La Documentation française.**

■ **Les Collectivités locales en France.** – Expliquer à des étudiants de droit et de sciences politiques le très complexe système d'organisation des collectivités locales en France n'est pas une tâche aisée. Pourtant, Emmanuel Vital Durand, directeur adjoint à *l'Assemblée des chambres fran*çaises de commerce et d'industrie, *y parvient, dans le petit* ouvrage qu'il vient de publier et qui constitue un précieux outil de vulgarisation et de réactualisation des connaissances dans un domaine éminemment mouvant.
▶***Les Collectivités territoriales en France*, par Emmanuel Vital Durand. Coll. « Les Fondamentaux ». Hachette Supérieur. 158 pages. 56 francs.**

CONTACTS

■ **Sénateurs et maires.** – Jean-*Paul Delevoye (RPR), président de* l'Association des maires de France (AMF) et sénateur du Pas-de-Calais, vient de constituer un « groupe des sénateurs-maires ». Ce groupe entend faire valoir les souhaits des communes auprès du Parlement. Jean-Paul Delevoye espère rassembler les 170 sénateurs *qui cumulent* cette fonction avec celle de premier magistrat. Il souhaite voir se constituer un groupe analogue à l'Assemblée nationale. Les vice-présidents du groupe sont Jean Arthuis (UC, Mayenne), Ambroise Dupont (RI, Calvados), Paul Graziani (RPR, Hauts-de-Seine) et *René Régnault* (PS, Côtes-d'Armor). Les secrétaires sont Raymond Bouvier (UC, *Haute-Savoie*), Paul Loridant (PS, Essonne), André Vallet (RDE, Bouches-du-Rhône), Félix Leyzour (PC, Côtes-d'Armor). Le trésorier est Auguste Cazalet (RPR, Pyrénées-Atlantiques).



PARIS

LES AMÉNAGENENTS DE LA GARE DU NORD

D'énormes travaux ont été réalisés pour adapter le bâtiment à l'évolution du trafic

DU haut de la mezzanine, le voyageur attend paisiblement face aux quais que son *train* entre en gare. Comme du balcon d'un théâtre, son regard se perd dans les différentes scènes qui se déroulent autour de lui. En bas, un flux de voyageurs, sortant du souterrain d'accès au métro et prêt à embarquer voie 4 dans un TGV en direction de Lille, le distrait de sa lecture. Dès l'été prochain, derrière lui, des passagers pour l'Angleterre déambuleront dans la « gare Londres » avant de rejoindre une salle d'embarquement pour le contrôle de sécurité, puis par escalator, *Eurostar sur les voies qui* lui sont réservées. Les services adossés à la façade – tabac-presse, banques, restauration, accueil – sont à proximité. La grande toilette de la gare du Nord est aujourd'hui quasiment terminée.

Rénovation et ponctualité

L'afflux croissant de voyageurs conjugué avec l'arrivée des TGV nord Europe et d'Eurostar a rendu nécessaire la modernisation de la vieille gare. Celle-ci avait été mise en service le 19 avril 1864, et sa façade réalisée par l'architecte Jacques Hittorff est classée « monument historique ». C'est en 1990 que la SNCF a entamé un programme de restructuration du réseau grandes lignes. Le coût total des travaux s'est élevé à 1 milliard de francs financé à hauteur de 920 millions de francs par la SNCF *sur le budget consacré au* TGV Nord, 80 millions de francs *étant pris en charge par la région* Ile-de-France.

Aujourd'hui, la gare du Nord se place en tête des gares européennes. Au total 500 000 voyageurs et plus de 2 000 trains la quittent ou y arrivent chaque jour. Son réseau grandes lignes (30 millions de voyageurs par an) assure une liaison quotidienne avec les métropoles du nord de l'Europe, Lille, Bruxelles ou Amsterdam. Pourtant les grandes lignes ne sont pas la cause principale de l'affluence à la *gare du* Nord. C'est plutôt la réalisation entre 1976 et 1981 du complexe banlieue de la gare de Paris-Nord et l'interconnexion avec le réseau RER qui ont fait gonfler le trafic. Résultat : 90 millions de banlieusards y passent chaque année.

Il n'empêche que pour la modernisation, la priorité a été donnée au secteur des grandes lignes. Francis Maitre, vice-président de l'Association des usagers des transports du Val-d'Oise, conteste ce choix et notamment le *fait que la rénovation passe avant* la ponctualité des trains. Un fonctionnaire du ministère des finances vivant à Valmondois reconnaît mettre parfois trois heures pour rentrer chez lui . Mais, philosophe, il ne conteste pas le choix de la SNCF d'avoir prioritairement aménagé le réseau grandes lignes. Il affirme simplement qu'« *il faudrait maintenant rééquilibrer les choix envers les banlieues avant que ce ne soit le point de non-retour* ». Cependant, le financement du réaménagement de la partie est, où se trouve précisément la gare de banlieue et l'interchange RER-métro, reste à trouver.

Les travaux engagés il y a trois ans concernaient seulement le réaménagement des espaces intérieurs de la gare principale. *36 000 mètres carrés ont été* repensés pour accueillir les voyageurs TGV qui, selon les estimations, seront 24 millions à l'horizon 1996. « *A partir de la gare du XIXe siècle, on avait rajouté des équipements sans cohérence. C'était plein de recoins où les odeurs et la saleté s'accumulaient. Il fallait donner un grand coup de balai* », explique Thierry Lafont, architecte et chef de projet. Au sous-sol, un couloir utilisé par les usagers des différents modes de transport, autrefois sombre et glauque, est aujourd'hui éclairé et sa largeur a doublé.

Un parking pouvant accueillir 1 300 véhicules (coût : 300 millions de francs) remplace l'ancien de 500 places. Au rez-de-chaussée, il a fallu aligner les heurtoirs afin d'élargir la surface de dix mètres entre la façade et les trains. Ce nouvel espace, qui constitue le fond de gare (300 millions de francs), donne accès aux niveaux souterrains par des trémies, à la mezzanine et à la « gare Londres ».

Allonger les quais

Côté trains, l'arrivée des lignes TGV et la suppression des lignes de banlieue en gare principale ont nécessité des travaux complexes. « *C'est la première fois qu'on réalise des travaux aussi gigantesques dans des conditions aussi difficiles à Paris. On a cassé les 5 kilomètres d'entrée sur la gare* », assure Daniel Deraedt, l'ingénieur SNCF responsable des travaux. Il a fallu allonger et aménager les quais (150 millions de francs), construire un centre d'avitaillement relié aux quais par souterrains (150 millions de francs), détruire par explosifs un blockhaus, supprimer des ponts, réorganiser les voies qui se croisaient et s'enchevêtraient...

Selon les responsables SNCF, les travaux n'ont pas eu trop de conséquences pour les usagers. La SNCF a informé ses clients au jour le jour de l'évolution du chantier en balisant par exemple les itinéraires ou en réunissant les associations des usagers et des riverains.

Néanmoins, Francis Maitre n' « *accepte plus que la SNCF distribue des dépliants en s'excusant* ». Quant à ceux qui attendent devant le panneau d'affichage l'horaire de leur train avant de se ruer sur le quai pour trouver une place assise dans un wagon, ils paraissent lassés des retards sur les lignes et « *accepteraient mieux les contraintes s'ils étaient avertis en temps réel* », assure un utilisateur de la ligne Roissy-Mitry Crépy-en-Valois.

P.-Y. R.

YVELINES

CHEVAUX DE TRAIT A RAMBOUILLET

Deux boulonnais vont être utilisés pour le nettoiement de certaines rues

DES balayeuses traînées par des chevaux dans les rues de Rambouillet à l'aube du vingt et unième siècle, quelle drôle d'idée ! Pourtant ce *spectacle insolite deviendra quotidien* dans les quartiers résidentiels de cet ancien duché-pairie, domaine privé de Louis XVI, dès le printemps prochain. La commune vient en effet d'acquérir deux magnifiques chevaux de trait, des boulonnais, pour aider l'homme à nettoyer les rues, là où la machine peut difficilement passer ou bien détériore les revêtements des sols.

Conducteurs d'attelage

L'initiative en revient au maire, le sénateur des Yvelines Gérard Larcher (RPR). Également président du comité de préservation des chevaux de trait français, cet élu, ancien vétérinaire passionné de chevaux, cherchait comment servir sa commune tout en contribuant à la lutte contre la disparition de ces animaux longtemps serviteurs de l'homme. La réponse lui a été donnée, en juillet 1993, lors d'un colloque à Maisons-Laffitte auquel il assistait avec un de ses adjoints, Henri Lépissier, *lui aussi vétérinaire*.

Il a ainsi découvert que la ville de *Strasbourg utilisait* depuis 1982 quatre couples de chevaux pour aider au débardage et au débusquage des 12 000 hectares de *forêt entourant la cité et pour* collecter les ordures amassées dans les corbeilles à déchets le long des sentiers. La démarche, totalement écologiste, a également amené la ville à organiser des promenades en char à banc, *puis, plus récemment*, à *créer une* brigade « verte » pour surveiller les bois.

Il y a quelques jours, la ville de Rambouillet a acheté deux boulonnais (il n'y en a plus que quelques centaines en France) et les a confiés à un dresseur du haras national des Bréviaires, Frank Deplanche, « *pour leur apprendre à travailler attelés en couple* », explique M. Lépissier. Ils iront ensuite en pension au centre d'enseignement zoologique installé dans la ferme expérimentale *fondée par Louis XVI* pour Marie-Antoinette et devenue domaine présidentiel sous Félix Faure, alors président de la troisième République, en 1897.

Des tombereaux ont été achetés à l'unique entreprise française fabriquant de telles voitures hippotractées, mais la balayeuse a dû être commandée en Allemagne. Deux conducteurs d'attelage vont être embauchés et formés. Au printemps, tout le monde devrait être prêt.

Les chevaux vont également être utilisés à des tâches comme le débardage dans la forêt. Si tout va bien, un autre couple de boulonnais devrait se joindre aux premiers pour promener en char à banc les enfants et leur faire *découvrir la nature*, les animaux, les champignons...

Christiane Chombeau

LA SANTÉ DES JEUNES DES MUREAUX

L'Institut de la ville installe une antenne pour l'étude des maux de la vie citadine

DEPUIS dix-huit mois, la faculté de médecine de Paris VI étudie un projet intitulé « santé des adolescents » qui va se traduire, dès le printemps, par l'ouverture aux Mureaux d'un centre de dépistage du sida puis d'un centre d'écoute pour les adolescents ainsi que par la mise en œuvre d'un projet d'éducation pour la santé en milieu scolaire.

Fondé en 1992 au sein de l'Institut santé et développement de Paris VI, l'Institut de la ville s'est donné pour objectif de développer un pôle de recherche et de formation sur les questions de la santé en milieu urbain. Il a trouvé aux Mureaux un terrain de travail privilégié sur la santé des jeunes dans les cinq quartiers sensibles que compte cette ville de 33 300 habitants, dont 45 % sont âgés de moins de 25 ans.

Dépistage gratuit du sida

Ce partenariat est né d'une rencontre sur le sida organisée en 1992 par la fondation d'entreprise Gaz de France aux Mureaux, rencontre animée par le professeur Marc Gentilini, actuellement directeur de l'Institut les Cordeliers à la faculté de médecine. L'enquête préliminaire, conduite par l'Institut de la ville auprès des adultes ayant en charge les adolescents des Mureaux, a ainsi été financée par la fondation Gaz de France qui y a consacré 1,8 million de francs en deux ans.

Première réalisation de l'Institut de la ville : le centre de dépistage anonyme et gratuit du sida qui sera ouvert en avril dans le quartier des Bougimont, près de la médiathèque très fréquentée par les jeunes. Groupés en association, les médecins libéraux et hospitaliers du canton assureront le fonctionnement de ce centre qui sera le seul dans un rayon de 20 kilomètres.

Dans le même quartier, le centre d'écoute des adolescents dénommé « la Traversée » prendra en charge les problèmes plus psychologiques des jeunes qui se traduisent par l'absentéisme scolaire, la violence, des attitudes déviantes comme l'absorption de drogue et d'alcool, les troubles du comportement (anorexie, boulimie, tentatives de suicide).

« *Les trois cinquièmes de la population française vivent dans les villes. Globalement, l'urbanisation accompagne le progrès et ne porte pas préjudice à la santé. Mais elle est en même temps à l'origine de nouveaux risques : pollution, stress, mauvaises habitudes alimentaires sans parler des exclus et des sans-abri qui développent des pathologies particulières. Il est temps que la médecine s'intéresse à ces problèmes et que l'action de l'Etat soit complétée par des initiatives locales* », explique le professeur Gentilini.

Alain Etoré (PS), maire des Mureaux, souhaite obtenir, grâce à la prochaine signature d'un contrat de ville, les crédits nécessaires au financement des structures préconisées par l'Institut de la ville qui affirme vouloir agir en partenariat avec les travailleurs sociaux, les urbanistes et les enseignants.

Le projet sur la santé des adolescents aux Mureaux devrait permettre d'« *établir un modèle, une méthodologie susceptibles d'être applicables dans d'autres villes* », annonce le professeur Gentilini qui envisage l'organisation d'un colloque, à la fin 94, regroupant les maires de plusieurs villes afin de leur présenter ce qui aura été fait aux Mureaux.

Pascale Sauvage

VAL-DE-MARNE

LA BATAILLE DU FORT DE CHAMPIGNY

Une association conteste devant le tribunal son achat par la commune de Chennevières

QUI, de Champigny ou de Chennevières, est propriétaire du fort de Champigny ? Les deux communes ont fait une bataille juridique de la propriété d'un de ces édifices construits à la fin du siècle dernier et qui ceinturent Paris.

Les débuts de cette affaire datent de 1989. L'association Les Amis du fort, créée pour succéder à Fêtes et Fort banlieue 89, avait entrepris d'aménager le fort de Champigny pour le transformer en lieu de loisirs à l'usage de la jeunesse. Claudio Léonardi, conseiller municipal socialiste de Chennevières, en est alors devenu le président.

Quelques jours avant les élections législatives de 1993, une convention autorisant Les Amis du fort à occuper ce bâtiment et ses 5 hectares de terrain durant cinq années entières et consécutives, moyennant un loyer annuel de 1 000 francs, a été signée avec le directeur des services fiscaux du Val-de-Marne et celui de l'Etablissement du génie de Malakoff. Ce contrat prévoyait cependant qu'« *une éventuelle cession du fort pourrait intervenir avant la fin de la présente convention et que, dans ce cas, il serait mis fin à cette occupation* ».

Justement, dans les premiers jours de décembre 1993, l'association recevait une lettre du directeur de l'Etablissement de génie de Malakoff lui faisant savoir que le ministre de la défense avait décidé d'aliéner le fort de Champigny au profit de la ville de Chennevières. Le 7 décembre, il demandait « *de bien vouloir libérer les lieux impérativement pour le 1er janvier 1994* ». La réaction de l'association a consisté à déposer un recours devant le tribunal administratif. Si elle ne conteste pas « *la décision du ministre de la défense de céder un bien de l'Etat dépendant de son administration* », en revanche, elle met en cause « *la prétention de l'administration de considérer que cette décision intervient dans le cadre d'un article de la convention d'occupation* ». Selon elle, c'est le tribunal d'instance de Boissy-Saint-Léger qui a compétence pour décider « *si l'aliénation du fort décidée par le ministère de la défense doit entraîner la résiliation du contrat et l'expulsion du preneur* ».

Un courrier aux administrés

En réalité, l'association pense que c'est la ville de Chennevières qui a souhaité acheter le fort, et non pas le ministre de la défense, qui en a besoin pour satisfaire aux impératifs de la loi de programmation militaire.

Elle considère enfin que l'acquisition est sans rapport avec les nécessités du service public, mais qu'elle vise à « *porter atteinte à la personnalité du président de l'association* ».

Les Amis du fort ont écrit au président de la République pour l'inviter à visiter le site et au préfet du Val-de-Marne pour lui demander de surseoir à l'acceptation des délibérations du conseil municipal de Chennevières du 21 décembre 1993 concernant l'acquisition du fort (*le Monde* du 25 décembre).

De son côté, le maire de Chennevières, Lucien Lavigne (div. droite), a adressé un courrier à l'ensemble de ses administrés. Il leur écrit qu'« *il faut se réjouir de cet événement* [l'acquisition du fort par la ville] *parce qu'il est juste et équitable que ce fort appartienne à tous les Canavérois. Tout le monde, en effet, sait bien que les occupants actuels de ce lieu s'en servaient pour des activités politiques, des activités commerciales au bénéfice d'intérêts très particuliers.* »

Pas d'augmentation des taxes

Et il précise qu'« *en consultant le registre du commerce, on constate que des sociétés à but commercial sont domiciliées au fort, et nombreux sont les habitants de Chennevières qui savent que les pratiques de gestion des responsables de ces sociétés sont celles qui mènent toute entreprise normale à la catastrophe* ».

Selon le maire, la ville de Chennevières veut mettre des locaux à la disposition d'organismes de formation professionnelle, de groupes locaux de jeunes, créer des animations culturelles (théâtre de verdure, spectacles son et lumière, concerts...), installer des services municipaux « mal localisés », comme les bureaux de certains services techniques.

Enfin, il affirme que cette acquisition, grâce à la vente de certains biens communaux, n'alourdira pas le budget d'investissements de la ville. Et il promet : « *Pour illustrer cette affirmation, je peux, dès maintenant, vous dire que pour le prochain budget je ne proposerai aucune augmentation des taxes au conseil municipal.* »

F. G.

ESSONNE

La note du département baisse

L'agence de notation Moody's vient de baisser la note qu'elle avait attribuée, voici deux ans, au département de l'Essonne (*le Monde* daté 28-29 juin 1992). Celui-ci vient de perdre *son prestigieux « triple A »* pour l'appréciation « Aa1 », *moins favorable*. En principe liée à une émission directe sur les marchés financiers et destinée aux épargnants, la notation est parfois réclamée par les collectivités locales, dans le seul but d'obtenir de meilleures conditions de prêts de leurs banques. Elle indique la capacité qu'a une collectivité à faire face au remboursement *de sa dette . Moody's estime* que la marge de manœuvre de *l'Essonne va se réduire, sous* l'effet d'investissements importants et d'une conjoncture défavorable : baisse des droits de mutation depuis 1991, fiscalité fortement augmentée en 1993, incertitude sur les bases de la taxe professionnelle en 1994.

La dégradation de la note de l'Essonne pourrait servir de signal d'alarme à d'autres départements, estime Moody's, en rappelant que l'année 1994 sera difficile dans *le secteur public local*. Le conseil général, que préside Xavier Dugouin (RPR), *ne* s'inquiète pas outre-mesure. Il *rappelle que sa note est encore* excellente, et que deux autres agences, IBCA-Notation et Standard and Poor's, lui ont maintenu leur « triple A ».

FORMATION

Chômeurs en stage

Se former à l'informatique, au secrétariat, aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, *apprendre* la gestion, la comptabilité, les techniques de vente et celles de la communication, tout cela est possible pour les chômeurs parisiens. La Ville leur propose en effet, en 1994, plus de 120 possibilités de formation professionnelle totalisant 2 130 places. Les stages durent de 60 à 1 000 heures et s'adressent à des personnes dont le niveau de formation va du CAP à la maîtrise. Des actions spéciales sont prévues pour les cadres. Les formations sont gratuites et peuvent même être rémunérées soit par une allocation de l'Assedic, soit grâce à une bourse du conseil général. Pour bénéficier de ces stages trois conditions : avoir plus de 21 ans, être domicilié à Paris depuis plus d'un an, être inscrit à une Agence pour l'emploi dans la capitale.

▶ **Renseignements : bureau du développement économique de Paris, 30 quai des Célestins, 75004, Paris. Tél : 42-76-75-18.**

■ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans le supplément daté 30-31 janvier, la région Midi-Pyrénées n'est pas la première à avoir approuvé son *projet de contrat de plan*. Languedoc-Roussillon l'avait fait quatre *jours plus tôt, soit le* 16 décembre.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Augmentation illégale des bus à Montpellier

L'association de défense des Montpelliérains, baptisée Thémis, conteste devant le tribunal administratif de la capitale régionale la hausse des tarifs de bus, de 20 centimes, qui a été décidée par la Société montpelliéraine de transports urbains (SMTU). Elle lui reproche de l'avoir appliquée, vendredi 7 janvier, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du préfet, qui doit, comme l'exige la procédure, pour avaliser les nouveaux tarifs se référer à la parution des fourchettes fixées annuellement par le ministère des transport. Thémis considère donc qu'elle est illégale. Mais cette hausse des tarifs a finalement été avalisée lundi 31 janvier, par décision du préfet. Pour la période incriminée du mois de janvier, la SMTU a décidé d'ouvrir un cahier de doléances et a proposé aux usagers des bus de leur rembourser les centimes trop perçus.

LIMOUSIN

France 3 défend le monde rural

Le regroupement et les transports scolaires, les services publics en milieu désertifié, l'agriculture innovante, le cinéma et la musique à la campagne... ce sont tous les aspects de la vie rurale contemporaine que veut prospecter et analyser France 3 Limousin-Poitou-Charentes. Avec « Rural Express », une émission hebdomadaire de quinze minutes, réalisée par les journalistes des bureaux régionaux de Limoges et de Poitiers.

Le principe de l'émission est de compléter un reportage central par des séquences d'actualité réalisées sur le même thème par d'autres BRI. L'ambition avouée de ce projet est de devenir national et même européen. Un premier contact a été pris avec le magazine de la BBC « Un seul monde », pour des échanges de sujets ruraux.

MIDI-PYRÉNÉES

Un conseiller nommé Jacques Dufilho

Deux petits villages du canton de Mirande dans le département du Gers ont décidé de mettre fin à dix-sept ans de vie commune. Les habitants de Berdoues et Ponsampère ne voulaient plus de la fusion qui les unissait, ils avaient donc opté pour la création de deux nouvelles entités communales. Dimanche 30 janvier, les électeurs ont donc procédé à l'élection de leurs conseillers municipaux respectifs.

Pour cette consultation, d'un intérêt très local, il n'y avait pas de liste concurrente. Tous les candidats ont été élus au premier tour, à Berdoues comme à Ponsampère. C'est dans ce dernier village que la surprise dominicale s'est produite avec l'arrivée, en tête de tous les candidats, du comédien Jacques Dufilho. Mais, au soir de cette « victoire électorale », rien n'indiquait que le célèbre Gersois, ainsi prophète en son pays, accepte le fauteuil de maire.

HAUTE-NORMANDIE

Le conseil régional aide toujours le jazz

A l'occasion d'une semaine de la chanson organisée à Rouen, le Centre régional du jazz de Haute-Normandie vient d'éditer un nouveau disque compact. Créé par la délégation régionale à l'action culturelle (DRAC) en 1985 et largement financé par le conseil régional, ce centre a été un des premiers à favoriser la création de musique de jazz en province. Aide aux orchestres, participation à des concerts ou des éditions d'album, accueil de musiciens en résidence, le Centre régional a multiplié les initiatives dans un pays où l'on perpétue le souvenir du batteur Christian Garros.

AQUITAINE

UNE VITRINE POUR LA PRÉHISTOIRE

Longtemps différée, l'extension du Musée des Eyzies va enfin pouvoir débuter

Le projet était évoqué depuis plus de dix ans. L'architecte Jean-Pierre Buffi avait été désigné comme lauréat du concours en 1984. Le chantier avait donné l'impression de démarrer au début janvier 1991, mais c'est seulement le 15 janvier que le ministre de la culture, Jacques Toubon, a posé la première pierre du projet d'extension du Musée national de la préhistoire aux Eyzies, dans le département de la Dordogne. Ce bâtiment, conçu pour s'insérer dans la falaise sacrée qui domine la vallée de la Vézère, avait suscité l'hostilité des riverains et de nombreux amoureux du site. Avait-on le droit d'entacher un lieu qui appartient à l'histoire de l'humanité par une construction de 3 600 mètres carrés, aussi harmonieuse soit-elle ? Et n'était-il pas plus judicieux d'implanter le musée ailleurs qu'au cœur d'une bourgade saturée de véhicules en pleine saison et dépourvue d'aires de stationnement indispensables au développement d'un tourisme de masse ?

Rien n'indique que ces observations ne soient plus de mise. Mais aujourd'hui le débat sur le bien-fondé de cette extension n'est plus vraiment d'actualité, une fois levés les derniers obstacles juridiques. Après plus d'une décennie d'ordres, de contre-ordres, de polémiques et de retours à la case départ, la capitale de la préhistoire, où furent découverts, en 1865, les ossements de Cro-Magnon, va pouvoir enfin disposer d'une vitrine à la mesure de sa renommée.

La carte du tourisme culturel

Aménagé au début du siècle par l'instituteur Denis Peyrony, l'un de ces préhistoriens autodidactes qui ont par leur enthousiasme fait avancer les connaissances, le Musée national des Eyzies avait de plus en plus de mal à gérer un succès grandissant. En 1993, 300 000 visiteurs s'y sont bousculés pour découvrir les collections présentées sur 400 mètres carrés.

En 1996, après avoir écarté ses murs, le musée agrandi aura triplé sa surface d'exposition. Il proposera, via un escalier à remonter les âges, un parcours permettant d'apprécier les premières expressions artistiques de l'homme et les principaux ensembles de références chronologiques, agrémentés de féeries anthropologiques et paléontologiques.

Jean-Pierre Buffi, qui dispose d'une enveloppe de 100 millions de francs, attribués par l'Etat, a imaginé « *un musée-abbaye. Extérieurement, l'édifice aura l'apparence d'un mur de pierre aux ouvertures limitées. Une fois franchi le seuil de ce sanctuaire, l'intérieur sera irrigué par la lumière du jour, réfléchie par la falaise taillée à vif à travers des parois vitrées dressées face à elle* ». Avec de tels outils, aux antipodes du rêve de « Préhistoland », un moment caressé par les élus périgourdins, le département de la Dordogne joue résolument la carte d'un tourisme culturel, susceptible d'impulser un développement économique local actuellement mis à mal par la crise de la filière bois en Périgord noir.

Dans le sillage du Musée des Eyzies, un centre international, ouvert à la fois au grand public et aux scientifiques, pourrait voir le jour, d'ici quelques années, au château de campagne du Bregue. Dans un département, qui ne sera jamais une ruche industrielle, la volonté de développer un secteur comme la préhistoire apparaît de plus en plus comme une valeur de croissance.

de notre correspondant à Périgueux
Dominique Richard

LANGUEDOC-ROUSSILLON

QUAND LA CANTINE DEVIENT RESTAURANT

Béziers a favorisé la création d'une auberge pour encourager la réinsertion

A *priori*, rien ne permet de distinguer le Fontainier d'un restaurant ordinaire, si ce n'est, peut-être, la sobriété de la façade qui donne sur le boulevard Duguesclin de Béziers. Et pourtant, dans la salle, *en toute discrétion*, mangent, côte à côte, des clients à la recherche d'un menu bon marché et des personnes accueillies par le Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) qui jouxte l'établissement.

Avant la création du Fontainier, la nourriture de ce CHRS était acheminée depuis les cuisines centrales de la ville, puis réchauffée sur place. Pour des pensionnaires hébergés là temporairement, brisés par la vie et confrontés à la misère, cette cantine médiocre devenait parfois une source de frustration supplémentaire, et le prétexte à de violentes disputes.

La solution est alors apparue, évidente, aux yeux de l'Association biterroise d'entraide et de solidarité (ABES) qui gère les lieux. Elle a fait rénover à peu de frais ce local qu'elle possédait déjà, et elle a ouvert là son propre restaurant. On y propose désormais un menu quotidien, gratuit pour les pensionnaires, et à trente-neuf francs pour les clients. Une bonne opération, car non seulement les repas reviennent *moins cher* qu'auparavant, mais, de plus, cette initiative fait rentrer de l'argent dans les caisses.

« *Avant, les pensionnaires du CHRS mettaient cinq minutes pour déjeuner, et l'ambiance était électrique*, remarque Jacques Sanchez, directeur adjoint de l'ABES. *Aujourd'hui, ils prennent une heure. Ils ont le sentiment d'être respectés puisqu'on leur sert une nourriture de qualité, et ils côtoient des gens, ce qui est important pour la réinsertion.* » Certains qui, avant, négligeaient leur tenue, s'habillent correctement et dialoguent calmement à table, soucieux de donner d'eux une image positive auprès de la clientèle du restaurant.

Reprendre goût à la vie

Autre originalité du Fontainier : le serveur et l'aide-cuisinière sont tous deux sous contrat d'insertion. Après huit mois passés en prison à Montpellier, Lionel, seul et sans un sou en poche, avait choisi d'aller à Béziers, pour fuir les dealers qui venaient sans cesse le relancer.

Lors de son séjour au centre d'hébergement de l'ABES, on lui a proposé de servir en salle pendant six mois. Le temps de réapprendre les gestes du travail, et d'avoir enfin son propre logement en ville. Il ne le regrette pas, même s'il estime que « *c'est dur* » et qu'« *il faut savoir encaisser les remarques* ». A la cuisine, Mauricette, elle aussi, a repris goût à la vie, après des années de galère et des démêlés avec la justice. Au mois de mai elle quittera le Fontainier pour rejoindre un restaurant saisonnier qui a promis de l'embaucher.

Pour mener à bien son projet, l'ABES a eu la chance de pouvoir s'appuyer sur Guy Favier, un ancien cuisinier reconverti dans le métier d'éducateur. Sa double expérience le destinait naturellement à prendre les commandes de la cuisine. Avec un personnel qui réapprend à travailler et qui n'est pas qualifié, « *on ne peut pas être un chef comme les autres* note-t-il, *il faut être exigeant et tolérant à la fois* ».

Le Fontainier est une nouvelle pierre dans l'édifice que tente de construire l'ABES depuis 1981. L'association, financée par la municipalité et la Direction de l'action sociale (DASS), gérait déjà une petite entreprise de peinture et de nettoyage avec du personnel en réinsertion, mais aussi un foyer d'urgence, des appartements pour personnes défavorisées, une unité pour des mères seules avec leurs enfants.

Ce système de petite fédération lui permet de prendre en charge toutes les phases d'une réinsertion sociale. Elle accompagne psychologiquement la personne défavorisée, se charge de lui trouver un logement, et même un travail. Les déclinaisons sont multiples. L'entreprise de nettoyage peut, par exemple, être employée par le restaurant, qui, lui-même, peut embaucher du personnel venu de ses centres d'hébergement.

La formule sera sans doute amenée à s'étoffer dans les années à venir, car, comme le constate Jacques Sanchez, « *on perçoit de plus en plus les effets de la pauvreté et la population touchée se rajeunit. Pour la première année, quarante pour cent des personnes accueillies au foyer d'urgence, ont entre dix-huit et vingt-cinq ans* ».

de notre correspondant à Montpellier
Jacques Monin

LES DEUX-ROUES A LA CONQUÊTE DES VILLES

suite de la page I

Mais aussi parce que nombre de métiers fondent aujourd'hui leur activité sur le déplacement en deux-roues : représentants, dépanneurs en urgence, employés des pompes funèbres, journalistes, messagers de tout poil, fabricants de pizzas, traiteurs, etc.

Le Syndicat des entreprises de transports légers estime que 7 000 livreurs et coursiers sillonnent quotidiennement Paris et la petite couronne. Ce qui représente, rien que pour la capitale, 100 000 déplacements par jour. Chiffre qu'il faut doubler avec les va-et-vient des particuliers en deux-roues. Au reste, la préfecture de police donne l'exemple : son parc de véhicules comprend plus de 1 100 cyclos, motos et scooters, dont plusieurs dizaines de machines banalisées pour filatures et surveillances discrètes.

A l'évidence, il ne s'agit pas d'une mode. Le recours aux deux-roues motorisés est aujourd'hui la seule réponse efficace, économique et rentable, aux embarras croissants de la circulation urbaine et à l'allongement des temps de parcours dans les agglomérations. Avec, en prime, les piments de la liberté et du grand air. La Ville y trouve son compte. Les Parisiens casqués ou pédalants soulagent d'autant les transports en commun, n'embarrassent pas la chaussée, polluent incomparablement moins que les voitures et ne coûtent rien à la collectivité.

En contrepartie, ils supportent les inconvénients de leur mode de transport. Passons sur les intempéries : sur les huit mille sept cent soixante heures d'une année, il ne pleut à Paris que 6 % du temps. Moins encore dans les villes méridionales où les deux-roues motorisés se vendent fort bien. Mais la vie quotidienne d'un conducteur de deux-roues est particulièrement risquée. Sur ce chapitre, les études foisonnent comme si on avait voulu terroriser les candidats.

Un prix pour le meilleur effort urbain

Chaque année, on relève chez les motards mille tués et vingt mille blessés, dont la moitié en ville. Parmi les usagers de la voirie urbaine, et pour un même temps d'utilisation, les plus menacés sont, dans l'ordre, les piétons, les cyclistes, les cyclomotoristes et, par-dessus tout, les scootéristes et motocyclistes. Les coursiers subiraient même une hécatombe. Inexact, affirme leur syndicat d'employeurs. Les cotisations d'accident du travail, calculées au prorata des dépenses causées par les accidents corporels, sont de 3,80 % des salaires chez les employés des services rapides contre 7,20 % pour les camionneurs. Là encore, une enquête objective reste à faire. Pour le vol en tout cas, les choses sont claires. Ils constituent un tel fléau que bien des compagnies d'assurances refusent de couvrir ce risque-là. Une pizza-service parisienne a vu disparaître en un an son parc initial de cent cinquante scooters. D'où le recours aux cyclos, moins tentants paraît-il. Restent les gênes et les nuisances causées par les deux-roues à moteur : le tapage de ceux qui trafiquent leur pot d'échappement (la police a baissé les bras) ou qui mettent « à fond la gomme », la désinvolture de ceux qui garent leurs engins sur les trottoirs exigus, entravant la circulation des piétons.

La récente affaire des Champs-Elysées a révélé tout à la fois ce problème-là et l'inadéquation de la première solution retenue par les pouvoirs publics. Du jour au lendemain, on a interdit à tous les deux-roues de stationner sur les trottoirs remis à neuf. Avec menace d'enlèvement en cas d'infraction. Logique, puisqu'on avait d'abord chassé les voitures. C'était faire bon marché des deux cent cinquante motos et des dizaines de vélos qui, certains jours, stationnent sur les Champs. D'où une levée de boucliers, un afflux d'adhésions à l'association Deux roues pour la ville, jusqu'alors inconnue, et la retraite des autorités. Les vélos seront tolérés et on aménage pour les motos cent cinquante places de parking dans les rues adjacentes.

On s'est aperçu alors que la municipalité parisienne avait quasiment oublié les deux-roues. Pour les vélos, après les couloirs de courtoisie de triste mémoire, une piste cyclable de quelques centaines de mètres est à l'essai dans le treizième arrondissement. Côté stationnement, deux mille emplacements avec possibilité d'accrochage ont été aménagés sur des trottoirs en une centaine de sites. Et cent cinquante places dans des parkings souterrains. Il faut y ajouter cinq mille emplacements gratuits dessinés sur la chaussée pour les motos, mais dépourvus de tout accrochage et souvent occupés par des voitures. Une misère.

L'effervescence soulevée par l'épisode des Champs-Elysées a tout de même secoué les torpeurs. Bien que certains élus parisiens voient rouge quand on leur parle des deux-roues, beaucoup d'autres commencent à réfléchir. Patrick Tremège, conseiller chargé de la circulation, motard lui-même, va être écouté avec davantage d'attention. Philippe Massoni, préfet de police, n'hésite pas à dire : « *Moi, je souhaiterais qu'il y ait davantage de deux-roues et moins de voitures. On circulerait beaucoup mieux.* » L'association Deux roues pour la ville vient de créer, avec la Prévention routière, un prix récompensant la ville qui aura vraiment promu l'usage des deux-roues. Professionnels et fonctionnaires demandent aussi l'immatriculation de tous les engins à moteur sans exception pour enrayer l'épidémie des vols. Chacun sent bien qu'enfin, entre la voiture individuelle qui tue la ville et les transports en commun qui lui coûtent si cher, s'ouvre une troisième voie, suggérée cette fois par les citadins eux-mêmes : celle des deux-roues.

Marc Ambroise-Rendu

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

LANGUEDOC-ROUSSILLON

QUAND LA CANTINE DEVIENT RESTAURA…

RHÔNE-ALPES

LE DILEMME DE BONNEVAL-SUR-ARC

L'un des villages les plus écologistes de France peut-il porter atteinte au sanctuaire du parc national de la Vanoise au nom de sa survie ?

AU fin fond de la vallée de la Maurienne, niché à 1 800 mètres d'altitude *dans un écrin de glaciers et* d'alpages, l'un des plus beaux villages de montagne de France pose un cas de conscience à un ministre et aux écologistes. *Et à lui-même.*

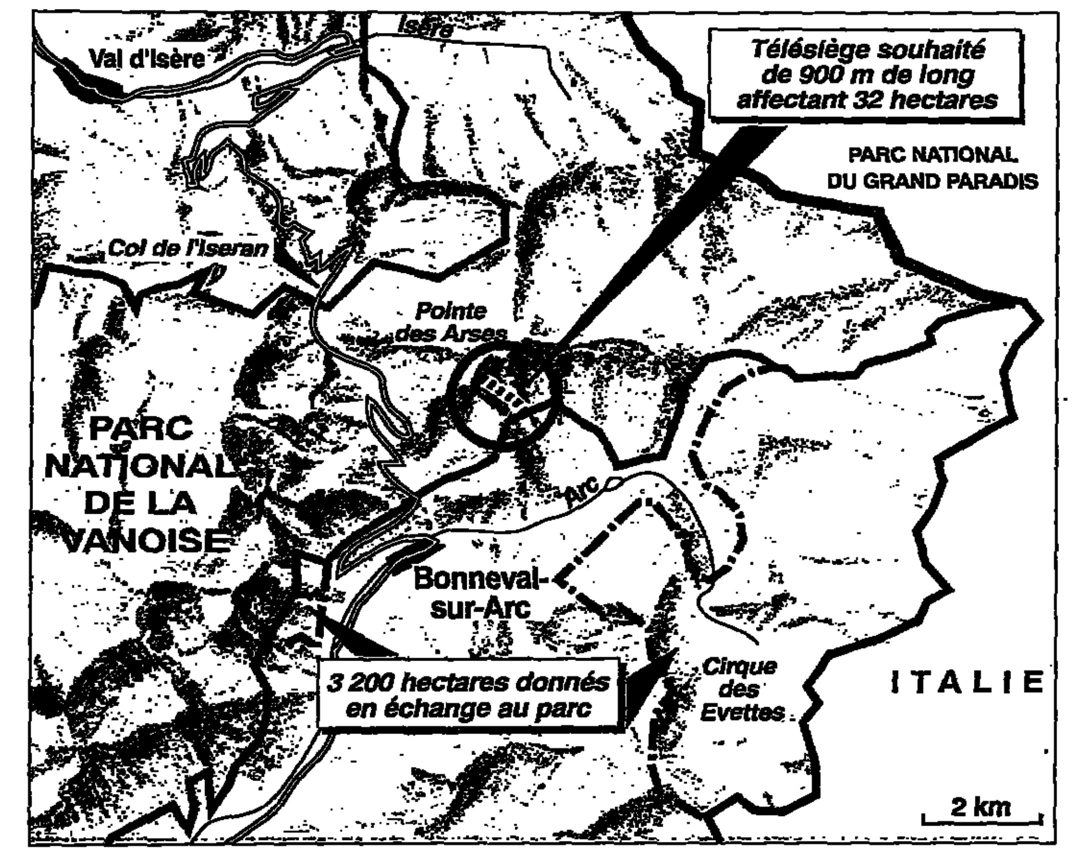
Tout réussissait à Bonneval-sur-Arc (Savoie) jusqu'au début des années 80 : sous la houlette de son maire Gilbert André, résolument non-inscrit, ce village de 131 habitants – en 1956 – avait entrepris une adaptation permettant de concilier l'élevage (120 vaches, 1 000 moutons et 250 chèvres) et les activités touristiques d'une petite station de sports d'hiver volontairement sous-dimensionnée à 1 300 lits puisque les remonte-pentes pourraient en desservir 5 000.

Le succès a été au rendez-vous : les vieux chalets se blottissent sous leur toit de lauze et aucun fil électrique ne dépare un paysage sculpté par les glaciers et les avalanches ; la population est remontée à 213 habitants, qui possèdent des gîtes et qui ont amélioré un ordinaire, jadis très frugal, en devenant hôteliers, moniteurs, guides, commerçants au bénéfice d'une clientèle attirée par l'authenticité de cette vie montagnarde.

A partir de 1981, la belle histoire se met à dérailler. Une loi réorganise la répartition de la taxe professionnelle et Bonneval, qui percevait environ 9 millions de francs par an d'EDF, voit fondre à 800 000 francs cette manne lui ayant permis de construire la station. Plus question de remplacer des remontées mécaniques déficitaires, pas question de traiter enfin les ordures ménagères.

Gilbert André et son conseil municipal ne voient alors de salut que dans l'offre de la Société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI) de reprendre la gestion des remonte-pentes menacés de décrépitude, mais à condition de construire une remontée autorisant la liaison avec la station de Val-d'Isère située dans la vallée voisine. Le hic, qui a bloqué le projet pendant dix ans et mis la commune à feu et à sang au fil des élections, est que cette liaison devrait être construite au cœur du parc national de la Vanoise que Gilbert André lui-même a contribué à créer.

Un précédent dangereux, un sacrilège nécessaire à la survie du « bon élève » ? Dix ans après l'ouverture du débat, Bonneval relance ses projets, car en 1992, la Trésorerie de la Savoie et la direction de l'équipement ont conclu que *« la commune de Bonneval reste dans l'impossibilité de faire face à la restructuration de son domaine skiable telle qu'elle a été envisagée ».*



Appuyé par la majorité de la population et du conseil municipal, Gilbert André refuse de trouver une solution dans la promotion immobilière et revient à son idée de partenariat avec la STVI et de remontée mécanique à travers le parc.

Quand on l'accuse de renier ainsi son enfant et ses idéaux de protection de la montagne, il se fâche tout rouge : *« Lorsqu'un père pourtant végétarien voit ses enfants crever de faim, est-il répréhensible qu'il attrape un lapin pour les sauver ?* argumente-t-il. *Et puis, comment nous accuser d'attenter à la montagne alors que nous avons déjà donné 4 200 hectares au parc et que nous dépensons depuis trente ans 3 millions de francs par an pour protéger et embellir notre environnement ?*

» Aujourd'hui, nous souhaitons construire un équipement – un télésiège de 900 mètres de long – dans le parc, mais 32 hectares seulement seraient concernés et nous donnerions en échange cent fois plus, soit 3 200 hectares qui seraient définitivement protégés ! La liaison avec Val-d'Isère n'aurait qu'un débit moyen de 1 000 personnes à l'heure ; elle serait fermée par mauvais temps ; elle nécessiterait, dans un sens, de marcher dans la neige avec les skis sur l'épaule ; la descente sur Bonneval se ferait hors piste ; les câbles seraient démontés pendant l'été pour préserver le paysage ».

Une coalition hétéroclite

Si cette solution était retenue par les pouvoirs publics, tout redeviendrait possible, selon le maire et son équipe : la promotion immobilière serait écartée ; la commune pourrait consacrer son argent à une piscine, à une garderie d'enfants et à l'environnement ; l'afflux des skieurs, italiens notamment, créerait des emplois, retenant les jeunes au pays. Bonneval caresse même l'idée de devenir le Zermatt français, c'est-à-dire une station de sports d'hiver sans voitures ! Ceux qui s'opposent au projet forment une coalition efficace, mais hétéroclite. On trouve d'abord l'administration du parc qui, du directeur au plus jeune garde, s'oppose à ce qu'on touche si peu que ce soit au sanctuaire que représente le plus grand et le plus ancien des parcs nationaux français.

A Bonneval même, une vigoureuse minorité d'opposants se fait entendre. Parmi eux, figurent des chasseurs qui ne veulent pas d'un échange de terrains dans lequel ils perdraient des territoires giboyeux. Il y a aussi ceux qui ne supportent pas le maire ou ceux qui refusent que Val-d'Isère fasse la loi chez eux. Gabriel Blanc, maire de 1987 à 1989 et responsable de l'association Vie et sauvegarde de Bonneval, exprime le point de vue de ces irréductibles : *« Contrairement à ce que prétend l'équipe municipale, nous ne croyons pas que nos remontées mécaniques soient à bout de souffle,* déclare-t-il. *On nous dit que la liaison avec Val-d'Isère ferait couler l'argent à flots, mais pour qui ? L'élite du ski qu'on nous promet, serons-nous capables de la satisfaire ? Nous risquons de devenir un parking alors que nous avons une bonne clientèle de fidèles. Si la liaison avec Val-d'Isère se fait, il faudra faire venir un promoteur pour rentabiliser les installations et nos jeunes seront obligés de partir, car le prix des terrains flambera. »*

Les écologistes et les amoureux de la montagne sont bien embarrassés. Certains, comme Louis Volle, président du Club alpin français, le professeur Pierre Pellerin ou l'ancien directeur du Museum d'histoire naturelle, Jean Dorst, accepteraient de revoir les limites du parc de la Vanoise pour permettre à Bonneval de survivre.

La préparation d'une loi

En revanche, une partie de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) et Jacques Manesse, président du comité français de la Commission internationale pour la protection des Alpes, sont pour le moins réticents.

« Un parc coupé en deux n'est plus un parc, explique M. Manesse. *Je sais aussi que la liaison avec Val ne restera pas longtemps du ski sauvage et qu'on la balisera au nom de la sécurité ; que nous ne pouvons pas laisser Bonneval porter atteinte au parc et ouvrir la porte à d'autres demandes autrement dangereuses. Je ne crois pas non plus à la « pureté » des intentions de la STVI. Nous allons essayer d'aider Bonneval à se sortir de ses réels problèmes, mais sans vendre son âme au diable. »*

Dans cet embrouillamini, le ministre de l'environnement, Michel Barnier, préfère camper le personnage de Saint Louis sous son chêne. *« Evidemment,* dit-il, *les parcs doivent prendre en compte les intérêts des populations qui vivent à proximité et, à ce titre, ils doivent évoluer. Mais il n'est pas question de faire une exception pour Bonneval. Je prépare donc une loi qui fixera les conditions de modification des parcs. Ceux-ci devront en sortir améliorés quantitativement et qualitativement. »* En politique avisé, il ajoute : *« Nous ne procéderons qu'avec l'accord de toutes les associations et de toutes les parties concernées. »*

Ce qui augure de nombreuses palabres au pays des marmottes, où l'on oscille en permanence entre la protection de la nature et son exploitation, entre la défense des bêtes et celle des hommes. Il faudra bien, au moins à Bonneval-sous-les-cimes, arriver à concilier la montagne et le montagnard qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre.

de notre envoyé spécial à Bonneval-sur-Arc
Alain Faujas

BRETAGNE

D'ÉTRANGES VOILES SUR L'ELORN

Un pont à haubans de huit cents mètres au-dessus de la rivière marque le point d'orgue du plan routier breton dans le Finistère

LE dernier maillon du plan routier breton dans le Finistère se met en place. Il s'agit du pont sur l'Elorn entre Brest et Plougastel-Daoulas. Un important ouvrage attendu depuis le début des années 80. Au total, un investissement de 405 millions de francs, y compris les quatre voies qui vont s'y raccorder de part et d'autre.

En 1969, le général de Gaulle avait promis, dans un discours à Quimper, un vaste programme de routes à grande circulation destiné à assurer le désenclavement d'une région mal servie par la géographie. Depuis, la Bretagne a pu se doter de deux grands axes, l'un nord, l'autre sud, qui ont facilité le développement économique de sa partie la plus occidentale. Il aura quand même fallu vingt-cinq ans pour boucler ce plan, ce qui donne une échelle de mesure pour évaluer, en matière d'aménagement du territoire, le temps entre l'annonce de grands projets d'infrastructure et leur financement.

La Bretagne n'en a pas pour autant terminé avec ses équipements routiers. Les élus du centre de la Bretagne demandent une autre « quatre voies » qui traverserait la région, depuis Châteaulin jusqu'à Rennes, de manière à faciliter l'installation des entreprises dans l'intérieur.

Un belvédère pour les visiteurs

Un schéma général qui correspond presque, a fait remarquer récemment Christian Frémont, préfet du Finistère, à l'occasion du débat sur l'aménagement du territoire, aux grandes voies créées en Armorique par les Romains. Outre ces échanges est-ouest et l'impératif de raccorder maintenant la Bretagne aux grands flux routiers européens, notamment l'axe Calais-Bayonne, la nécessité se fait également sentir d'améliorer les réseaux nord-sud.

Si, sur cette carte des liaisons routières, le pont sur l'Elorn ne représente que 800 mètres, ce n'en est pas moins un point névralgique des déplacements en Bretagne. Il aura pour effet d'améliorer les liaisons entre la Cornouaille (Quimper) et Brest et son arrière-pays (le Bas Léon).

Actuellement, ce passage se fait par le pont Albert-Louppe en fond de rade de Brest, avec un rythme de 35 000 véhicules par jour. Un goulot d'étranglement type avec, aux heures de pointe, d'inévitables bouchons. Les gens qui viennent travailler à Brest ont appris à rouler au pas pendant une demi-heure à une heure, et cela matin et soir.

En juillet 1994, ce dernier gros point noir sur les axes bretons (avec le franchissement de la Vilaine où un chantier s'est ouvert à La Roche-Bernard, et la route Lamballe-Pontorson) aura été effacé. Le nouveau pont sur l'Elorn sera en même temps le point de départ, côté français, de l'itinéraire de trafic international E 60 qui reliera Brest à Constanza, la ville jumelle en Roumanie, *via* la Suisse, l'Autriche, la Hongrie.

L'ouvrage, commencé en mai 1991, jouxte l'actuel pont Albert-Louppe, conçu en 1930 par Eugène Freyssinet, l'inventeur du béton précontraint. A l'époque, cet ingénieur avait réalisé un record mondial (trois arcs en béton armé de 186 mètres de portée). Les ingénieurs de la direction départementale de l'équipement du Finistère et les trois entreprises constructrices vont établir cette fois un nouveau record pour un ouvrage en béton avec *« suspension axiale de haubans ».*

Le pont sur l'Elorn a pratiquement son allure définitive avec deux immenses pylônes auxquels est accrochée, de part et d'autre, une « nappe » de haubans (lignes de gros câbles noirs) destinée à soutenir le tablier, une technique différente de celle des ponts suspendus. L'élargissement de l'actuel pont avait été un moment envisagé. Les partisans de cette solution voyaient là une carte de visite pour aller attaquer des marchés de ce type à l'exportation, notamment aux Etats-Unis. Le jury du concours d'idées, lancé en 1984 sur ce projet, a préféré un pont neuf à haubans fait pour donner à l'ensemble de la construction l'aspect d'une voilure symbolisant le côté ville nautique de Brest. Ce chantier, au fur et à mesure de son avancée, est devenu un lieu de visites. L'équipement a voulu que la population puisse suivre les travaux à partir d'un belvédère où affluent le dimanche les promeneurs et, en semaine, des cars d'associations, de clubs de personnes âgées, de délégations diverses, soit près de 60 000 personnes à ce jour.

Ce pont, comme l'expliquent Vincent Augustin, ingénieur des TPE, et Paul Aublanc, chef du projet pour l'entreprise Razel, est aussi une aventure technologique. De par sa structure haubanée et aérodynamique, qui fait penser effectivement, de loin, à des voiles, ensuite en raison des méthodes de construction mises en œuvre, le « poussage » et l'« encorbellement », et des matériaux : du béton à très haute résistance pour les deux pylônes culminant à 110 mètres, et du béton de densité plus légère pour le tablier.

Se prémunir contre les turbulences

Il a fallu aussi mener des calculs compliqués en soufflerie pour se prémunir contre les turbulences consécutives à la présence du pont Albert-Louppe. La rade de Brest forme un couloir où s'engouffrent de puissants courants d'ouest. L'intégration dans le site a fait aussi l'objet d'études de couleurs, finalement la palette choisie associe le gris, le blanc et le noir. L'ouvrage a fait des envieux puisqu'un pont identique reliera, par-dessus la Severn, l'Angleterre et le pays de Galles. Des Australiens se sont également déclarés intéressés par ces étranges voiles brestoises.

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon

PAYS DE LA LOIRE

Les contribuables de La Baule veulent un référendum

Quelque deux mille personnes se sont réunies, vendredi 28 janvier, à La Baule (Loire-Atlantique), pour protester contre le surendettement du SIVOM (*le Monde* daté 5-6 décembre 1993). A l'appel de Gérald Bosio, contribuable baulois, elles ont adressé une pétition à Olivier Guichard (RPR), élu en charge du Syndicat et président du conseil régional, lui réclamant de soumettre à un référendum le plan de restructuration financière et administrative de l'établissement public, dont la dette s'élève à 441 millions de francs. Les pétitionnaires veulent créer une association, le « Rassemblement des usagers et contribuables du SIVOM ». Ils ont demandé conseil au Collectif national des contribuables des communes surendettées, dont le siège se trouve à Yerres (Essonne) (*le Monde* daté 13-14 décembre 1992). S'il n'y a pas de référendum, ils envisagent d'engager un recours contentieux contre les délibérations du SIVOM et des communes-membres, qui porteront sur le vote du budget de l'année 1994.

BASSE-NORMANDIE

Mobilisation des restaurateurs caennais

A quelques mois des festivités du cinquantième anniversaire du débarquement allié, l'installation d'un troisième restaurant rapide, à l'enseigne de la société McDonald's, provoque la colère et la mobilisation des restaurateurs et des chefs de cuisine caennais. La fédération hôtelière du Calvados a déposé, mercredi 12 janvier, un recours devant le tribunal administratif en vue d'obtenir l'annulation du permis de construire de cet établissement.

« Nous tentons d'éduquer les jeunes aux saveurs du terroir, nous organisons des journées du goût. Résultat : on donne le domaine public à des grandes enseignes », disaient les chefs caennais avec, à leur tête, Michel Bruneau, chef du restaurant La Bourride. Le permis de construire a été accordé le 12 novembre 1993 par le maire, Jean-Marc Giraud (UDF-PR). Evoqué lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 1993, ce dossier a provoqué de vives réactions au sein de la majorité municipale. Aux côtés de l'opposition, cinq élus RPR et cinq autres élus de la majorité municipale, dont deux maires adjoints, se sont abstenus.

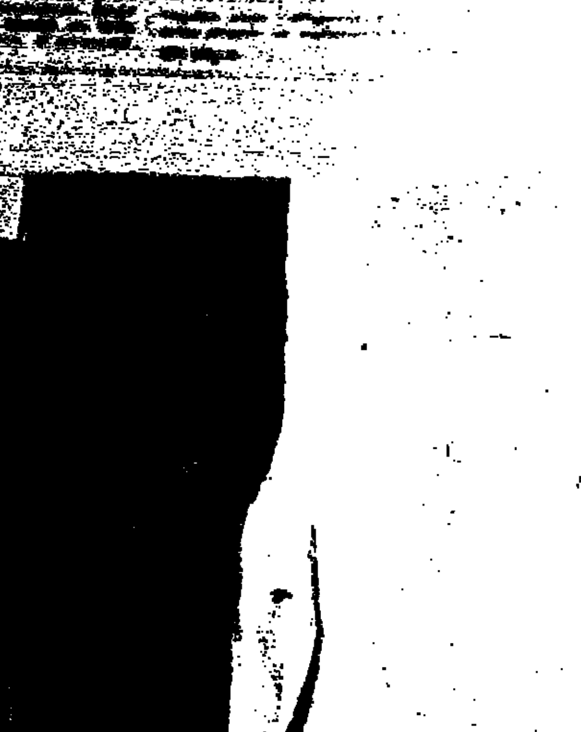
POITOU-CHARENTES

Pénurie d'électeurs à Romagne

Lors du premier tour, dimanche 23 janvier, des élections municipales de Romagne, commune du département de la Vienne, les 692 électeurs inscrits ont suivi la consigne de boycott lancée par le Comité de défense de la pharmacie (*le Monde* daté 30-31 janvier). Il n'y a eu qu'un seul bulletin de vote, déclaré nul puisque marqué d'une croix verte.

Les observateurs pensaient qu'il en serait de même le 30 janvier, pour le deuxième tour. Lorsque les membres du bureau de vote ont vu arriver dans l'après-midi douze religieuses enseignantes d'une communautée traditionaliste locale Saint-Thomas d'Aquin, accompagnées d'une employée de l'institution. Ces 13 voix ont suffi pour élire un conseil municipal au complet, composé de 15 membres, puisque dans les petites communes les candidatures ne sont pas obligatoires. Mais ce civisme n'a pas permis de faire progresser la situation. Aussitôt élus, les 15 nouveaux conseillers municipaux ont démissionné et on attend maintenant la décision du Conseil d'Etat qui fixera le sort de la pharmacie.

BULLETIN D'ABONNEMENT



DÉBAT

QUE RESTE-T-IL DE LA MÉMOIRE DE PARIS ?

par Claude Dubois

CROIRE qu'en présentant à l'hôtel de ville de la capitale une exposition, « La Mémoire de Paris », consacrée à l'entre-deux-guerres (*le Monde* daté 19-20 décembre), les assassins de la capitale ont été pris de remords, serait naïf. Les destructions s'accélèrent...

Rue de Lappe, au numéro 15, *le Bouscat*, dancing célèbre avant guerre, est maintenant le nom d'une demeure huppée. Le 23, l'emplacement du *Musette*, autre bal fameux, vient d'être abattu. Passage Thiéré, il y a des maisons neuves partout. *Le Petit Balcon*, le guinche du 15, n'est plus qu'un souvenir confinant à l'oubli.

Quand le passage Charles-Dallery, celui des Taillandiers, et la rue de la Roquette, démolie du numéro 88 au 104, auront été reconstruits à la façon de *l'Hôtel du Nord*, aujourd'hui résidence de luxe quai de Valmy, la vieille Bastoche aura vécu : qui saura qu'ici, autrefois pays auvergnat, s'est écrite l'histoire de la musique musette ?

A Paris, plus que jamais, faire table rase du passé est le mot d'ordre. La rue Pigalle n'existe plus : une sublime intelligence municipale l'a rebaptisée *Jean-Baptiste-Pigalle !* A quand, pour les ayants droit de Carco, l'obligation de réintituler son roman ? A quand la station de métro *Armand-Barbès-Marguerite-de-Rochechouart-de-Montpipeau* ?

Le déménagement des Halles à Rungis

Comble de l'ironie, en ce début d'année, sort aux Etats-Unis la traduction de *l'Assassinat de Paris*, de Louis Chevalier. *« L'homme qui connaît le mieux Paris »* pour Dominique Jamet, *« un professeur de génie »* pour René Fallet. Louis Chevalier était tout désigné pour présider le comité d'honneur de l'exposition.

A propos de Paris, Louis Chevalier s'était brouillé avec Georges Pompidou, son camarade de khâgne. On n'a pas la mémoire courte en haut lieu municipal : *l'Assassinat de Paris* relate le processus des décisions qui ont conduit au déménagement du marché des Halles à Rungis, une façon aussi pour l'auteur d'entrevoir un possible *Pompidou et Paris*. Si Guy Debord estime, dans *Panégyrique*, que ce livre a été *« publié alors, sans qu'on en parle trop »*, je soutiens qu'il a été publicitairement assassiné.

En vertu de quel veto, depuis trente ans que les gaullistes s'acharnent sur la ville ?... Toutefois, les grands travaux du Président incitent à penser que les socialistes n'en auraient pas moins fait.

L'ordre touristique triomphant

Un tour au Forum des Halles, à la Bastille, à Belleville ou boulevard de la Chapelle suffit à convaincre que, nonobstant l'avis de Louis Chevalier, tous ont fait le pis qu'ils ont pu. Que Richard Cobb, historien de la Révolution française et amoureux de Paname ait écrit à Chevalier : *« Les Halles ne sont plus là, ça me tente beaucoup moins de venir à Paris »*, n'a rien qui surprenne. Constatant qu'à partir de 1970 *« la ville a été saccagée, et détruit intégralement le genre de vie qu'on y avait mené »*, Debord est à l'unisson.

Au contraire de Louis Chevalier qui, selon Aron, voit la ville en poète, nos édiles ou chefs d'Etat, Philippe Genestier le montre, la considèrent exclusivement sous l'angle du *« marketing urbain »*. L'ordre touristique, qui régit de plus en plus la perception occidentale de l'espace-temps, finit par infléchir l'économie internationale vers une mercantilisation totale du temps libre, en obligeant les villes à manager leur *« image de marque »*, à rivaliser dans la muséification de leur centre ancien, et à entrer en concurrence pour attirer les touristes.

Richard Cobb se grisait des odeurs des Halles. Il ressentait la rue de Lappe vibrer sous l'effet des lumières, de l'accordéon des bals, et des boutiques de salaisons d'Auvergne... Las ! en ravalant la façade à Paris, on lui a greffé un tiroir-caisse en guise de cœur. *« Ecce homo touristicus »* s'exclame Genestier, autrement dit le Micheton, comme auraient gouaillé ces dames de la rue Saint-Denis où, là aussi, le tapin n'est plus ce qu'il fut...

J'espère que les expatriés du Ventre de Paris, de la Bastoche, de Ménilmuche, du treizième, leur auront craché leurs quatre vérités !... Mais, quels *expatriés* ? il est bien connu qu'être parisien ne signifie rien : ne sommes-nous pas tous des immigrés, à savoir des Auvergnats, des Bretons, bref ! des étrangers des quatre coins de la France et de la planète ?

D'ailleurs, nous avons perdu notre accent, notre argot, notre java... Sur quel substrat physique et humain pourrait bien reposer une quelconque *culture parisienne* si, d'aventure, un olibrius se risquait à en esquisser une ? Adapté à Paris, le concept de *culture* est un non-sens. La ville ayant été chamboulée, ses habitants ne se ressemblant plus, les derniers Parisiens ne peuvent même plus se rattacher à la mémoire. Aux Halles, à La Villette, à Bercy, les ultimes traces du passé ont été balayées.

Au plus grand bénéfice de nos assassins qui ont ainsi le champ libre pour nous faire gober leur nouveau Paris. Comment, à la fois, présenter une exposition passéiste et saccager, encore et toujours, ce qui restait d'avant-guerre, rue au Maire ou rue des Vertus, par exemple ? Nous disons *amen* à tout et à son contraire !

Même les gays, si jaloux de leur culture, se devaient d'empêcher les bulldozers d'entrer en action 23 rue de Lappe, chez Noygues, un haut lieu durant des décennies. Mais, homos ou hétéros, qui lit encore Carco, Galtier-Boissière, Warnod ? Qui sait quoi que ce soit de Paris... alors en ce qui concerne les expositions sur sa mémoire, passez muscade !

▶ Claude Dubois est chroniqueur et écrivain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la capitale, dont *Des Halles au Bal à Jo*, en collaboration avec Robert Lageat (Editions de Paris).

LIVRES

CHARMES PYRÉNÉENS

GAVARNI : UN ARTISTE AUX PYRÉNÉES
d'Alain Bourneton.
Ed. Milan, 300, rue Léon-Joulin, 31101 Toulouse.
290 F.

AUTREFOIS LES PYRÉNÉES
de Claude Bailhé.
Ed. Milan, 250 F.

PYRÉNÉES PAYSANNES
de Jacques Valat et Marcelin Berot.
Ed. Milan, 280 F.

HORIZONS PARTAGÉS
de Louis Audoubert,
Ed. Milan, 280 F.

LES éditions Milan de Toulouse ont volontairement fait des Pyrénées leur territorialité éditoriale privilégiée. Leur deuxième cible : la qualité des ouvrages jamais mise en défaut. Ces deux ingrédients se retrouvent dans la série de quatre livres qu'elles viennent de sortir. Démarche originale que celle d'avoir voulu restituer quelques-unes des plus belles pages de la mémoire des Pyrénées dans trois des ouvrages publiés.

Dans *Gavarni : un artiste aux Pyrénées*, Alain Bourneton s'attache à reconstituer sous forme artistique et documentaire les vagabondages du peintre Guillaume Sulpice Chevalier, plus connu en 1825 sous le pseudonyme de « Gavarni ». Le fameux cirque a servi de théâtre plein ciel à cet artiste qui, au gré de ses voyages sur la chaîne, a montré une habileté à dessiner le pittoresque des costumes des différentes communautés pyrénéennes. Lithographies et aquarelles agrémentent la promenade.

La balade dans le temps se prolonge dans l'ouvrage de Claude Bailhé *Autrefois les Pyrénées*. Le récit est illustré cette fois de 250 cartes postales anciennes. Elles recomposent la mosaïque du patrimoine culturel et environnemental des Pyrénées. Croyances, superstitions, sports, divertissements, premières traversées sur le massif : tous les thèmes de la vie en montagne sont abordés.

Jacques Valat et Marcelin Berot se sont employés dans *Pyrénées paysannes* à poser leurs regards de photographes sur les scènes d'actualité de la vie villageoise dans les vallées d'Aspe, d'Ossau, du Lavedan, du Haut-Adour, du Pays Toy, du Capcir ou du Vallespir. Partout où la vie tend à s'éclipser sous les effets de la désertification rurale. Les paysages, mais aussi les sites ancestraux livrent leur charge émotionnelle. Les clichés s'attachent à dévoiler l'harmonie d'une scène dans les champs, la solitude apprivoisée d'un berger et de son chien. Les lumières étonnantes des sommets et, bien sûr, ces derniers paysans, fantassins du souvenir, dont les mains sont toujours prêtes au labeur.

Pour couronner ce panorama, le plus « pyrénéiste » des Pyrénées, Louis Audoubert, guide de haute montagne, ouvre dans *Horizons partagés* le grand livre de ses deux passions : la montagne et la découverte des hommes. L'Ariégeois, ne s'arrête pas aux exploits sportifs qu'il a cumulés sur tous les massifs, il raconte les défis humains rencontrés au cours de ses « courses » avec ses compagnons de cordée. La montagne est pour cet homme, le lieu idéal de la confrontation de la beauté et de l'enthousiasme. Ce sont ces raisons qu'il invite à partager, le plaisir des mots et des images en prime.

Jean-Jacques Rollat

HEURES LOCALES

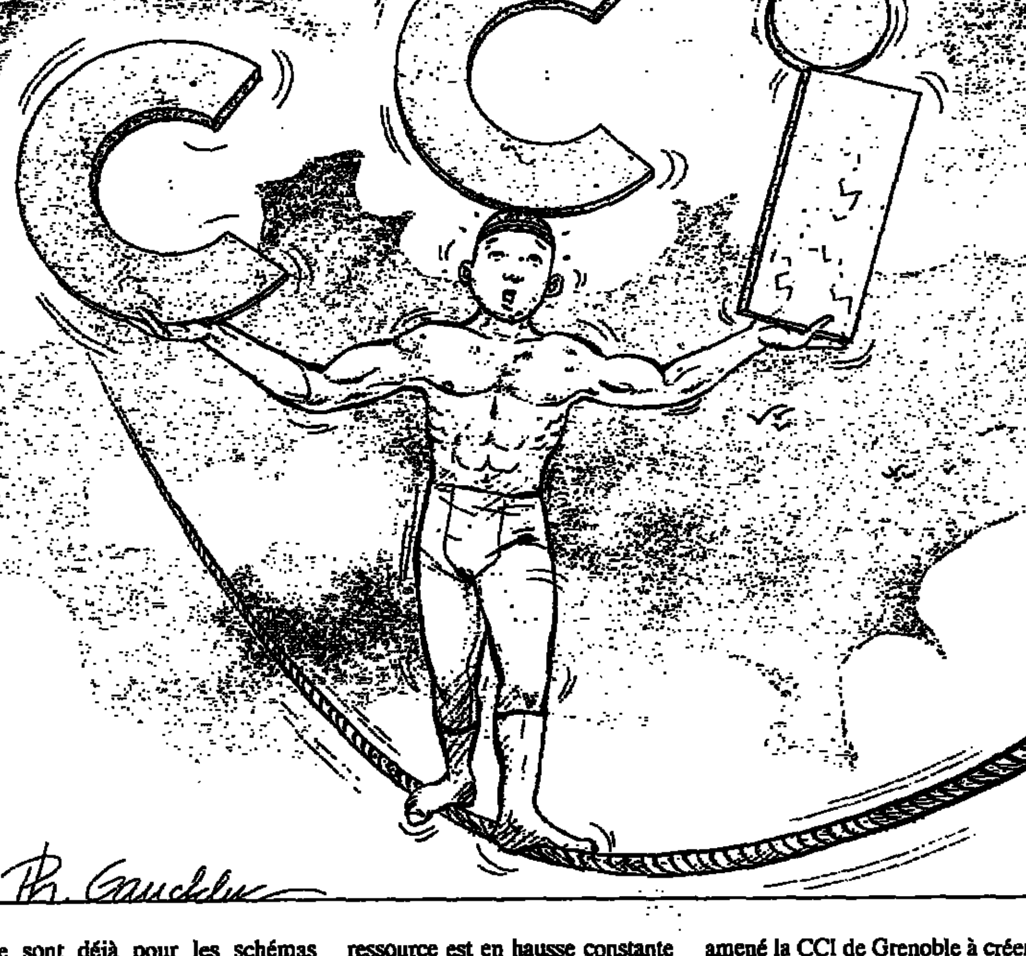
DOSSIER

LES CHAMBRES DE COMMERCE DANS L'EMBARRAS

Dix ans après la décentralisation, les cent quatre-vingt-trois CCI n'ont pas trouvé leurs marques et souffrent de rapports difficiles avec les élus

A Saint-Dié-des-Vosges, le maire, Christian Pierret (PS), s'est fait ravir aux dernières élections son siège de député par le nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), Gérard Cherpion (app.RPR). *« Depuis ce moment-là, la CCI torpille tous nos projets »*, dénonce le maire. Et d'évoquer l'abandon d'un projet de centre de promotion de la sous-traitance textile, Vétipôle. *« Notre rôle n'est pas forcément de soutenir les initiatives municipales,* répond le député. *Notre action dépasse le strict cadre de la ville principale de l'arrondissement. »* Il ajoute au passage que Vétipôle n'est pas remis en cause ; la conjoncture amène simplement la chambre à différer la construction de locaux propres.

La bataille politique brouillerait-elle les cartes ? Sans doute. Elle a le mérite de mettre au grand jour des divergences fréquentes, voire des conflits latents. *« Les relations entre CCI et collectivités locales ont la couleur du partenariat, mais elles se posent bien souvent en termes de rapport de forces »*, confirme Régis Duvert, consultant à Mâcon Développement après avoir travaillé dans une chambre. *« La présence d'un homme ambitieux à la tête d'une CCI peut donner de l'envergure à celle-ci,* ajoute-t-il. *Cette situation peut alors favoriser l'action collective, ou au contraire l'inhiber. »*



Pêle-mêle, on leur reproche leur immobilisme, leur corporatisme voire leur protectionnisme, et surtout, leur manque de légitimité

Cela fait maintenant dix ans que les 183 CCI (dont 21 régionales) doivent coexister avec des élus locaux plus puissants, naturellement portés, au nom de la grande bataille pour l'emploi, à intervenir en matière économique. Le télescopage était inéluctable. On pouvait alors imaginer que les élus s'appuieraient sur les chambres et que ces dernières joueraient le rôle de conseil. Il n'en fut rien. De part et d'autre, on explique *que « ça se passe bien, en général »*, mais nul n'a cédé du *terrain.* Et lorsque l'entente est profonde, c'est en raison d'un contexte favorable : affinités personnelles, habitudes de travail anciennes, urgences à gérer...

Des structures de partenariat, il en existait avant la décentralisation. Fondés en 1955, les comités d'expansion regroupaient les politiques et les socio-professionnels autour de la défense d'intérêts locaux. Qu'on se souvienne du lobbying du célèbre comité breton, le CELIB ! Mais les lois Defferre ont tout balayé. *« Les politiques ont alors cru qu'ils arriveraient à régenter le développement économique »*, raconte Jean-Pierre Balligand, député et maire de Vervins (Aisne) et président du Conseil national des économies régionales (CNERP). Violemment ou en douceur, ils ont pris le pouvoir. Les comités d'expansion sont devenus le « bras armé » des départements pour la prospection et l'accueil d'entreprises. Les villes importantes ont créé leur agence.

Pour Emmanuel Vital-Durand, en charge de l'action territoriale à l'Assemblée française des CCI (AFCCI), le sentiment de menace a connu son paroxysme avec la loi du 6 février 1992 (loi ATR).

Les communautés de villes ou de communes ont en effet une compétence obligatoire pour le *développement économique ! Le* gouvernement a toutefois accepté de limiter l'affront. Les chambres seraient consultées, comme elles le sont déjà pour les schémas directeurs ou l'urbanisme commercial... Mais que valent ces avis quand on sait que presque toutes les missions des CCI – de l'appui aux entreprises à la formation, en passant par l'aménagement d'équipements et de zones d'activités sont grignotées ? Que pèsent les 20 milliards d'investissements annuels des CCI comparés aux 650 milliards des collectivités locales ?

La puissance des chambres est, il est vrai, très inégale. Héritage d'un passé florissant, treize villes du Nord-Pas-de-Calais ont leur chambre, alors que le nord de la Lorraine, terre d'industries lourdes, n'en compte qu'une (quatre pour toute la région). La plus petite, à Brioude (Haute-Loire), a un budget annuel de 4,5 millions de francs... Sa sœur parisienne (Paris et petite couronne) gère plus de 3 milliards ! Ces budgets reposent sur deux éléments variables : les entreprises – qui acquittent l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle (IAPP) – et les écoles ou infra structures (aéroports, centres d'exposition, centres routiers...) qu'elles exploitent. Cette seconde ressource est en hausse constante (36 % du total). La critique des CCI est d'autant plus aisée que les patrons sont eux-mêmes sceptiques. Pêle-mêle, on leur reproche leur immobilisme, leur corporatisme voire leur protectionnisme, et surtout leur manque de légitimité. La participation au scrutin de 1991, assez élevée dans les petites chambres, baisse à 20 % en moyenne dans les plus importantes... et à moins de 10 % à Paris. L'industrie est difficile à mobiliser, reconnaît Gérard Cherpion : les chefs d'entreprise, moins nombreux que les commerçants, sont plus occupés ; leurs cadres dirigeants bougent beaucoup. Malgré tout, Régis Duvert constate que *« les entreprises font spontanément confiance aux CCI. Il y a le sentiment d'appartenir au même monde »*.

Méfiantes à l'encontre de l'interventionnisme, les CCI contestent de leur côté la vision des politiques, obnubilés par l'emploi et la taxe professionnelle, prompts à offrir à l'étranger de fastueux cadeaux immobiliers ou fiscaux. Quitte à reconnaître tout bas les vertus des maires conquérants... Ce double constat a amené la CCI de Grenoble à créer un service d'assistance aux communes (*lire l'encadré ci-dessous*). *« Grenoble a des moyens d'attraction considérables, et à cette échelle c'est la complémentarité qui joue. Mais nous avons une compétence technique »*, explique Roger Pelat-Finet, industriel, élu de la CCI, et maire d'une petite commune.

Ce cumul des fonctions n'est pas rare, c'est même une tradition. Le président de l'AFCCI, Raymond Cerruti, est lui-même élu local dans le Cantal. Entre les deux milieux existent donc des passerelles, et des ressemblances. Un élu quel qu'il soit doit rendre des comptes, faire des compromis, s'accorder avec une équipe de permanents... Pour autant, le monde des CCI ne compte pas de stars politiques. Le gagne-pain des élus consulaires, c'est d'abord l'entreprise.

En 1992, l'AFCCI s'est rapprochée des associations d'élus départementaux et régionaux. Hasard ? Les chambres locales dénoncent de plus en plus l'émiettement communal. Celle du Vaucluse pousse à l'émergence du « grand Avignon », tandis que celle d'Alençon (Orne) a établi un *« schéma d'intercommunalité économique »*. *« Les CCI ont l'avantage de pouvoir raisonner sur des espaces économiques pertinents »*, plaide Raymond Cerruti. Mais il avoue que l'*« effet de réseau »* des CCI fonctionne mal. *« Il y a un nouveau dessin à trouver. »* Réaliste, l'AFCCI ne croit guère aux fusions, privilégiant plutôt les alliances. Dans le Hainaut-Cambrésis, un groupement se mobilise sur la formation. En Lorraine, c'est pour gérer le nouvel aéroport que Nancy et Metz s'associent. Le rapprochement entre Nantes et Saint-Nazaire *(lire l'encadré ci-dessous)* est exceptionnel.

Signe positif : l'AFCCI observe que les partenariats sont de plus en plus *« opérationnels »*. On ne s'enlise plus dans des considérations institutionnelles. Mais tout dépend du contexte local. A Lyon, le partenariat s'appelle ADERLY, une association œcuménique qui fonctionne avec les services de la CCI. *« Nous avons une longue histoire de collaboration,* explique son directeur, Jean Chemin. *Il peut y avoir des discussions musclées, mais elles ne sont pas publiques. »* Dans le Nord, où les collectivités sont fortes et portent les projets, c'est la conjoncture dramatique qui explique le front commun pour obtenir des aides de Bruxelles. Faut-il s'en étonner ? D'après Philippe Vaesken, l'un des responsables de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, c'est davantage *« à l'échelle des micro-projets que chacun campe sur ses positions »*.

Rien à voir avec les Alpes-Maritimes, où la CCI a pris les devants pour alimenter la réflexion publique. Publié fin 1991, le document *Côte d'Azur 2010* a suscité des réflexions du côté de l'Etat et du conseil général. Trois priorités y sont affirmées, dont l'intercommunalité. *« Les CCI évoluent de plus en plus vers des projets stratégiques »*, juge Claude Tardi, responsable de l'aménagement et de l'urbanisme à la chambre.

Régulièrement remises en cause, y compris par leur propre ministère de tutelle, les chambres veulent donc contribuer à l'aménagement du territoire. Avec une insistance sur les crédits routiers que regrette la DATAR. Jean Chemin plaide même pour une mobilisation nationale des CCI. *« Cela s'était fait durant l'ère Pompidou,* rappelle-t-il. *Les chambres sont loin d'avoir failli à la tâche. »* Accueil des délocalisations de Paris, poursuite des infrastructures, réanimation du marché, formation... les dossiers sont faciles à trouver. Se posant en défenseur des « corps intermédiaires », Raymond Cerruti prédit, quant à lui, un second souffle des chambres. *« Les collectivités locales, avec leurs budgets hypertendus, devront faire des choix. Et les élus ont compris qu'en matière de développement local il y a plus de coups à prendre que de médailles à ramasser. »*

Hélène Giraud

A GRENOBLE

Au service des élus

Profil : Sup de Co et cinq ans d'expérience en entreprise. Les collaborateurs du service d'assistance aux collectivités locales de la CCI de Grenoble doivent être du côté de l'entreprise. *« Notre approche n'est pas celle des comités d'expansion,* insiste Michel Dalmas, le directeur du développement économique. *C'est parce que nous sommes crédibles dans notre vrai métier que nous pourrons l'être face aux élus locaux. »*

Créé il y a six ans, ce service a vocation d'*« aider les élus à définir des politiques économiques, pluriannuelles et cohérentes, en prenant les choses par le bon bout »*. *« Nous nous sommes positionnés comme conseil des collectivités locales, et non comme concurrents, et ce discours est très bien passé »*, explique encore Michel Dalmas. A ce jour, 70 communes – pour la plupart des villages –, sur 300 dans la circonscription de la CCI utilisent les services de la chambre.

Restructuration de l'artisanat et du commerce, études de faisabilité de zones d'activités, expériences de télétravail, animation touristique... les missions sont variées, et impliquent, selon les cas, le recours à des urbanistes, à des cabinets spécialisés, voire à la chambre des métiers ou de l'agriculture. La CCI est même associée au projet de parc régional du Vercors et de la Chartreuse.

Le budget de ce service est plutôt maigre (entre 2 et 3 millions de francs), mais l'effet de levier sur l'économie locale serait de un à dix...

« Les élus ne sont pas toujours experts en développement », explique de son côté le vice-président de la CCI, Roger Pelat-Finet, qui contribua à la naissance de ce service. *« Monter un dossier entraîne de longues démarches et des heures de rédaction et de présentation. Un secrétaire de mairie ne peut faire tout, tout seul ! »*

H. G.

ESTUAIRE DE LA LOIRE

Un grand projet en commun

« Avant, la chambre de commerce et d'industrie et la ville étaient deux citadelles se regardant avec méfiance. La mairie faisait figure d'ultime rempart des salariés face au patronat. » Ce tableau, brossé par le patron de la délégation au développement de la région nazairienne, Laurent Théry, appartient au passé. Depuis une dizaine d'années en effet, le partenariat s'approfondit, tandis qu'à l'échelle de l'estuaire de la Loire, le rapprochement entre les CCI de Nantes et de Saint-Nazaire se confirme.

Au 1er janvier 1996, les services des deux structures auront été réunis en un seul (400 personnes au total). Ce n'est pas une fusion, mais un regroupement des moyens : une joint-venture entre les deux structures, qui continuent d'exister. Le moteur d'une telle démarche ? C'est la *« maturité des acteurs »*, répond Philippe Laumonnier, directeur général de la CCI de Saint-Nazaire. Car l'histoire de l'estuaire, de sa métropolisation au fil des ans, et surtout de la prise de conscience, par les élus, de l'unité de cet espace économique, s'est déroulée sur des décennies. *« Une logique à vingt ans !* lance Philippe Laumonnier. *A ce niveau, ce n'est plus une affaire d'équipes municipales, cela n'a plus de signification politique. »* Evoquant ses relations avec la ville, le responsable consulaire parle de dossiers *« cogérés »*. Tandis que Laurent Théry insiste sur les *« complémentarités »*. Cette coopération a commencé avec la création d'un Centre d'initiative locale (CIL) et s'amplifie avec le développement universitaire. Entre-temps, il y a eu la *réalisation d'un grand centre commercial* au cœur de la cité. *« Nous étions encore méfiants,* raconte Laurent Théry. *La ville s'était donc fait assister par un promoteur, et la chambre par un architecte, Claude Vasconi. »* C'est ce dernier que la mairie avait alors choisi.

H. G.

AUVERGNE

L'envol de l'aéroport de Clermont-Aulnat

Le trafic de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat a enregistré, en 1993, une croissance spectaculaire avec une hausse de 14 % du nombre des passagers. La fréquentation frôle désormais le chiffre de 300 000. La chambre de commerce et d'industrie (CCI), concessionnaire de l'aéroport, observe que la liaison Clermont-Paris occupe la part principale. Mais, selon les responsables de la CCI, la mise en place par Regional Airlines de vols quotidiens vers Milan ou Genève a pratiquement permis à cette compagnie de doubler le nombre des passagers, une clientèle essentiellement constituée d'hommes d'affaires.

L'attrait des voyages assure aussi le succès de l'aéroport puisque les vols charters enregistrent une hausse de 42 % et ne cessent de se développer. Trois nouvelles destinations sont annoncées de Clermont-Ferrand vers la Grèce, la Crète et la République tchèque. Il sera également possible, pendant la saison d'été, de rallier directement Londres sans passer par Paris.

BOURGOGNE

Programme culturel sur l'autoroute A6

Le conseil régional de Bourgogne et la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) ont signé une convention visant à faire de la section Bourgogne de l'autoroute A-6 *« la première autoroute culturelle d'Europe »*. Le but est d'inciter les passagers des quelque 20 millions de véhicules qui empruntent cet itinéraire chaque année, à s'informer, puis à visiter les différentes régions traversées. L'été, des brochures multilangues proposant des circuits *« découvertes »* seront distribuées aux automobilistes aux péages, où seront par ailleurs installés des panneaux d'information visuelle. Sur les aires de repos, il est envisagé d'organiser des expositions temporaires coproduites avec des musées de Bourgogne et de réaliser, avec les collectivités locales, des vitrines touristiques sous forme de kiosques mobiles.

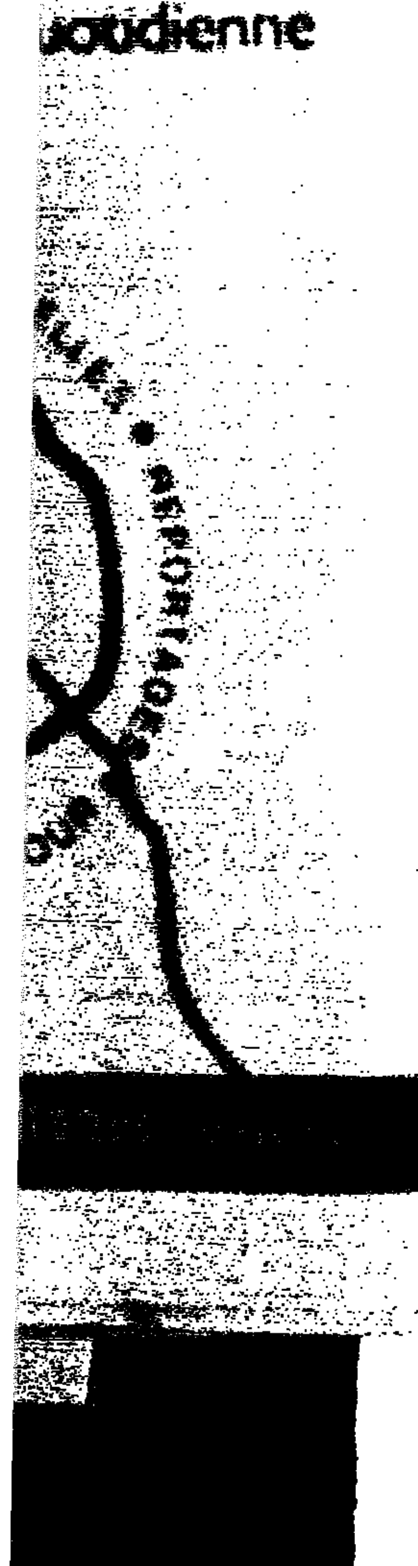
Tout le long du parcours, les édifices culturels majeurs bénéficieront d'un éclairage nocturne, comme en profitent déjà le château de Chateauneuf-en-Auxois (Côte-d'Or) ou l'église Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire). La promotion des événements culturels, sportifs et touristiques de la Bourgogne passera par le canal des ondes. Dès la fin de l'année, la SAPRR étendra progressivement la fréquence de sa radio autoroute - info à l'ensemble du parcours.

CENTRE

Un troisième aéroport international en Beauce ?

Maurice Dousset (PR-UDF), président du conseil régional du Centre, souhaite qu'un troisième aéroport international de Paris soit implanté en Beauce. Malgré d'autres candidatures en Champagne-Ardenne, le président propose une zone d'implantation située à 130 kilomètres de Paris au sud-ouest du département de l'Eure-et-Loir, entre l'autoroute A11 et la ligne du TGV-Atlantique, sur la commune d'Arrou, près de l'échangeur autoroutier de Luigny. Il assure avoir le soutien des maires de communes proches.

Le Perche, vaste région plane en voie de désertification, bénéficierait ainsi de la création de milliers d'emplois et d'un plan d'aménagement. De plus, le site, baptisé « Paris-Centre », permettrait d'attirer la clientèle du sud-ouest de Paris, dépourvue actuellement d'aéroport de cette taille. Enfin, l'opération permettrait le développement des réseaux de communication du Grand Ouest. Pour l'instant, seul un site est proposé et le projet n'a pas encore fait l'objet d'une étude financière.



LE PAYS DE COLOMBEY

Le pouvoir aux habitants

PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD-TOULOIS

MICHEL DINET s'emporte, s'enthousiasme, se passionne, se défend, se bagarre. Pour ce politique à la fibre républicaine, les empoignades et les « coups de gueule » sont indispensables à l'animation d'un territoire. *« Les notables qui pensent à la place des autres, qui agissent à la place des autres, c'est fini ! »* proteste-t-il.

Fort de ce principe, il a fait en sorte que les habitants du district de Colombey-les-Belles et du Sud toulois puissent s'exprimer autrement qu'au travers de leur bulletin de vote. Cette expérience de démocratie locale a donné naissance à un « pays » de dix mille habitants, dans le sud de la Meurthe-et-Moselle. Elle vaut à Michel Dinet un large respect, même de la part de ses opposants politiques. Aux législatives de 1988, le général Bigeard, battu dans la circonscription de Toul par ce candidat rural, déclara qu'il valait *« mille fantassins »*. Michel Dinet vient d'accéder à la présidence de l'Union nationale des acteurs et des structures de développement local. Il serait presque gêné de ce succès. Pourtant, la naissance du pays de Colombey est indissociablement liée à sa propre histoire.

Dans les années 70, cet instituteur, fils d'ouvriers vosgiens, décide de s'installer en milieu rural. L'éducation nationale l'envoie à Vannes-le-Châtel, un village de cinq cents habitants proche de Toul. *« Ma femme et moi, nous avons eu le coup de foudre pour ce patelin d'ouvriers verriers. Le métier du verre est un métier rude mais noble »*, explique-t-il, avec un léger accent lorrain. En compagnie de son épouse, il anime l'école primaire, du cours préparatoire jusqu'à l'entrée en sixième. Il se lance dans le militantisme associatif, syndical et politique, et fonde la section locale du Parti socialiste. Il crée une Maison des jeunes et de la culture et lance un groupe de danses folkloriques, la Gueurnouille.

« Le véritable succès de l'EPCI, c'est cet optimisme ambiant. On a redonné confiance aux gens. On a réussi à tricoter un pays « maille par maille »

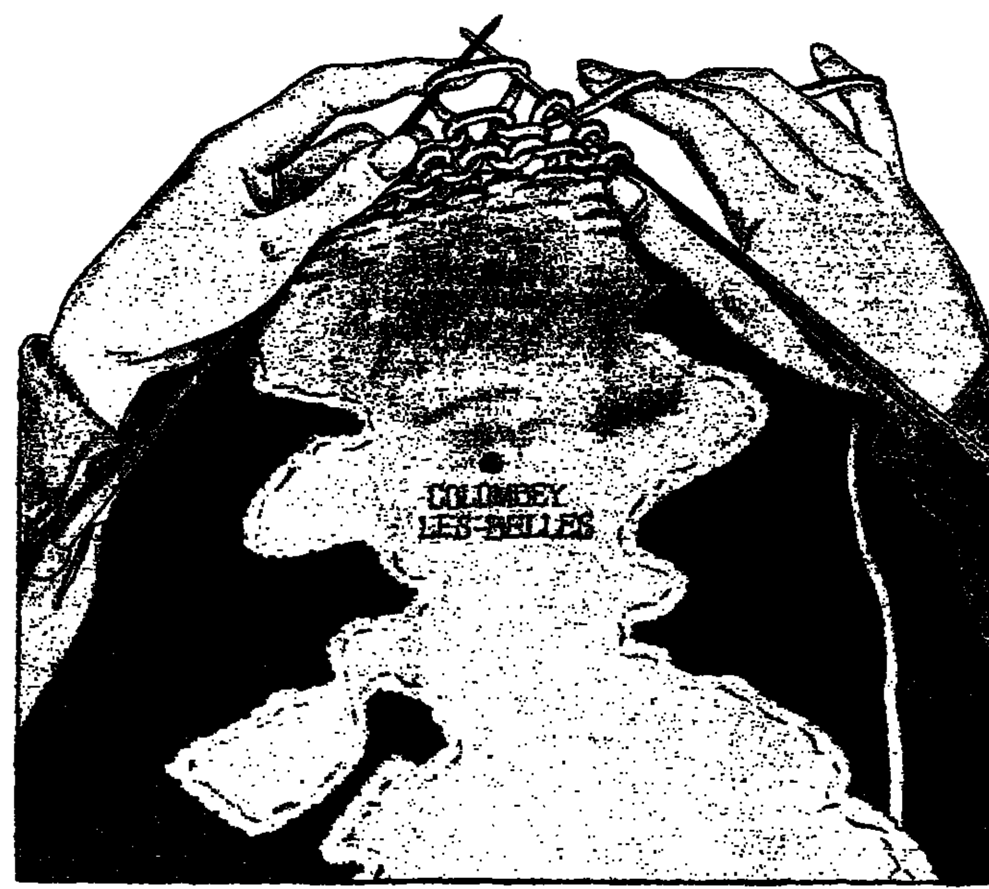
Sa carrière politique commence, modestement, avec le mandat de maire de Vannes-le-Châtel. Mais en 1978, Michel Dinet est élu conseiller général du canton de Colombey-les-Belles, *« pour donner à cette fonction une approche qui ne soit pas celle des notables »*. Il fait appel à une quarantaine de personnes pour rédiger un Livre blanc du canton. Cet état des lieux révèle une situation catastrophique, qui démoralise tout le monde. Michel Dinet fonde alors une association de *« défense du canton »*, et sollicite la participation d'*« hommes de bonne volonté »* pour trouver des solutions à la crise.

« Pourquoi suis-je donc allé l'écouter ? », se lamente faussement André Guénaire, preste septuagénaire, au pied d'un immense sapin de Noël décoré pour ses petits-enfants. Cet ancien professeur d'éducation physique était venu couler une paisible retraite dans le village natal de sa femme, lorsqu'il a entendu son jeune collègue. *« Alors, il a été repris par le démon du travail »*, gronde gentiment « Many », son épouse. Mais une belle affection est née. *« Michel, c'est un peu mon fils*, confie le vieil homme aux cheveux blancs. *Sa force vient de ce qu'il ne joue pas le « monsieur-qui-a-le-pouvoir ». Avec lui, les gens ne se contentent pas de participer, ils viennent aussi pour décider. »*

Lorsqu'il rencontre Michel Dinet, André est maire d'un village voisin, Grimonviller. *« Michel voulait dépasser l'esprit de clocher, mais c'était un exploit de faire travailler ensemble une trentaine de communes ! »*, se souvient-il. Pour redonner du tonus au canton, Michel Dinet organise de grandes fêtes, qui rassemblent plusieurs milliers de personnes. Il s'attaque au problème le plus urgent, la situation des personnes âgées. *« Nous sommes allés les interroger, et nous avons découvert qu'elles souhaitaient rester chez elles le plus longtemps possible*, raconte André Guénaire. *Mais ça leur était difficile, car elles n'avaient pas l'eau chaude, elles devaient se chauffer au bois, et les WC étaient au fond du jardin. »*

Après cette enquête, l'association de défense du canton organise un service de soins infirmiers à domicile. En sollicitant l'intervention des artisans locaux, elle réhabilite l'habitat, ce qui permet de retenir les personnes âgées et de faire venir de jeunes agriculteurs. *« Cette opération nous a montré que le développement local devait faire l'objet d'une approche globale*, insiste Michel Dinet. *Il faut traiter tous les problèmes en même temps. Aménagement foncier, revitalisation de l'économie locale, transports, situation des personnes âgées, formation des élus ont partie liée. »*

Ce type d'approche nécessite du personnel polyvalent, puisqu'il faut gérer aussi bien de l'économique que du social, et s'adresser à toutes sortes de ministères pour décrocher des financements. C'est pourquoi Michel Dinet choisit avec soin ses agents de développement, qui deviennent eux aussi des fidèles, comme Denis Vallance. Géomètre de formation, ce jeune père de famille s'est passionné pour le développement rural en Afrique, où il est parti faire sa coopération. De retour en France, il a milité dans plusieurs associations, et participé à la création d'une station locale, Radio Déclic. Intéressé par son parcours, Michel Dinet est venu le chercher dans un bureau d'études où il exerçait le métier d'ingénieur. *« Je suis issu du mouvement rural chrétien, et Michel Dinet est un pur laïque, mais nous nous entendons parfaitement. Car, pour lui, ce qui*



compte, c'est que les gens partagent des valeurs humanistes fortes », explique Denis Vallance.

L'idée qu'il fallait travailler tous ensemble s'étant imposée, Michel Dinet propose, après les municipales de 1983, de franchir une nouvelle étape du développement local : l'intercommunalité. Presque toutes les communes acceptent, et, bien qu'il soit tenu par un conseiller général de sensibilité différente, le canton du Sud toulois s'associe à celui de Colombey. *« Sur le plan local, les convictions politiques ne jouent pas*, explique Aloÿs Geoffroy (UDF). *De plus, la démocratie fonctionne bien. »* Comme le terme de SIVOM effraie les édiles, on donne à la nouvelle structure un sigle assez barbare, mais inusité, celui d'EPCI, qui signifie Etablissement public de coopération intercommunale. L'appellation sera reprise par des voisins, ce qui fait qu'elle possède aujourd'hui une forte connotation lorraine. En 1991, l'EPCI du pays de Colombey-les-Belles et du Sud toulois se transformera en district à fiscalité propre, pour renforcer son autonomie, et il accueillera en outre cinq communes vosgiennes.

A la tête de cette structure, Michel Dinet a institué un mode de représentation original, qui associe élus et non-élus. *« Le politique doit avoir l'audace d'offrir des espaces de débat au citoyen, sinon il s'ankylose. J'en suis d'autant plus convaincu que j'ai passé cinq ans à mesurer le divorce entre la classe dirigeante et l'opinion publique ! »*, s'exclame-t-il en évoquant son mandat de député socialiste, qui a pris fin en 1993. Tout citoyen peut faire valoir son point de vue au sein de groupes de travail, qui traitent du tourisme, de la culture, du commerce, de l'économie... La mobilisation est forte puisque deux cent cinquante personnes répondent présent ! *« C'est une bonne chose : on ne peut faire vivre un pays que si les gens prennent en main leur avenir »*, estime Michel Dinet.

Les présidents des groupes de travail participent aux arbitrages budgétaires de l'EPCI, au même titre que les élus membres du bureau. Leurs propositions sont ensuite soumises à l'aval de l'Assemblée générale de pays, qui réunit les membres des groupes de travail et les délégués des communes, c'est-à-dire plus de trois cents personnes, votant à bulletin secret.

Légalement, le conseil districal peut se passer des voix des non-élus. Mais leur poids est tellement fort qu'il ne saurait le faire sans se discréditer. D'autant plus que la presse locale couvre les réunions de l'Assemblée générale de pays, au cours desquelles les habitants ne se privent pas d'interpeller leurs élus... L'EPCI ne connaît donc pas le défaut de légitimité dont souffrent les structures intercommunales, du fait qu'elles sont élues au suffrage universel indirect.

Ce pouvoir donné aux habitants explique que leur mobilisation reste forte, même après plusieurs années d'expérimentation. Un soir de match OM-PSG, trente personnes délaissent leur poste de télévision pour assister à une réunion de l'EPCI, qui propose d'accueillir des « classes vertes éclatées ». Moyennant une rémunération très modique, les agriculteurs, enthousiastes à l'idée de recevoir des petits citadins *« qui ne savent même plus comment se fabrique le lait »*, sont prêts à faire découvrir leur élevage de chèvres, de chevaux, d'alpagas, et même d'escargots ! En groupe, Gérard Ory n'est pas des plus bavards. Mais, lorsqu'il fait visiter sa ferme, ce quadragénaire aux allures de hippie perd sa timidité. *« Accueillir des enfants, ça permettra de casser la routine. Ca va donner une nouvelle vie au monde rural »*, promet-il. Gérard a confiance. Car, lorsqu'avec trois associés il a voulu ouvrir un magasin de produits fermiers, l'EPCI l'a aidé, et la Hugeotte a vu le jour dans la vieille ville de Toul, où elle vend des volailles de plein air, des terrines de canard et des lapins fermiers...

Catherine Loevenbruck affiche, elle aussi, une certaine satisfaction. Cette jeune femme douce mais têtue, aux longs cheveux bouclés auburn, décide, un beau jour, de replanter une vigne sur des coteaux en friches. Plutôt que de confier son raisin à l'unique négociant du pays, elle réunit d'autres producteurs, et leur propose de créer une coopérative. Elle sollicite l'aide de l'EPCI, qui accepte de la soutenir. Il avance l'argent nécessaire à de gros investissements et finance des études qui permettent d'améliorer la qualité du breuvage. La coopérative peut ainsi acheter du matériel performant. De grandes cuves en inox s'alignent dans une cave de quatre-vingts mètres de long. *« Maintenant, le vin des côtes de Toul est plus fruité, »* diagnostique Catherine, en goûtant le vin gris qui a obtenu plusieurs médailles.

« Le véritable succès de l'EPCI, c'est cet optimisme ambiant, explique Michel Dinet. *On a redonné confiance aux gens. On a réussi à « tricoter » un pays, maille par maille. »* L'EPCI présente un bilan qui force l'admiration : création d'emplois, formation professionnelle, aménagement d'une base de loisirs, ouverture d'un centre équestre, mise en place d'un atelier pour travailleurs handicapés, construction d'une maison de retraite pour personnes âgées, aide à l'informatisation des communes...

La réussite la plus impressionnante est la création d'une plate-forme verrière. Lorsque la cristallerie Daum, implantée à Vannes-le-Châtel, rencontre des difficultés, en 1986, Michel Dinet mobilise le pays pour limiter les suppressions d'emplois. Il constate que la formation des verriers est très liée aux besoins immédiats des entreprises, et se dit qu'il faudrait mettre sur pied une filière généraliste. Portée par un autre fidèle, Denis Simermann, cette formation existe depuis deux ans. Financée par la région, l'Etat et l'Europe, elle est destinée aux jeunes qui ont l'intention de créer leur propre affaire.

Après avoir été designer dans le secteur de la mode, Pascale, trente-cinq ans, a ainsi pu changer d'orientation. *« Le verre, c'est magique ! »*, dit-elle simplement. Le métier de souffleur, longtemps fermé aux femmes, ne lui fait pas peur. *« Le plus dur, c'est de tourner très vite la canne, pour que le verre en fusion ne refroidisse pas. »* Fascinés, comme elle, par ce métier, une vingtaine de jeunes gens espèrent lui donner un nouvel élan. Pendant les deux années qu'ils auront passées au pays, ils auront découvert que l'on peut, quelquefois, modifier le cours de son propre destin.

de notre envoyée spéciale
Rafaële Rivais

« La décentralisation n'a pas poussé assez loin la démocratie »

nous explique Michel Dinet, président de l'UNADEL

« Qu'est-ce qu'un pays ?

– Un pays, c'est un territoire auquel une communauté a le sentiment d'appartenir. Les habitants ont la sensation qu'ils construisent, qu'ils travaillent, et qu'ils vivent avec d'autres. L'identité d'un pays résulte de paramètres géographiques, culturels et climatiques, mais aussi de facteurs un peu irrationnels.

– Comment peut-on donner une identité à un pays ?

– En construisant un projet commun. Le chanteur québécois Gilles Vigneault dit que *« c'est avec les gens qu'on fait d'un territoire un pays »*. Cela signifie que les habitants doivent prendre en main leur destin. Il faut donc leur en donner les moyens, faire en sorte que le citoyen participe aux débats, qu'il ait un pouvoir de décision. Cela suppose plus de démocratie locale.

– La démocratie locale n'est-elle pas dangereuse pour le politique ?

– Si, mais le politique doit avoir l'audace de l'admettre. La décentralisation n'a pas poussé assez loin cet aspect des choses, et les élus sont trop souvent devenus des potentats locaux, au lieu de jouer le rôle d'animateurs du développement local. Lorsque le gouvernement a préparé la loi sur l'administration territoriale de la République, le groupe « Pour un monde rural vivant », auquel j'appartiens, a proposé la création de « communautés rurales », au sein desquelles aurait été institué une sorte de comité économique et social local. Mais nous n'avons pas été entendus.

– Qu'est-ce que l'UNADEL ?

– L'Union nationale des acteurs et des structures de développement local, que je préside, a été créée en 1992. Elle rassemble les spécialistes du développement et les représentants politiques des pays. Elle résulte de la fusion de deux structures, l'Association nationale pour le développement local et les pays (ANDLP), et la Fédération des pays de France (FDPF), que j'ai fondée en 1990, et qui regroupait une centaine de structures comme l'EPCI de Colombey. Nous nous sommes associés pour des raisons d'efficacité et d'économie, mais aussi pour qu'élus et non-élus puissent se rencontrer. Ce type de cohabitation est une des clés du changement de la société.

– Quel rapport y a-t-il entre développement local et aménagement du territoire ?

– La plus petite des structures peut apporter sa pierre au développement régional et national. L'addition des préoccupations locales ne suffit pas, toutefois. Il faut qu'une politique nationale leur donne une certaine cohérence. Il doit y avoir des allers-retours constants entre l'initiative locale et la politique nationale.

– Que pensez-vous du « grand débat » initié par le gouvernement ?

– J'aurais bien aimé entendre dans la bouche de mes amis politiques ce que j'entends chez Pasqua. Dire que l'aménagement du territoire est un problème de société et qu'il faut donner la parole aux citoyens correspondait mieux à notre philosophie qu'à la sienne. Nous sommes passés à côté de quelque chose d'essentiel. J'aurais surtout aimé que Jacques Chérèque soit mieux entendu par le gouvernement et les ténors du Parti socialiste. Il s'est battu pendant des années pour qu'émerge l'idée d'une société plus solidaire, plus citoyenne. »

Prochain article :
LES CÉVENNES